



01 PRÉSENTATION DE LYDEC ET STRATÉGIE

Profil	08
Une stratégie intégrée	12
Répondre à un environnement exigeant	36

02 LA VIE DU CONTRAT DE GESTION DÉLÉGUÉE

Le contrat et sa gouvernance	52
Au service d'une ville durable	58
Les investissements réalisés par la gestion déléguée	60

03 CONTRÔLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES

Le dispositif de contrôle interne	66
Le dispositif d'audit interne et d'inspection générale	68
Le dispositif de gestion des risques	70

04 RAPPORT ESG

La gouvernance d'entreprise	82
La démarche RSE	92
Renforcer la démarche partenariale au service du bien commun	114
Agir en faveur de la gestion durable des ressources naturelles, de la biodiversité, et du climat	144
Contribuer à un développement territorial inclusif et durable	168

05 RAPPORT FINANCIER

Comptes de Lydec	186
Assemblée Générale Ordinaire	202

06 ANNEXES 204



LE MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Sébastien Daziano
Président du Conseil
d'Administration

Mesdames, Messieurs,
chers actionnaires de
Lydec,

C'est avec satisfaction que je vous adresse ce mot pour vous présenter le bilan de Lydec au terme d'une année 2023 menée dans le plein respect du principe de "hold separate" vis-à-vis du groupe Veolia.

Le contexte mondial, marqué notamment par des conflits armés et la persistance des effets de la crise du Covid-19, a entraîné inflation et tension sur le pouvoir d'achat au Maroc. Parallèlement, la situation de stress hydrique critique se poursuit et les événements climatiques extrêmes se font plus fréquents, relevant le niveau de complexité de la gestion des opérations. Face à ces défis, Lydec a maintenu son engagement et assuré avec une efficacité exemplaire ses missions essentielles aux habitants et à l'activité économique du Grand Casablanca. Les plans d'actions engagés

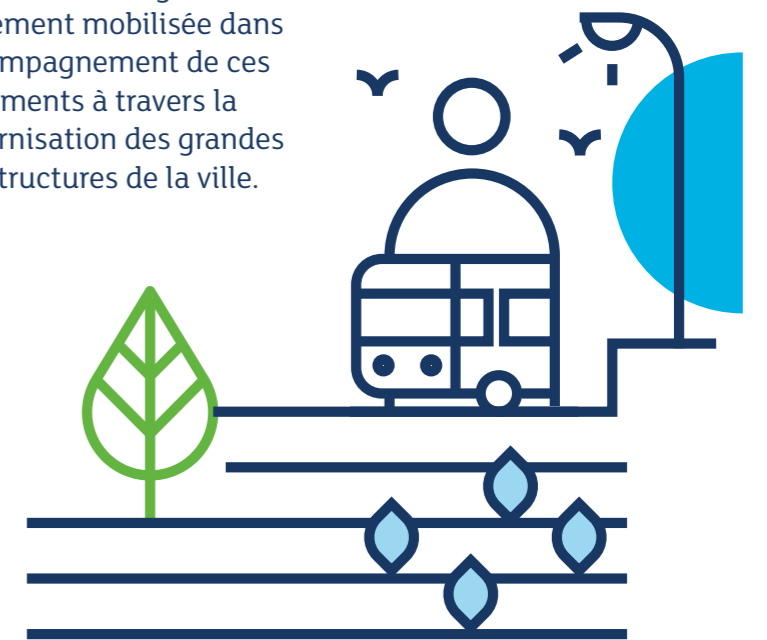
en 2022 se sont poursuivis en 2023 sur les sujets clés pour Lydec et pour ses clients. Ainsi, les efforts dans la lutte contre le stress hydrique ont contribué à la préservation des ressources en eau dans le périmètre de la gestion déléguée. Dans ses activités cœur, Lydec a poursuivi l'amélioration des rendements de réseaux et a veillé à maintenir un haut niveau de qualité de service, en accordant une attention particulière à ses chantiers, notamment à la réactivité en situation de crise. La relation clientèle demeure une priorité, avec le développement de solutions innovantes et de proximité au service des clients et une meilleure gestion des situations d'impayés.

Cette année a également été marquée par la mobilisation de Lydec auprès des zones sinistrées par le séisme d'El Haouz, offrant une assistance technique à plus de 100 douars sinistrés, témoignant ainsi notre solidarité et notre engagement sociétal, en accord avec les valeurs de l'entreprise.

Sur le plan du contrat de gestion déléguée, et après la signature d'un protocole d'accord avec l'Autorité Délégante le 21

septembre 2023, la 2^{ème} révision du contrat de gestion déléguée demeure pour Lydec au centre de sa mobilisation, avec l'espoir d'une conclusion rapide permettant le rétablissement de l'équilibre économique du contrat.

En conclusion, je vous confirme l'engagement continu de l'ensemble des forces vives de Lydec au service du Grand Casablanca pour relever les défis environnementaux à venir et soutenir les mutations économiques et sociales du pays. Le Royaume accueillera la Coupe d'Afrique des Nations 2025 et la Coupe du monde de football 2030 et Lydec est pleinement mobilisée dans l'accompagnement de ces événements à travers la modernisation des grandes infrastructures de la ville.



Rapport Financier Annuel 2023

PRÉSENTATION DE LYDEC ET STRATÉGIE

- 1.1 Profil
- 1.2 Une stratégie intégrée
- 1.3 Répondre à un environnement exigeant



1.1 PROFIL

Mission

Créée en 1995, Lydec gère la distribution d'eau et d'électricité, la collecte des eaux usées et pluviales et l'éclairage public pour 5 millions d'habitants du Grand Casablanca dans le cadre d'un contrat de gestion déléguée d'une durée de 30 ans signé en 1997 entre l'Autorité déléguante (Communes de Casablanca, Mohammedia et Aïn Harrouda), l'Autorité de tutelle (le ministère de l'Intérieur) et le Déléguataire (Lydec).

En 2021 les communes parties au contrat ou y ayant adhéré ont transféré leurs compétences de distribution d'eau et d'électricité et d'assainissement liquide à l'ECI Al Baida. Le contrat arrive à échéance le 31 juillet 2027.

Valeurs

Nos 3076 collaborateurs portent nos valeurs au quotidien



Innovation



Proximité client



Solidarité



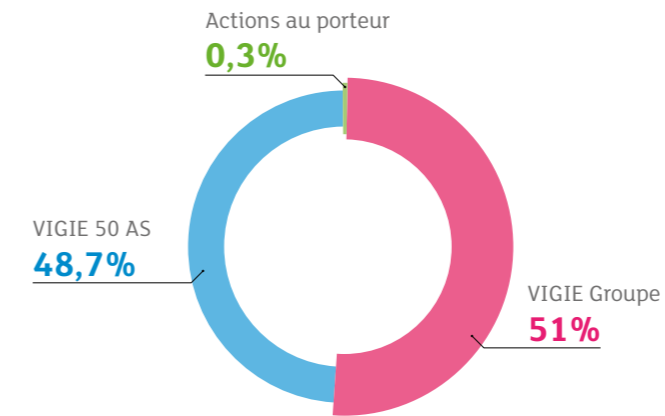
Intégrité

Objet social

Lydec a pour objet social la réalisation du contrat de gestion déléguée, portant sur une délégation pendant trente ans des services de distribution d'eau potable, d'assainissement, de distribution d'électricité et d'éclairage public. L'Autorité déléguante confie en gestion déléguée ces services au Déléguataire, qui accepte de les assurer dans les conditions stipulées par le contrat de gestion déléguée.



Actionnariat au 08.06.2023



Vigie Groupe
Filiale de Veolia Environnement.

Vigie 50 AS
Filiale de Veolia Environnement.

Veolia Environnement

Multinationale française, chef de file mondial des services collectifs. Veolia commercialise des services de gestion du cycle de l'eau, gestion et valorisation des déchets et gestion de l'énergie à une clientèle composée de collectivités locales et d'entreprises.

800 MDhs Capital social
7 598 MDhs Chiffre d'affaires
38 MDhs Résultat net

32,1 milliards d'investissements depuis 1997
dont **2 MMDhs** en 2023



Métiers



Distribution d'eau potable

Lydec achemine une eau de qualité jusqu'au robinet du consommateur. Elle en sécurise l'approvisionnement et lutte contre son gaspillage.

+de 1,55 Millions
d'habitants desservis
en eau potable



Assainissement

Avec 7000 km de collecteurs, Lydec gère la collecte des eaux usées et pluviales. Elle assure également le pré-traitement et le traitement des eaux usées.

164 579 264 m³
volume d'eaux usées traitées
ou pré-traitées



Distribution d'électricité

Lydec renforce et sécurise le réseau d'électricité. Elle veille à sa performance par la création ou rénovation d'ouvrage, pour un acheminement en continu.

+de 1.16 Millions
d'habitants desservis
en électricité



Éclairage public

Lydec gère l'exploitation et la maintenance du réseau d'éclairage public, à travers une mise à niveau permanente et l'extension aux nouveaux lotissements.

162 135 points
lumineux gérés

Certifications

Certifiée selon
les référentiels



Double accréditation



Centre Technique de Métrologie
et Laboratoire Labelma

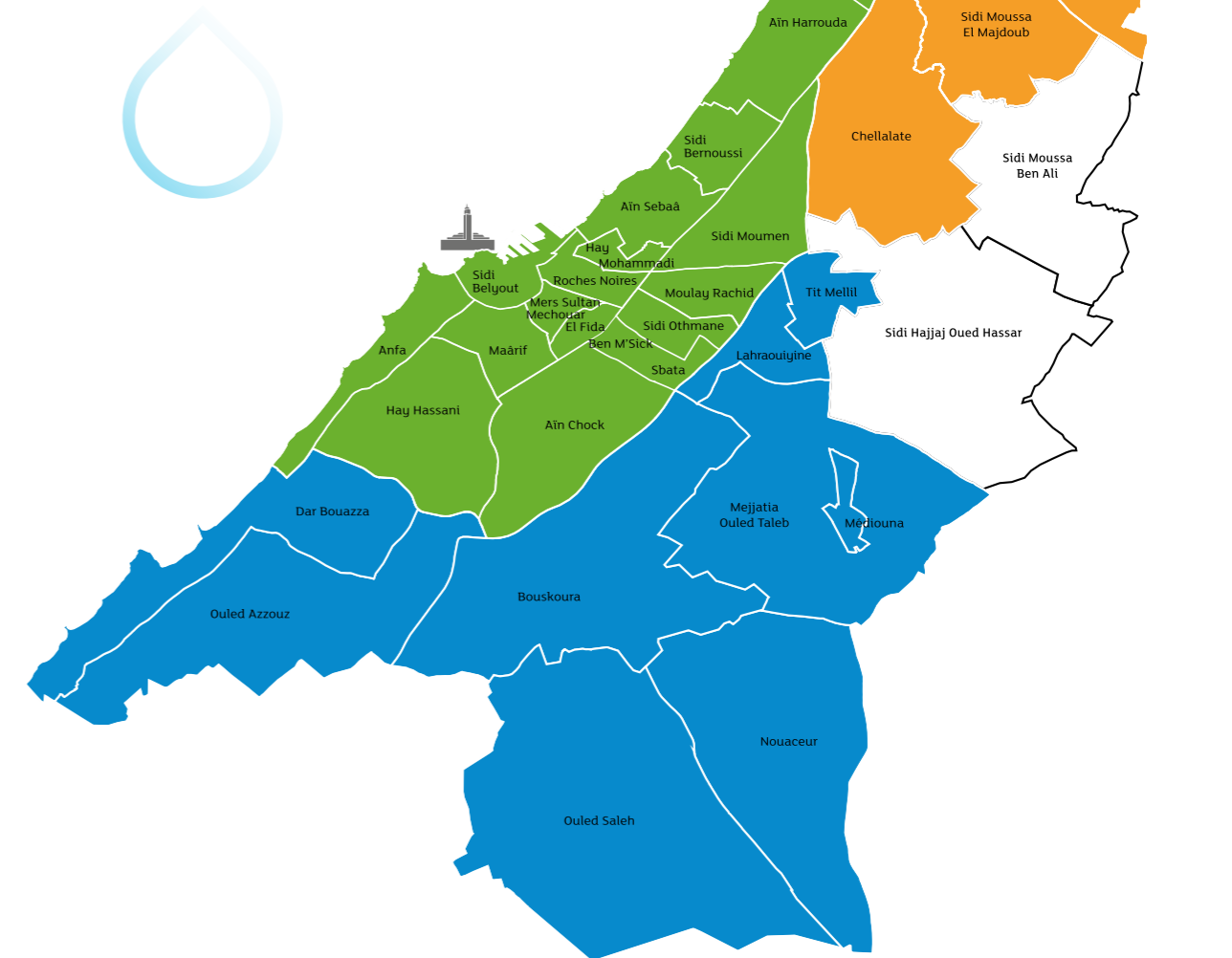
Périmètre

Les parties au contrat sont :

- l'Autorité délégante, constituée depuis 2021 de l'ECI Al Baida à qui les communes parties au contrat ou y ayant adhéré ont transféré leurs compétences de distribution d'eau et d'électricité et d'assainissement liquide ;
- le Délégataire (Lydec) ;
- l'Autorité de Tutelle (le ministère de l'Intérieur).

Lydec exerce ses missions sur le périmètre de l'ECI, ainsi que sur la commune de Mansouria.

Le contrat de gestion déléguée est régi par une gouvernance spécifique.



- Périmètre desservi par Lydec en eau, assainissement, électricité, et éclairage public
- Périmètre desservi par Lydec en eau, assainissement, électricité
- Périmètre desservi par Lydec en eau, assainissement
- Périmètre ONEE sauf Riad Sidi Hejjaj
- Périmètre électricité Lydec



1.2 UNE STRATÉGIE INTÉGRÉE

1.2.1 Le modèle d'affaires

Quel contexte ?

Dans un contexte marqué par une succession de crises,

- Changements climatiques et perturbation des écosystèmes
- Multiplication des épidémies et pandémies

les modes de vie, de production et de consommation évoluent...

- Transformation digitale
- Exigences croissantes des parties prenantes
- Urbanisation

... et trouvent une résonance dans un interventionnisme plus marqué de l'Etat

- Nouveau Modèle de Développement et intervention renforcée de l'Etat
- Résilience de la production nationale dans un contexte de reconfiguration de la mondialisation
- Refonte des secteurs de l'eau et de l'énergie

Pourquoi ?

Notre raison d'être

Apporter au quotidien des services essentiels de qualité aux citoyens et aux acteurs économiques dans un esprit d'efficacité, d'innovation et de partenariat pour contribuer au développement durable de notre territoire d'ancrage



Comment ?

Projet d'entreprise Synergies 2025

3 orientations stratégiques

Client

Excellence opérationnelle

Ancrage territorial

Socle

Feuille de route Développement Durable

Renforcer l'approche partenariale au service du Bien Commun

3 BOMME SANTÉ ET BIEN-ÊTRE, 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE, 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE, 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES, 13 MESURES RELIÉES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, 16 POIL, VERTES ET ÉQUILIBRÉES, 17 PARTENARIAT POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Agir en faveur de la gestion durable des ressources naturelles, de la biodiversité, et du climat

3 BOMME SANTÉ ET BIEN-ÊTRE, 6 SAU PROPRE ET ÉQUILIBRÉ, 7 ÉNERGIE PROPRE ET À BON COÛT ABORDABLE, 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE, 11 PAIX ET COMMUNAUTÉS DURABLES, 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES, 13 MESURES RELIÉES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, 14 VIE AQUATIQUE

Contribuer à un développement territorial inclusif et durable

6 SAU PROPRE ET ÉQUILIBRÉ, 7 ÉNERGIE PROPRE ET À BON COÛT ABORDABLE, 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE, 11 PAIX ET COMMUNAUTÉS DURABLES, 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

Avec quelles ressources et quels atouts ?

- 3 076 collaborateurs engagés**
- Compétences managériales et techniques
 - Esprit d'innovation
 - Culture d'intégrité
 - Valeurs de solidarité
- Des ressources naturelles à préserver**
- Gestion efficace de l'énergie
 - Gestion durable de la ressource en eau
 - Préservation des milieux récepteurs

Des partenariats et relations durables

Clients

Autorités

Actionnaires

Fournisseurs

Communautés

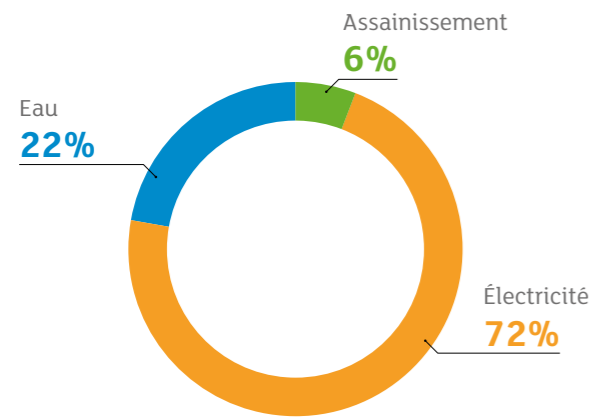
Des infrastructures en développement

32,1 milliards de DH d'investissements depuis 1997, dont près de 38% en financement direct par le délégataire afin d'accompagner le Grand Casablanca dans sa transformation



Quels produits et services ?

Répartition du CA fluide par activité



Pour qui ?

Satisfaire nos clients en innovant dans l'expérience clients et les solutions offertes, et en respectant nos engagements, notamment basés sur l'écoute et la proximité.

Clients :
5 millions
d'habitants
du Grand Casablanca



Nombre de clients
Grand Public

1.544.930
(+3,8% vs. 2022)

1.159.633
(+2,1% vs. 2022)

Nombre de clients
Industriels

384
(-3% vs. 2022)

1.078
(-0,5% vs. 2022)

Nombre de clients
Administrations,
collectivités
et offices

5.347
(+1,9% vs. 2022)

8.222
(+2,0% vs. 2022)



Quels impacts ?

Collaborateurs

Offrir à nos collaborateurs un cadre de travail où prévalent l'inclusion, le bien-être, la sécurité et l'éthique, tout en développant leurs compétences et l'expertise métiers.

Autorités

Accompagner en continu le développement de la ville et fournir un service de qualité répondant aux exigences et ambitions des autorités.

Actionnaires

Assurer une gestion optimale des ressources dans une optique de rentabilité durable, et une communication fluide et fiable des informations économiques, techniques et financières pertinentes.

Fournisseurs

Soutenir le tissu économique local, adopter une démarche d'achats responsables, et accompagner nos fournisseurs pour agir en faveur du respect des droits humains, de l'éthique et de l'environnement.

Communautés

Contribuer à un développement territorial inclusif et durable : développer l'accès aux services essentiels, tout en soutenant et déployant des actions à fort impact social, sociétal et environnemental.

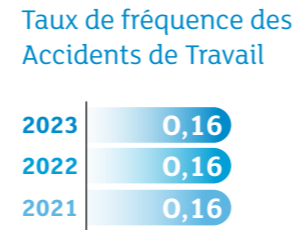
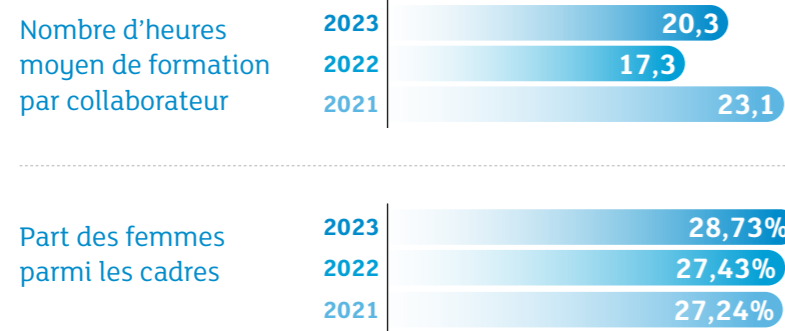
Environnement

Agir en faveur de la gestion durable des ressources naturelles, de la préservation des milieux récepteurs et de la biodiversité, et du climat (atténuation et adaptation), et contribuer à la transition durable des territoires.



Quelle création de valeur ?

Collaborateurs

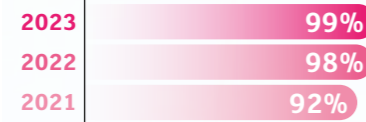


Clients

Taux moyen de satisfaction des clients Grand public

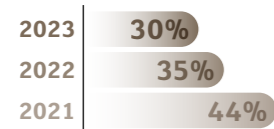


Taux moyen de satisfaction des clients industriels

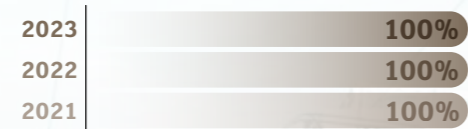


Autorités

Part du financement Lydec des investissements réalisés



Taux de raccordement en Eau potable et en Electricité



Actionnaires & investisseurs

Bénéfice par action (Résultat Net/Nb actions Lydec)



Fournisseurs

Part des achats locaux (en valeur)

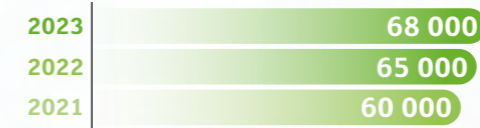


Part des fournisseurs analysés selon des critères RSE

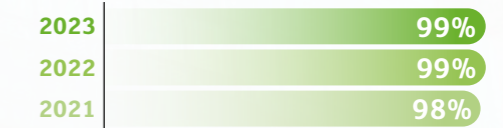


Communautés

Nb. de bénéficiaires du programme INMAE - INDH



Chiffre d'affaires redistribué localement

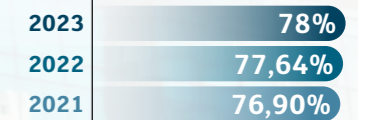


Environnement

Rendement du réseau de distribution d'électricité



Rendement du réseau de distribution d'eau potable



Taux de dépollution du littoral casablancais



Le cycle de l'eau



Le chemin de l'électricité



Etape antérieure à l'intervention de Lydec

Etape antérieure à l'intervention de Lydec



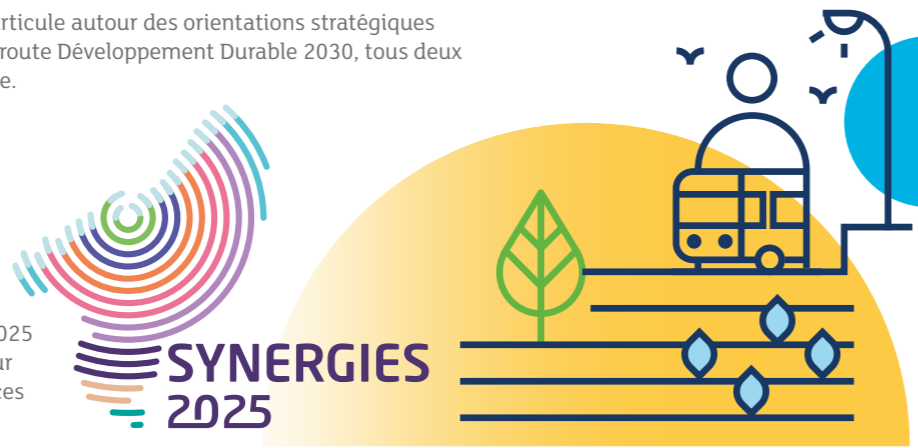
1.2.2 Le projet d'entreprise

Le projet d'entreprise de Lydec s'articule autour des orientations stratégiques de Synergies 2025 et la feuille de route Développement Durable 2030, tous deux issus d'une démarche participative.

Synergies 2025

Le projet d'entreprise Synergies 2025 présente la stratégie de Lydec pour « Apporter au quotidien des services essentiels de qualité aux citoyens et acteurs économiques dans un esprit d'efficacité, d'innovation et de partenariat pour contribuer au développement durable de notre territoire d'ancrage ». Il est revu chaque année par le comité de direction générale avec le PMO lors d'un séminaire dédié et organisé sur la base de l'analyse des principaux faits marquants et évolutions significatives du contexte, l'analyse des principales attentes des parties prenantes en plus du bilan des réalisations annuelles tant sur les plans stratégique qu'opérationnel.

En 2023, et au regard des mutations du contexte notamment l'acuité du stress hydrique du pays et des épisodes liés au changement climatique ; la décision des autorités de créer les SDL pour la gestion du fond de travaux et de l'éclairage public ; l'opération de changement des actionnaires non encore finalisée ou encore la mise en application des nouveaux cahiers des charges de la distribution de l'électricité, de l'eau potable, de la gestion du service de l'assainissement liquide et l'annexe aux cahiers des charges types relative aux procédures de gestion commerciales et aux pénalités commerciales ; les valeurs de Lydec ont été adaptées pour illustrer au mieux sa motivation à la satisfaction des attentes de ses parties prenantes.



Ainsi, forte de ses valeurs ;

- **Proximité client** : Lydec est à l'écoute des clients pour anticiper leurs attentes et répondre à leurs besoins pour renforcer la relation de confiance et de transparence.
- **Innovation** : Lydec innove en permanence pour satisfaire les attentes de ses parties prenantes et accompagner le développement de son territoire d'ancrage.
- **Intégrité** : Lydec montre l'exemple dans sa mission de service public, tant pour ses performances que pour son comportement dans la bienveillance et le respect de l'éthique.
- **Solidarité** : Lydec développe des relations fondées sur la confiance et la cohésion et agit en tant qu'acteur du développement durable au service du bien commun.

En réponse à sa raison d'être, Lydec maintient ses 3 orientations stratégiques (client, excellence opérationnelle et ancrage territorial) et son socle, à savoir :



L'orientation client

Ecouter et servir tous nos clients dans le cadre d'une relation dynamique, équilibrée et transparente.



L'orientation ancrage territorial

Agir au quotidien en partenaire engagé et socialement responsable au plus près des attentes des parties prenantes.



L'orientation excellence opérationnelle

Développer et apporter des solutions performantes, durables, innovantes et adaptées aux enjeux des territoires en s'appuyant sur notre expertise métiers.



Socle

En s'appuyant sur des collaborateurs exemplaires, fiers de leurs métiers, engagés et respectueux des valeurs de l'entreprise et des exigences Santé & Sécurité au Travail.

Synergies 2025 reste porté par 7 enjeux stratégiques qui ont été modifiés à l'issue de la revue stratégique d'octobre 2023 en mettant l'accent sur les évolutions de contexte desservis.

Enjeu client

Accélérer la transformation de la relation avec tous les clients en une expérience créatrice de valeur.

Enjeu Contrat de gestion déléguée

Veiller au respect des engagements contractuels et à l'équilibre économique du contrat.

Enjeu Excellence Opérationnelle

Poursuivre l'amélioration de la qualité de service et augmenter la performance globale de l'entreprise en renforçant l'innovation, la transformation digitale et les nouvelles technologies dans un contexte de changements climatiques.

Enjeu Capital Humain

Développer et valoriser notre capital humain à travers le renforcement du leadership, l'anticipation des compétences, le développement de l'expertise, l'intelligence collective, l'engagement et le bien-être de nos collaborateurs.

Enjeu Culture Sécurité

Ancrer une culture de sécurité intégrée pour nos collaborateurs et les parties prenantes externes de Lydec et consolider notre leadership aussi bien au niveau de notre secteur d'activité qu'au niveau national.

Enjeu Culture d'Entreprise & Image

Être reconnue comme une entreprise proche, professionnelle et engagée sur son territoire.

Enjeu Responsabilité Sociétale de l'Entreprise

Renforcer notre contribution au Bien Commun et à la transition durable de notre territoire d'ancrage, nous appuyant sur le dialogue avec les parties prenantes.

Ces enjeux stratégiques se traduisent annuellement par des objectifs prioritaires diffusés à l'ensemble des directeurs, via une note de la direction générale dédiée. Ces objectifs se déclinent dans un portefeuille de projets stratégiques et/ou plan d'actions prioritaires à court terme (PACT) dont les avancements et éventuelles adaptations sont discutées et validées par le comité de suivi (CSPS), composé des membres du CDG et du PMO, dans le cadre de réunions tenues chaque mois.

Pilotage et réalisations

Ainsi l'année 2023 a été marquée par plusieurs réalisations, notamment :

- En lien avec le rendement réseaux : la mise en service de la modulation de pression au niveau de Mohammedia, la mobilisation dans la recherche des fuites, la campagne de changement des compteurs bloqués, la montée en puissance des opérations de lutte contre la fraude...
- En lien avec la gestion des chantiers : le déploiement des fiches de bonne tenue de chantiers auprès de tous les collaborateurs de Lydec et ses sous-traitants avec la conduite du changement et les contrôles pour le respect de la conformité QSE ; l'inauguration de la salle de suivi des chantiers, le déploiement de la version mobile de l'outil E-\$titmar qui retrace l'état d'avancement et la documentation des projets d'infrastructure et desserte...
- En lien avec l'éclairage public : la forte mobilisation des équipes pour déposer les candélabres en risque de chute, les opérations de relamping avec la généralisation de la technologie LED...
- En lien avec le recouvrement des créances : le déploiement de l'ordonnancement des coupures des clients particuliers ; l'ouverture de l'espace clients au niveau d'Ouled Saleh...
- En lien avec l'entrée en vigueur du nouveau cahier des charges : l'amélioration du taux de relèvement des compteurs, l'adaptation des indicateurs de pilotage ...
- En lien avec la compensation de l'équilibre économique du contrat : l'installation de plus de 400 compteurs bidirectionnels pour un échantillon de clients dotés en panneaux solaires, évolution de l'outil pour mieux contrôler les dépenses en amont...



La feuille de route Développement Durable 2030

La feuille de route Développement Durable 2030 s'articule autour de trois engagements et douze objectifs, imbriqués dans notre cœur d'activité. Ils font échos aux orientations de notre projet d'entreprise Synergies 2025 :



3 Engagements

1. Renforcer la démarche partenariale au service du Bien Commun



2. Agir en faveur de la gestion durable des ressources naturelles, de la biodiversité, et du climat



3. Contribuer à un développement territorial inclusif et durable



12 Objectifs

Valoriser le capital humain	Orientation socle
Développer une approche collaborative avec les parties prenantes	Orientation ancrage territorial Orientation client
Pérenniser la confiance par l'ancrage de la culture d'intégrité et des pratiques d'éthique	Orientation client
S'assurer du respect des droits humains dans les relations avec les parties prenantes	Orientation ancrage territorial
Développer des solutions pour la gestion durable de la ressource en eau	Orientation excellence opérationnelle
Agir pour la préservation des milieux récepteurs	
Contribuer à la gestion efficiente de l'énergie	
S'adapter aux changements climatiques	
Innover pour développer des solutions adaptées aux enjeux des territoires de demain	Orientation excellence opérationnelle
Contribuer à la qualité du cadre de vie et à l'attractivité des territoires	
Développer l'accès durable aux services essentiels	Orientation ancrage territorial
Favoriser un développement local inclusif	

Lien avec Synergie 2025



Le management de la performance

Lydec place l'excellence opérationnelle et la recherche de la performance globale au cœur de sa stratégie. Elle s'appuie pour cela sur une organisation transverse et sur ses capacités d'innovation et d'agilité, qui représentent les piliers structurants de son projet d'entreprise Synergies 2025.



La politique générale de Lydec vise notamment la promotion de l'amélioration continue de tous les processus de la société afin de faire progresser la qualité de service aux clients et satisfaire ses parties prenantes.

Le système de management de la performance est basé sur une approche intégrée, et sur la reconnaissance de la performance au regard de différentes normes qui répondent au mieux aux enjeux de Lydec notamment :

Processus

Le développement de la performance et la satisfaction de ses clients

La prévention des risques santé sécurité au travail

La sécurisation du système d'information, l'amélioration des services aux clients et l'instauration d'une culture sécurité

La prévention et la limitation des impacts sur l'environnement notamment pour les postes source électrique de Dar Bouazza, Sidi Othmane Livraison, Abée De l'Epée (ADE), la STEP de Mediouna et les stations de prétraitements des eaux usées EL HANK et Eaucéan

La maîtrise du processus d'analyse, de mesure et d'étalonnage pour le CTM et Labelma

La fourniture d'un service d'apprentissage continu de qualité pour l'Académie Lydec

La prévention des risques de corruption et l'encouragement du signalement des comportements non éthiques, en confiance et sans crainte d'éventuelles représailles

L'amélioration de la performance énergétique notamment pour l'activité éclairage public

Certification



Global Compact

En 2023, Lydec a lancé le projet PGSSE (Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau) dans le but d'obtenir le label de conformité à la norme NM 00.5.057 2020. La finalité de la norme est de garantir la sécurité sanitaire de l'eau à usage alimentaire. La norme exige une maîtrise de toutes les étapes, depuis la ressource en eau jusqu'au robinet du consommateur.

1.2.3 Les activités

SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE



Politique & initiatives

Sur le périmètre de la Gestion Déléguée, Lydec est chargée d'acheminer une eau de qualité jusqu'au robinet du consommateur, de surveiller en continu le réseau d'eau potable et d'assurer une veille sanitaire de la qualité de l'eau distribuée.

Certifiée ISO 9001 et ISO 45001, Lydec poursuit ses missions avec plusieurs objectifs clés :

- Sécuriser l'alimentation en eau potable et assurer la continuité de service ;
- Garantir la qualité de l'eau potable en s'appuyant sur son laboratoire accrédité Labelma ;
- Accompagner le développement de la ville et raccorder les nouvelles zones urbaines ;
- Préserver la ressource en luttant contre les fuites d'eau potable et ainsi améliorer la performance des réseaux ;
- Pérenniser le patrimoine en optimisant le ciblage du renouvellement du réseau eau potable et des équipements hydromécaniques des stations de pompage ;
- Répondre aux attentes des clients en qualité du service ;
- Veiller à la qualité des chantiers et limiter les nuisances pour les habitants ;

En 2023, Lydec poursuit son plan d'actions pour évoluer vers une gestion intelligente de la ressource en eau et renforcer ses infrastructures afin d'accompagner la croissance de la ville et garantir à ses clients un service de qualité.

Chiffres clés 2023

7 272 km
de réseau de distribution

39 cuves de stockage
(+2) de capacité totale de
691130 m³ (+15000 m³
par rapport 2022)

**21 stations de
pompage** (+1) et 25
surpresseurs (+1)

251 Mdhs
d'investissements Eau

**256 980
branchements
eau potable** (+3 339
nouveaux branchements)

222 Mm³ distribués

**100% taux de
conformité global**
de l'eau potable
(93373 paramètres
microbiologiques,
physicochimiques
et organoleptiques
analysés)



Résultats

Objectif

Amélioration en continu de la performance du réseau

Plus de
1 008 fuites sur conduite
et près de **18 160 fuites
sur branchements et postes
de comptage** ont été détectées
et réparées

Meilleure gestion du patrimoine

en 2023
29,5 km de canalisation
d'eau potable et plus de
**4 538 de branchements
particuliers** ont été renouvelés.

Réalisations

Face à la situation inédite de stress hydrique vécue par le Maroc, Lydec a renforcé son plan d'amélioration du rendement en déployant les moyens correspondants :

Pour la recherche de fuites sur le réseau de distribution, Lydec a réalisé une écoute de près de 16 800 km de réseaux lors des opérations d'inspections nocturnes. Plus de 1 008 fuites sur conduite et près de 18 160 fuites sur branchements et postes de comptage ont été détectées et réparées.

Pour la recherche de fuites sur les canalisations de transport, depuis le début d'année, 40 km de conduites feeder ont été inspectées par Nautilus et Jabega, 25 fuites détectées permettant une économie d'eau annuelle estimée à 0,7 Mm³.

Dans le cadre du plan d'action sécheresse, Lydec a lancé une large opération d'optimisation des consignes de pression au niveau des deux étages de pression 58 et 82. Cette action a permis une réduction des volumes distribués d'environ 600 000 m³/an.

Lydec a également lancé de nouveaux projets de macro-modulation de pression pour équiper 8 départs avec des postes de modulation au niveau des deux étages de pression 85 et 242. Cette action permettra d'économiser environ 1 Mm³ supplémentaire.

L'ensemble de ces actions a permis de maintenir le rendement de réseau à un bon niveau de performance de 78% (vs 77,64% en 2022).

Lydec améliore chaque année son ciblage pour le renouvellement des canalisations et des branchements.

Ainsi en 2023, 29,5 km de canalisation d'eau potable (y compris leurs branchements) et plus de 4 538 de branchements particuliers ont été renouvelés.



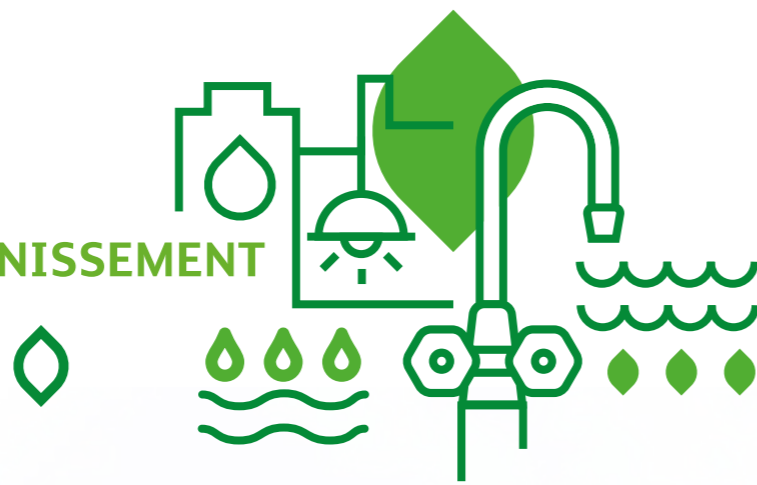
Résultats

Objectif	Réalisations
Mobilisation pour la réduction des eaux non facturées	Lydec a poursuivi en 2023 les campagnes de détection des fraudes et de changement des compteurs bloqués : 3,77 Mm ³ ont pu ainsi être économisés sur l'année grâce à des méthodes innovantes de ciblage pour la détection des fraudes et le remplacement des compteurs bloqués. Les méthodes utilisées sont basées sur des calculs sectoriels de rendement et sur des modèles statistiques et de ciblage géographique.
Surveillance des zones à risque de manque d'eau/ baisse pression	<p>Pour remédier aux baisses de pression dans les zones affectées, Lydec assure une surveillance continue de la pression aux points critiques et examine régulièrement les réclamations des clients. L'entreprise a maintenu la mise en œuvre du plan d'actions déployé pour ces zones identifiées à risque.</p> <p>Lydec a mis en service la première phase du système de sécurisation de l'alimentation en eau potable de la zone Sud de Casablanca à partir de Bouregreg pour une capacité de transfert du débit de la zone nord vers la zone sud-est de 2500 l/s en première phase. De même pour le système AEP Errachad à partir du réservoir Merchiche 240.</p> <p>Des piquages sur les adductions Bouregreg BR1 et BR2 ont été réalisés pour alimenter la station de pompage Aérodrôme Tit Mellil. Cela vise à alimenter le complexe in-site du Ryad Sidi Hajjaj et à sécuriser l'alimentation du réservoir Tit Mellil 140.</p>
Préparation à la saison estivale	<p>En préparation de la saison estivale, un plan d'actions a été élaboré pour sécuriser et redresser les zones à risque de manque de pression. Les principales mesures mises en place comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Basculement de la zone Arsat Al Amane vers la zone surpressée Fath Dar Bouazza, renforcement de l'alimentation du surpresseur Anassi à partir du DN600 Saheg, sécurisation du fonctionnement du surpresseur Al Baraka; • Réajustement des consignes de pression de quelques stabilisateurs selon le profil de consommation (déplacement des heures des pointes) ; • Pose surpresseur mobile au niveau des aires de repos en coordination DEEA/DP7 ; <p>En outre, une préparation spécifique a été entreprise pour la journée de l'Aid Adha représentant la journée de pointe de l'année. Cette préparation s'est déroulée en coordination étroite avec toutes les parties prenantes.</p>
Actions contre le stress hydrique	<p>En 2023, Lydec a mis en place plusieurs initiatives dans le cadre du plan d'action contre la sécheresse. Ces actions comprennent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Task-force de recherche et de réparation des fuites sur le réseau de distribution avec la prospection d'environ 17 000 km de réseau (2,3 fois le linéaire total du réseau) ; • Renforcement et extension de la modulation de pression pour une meilleure gestion de la pression dans le réseau de distribution. Environ 300 km de réseau a été modulé en pression ; • Optimisation des consignes de pression sur tout le périmètre ; • Recherche des fraudes et anomalies : <ul style="list-style-type: none"> > Renforcement des contrôles au niveau des poteaux et bouches d'incendie et des branchements enterrés en attente > Campagne de contrôle dans les zones de recasement en coordination avec les autorités locales.





SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT LIQUIDE



Politique & initiatives

Lydec est chargée de l'exploitation et de la maintenance des ouvrages d'assainissement situés sur le périmètre de la Gestion Déléguée. Elle vise à dépolluer, accompagner le développement urbain et pérenniser le patrimoine.

Lydec a ainsi accentué son engagement à travers l'activité assainissement pour :

- Préserver l'environnement et améliorer la qualité de vie des habitants du Grand Casablanca en s'inscrivant dans le cadre de la Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable et du Plan directeur antipollution de la Wilaya de la Région de Casablanca-Settat ;
- Relever les défis technologiques et humains des grands projets de dépollution ;
- Renforcer la lutte et la prévention contre les inondations ;
- Pérenniser le patrimoine en termes de renouvellement et réhabilitation des collecteurs et équipements ;
- Veiller à la qualité des chantiers et limiter les nuisances pour les habitants.

Chiffres clés 2023

7 208 km de linéaire de réseau (+ 280 km)

187 stations de pompage des eaux usées et pluviales (+05)

2 stations de pré-traitement des eaux usées (+0)

182 bassins d'eaux pluviales et bassins de stockage (+11)

32 bassins d'eaux pluviales et bassins de stockage gérés par les promoteurs

412 Mdh d'investissements assainissement

Résultats

Objectif

Renforcer la lutte et la prévention contre les inondations

La maintenance des réseaux, au service des citoyens

plus de **22 255 tonnes** de sédiments et déchets ont été extraits du réseau et des ouvrages d'assainissement et des stations d'épuration

Réalisations

En plus de ses actions récurrentes d'entretien des réseaux et ouvrages d'assainissement, en 2023, Lydec a lancé une campagne de nettoyage et de curage des ouvrages de collecte des eaux pluviales sur l'autoroute urbaine. Ces travaux permettent de maintenir un état optimal des caniveaux et éviter tout bouchage ou débordement des eaux pendant les intempéries. Par ailleurs Lydec a réalisé et mis en service 11 nouveaux bassins d'orage (3 bassins d'orage à ciel ouvert et 8 bassins d'orage enterrés).

Afin d'assurer le bon écoulement des eaux usées et de limiter les risques de débordement des eaux pluviales, Lydec procède à l'entretien des réseaux d'assainissement tout au long de l'année. En 2023, les opérations de maintenance ont porté notamment sur :

- Le curage hydraulique préventif et curatif des collecteurs tertiaires, avec le curage préventif de 876 km et le curage curatif de 404 km ;
- Le curage manuel, mécanique ou hydraulique des collecteurs principaux (21 km de curage hydraulique et 8.5 Km de curage manuel), de 145 669 ouvrages de réception des eaux pluviales (grilles et avaloirs et regards de visites), de 3534 paniers dégrilleurs, champs de grille et des compacteurs
- L'inspection et le nettoyage des grands ouvrages, avec la réalisation d'une centaine d'opérations de nettoyage et désherbage des bassins d'orage et d'autres interventions d'entretien des différents ouvrages du patrimoine de la gestion déléguée (stations de relèvement, dessableurs, exutoires en mer, etc.) ;
- L'inspection de 546 km de collecteurs dont 517 km par caméra vidéo périscopique et 29 km de réseaux visitables par inspection pédestre.

Au total, plus de 22 255 tonnes de sédiments et déchets ont été extraits du réseau et des ouvrages d'assainissement et des stations d'épuration.

L'exercice 2023 a été marqué par la réalisation de plusieurs opérations préventives d'envergure permettant de résoudre des dysfonctionnements sur le réseau d'assainissement telles que :
Les travaux de réhabilitation de 123 ml pour donner suite aux effondrements survenus sur les collecteurs primaires de diamètres DN 800 et DN 1000, en raison de la vétusté du réseau et sa dégradation par la présence du gaz H2S.

Lancement d'un vaste programme de contrôle, nettoyage et mise à niveau des bassins d'orage à ciel ouvert afin de préparer les ouvrages de stockage des eaux pluviales pour la saison des pluies 2023,
Curage des dessableurs et pièges à charriage :
9 dessableurs et 5 pièges à charriage ont été curés avec un volume de sédiments dégagés de 800 tonnes.
Nettoyage des ouvrages du réseau d'assainissement de l'autoroute urbaine A3 : pour permettre de maintenir un état optimal des caniveaux et éviter tout bouchage ou débordement des eaux pendant les intempéries.

Surveillance des rejets industriels

Pour préserver le patrimoine assainissement et le milieu récepteur contre les dégradations générées par les effluents liquides industriels, Lydec réalise chaque année des contrôles des rejets industriels. Le contrôle des industriels conventionnés se fait selon un planning annuel avec une fréquence de quatre contrôles par an. Les industriels non conventionnés sont traités au cas par cas. Lydec a mis en place une nouvelle démarche de gestion des industriels non conformes avec envoi des courriers de relance et mise en demeure. En 2023, Lydec a signé 219 nouvelles conventions de déversement et a réalisé 3330 enquêtes sur les rejets industriels. Lydec a également réalisé 559 assistances techniques auprès des industriels.

Surveillance des eaux de baignade

Lydec réalise des campagnes de contrôle et de surveillance des eaux des principales plages sur son périmètre d'activité, de Tamaris III à Essanawbar. En 2023, 24 plages et 73 stations de surveillance ont été contrôlées. Lydec a effectué 2920 analyses des paramètres physico-chimiques et bactériologiques des eaux de baignade.
La qualité des eaux de baignade a connu une nette amélioration au fil des années. La classification des stations de surveillance se fait selon la norme marocaine NM.03.7.199.

SERVICE D'EXPLOITATION DE L'ÉLECTRICITÉ

Politique & initiatives

Lydec a pour mission d'optimiser et renforcer le réseau de distribution d'électricité dans un contexte de développement urbain soutenu. Cette mission se concrétise à travers diverses activités, notamment :

- l'exploitation et maintenance des ouvrages électriques
- la surveillance et conduite 24 h/24 et 7 j/7
- les études d'infrastructures réseaux (MT) et postes source (Transformation HT/MT)
- l'apport d'expertise aux grands clients, notamment les industriels et les promoteurs

Les actions de Lydec dans le domaine de la distribution d'électricité visent 5 objectifs majeurs :

- assurer la satisfaction des clients en améliorant la continuité et la qualité de service (réduction du nombre d'interruptions et du temps de rétablissement) ;
- améliorer la performance du réseau électrique ;
- investir dans la création ou la rénovation des ouvrages d'infrastructures électriques pour satisfaire la demande en électricité (Réseaux Basse Tension (BT) & Moyenne Tension (MT), postes de distribution publique et postes sources Haute Tension/Moyenne Tension) ;
- pérenniser les installations électriques grâce à de nouveaux équipements plus performants afin d'augmenter la fiabilité, la sécurité et la disponibilité des sources d'alimentation ;
- veiller à la sécurité des personnes et des biens en formant les collaborateurs de Lydec et les sous-traitants, tout en protégeant les tiers des risques liés aux métiers et aux installations électriques.

En 2023, Lydec continue d'étendre le réseau pour accompagner les grands projets d'aménagement urbain. Elle multiplie également les initiatives visant à renforcer la sécurité et à améliorer la qualité de l'énergie fournie.



Chiffres clés 2023

10 314 km
de réseaux BT&MT
(+ 160 km)

10 postes sources
(+0) d'une puissance
installée de 1650 MVA

3 900 poste de
distribution publique
(+69)

1918 postes
clients (+43)

137 Mdh
d'investissements
(-11 Mdh)

1 168 933
compteurs électriques

(En 2023 : 1 166 007 compteurs
électriques BT et 2926 compteurs MT)

L'IR 75% s'est établi à
10,83 min contre
10,35 min en 2022

L'IR 100% s'est établi à
30,30 min contre
33,47 min en 2022

* Indicateurs de rétablissement (IR) des
clients en cas de coupures sur le réseau MT
(Casablanca-Zenata)



Résultats

Objectif

Accélération du développement du réseau d'électricité

Près de **198 km**
de réseaux MT et BT ont été
posés au cours de l'année

Sécurisation renforcée de l'alimentation des grands clients et zones industrielles

Consolidation et sécurisation des infrastructures réseaux

Modernisation des outils et des installations

Réalisations

Maintien de la dynamique de développement et d'accompagnement de la croissance du Grand Casablanca :

- Près de 198 km de réseaux MT et BT ont été posés au cours de l'année.
- 12 km de câbles MT ont notamment été mis en service dans le cadre de plusieurs projets de renouvellement et de renforcement du réseau.
- Raccordement des sous-stations Tramway des futures lignes n°3 et 4.

- Installation des cellules étanches au niveau de 46 postes de distribution publique ainsi que sur les nouveaux postes clients pour maîtriser le risque de coupure en cas de fortes pluies.
- Installation de plusieurs télécommandes dans des postes clients afin d'optimiser le temps de rétablissement des clients en cas de coupure électrique due à un incident sur le réseau.
- Revêtement des isolateurs HTB au niveau des postes source à 225 kV pour minimiser les risques d'incidents.
- Numérisation des systèmes de contrôle commande au niveau des postes source Chavigné et Laayoune pour améliorer la qualité et sécurité de service.
- Renouvellement des systèmes de supervision aux postes source Mohammedia et Ain Harrouda.
- Renouvellement des disjoncteurs HTB 60 kV des transformateurs 60 / 20 kV du poste source Zenata.
- Renouvellement d'une rame 20 kV au poste satellite Yacoub El Mansour.

- Poursuite des travaux d'extension du poste source Aïn Harrouda avec l'ajout d'un 3ème transformateur 225 / 20 kV d'une puissance de 2x40 MVA.
- Travaux de renouvellement des équipements du poste source Oulad Haddou (mise à niveau des jeux de barres HTB, numérisation des tranches lignes HTB ...).
- Travaux de renouvellement des installations de contrôle commande numérique au poste source Sidi Othman Livraison (Numérisation des tranches lignes HTB, transformateurs...).
- Démarrage des travaux de construction du poste source Yacoub El Mansour 60 kV / 20 kV.
- Démarrage des travaux de réhabilitation du génie civil du poste source ADE.
- Démarrage des travaux de réhabilitation du génie civil du poste source Chavigné.
- Réhabilitation et extension des murs de clôture au poste source Dar Bouazza.

- Renouvellement des installations, des équipements intelligents et des supports de communication dans les ouvrages stratégiques pour garantir une meilleure gestion à distance des ouvrages d'électricité.
- Intégration via la plateforme du Centre de veille et de Conduite Centralisée de :
> 20 nouvelles télécommandes installées aux postes de distribution publique ;
> 25 télécommandes redéployées vers d'autres postes de distribution publique pour accompagner la vision Schéma Directeur ;
> 80 détecteurs de défauts communiquant et 30 Data-Logger pour télé-signaliser les événements des postes DP.
- Installation progressive d'un support de redondance sous forme d'un modem GPRS au niveau de tous les postes stratégiques pour sécuriser la communication des postes télécommandés.





SERVICE D'EXPLOITATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



Politique & initiatives

Lydec gère l'exploitation et la maintenance du réseau d'éclairage public sur le périmètre des villes de Casablanca, Mohammedia et Aïn Harrouda, et depuis 2013 sur les zones ayant rejoint le périmètre de la ville de Casablanca lors du redécoupage administratif de 2009. Depuis 2014, Lydec assure également la gestion du service éclairage public des parcs et jardins de la ville de Casablanca. L'activité éclairage public répond à plusieurs enjeux :

- contribuer à la sécurité et au développement social de la ville, en mettant à niveau le réseau d'éclairage public et en éliminant les points noirs ;
- accompagner le développement urbain en apportant l'éclairage public aux nouveaux lotissements ;
- préserver l'environnement en maîtrisant les consommations d'énergie.

Surveillance et exploitation du réseau éclairage public 24 h/24 et 7 j/7
Certifications : Activités certifiées ISO 9001, ISO 45001, ISO -50001EcP, ISO 37001

En 2023, Lydec a accompagné les grands projets de la ville, a engagé en coordination avec toutes les parties prenantes le processus de validation du Schéma Directeur d'Aménagement Lumière et a enclenché la démarche de suivi de la certification de l'activité éclairage public en ISO 50001 V2018.

Chiffres clés 2023

Services

5 000 km
de réseaux

162 135 points
lumineux

37 MDHs HCI
d'investissements dont
7,29MDHs relatifs aux
travaux P2RBT (+6,23)

Performance

96,65% taux
de disponibilité

Résultats

Objectif	Réalisations
Pérennisation de la certification ISO 50001, version 2018, de l'activité éclairage public	Obtention avec succès du renouvellement de la certification ISO 50001, pour l'activité d'éclairage public sur le territoire de la gestion déléguée
Accompagnement du plan de développement stratégique de la ville	Accompagnement des différents acteurs du Grand Casablanca pour la mise en œuvre des projets restructurant de la ville
Poursuite du déploiement de la technologie LED en 2023	Généralisation progressive de la technologie LED pour l'éclairage public du Grand Casablanca
Amélioration de la sécurité des équipements	<p>Opération de Test Non Destructif des Candélabres :</p> <p>Lancement d'une nouvelle campagne de vérification de la stabilité mécanique des candélabres, par la méthode du contrôle non destructif, permettant de tester et de caractériser l'état de vétusté de plus de 1750 candélabres, en 2023, avec remplacement immédiat des candélabres présentant un risque imminent de chute.</p> <p>Campagne de diagnostic des portillons :</p> <p>Lancement d'une nouvelle campagne de diagnostic de l'état des portillons des candélabres sur tout le territoire. Cette campagne a permis de poser plus de 1 532 portillons pour sécuriser nos ouvrages et protéger les riverains contre tout risque électrique.</p>



RELATION CLIENTÈLE



Politique & initiatives

En 2023, Lydec a maintenu son engagement constant à être à l'écoute et au service de l'ensemble des clients, visant à répondre au mieux à leurs attentes et à renforcer la relation de confiance établie. Cette démarche s'est concrétisée par le renforcement de la proximité et de l'accessibilité des services grâce à la digitalisation des échanges. Pour renforcer cette proximité avec ses clients, l'entreprise a poursuivi la réalisation des projets clientèle.

Chiffres clés 2023

Services

Accessibilité des services clientèle **24 h/24, 7 jours/7**

Proximité via **10 agences clientèle**, une **agence multipro**, **deux espaces multiservices** à Tit Mellil et Lahraouyine, et **5 agences Naps**

2 556 espaces services répartis sur Casablanca et Mohammedia (+237 espaces services par rapport à 2022)

Des **moyens de paiement diversifiés** (agences, espace services, Internet, applications mobiles, prélèvement automatique bancaire, dépôt de provision, règlement à domicile, plateforme Fatourati).

1 guichet unique est dédié aux clients Multisites.

Près de **546 400 appels** traités en 2023 par le centre de relation clients (CRC)

Performance

Résultats de l'enquête de satisfaction au titre de l'année 2023 :

Taux de satisfaction des clients grand public sur la qualité des services : **83%** (+2 points vs. 2022)

Taux de satisfaction des clients industriels : **99%** (+1 point vs. 2022)

Taux de satisfaction des clients administrations : **98%** (stable vs. 2022)

Résultats

Objectif

Dématérialisation des parcours clients

Réalisations

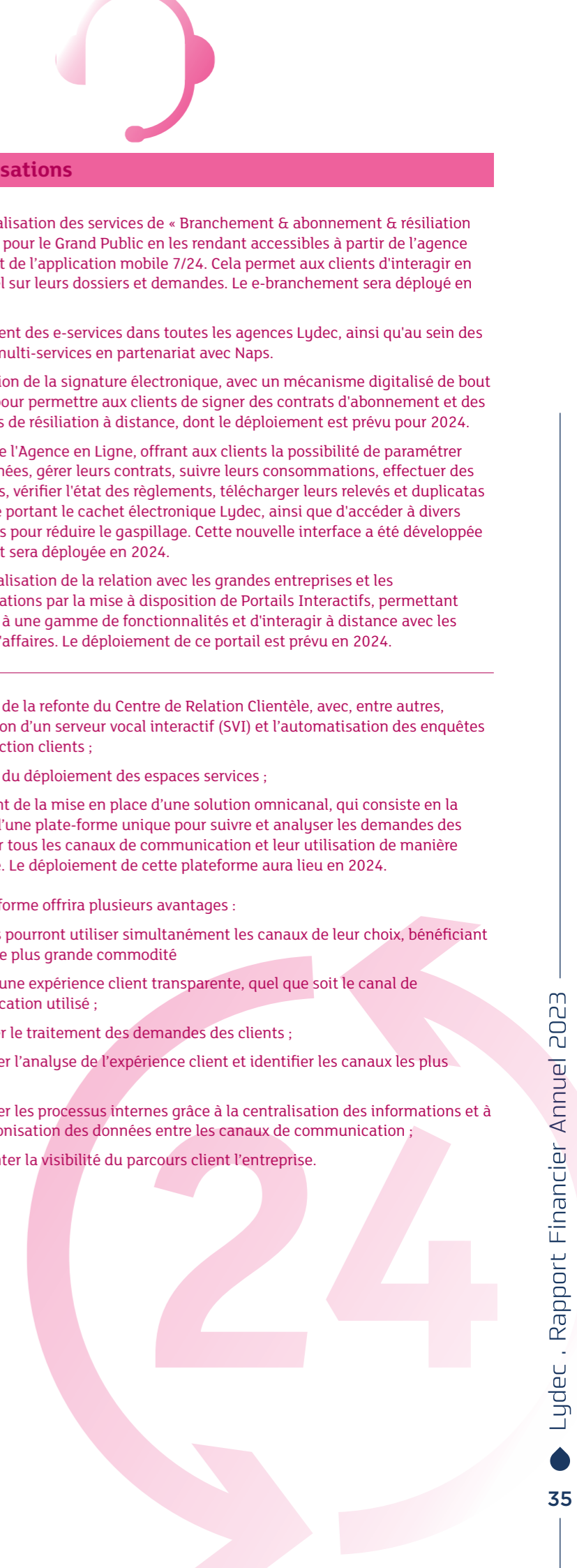
- Dématérialisation des services de « Branchement & abonnement & résiliation » en ligne pour le Grand Public en les rendant accessibles à partir de l'agence en ligne et de l'application mobile 7/24. Cela permet aux clients d'interagir en temps réel sur leurs dossiers et demandes. Le e-branchement sera déployé en 2024.
- Déploiement des e-services dans toutes les agences Lydec, ainsi qu'au sein des agences multi-services en partenariat avec Naps.
- Introduction de la signature électronique, avec un mécanisme digitalisé de bout en bout, pour permettre aux clients de signer des contrats d'abonnement et des demandes de résiliation à distance, dont le déploiement est prévu pour 2024.
- Refonte de l'Agence en Ligne, offrant aux clients la possibilité de paramétrer leurs données, gérer leurs contrats, suivre leurs consommations, effectuer des paiements, vérifier l'état des règlements, télécharger leurs relevés et duplicatas de facture portant le cachet électronique Lydec, ainsi que d'accéder à divers éco-gestes pour réduire le gaspillage. Cette nouvelle interface a été développée en 2023 et sera déployée en 2024.
- Dématérialisation de la relation avec les grandes entreprises et les administrations par la mise à disposition de Portails Interactifs, permettant d'accéder à une gamme de fonctionnalités et d'interagir à distance avec les chargés d'affaires. Le déploiement de ce portail est prévu en 2024.

Renforcer la proximité avec les clients

- Poursuite de la refonte du Centre de Relation Clientèle, avec, entre autres, l'intégration d'un serveur vocal interactif (SVI) et l'automatisation des enquêtes de satisfaction clients ;
- Poursuite du déploiement des espaces services ;
- Lancement de la mise en place d'une solution omnicanal, qui consiste en la création d'une plate-forme unique pour suivre et analyser les demandes des clients sur tous les canaux de communication et leur utilisation de manière cohérente. Le déploiement de cette plateforme aura lieu en 2024.

Cette plateforme offrira plusieurs avantages :

- les clients pourront utiliser simultanément les canaux de leur choix, bénéficiant ainsi d'une plus grande commodité
- d'assurer une expérience client transparente, quel que soit le canal de communication utilisé ;
- de faciliter le traitement des demandes des clients ;
- d'améliorer l'analyse de l'expérience client et identifier les canaux les plus utilisés ;
- d'optimiser les processus internes grâce à la centralisation des informations et à la synchronisation des données entre les canaux de communication ;
- d'augmenter la visibilité du parcours client l'entreprise.



1.3 RÉPONDRE À UN ENVIRONNEMENT EXIGEANT

1.3.1 Grandes mutations, risques et opportunités

Dans un contexte marqué par une succession de crises...

Changements climatiques et perturbation des écosystèmes

Défi de notre siècle, il questionne nos modes de production et de consommation et revêt une problématique double autour des questions de l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre (GES) et de l'adaptation aux effets des changements climatiques. Le Maroc a récemment redéfini des objectifs de réduction d'émissions de GES ambitieux (de - 45,5% à horizon 2030 par rapport au scénario de référence). Le coût estimé des programmes d'adaptation du Maroc est de 40 milliards de dollars.

L'Accord de Paris sur le climat rappelle que la biodiversité, fortement impactée, constitue un levier d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques. Par ailleurs, l'économie circulaire qui réinvente nos modes de production et de consommation constitue également l'une des réponses aux changements climatiques.



Risques	Opportunités	Réponses de Lydec
<ul style="list-style-type: none"> Stress hydrique / Disponibilité des ressources en eau Qualité de l'eau potable 	<ul style="list-style-type: none"> Gestion durable de la ressource en eau 	<ul style="list-style-type: none"> Comité de Veille et d'Alerte Sécheresse et plan d'actions/ sensibilisation au dispositif "Pénurie d'eau" Démarche environnementale Engagement climat d'économie d'eau Feuille de route climat et biodiversité
<ul style="list-style-type: none"> Événements climatiques extrêmes (inondations, canicules, ...) et gestion de leur impact Financement des investissements d'adaptation des infrastructures et de développement de nouvelles solutions techniques 	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie d'adaptation au changement climatique Solutions innovantes/alternatives (économie circulaire, réutilisation des eaux usées...) Partenariats avec l'écosystème d'innovation Renforcement/diversification des compétences et expertise, notamment dans le domaine des énergies renouvelables Transition énergétique, approvisionnement en énergies renouvelables à plus bas coût Solutions bas carbone 	<ul style="list-style-type: none"> Processus de gestion de crise, exercices de simulation de plusieurs crises (inondations, SI, ...) et identification d'actions d'amélioration Solutions innovantes de réutilisation Engagement climat de réduction des émissions de GES de 25% à 2030 vs. la trajectoire tendancielle
<ul style="list-style-type: none"> Augmentation des émissions de GES en lien avec la croissance des activités et des besoins Baisse du chiffre d'affaires de la branche électricité faisant décroître la capacité d'investissement dans les infrastructures en faveur de l'eau et de l'assainissement 	<ul style="list-style-type: none"> Protection de la biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> Engagement climat atteint de 10% d'énergie consommée en interne issue d'EnR Réduction des pertes sur le réseau de distribution d'électricité Amélioration de l'efficacité énergétique de l'éclairage public Diagnostic de vulnérabilité et stratégie d'adaptation
<ul style="list-style-type: none"> Préservation de l'océan et du littoral Perte de biodiversité Multiplication des épidémies et pandémies Hausse des prix des ressources naturelles Contraintes accentuées (« taxe carbone », ...) 		<ul style="list-style-type: none"> Diagnostic des impacts sur la biodiversité Réhabilitation d'espaces naturels (ex : Etang Oulfa)



Multiplication des épidémies et pandémies

Les activités humaines, notamment les migrations et densité des populations en milieu urbain ainsi que nos modes de production et de consommation, perturbent les écosystèmes et font craindre une multiplication des épidémies et des pandémies (à l'instar d'Ebola et de la Covid19). En effet, une urbanisation accrue couplée à des activités économiques polluantes fragilisent les milieux naturels favorisant ainsi, parmi d'autres facteurs, l'émergence de nouveaux virus, la pénurie ou la dégradation de la qualité des ressources naturelles, et la disparition d'espèces végétales et animales locales.

Les risques sanitaires qui en découlent impliquent aussi une précarité et des aléas d'ordre économique qu'il convient d'anticiper. En 2023, un nouveau Fonds mondial pour la sauvegarde de la biodiversité dans les pays en voie de développement a été créé par les Nations Unies pour contribuer à prévenir les dommages causés par l'activité humaine sur les écosystèmes et leur impact sur la santé humaine.



Risques	Opportunités	Réponses de Lydec
<ul style="list-style-type: none"> Continuité de service / d'activité 	<ul style="list-style-type: none"> Excellence opérationnelle renforcée Accélération de la digitalisation 	<ul style="list-style-type: none"> Services en ligne Processus de gestion de crise et Plan de continuité des activités
<ul style="list-style-type: none"> Santé et Sécurité au Travail 	<ul style="list-style-type: none"> Nouveaux services pour la santé 	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation aux gestes barrières Démarche de prévention SST
<ul style="list-style-type: none"> Difficultés de recouvrement des créances, en raison des aléas de parcours de vie des clients 		<ul style="list-style-type: none"> Programme INDH-INMAE : contribution abaissée des bénéficiaires et facilités de paiement Facilités de paiement pour tout segment de clients Renforcement du process de recouvrement



Les modes de vie, de production et de consommation évoluent...

Transformation digitale

L'intégration des nouvelles technologies dans les processus et les métiers constitue un bouleversement et nécessite une véritable conduite du changement. L'essor à venir des technologies de rupture (robotique, métavers...) et la démocratisation de l'Intelligence Artificielle promet de transformer encore davantage les modes de travail et les interactions avec les clients. L'accès aux données et les services en ligne devraient être facilités par l'essor de ces nouveaux outils.



Risques	Opportunités	Réponses de Lydec
<ul style="list-style-type: none"> Conduite du changement au sein de l'entreprise (hétérogénéité des profils des collaborateurs Lydec) 	<ul style="list-style-type: none"> Accélération de la conduite du changement Efficience et productivité Amélioration des processus du système de management intégré 	<ul style="list-style-type: none"> Dématérialisation interne Accompagnement des collaborateurs dans la conduite du changement (sensibilisation, formation, ...)
<ul style="list-style-type: none"> Adaptation des clients 	<ul style="list-style-type: none"> Satisfaction client (nouveaux services en ligne, client acteur de sa relation avec Lydec) Excellence opérationnelle renforcée (ex. Smart grids) 	<ul style="list-style-type: none"> Services en ligne Actions de sensibilisation et d'animation dans les agences
<ul style="list-style-type: none"> Cybersécurité et protection des données personnelles 		<ul style="list-style-type: none"> Simulation de crise sur un scénario de cyberattaque et identifications d'actions d'amélioration Conception de plusieurs scénarios de crise cybersécurité en fonction de la criticité des services avec les réponses adaptées



Exigences croissantes des parties prenantes

Les exigences des parties prenantes internes et externes (collaborateurs, clients, autorités, ...) sont croissantes.

Les attentes de la génération Z, faisant son entrée dans le monde du travail, vont au-delà de ce que peut apporter une entreprise « classique », notamment au niveau des nouveaux modes de travail et de management à adopter. Ces jeunes sont également de nouveaux consommateurs dont les exigences s'ajoutent à la hausse des revendications de la société, à l'ère des réseaux sociaux.

Les réglementations croissantes protègent davantage les consommateurs, notamment la protection des données personnelles et la cybersécurité. Les réglementations sur les questions environnementales sont également croissantes.



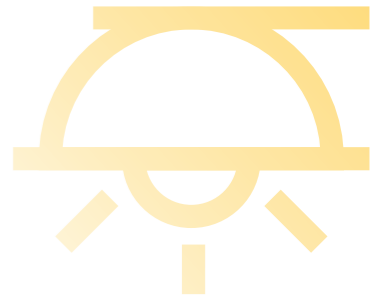
Risques	Opportunités	Réponses de Lydec
<ul style="list-style-type: none"> Satisfaction clients Accroissement des exigences contractuelles et des cahiers des charges : objectifs de performance assortis de pénalités 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer la qualité des services et l'expertise 	<ul style="list-style-type: none"> Refonte des enquêtes de satisfaction clients Amélioration de la continuité et de la qualité de service Amélioration de la gestion coordonnée des opérations
<ul style="list-style-type: none"> Réputation Rétention des talents Dialogue social 	<ul style="list-style-type: none"> Respect des droits humains (diversité, management « bienveillant », etc.) Nouveaux modes de travail et équilibre des temps de vie Expérience collaborateurs / Marque employeur 	<ul style="list-style-type: none"> Programme 'Learning for expert' d'animation de communautés de pratiques (veille, formation, GPEC, R&D...) Health & Wellbeing Days Démarche RH (GPEC, Knowledge Management, ...) Ateliers Design Thinking pour les collaborateurs (écoute) Dispositif de présence de Lydec sur les Réseaux Sociaux et dans les médias (veille, valorisation, ...) Dispositif de communication de crise
<ul style="list-style-type: none"> Procédures internes non actualisées à temps / Conformité à la réglementation Ethique, intégrité et lutte contre la corruption Cybersécurité et protection des données personnelles 	<ul style="list-style-type: none"> Accélération de la conduite du changement Amélioration des processus du système de management intégré 	<ul style="list-style-type: none"> Démarche de cybersécurité certifiée ISO 27001 100% des activités de Lydec couvertes par le Système de Management Anti-Corruption, certifié ISO 37001



...et trouvent une résonance dans un interventionnisme plus marqué de l'Etat

Urbanisation

Les projections du Haut-Commissariat au Plan prévoient un taux d'urbanisation au Maroc de 67,8% à horizon 2030 (versus 64% en 2022). L'extension du Grand Casablanca est actuellement d'environ 2,5 hectares par jour de terrains viabilisés. Afin d'accompagner cette tendance, la Wilaya de la Région Casablanca-Settat a entamé, en 2022, une étude de mise à jour du Schéma Directeur d'Aménagement Urbain (SDAU) du Grand Casablanca.



Risques	Opportunités	Réponses de Lydec
<ul style="list-style-type: none"> Gestion anticipée de la demande Continuité de service Accès aux services essentiels 	<ul style="list-style-type: none"> Villes/territoires durables Nouveaux services clients (fuites, diagnostic...) 	<ul style="list-style-type: none"> Programme INDH-INMAE Transmission de recommandations notamment sur la gestion de l'eau pluviale aux autorités dans le cadre du SDAU Projet adressage pour faciliter le développement urbain de Casablanca
<ul style="list-style-type: none"> Urbanisation insuffisamment planifiée et coordonnée 	<ul style="list-style-type: none"> Qualité des chantiers 	<ul style="list-style-type: none"> Priorisation des projets d'investissement pour répondre au plus près à l'extension de l'urbanisation Relation de proximité avec les autorités et les opérateurs publics et privés Amélioration continue de la performance des différentes entités en charge des travaux et accompagnement des entreprises sous-traitantes Mise en place d'un plan d'action spécifique concernant les réfections de chaussée en coordination avec les autorités
<ul style="list-style-type: none"> Développement de l'urbanisation en dehors du périmètre électricité de Lydec. Le retard dans la révision contractuelle empêche l'adaptation du contrat à ces nouvelles conditions Pression sur les ressources Gestion des inondations Insuffisance de la capacité de financement des investissements 	<ul style="list-style-type: none"> Harmonisation des périmètres de la distribution de l'électricité avec le périmètre de la distribution de l'eau et du service de l'assainissement liquide 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un programme prioritaire pluvial dans le cadre d'un financement national Mobilisation continue sur les projets structurants Renforcement de la coopération avec les autorités lors de la gestion des événements pluvieux



Nouveau Modèle de Développement et intervention renforcée de l'État

Le nouveau modèle de développement (NMD) défini par le Maroc et le déploiement du chantier social qui en découle visent, entre autres objectifs, à améliorer le niveau de vie et à soutenir l'élargissement des classes moyennes dont le pouvoir d'achat devrait croître en conséquence. Une telle politique auxquels s'ajoutent les plans de relance liés à la pandémie Covid19 ainsi que le vaste programme de réformes sociales lancé au Maroc en 2023 pourraient accroître significativement l'endettement public et amener les autorités à externaliser certains services publics. En outre, le NMD prévoit un rééquilibrage entre les recettes et les investissements liés à la distribution de l'eau potable.

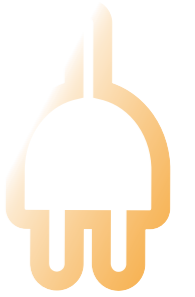


Risques	Opportunités	Réponses de Lydec
<ul style="list-style-type: none"> • Perte de la péréquation eau-électricité, avec déséquilibre économique des distributeurs • Régulation de l'énergie déconnectée de la régulation de l'eau versus un système intégré à l'échelle de la distribution • Nouveaux cahiers des charges 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui de l'Etat pour le paiement des services essentiels pour les populations fragilisées • Recours aux Partenariats Public-Privé pour le financement d'infrastructures (ex. dessalement, réutilisation des eaux usées) • Nouveaux cahiers des charges • Appel au secteur privé pour mettre en place des solutions digitales et de performance 	<ul style="list-style-type: none"> • Proposition d'évolutions tarifaires et para-tarifaires aux autorités en lien avec les révisions économiques • Accompagnement des autorités pour le recasement des bidonvilles et propositions pour le paiement des consommations et impayés des bidonvilles • Poursuite de la digitalisation des services à la clientèle avec élargissement au Grand Public pour tous les types de demandes (branchement, abonnement, résiliation, réclamation)



Résilience de la production nationale dans un contexte de reconfiguration de la mondialisation

La crise sanitaire a été un véritable révélateur de la vulnérabilité des économies face aux risques liés aux approvisionnements en produits de première nécessité. C'est dans ce contexte de reconfiguration des chaînes d'approvisionnement, que le Royaume s'est doté d'une nouvelle politique d'import substitution dans une volonté de réduction de la dépendance aux importations. L'enjeu est de pouvoir constituer une réserve stratégique afin de couvrir les besoins nationaux dans certains secteurs essentiels comme la santé, l'énergie et l'alimentation. La guerre en Ukraine est venue confirmer la nécessité d'anticiper les difficultés d'approvisionnement en matières premières essentielles en lien avec l'inflation et la volatilité des prix du fret.



Dans le même temps, l'augmentation des prix du fret a permis de revaloriser la proximité géographique du Maroc à l'Europe, stimulant la production marocaine des filières à l'export.

Risques	Opportunités	Réponses de Lydec
<ul style="list-style-type: none"> • Fuite des compétences / talents • Respect des droits humains (dans la chaîne d'approvisionnement / fournisseurs) 	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariats avec les industriels (chaîne de valeur) 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet stratégique d'amélioration de la marque employeur et de l'onboarding des nouveaux employés • Suivi des carrières et formation avec l'académie Lydec • Charte achats responsables • Accompagnement et audit des fournisseurs
<ul style="list-style-type: none"> • Hausse des prix du matériel importé et rupture des stocks 	<ul style="list-style-type: none"> • Croissance des ventes en lien avec les investissements industriels 	<ul style="list-style-type: none"> • Anticipation de commandes, de sécurisation des stocks, de passation de nouveaux marchés pour certains matériels critiques et recherche de sources d'approvisionnement alternatives
<ul style="list-style-type: none"> • Privilégier l'usage de certains matériaux moins durables 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'une innovation locale 	<ul style="list-style-type: none"> • Politique d'achats bas carbone • Préférence nationale dans les appels d'offres de la Gestion Déléguée • Partenariats d'innovation avec des structures locales



Transformation des secteurs de l'eau et de l'énergie

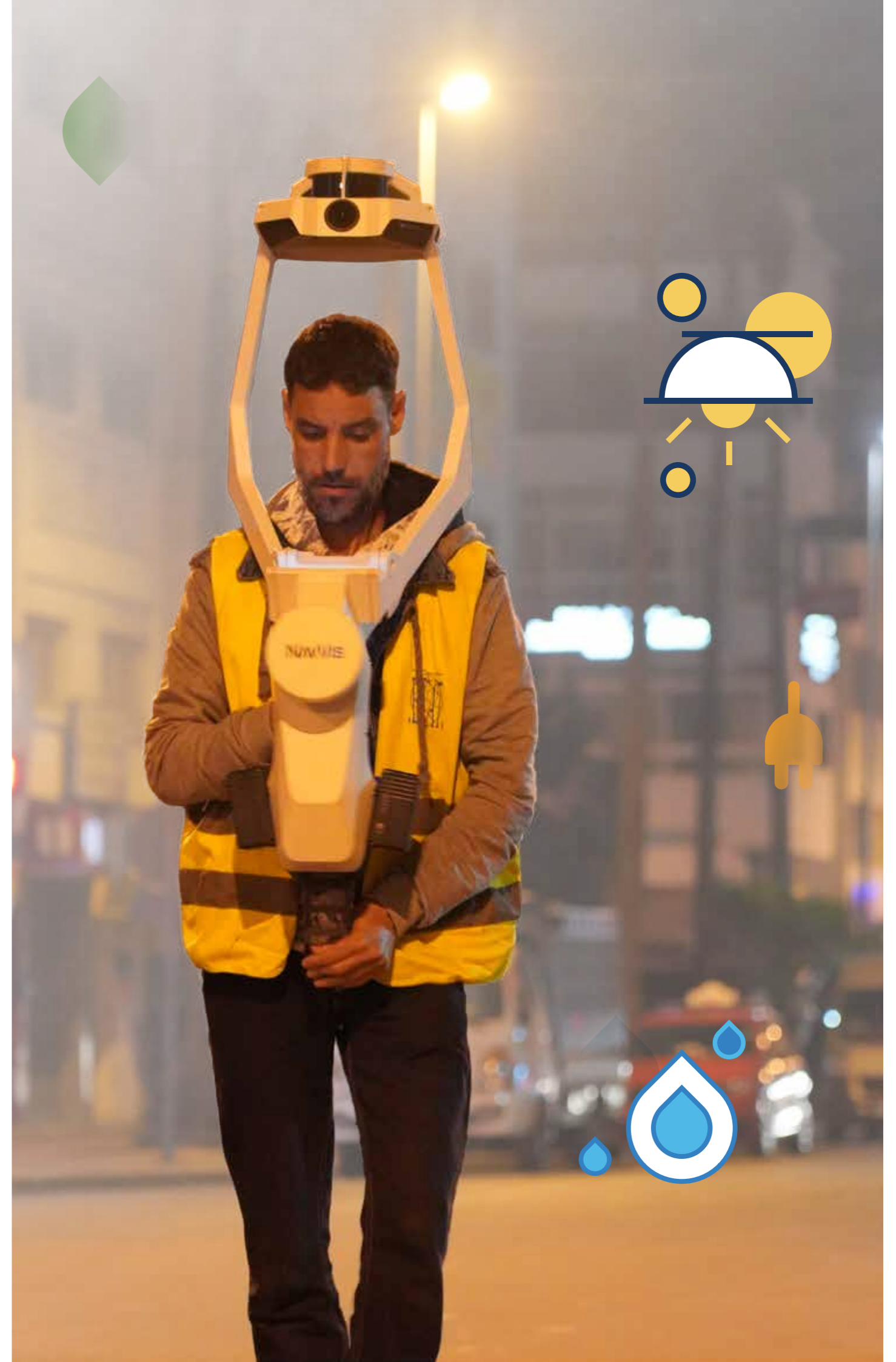
Transition énergétique, gestion des conséquences des phénomènes climatiques extrêmes (inondations, canicules, tempêtes...), pression sur les rendements et les prix, impactent le secteur de la distribution de l'eau et de l'électricité. Dans le même temps, le Maroc connaît une évolution réglementaire favorable à l'auto-production d'électricité à partir d'EnR.

Risques	Opportunités	Réponses de Lydec
<ul style="list-style-type: none"> • Continuité de service • Hausse des prix • Baisse des rendements 	<ul style="list-style-type: none"> • Transition énergétique / solutions bas carbone • Solutions alternatives (d'eau et d'assainissement) 	<ul style="list-style-type: none"> • Optimisation des rendements et de la performance des réseaux • Etude pilote d'identification par satellite des installations privées photovoltaïques • Etude des opportunités dans le cadre de la loi 40.19 des ENR

Réforme nationale du secteur de la distribution de l'eau et de l'électricité

La mise en place des Sociétés Régionales Multiservices (SRM) à l'échelle nationale engendre un manque de visibilité sur la place du secteur privé dans les réformes à venir du secteur de la distribution d'eau et d'électricité.

Risques	Opportunités	Réponses de Lydec
<ul style="list-style-type: none"> • Perte progressive de l'expertise et des compétences du secteur privé • Maintien de l'emploi • Motivation des employés et rétention des talents 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de nouveaux services à l'échelle de l'ensemble du Royaume • Emulation du secteur de la distribution par recours à l'expertise du secteur privé pour apporter de la performance dans les futures SRM 	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi de la réflexion menée par les autorités dans ce domaine • Invitation à maintenir le secteur privé au capital des SRM ou à travers des contrats de délégation de service avec la SRM



1.3.2 Rétrospective 2023

Janvier 2023

Le 9 janvier a eu lieu la cérémonie de signature du contrat Santé et Sécurité au Travail pour l'année 2023 par le Directeur Général, la Directrice Générale Adjointe en charge des Fonctions Support, le Directeur Général Adjoint en charge des Opérations, et la Directrice du Développement de la Performance, Sécurité et Sûreté. La signature de ce contrat a été ensuite déclinée à l'ensemble des directions afin de mobiliser tous les managers et responsables de Lydec autour de l'atteinte des objectifs visés en matière de SST.

Février 2023

Le 1^{er} février, Lydec a été auditionnée dans le cadre de la saisie d'office du Conseil de la Concurrence pour l'examen du respect de sa décision autorisant l'opération de concentration Veolia/Suez.

Tenue le 22 février du Conseil d'Administration qui a arrêté les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022 avec un résultat net de 11 millions dirhams. Au cours du Conseil a eu lieu la restitution des travaux du Comité d'Audit ainsi que l'approbation des projets de résolutions soumis à l'AGM du 8 juin 2023.

Le 21 février, Lydec a participé à la première édition du Forum Africa 21, dédié aux enjeux de la sécurité hydrique, de la souveraineté énergétique et de l'indépendance alimentaire. L'intervention de Lydec a été faite sur le thème de "l'innovation technologique dans la lutte contre le stress hydrique : un vecteur de développement" avec un partage de l'expérience de Lydec notamment dans la réutilisation des eaux usées et la détection des fuites sur le réseau de distribution.

Le 28 février, une réunion s'est tenue au siège du Ministère de l'Intérieur dans l'objectif de reprendre le dialogue sur la révision du contrat de gestion déléguée. Cette réunion a permis de faire le point sur la situation de l'actionnariat de Lydec et de partager les positions des parties.

Mars 2023

La journée internationale des droits de la femme a été célébrée à Lydec avec l'organisation de la « Women Week 2023 », qui vise à promouvoir la diversité genre et valoriser la place de la femme au sein de l'entreprise, à travers des formations, conférences, tables rondes et des rencontres conviviales des collaboratrices.

A l'occasion de la Journée Mondiale de l'Eau, Lydec a participé à une table ronde, organisée le 26 mars par Bank Al Maghrib et COALMA, sur le thème « Quelle Gouvernance de l'eau dans un contexte de rareté ? ». Cette Table Ronde a réuni les acteurs nationaux des secteurs de l'eau et du financement/investissement afin de partager les expériences et prendre acte de la situation actuelle de l'eau, dans la conjoncture de rareté et de changement climatique à travers l'exploration des paradigmes eau, gouvernance et mode de financement/investissement.

Avril 2023

Le 5 avril, Lydec a publié un avis invitant les actionnaires disposant d'actions au porteur à s'identifier auprès de Lydec afin de les inscrire au nominatif sur le registre du transfert. Cette démarche est mise en œuvre dans le cadre de l'application de la loi N°17-95 relative aux sociétés anonymes et édictant les dispositions transitoires relatives à la conversion des actions au porteur en actions nominatives.

Fidèle à son engagement sociétal et solidaire, Lydec et sa Fondation ont organisé la 11^{ème} édition de l'opération de solidarité « Ramadan Attadamoun » au profit des populations vulnérables du Grand Casablanca. Cette année, plus de 3800 paniers de produits alimentaires de première nécessité ont été distribués aux familles démunies à Casablanca.

Le 27 avril 2023, une réunion s'est tenue au siège du Ministère de l'Intérieur lors de laquelle Lydec, et après accord de son Conseil d'Administration, a partagé avec les Autorités une proposition d'un scénario de base pour conclure la révision du contrat de Gestion Déléguée.

Mai 2023

Lydec a publié, le 8 mai, l'avis de réunion valant avis de convocation des actionnaires à l'Assemblée Générale Mixte qui s'est tenue le 8 juin au siège de Lydec.

Le 4 mai, la Fondation Lydec a signé un accord de partenariat avec l'association Maroc Impact portant sur la transformation territoriale de l'ancienne médina de Casablanca et la création d'emplois pour les jeunes. Ce soutien s'inscrit dans le deuxième axe d'intervention de la Fondation Lydec portant sur « la solidarité de proximité » et dans une dynamique d'accélération de l'innovation sociale et du développement de l'économie sociale et solidaire dans le Grand Casablanca.

Juin 2023

En application de la décision relative à la revalorisation des salaires du personnel statutaire objet du courrier du Ministère de l'Intérieur n°125 du 13 juin 2023, Lydec a procédé en juillet 2023 à la première augmentation des salaires du personnel statutaire de l'équivalent en brut de 200 dirhams nets par mois par personne avec effet au 1^{er} janvier 2023. La 2^{ème} révision de l'équivalent en brut de 200 dirhams nets par mois supplémentaire sera mise en œuvre sur la paie du mois de janvier 2024.



Juillet 2023

Lydec a organisé le 6 juillet une réunion avec les représentants des associations d'électriciens de Casablanca et Mohammedia. Il s'agit d'une rencontre de sensibilisation et de partage afin de rappeler :

- Le rôle important que joue l'électricien agréé dans le processus de branchement et de raccordement des habitations individuelles et collectives ;
- Les droits et obligations de l'électricien agréé ;
- Les exigences de respect des dispositions techniques des installations électriques ;
- Les responsabilités de l'électricien agréé en matière de lutte contre la fraude électrique...

Août 2023

Dans le cadre de l'accord entre le Ministère des Finances et le Ministère de l'Intérieur permettant d'apurer les arriérés de créances des communes vis-à-vis des Distributeurs d'une part, et de prioriser le paiement des dettes des distributeurs vis-à-vis de l'ONEE d'autre part, Lydec a conclu, après autorisation de son Conseil d'Administration du 1^{er} août 2023, un emprunt pour le compte de l'Autorité Délégante, dont le tirage a été fait le 22 août 2023. Ainsi, Lydec a reçu un montant de 395 Mdhs, équivalent à la créance des collectivités d'un montant de 404 Mdhs diminué de la dette Lydec envers l'ONEE qui s'élève à 9 Mdhs.

En partenariat avec la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement (FM6E), l'Association des Enseignants des Sciences de la Vie et de la Terre (AESVT) et les autorités locales de Casablanca, la Fondation Lydec a renouvelé son engagement en faveur de l'opération « Plages Propres 2023 » sous le thème « B7arblaplastic » (plage sans plastique) sur les plages Lalla Meryem (21^{ème} édition) et Nahla (6^{ème} édition) à Casablanca. Ce programme a pour but la protection du littoral et la sensibilisation à l'environnement.

Septembre 2023

Dans la nuit du 8 septembre, un puissant séisme de magnitude 7 a touché le Maroc. L'épicentre de la secousse situé dans la province d'Al-Haouz, au sud-ouest de la ville de Marrakech, a été ressenti sur plusieurs villes dont Casablanca. Ce terrible séisme a détruit de nombreux villages dans les montagnes et a fait plus de 2 946 morts et plus de 6 125 blessés. Dans le cadre de son engagement sociétal, Lydec et sa Fondation se sont mobilisées à travers plusieurs initiatives de solidarité en faveur des populations sinistrées. Ces actions comprennent :

- Un soutien technique à travers la mobilisation de plus de 20 équipes de techniciens en eau et en électricité pour apporter leur soutien technique à 200 douars environ (Régions d'El Haouz, de Chichaoua et de Taroudant), en plus de l'ancienne médina de Marrakech ;
- Un soutien matériel à plusieurs ONG reconnues pour leurs expériences dans le secours humanitaire en faveur des zones rurales. Ces organisations ont contribué à la distribution dans les zones sinistrées de denrées alimentaires, de couvertures, de tentes, ... etc.

Tenue du Conseil d'Administration, le 12 septembre, qui a arrêté les comptes du premier semestre de l'exercice 2023 et au cours duquel Madame Hafssa Mouhyi a été nommée secrétaire du Conseil en succession de Monsieur Pierre-Alexandre Lacarelle appelé à assurer de nouvelles fonctions.



Octobre 2023

Un tragique accident mortel de 3 agents des sous-traitants de Lydec est survenu le 7 octobre 2023 par suite d'inhalation du gaz H2S. Ces agents travaillaient en surface sur un chantier de renouvellement d'un collecteur effondré DN400 à Hay Al Masjid province de Nouaceur. Lydec s'est tout de suite rapprochée de l'entreprise pour présenter ses condoléances et s'est assurée du soutien de l'entreprise à la famille des défunts. Les équipes de Lydec se sont immédiatement mobilisées pour déterminer précisément les circonstances de l'accident, effectuer l'arbre des causes et mener les actions de correction et/ou prévention nécessaires.

Lydec a participé à la 4^{ème} édition, tenue les 25 et 26 octobre 2023, sous le thème « Digital 4 Water : le Digital pour une meilleure gestion de l'eau ». Il s'agit d'un événement majeur de coopération dédié aux enjeux des territoires durables et inclusifs, au Maroc, avec l'Europe et l'Afrique. Lors de cet événement, Lydec a présenté les grands projets d'investissement en eau potable, les multiples actions engagées en matière de gestion de la ressource ainsi que les services digitaux déployés au profit de ses clients.

Décembre 2023

Lydec a organisé le 1^{er} décembre un séminaire sur la sécurité sanitaire de l'Eau, en partenariat avec l'Institut marocain de normalisation (IMANOR), le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale – Maroc, l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE), et la Société des Eaux de l'Oum Er Rbia (SEOER). Sous le thème « Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau : Quels enjeux ? Quels apports ? », cette rencontre s'inscrit dans le cadre du Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau (PGSSE) pour la certification de Lydec selon une nouvelle norme marocaine 00.5.057 et réunit les parties prenantes de la chaîne d'approvisionnement en eau.

Le 11 décembre, Lydec a reçu une notification du Centre Monétique Interbancaire (CMI) indiquant l'annulation de la collecte des frais de gestion du service de paiement multicanal auprès des utilisateurs finaux à partir du 1^{er} janvier 2024. Cette décision faisait suite au communiqué du Conseil de la Concurrence daté du 26 octobre 2023.

1.3.3 Perspectives 2024

Stratégie

Lydec poursuivra le déploiement de son projet d'entreprise Synergies 2025 en tenant compte de l'évolution des environnements externe et interne dans lesquels elle opère. Cette dynamique offre à Lydec autant de défis à relever que d'occasions pour mettre à l'épreuve son savoir-faire, sa résilience, sa créativité et sa capacité d'innovation.

Lydec continuera son engagement envers l'excellence opérationnelle et l'innovation continue, renforçant ainsi sa position en tant qu'acteur de référence dans ses métiers.

Gestion du contrat

Face à une conjoncture défavorable impactant l'équilibre économique du contrat, Lydec adoptera des mesures appropriées pour compenser ce déséquilibre et préserver la viabilité économique du contrat.

Parallèlement, Lydec maintiendra sa mobilisation pour conclure la 2ème révision du contrat tout en mettant en œuvre des plans d'action anticipés en préparation de la fin du contrat.

Projet d'entreprise Synergies 2025

Pour consolider son rôle d'acteur de référence dans le développement du Grand Casablanca, Lydec poursuivra sa transformation, portée par Synergies 2025, en s'appuyant sur l'intelligence artificielle et en priorisant les actions nécessaires pour :

- Poursuivre ses efforts pour améliorer le rendement des réseaux et contribuer à la maîtrise des impacts du stress hydrique ;
- Améliorer la gestion des chantiers et réduire leurs impacts sur les riverains ;
- Améliorer la gestion de l'éclairage public ;
- Améliorer la gestion du patrimoine ;
- Poursuivre ses efforts pour recouvrer ses créances et tenir les engagements du nouveau cahier des charges ;
- Finaliser la révision du contrat.

Clientèle

Lydec poursuivra son engagement envers l'amélioration constante de la relation avec les clients et la modernisation de ses services. Ainsi, en 2024, Lydec mettra en œuvre diverses mesures visant à optimiser le recouvrement des créances et à améliorer les encaissements auprès des différents segments clients.

Lydec maintiendra ses efforts soutenus pour renforcer la digitalisation des services à la clientèle, notamment la finalisation du déploiement du e-branchement, l'introduction de la signature électronique, le lancement du portail Grandes Entreprises et ADM, ainsi que l'introduction d'une solution omnicanale. Une attention particulière sera portée à l'amélioration continue du processus de traitement des réclamations, y compris la mise en place d'une médiation efficace.

En vue de renforcer sa proximité avec les clients, Lydec prévoit de :

- mettre en place quatre espaces clients sur les zones de développement : visant à intensifier les interactions directes et à mieux comprendre les besoins spécifiques de sa clientèle ;
- finaliser le déploiement en interne et en externe des nouvelles versions de l'agence en ligne et de l'application 7/24 : avec objectif de répondre aux attentes croissantes des clients en matière de services numériques ;
- mettre en service la plateforme des artisans : simplifiant les interactions et transactions avec cette communauté essentielle, renforçant ainsi notre engagement envers l'innovation et la collaboration locale.

Développement durable

En 2024, Lydec continuera son engagement pour l'ancrage de la culture RSE en interne et la mobilisation des parties prenantes internes et externes pour relever les enjeux de développement durable dans une optique d'innovation et d'amélioration continue :

- Poursuite du dialogue avec les parties prenantes internes et externes de Lydec en lançant la 3ième matrice de matérialité et la revue de la FRDD2030 pour prendre en compte les évolutions du contexte national (eg : nouvelle Stratégie Nationale de Développement Durable en cours de finalisation) ainsi que les nouveaux plans de développement locaux ;
- Suivi du déploiement des plans d'actions relatifs aux enjeux RSE majeurs de l'entreprise (Climat, Biodiversité, Eau...) avec les entités concernées en interne ;
- Poursuite de l'ancrage de la culture RSE à travers la formation et un dispositif d'information et de mobilisation interne dédié ;
- Consolidation de la dynamique d'amélioration continue et d'évolution du rapport annuel ESG vers un « rapport intégré ».

Poursuite de l'engagement sociétal de l'entreprise à travers la Fondation Lydec sur ses trois axes d'intervention (Éducation à l'environnement et au développement durable, Solidarité de proximité, Engagement sociétal des collaborateurs), en partenariat avec des acteurs de référence de la société civile en intégrant une vision d'innovation sociale, sociétale et environnementale dans les actions et projets qui seront déployés.

Achats et approvisionnement

Lydec poursuivra son plan d'actions visant à sécuriser les approvisionnements et anticiper les appels à concurrence, tout en veillant particulièrement à la maîtrise des coûts.

Par ailleurs, Lydec persévérera dans le déploiement de la dématérialisation du processus d'appels à la concurrence à travers son portail achats. L'objectif ultime pour 2024 est d'atteindre un processus d'appel d'offres entièrement digitalisé. Lydec impliquera davantage ses fournisseurs dans une stratégie d'achat plus performante, innovante et durable visant à favoriser le développement de sa performance économique et sociétale, en cohérence avec les engagements de Lydec en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre.



Rapport Financier Annuel 2023

LA VIE DU CONTRAT DE GESTION DÉLÉGUÉE

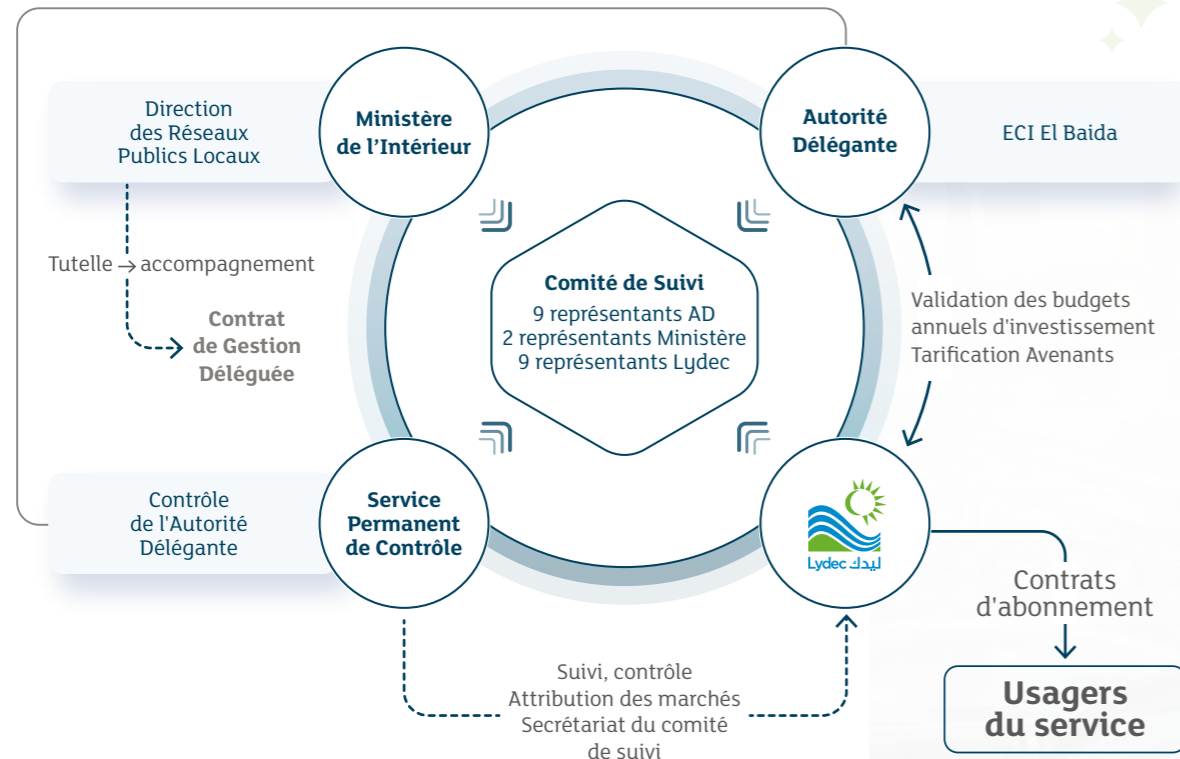
- 2.1 Le contrat et sa gouvernance
- 2.2 Au service d'une ville durable
- 2.3 Les investissements réalisés par la gestion déléguée



2.1 LE CONTRAT ET SA GOUVERNANCE

La gouvernance du contrat

Le contrat de gestion déléguée est régi par une gouvernance spécifique. L'Autorité délégante dispose d'un pouvoir de contrôle technique, financier et de gestion inhérents aux engagements découlant du contrat. Des documents sont régulièrement produits par Lydec pour permettre à l'Autorité délégante le suivi de l'exécution du contrat (comptes rendus annuels techniques et financiers, budgets annuels, publication des états comptables, etc.).



Le Comité de Suivi de la Gestion Déléguée, composé d'élus représentants de l'Autorité délégante (neuf membres), de représentants du ministère de l'Intérieur (deux membres) et de représentants de Lydec (neuf membres), est chargé du suivi de l'exécution du contrat. Les modalités d'organisation et de fonctionnement du Comité de Suivi sont définies dans un règlement intérieur adopté d'un commun accord par les parties au contrat de gestion déléguée. Les décisions du Comité de Suivi doivent faire l'objet d'un consensus entre ses membres. Elles concernent les budgets annuels, le programme d'investissement quinquennal, l'affectation du Fonds de travaux, les évolutions des cahiers des charges et des cahiers des clauses administratives générales et à la tarification. En 2023, aucun Comité de Suivi de la Gestion Déléguée n'a été tenu. Ce qui n'a pas permis d'approuver les budgets d'investissements de la Gestion Déléguée. Par ailleurs, le contrôle de la gestion et de l'exploitation des services délégués est exercé au nom et pour le compte de l'Autorité délégante par le Service Permanent de Contrôle (SPC) désigné par celle-ci. Le Service Permanent de Contrôle participe, entre autres, à l'examen des programmes d'investissements et à leur priorisation, ainsi qu'aux processus d'appels d'offres relatifs à ces opérations. A la demande du SPC, Lydec produit de nombreux reportings extracontractuels afin de faciliter le contrôle et d'informer au fil de l'eau des réalisations de la Gestion Déléguée.

Les révisions économiques et contractuelles

Révision économique

Conformément aux dispositions du Contrat de Gestion Déléguée (cf. article 32 de la Convention de Gestion Déléguée), les prix moyens, valeur 31 décembre 2006, sont révisés au 1er juin de chaque année dans le cas où l'évolution des coefficients des formules de révision de prix dépasse 3%.

L'annexe 9 du CGD définit les formules de révision des prix moyens de vente pour chaque métier (eau potable, assainissement liquide, électricité Basse Tension et électricité Moyenne Tension) ainsi que leurs modalités d'application.

Les prix ainsi révisés doivent être approuvés par le Comité de Suivi de la Gestion Déléguée, ainsi que les nouvelles grilles tarifaires correspondantes avant leur application.

Les coefficients des formules de révision ont dépassé 3% pour l'assainissement et la Moyenne Tension en 2018, et pour la Basse et la Moyenne Tension en 2019. Il en résulte un droit de révision pour Lydec, qui a fait l'objet d'échanges avec l'Autorité délégante en 2019 et 2020. En juin 2022, les coefficients des formules de révision ont à nouveau déclenché un droit à révision tarifaire.

Les discussions avec l'Autorité délégante se sont poursuivies sur ces sujets en 2023 dans le cadre du processus de révision contractuelle et notamment du protocole d'accord du 21 septembre 2023..

2^{ème} révision contractuelle quinquennale

Les dispositions du Contrat de Gestion Déléguée prévoient une révision quinquennale où l'Autorité délégante et le Déléguataire se réunissent pour évaluer les conditions d'exécution du contrat au regard de leurs engagements respectifs mais aussi pour procéder, d'un commun accord, à l'actualisation des éléments nécessaires. La première étape de la révision consiste à établir un examen de la période passée pour établir un bilan et une évaluation de la réalisation des engagements respectifs.

La première révision du contrat a porté sur une période de 10 ans (1997-2006) et a permis :

- d'établir un programme d'investissement actualisé pour la période 2007-2027 ;
- de définir un nouvel équilibre économique et financier pour le Déléguataire ;
- de mettre en place des principes de contrôle et de régulation pour le suivi des dispositions du contrat et l'engagement du Déléguataire.



Rappel de la dynamique du processus de révision du Contrat de Gestion Délégée

Enclenché depuis 2012, le processus de la 2ème révision a été relancé par décision du Comité de Suivi de la Gestion Délégée du 21 janvier 2016. À la suite de cette décision, l'Autorité délégante, appuyée par le Service Permanent de Contrôle, et Lydec se sont réunis pour élaborer une note d'organisation commune reprenant les principes d'organisation des travaux de la révision sur la période convenue (2007-2017), et définissant :

- une organisation opérationnelle en sous-commissions et groupes de travail, les axes et les thèmes qui seront traités dans le cadre des groupes correspondants ;
- la gouvernance du processus de révision, avec 3 niveaux : un Comité de pilotage dont la constitution est identique au Comité de suivi de la Gestion Délégée et qui a pour but de valider les étapes intermédiaires ou le traitement définitif de certains dossiers ; une Commission Technique Principale présidée par M. le Gouverneur Directeur des Réseaux Publics locaux incluant 3 représentants de l'Autorité délégante, le SPC et Lydec ; une commission mixte SPC/Lydec qui supervise l'avancement des groupes de travail thématiques.
- le planning prévisionnel ;
- les ressources identifiées pour accompagner le processus ;
- les procédures de travail à mettre en place.



L'année 2023 a connu une accélération des travaux reflétant la volonté des parties de conclure la révision dans les meilleurs délais, ainsi :

- Deux réunions se sont tenues le 28 février 2023 et le 27 avril 2023 au siège du Ministère de l'Intérieur dans l'objectif de reprendre le dialogue sur la révision du contrat de gestion déléguée, et de partager les positions des parties. Lors de la réunion du 27 avril, Lydec et après accord de son Conseil d'Administration, a partagé avec les Autorités une proposition d'un scénario de base pour conclure la révision du contrat de Gestion Délégée.
- Un protocole d'accord a été signé le 21 septembre 2023 fixant les modalités d'apurement des passifs et les principales dispositions à intégrer dans l'avenant de la révision. Ce protocole a été accompagné par un courrier de Lydec exprimant son interprétation dudit protocole sur certains sujets clés.

Suite à la signature de ce protocole, plus d'une trentaine de réunions des groupes de travail mixte SPC/Lydec ont eu lieu durant le dernier trimestre 2023, avec pour objectif la finalisation d'un 2ème avenant et l'harmonisation des documents contractuels en cohérence avec les principes du protocole d'accord signé. Ces réunions ont permis de rapprocher les positions sur plusieurs sujets.



Principaux sujets traités dans le cadre du processus de révision en cours

Audits de la gestion déléguée

Depuis le démarrage du processus de la révision du Contrat de Gestion Délégée, six audits ont été diligentés par l'Autorité délégante couvrant la période 2007-2017, ainsi qu'une évaluation spécifique portant sur la valorisation des investissements. Ces audits avaient été clôturés à la suite des décisions des comités de suivi du 27 avril 2018 et du 28 février 2019 et seront traités dans le cadre du bilan des passifs lors de la conclusion de la révision contractuelle. Par ailleurs, les audits 2012-2020 et 2021-2023 en cours (cf. Etat B15 des passifs éventuels des états financiers) feront également l'objet d'un traitement dans le cadre du bilan du passé conformément aux dispositions du protocole d'accord signé le 21 septembre 2023.

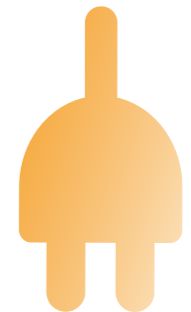
Projections financières

La signature du protocole d'accord ainsi que les travaux qui s'en sont suivis ont permis un alignement des parties notamment concernant les hypothèses de projection des volumes et d'évolution de la masse salariale et des charges hors masse salariale.

Dossier de la retraite

Pour rappel, dans le cadre de la révision du Contrat de Gestion Délégée, les Comités de suivi du 27 avril 2018 et du 28 février 2019 ont validé le traitement du dossier de la retraite du personnel statutaire de Lydec sur ses 3 composantes : avances de Lydec entre 1997 et 2003, externalisation de la retraite vers le RCAR en 2003, et avances de Lydec pour le complément RECORE après 2016. Les avances Lydec pour les compléments RECORE effectués sur la période 2017-2021 ont été validées dans le cadre d'une commission mixte SPC/Lydec, en attente de validation par le Comité de pilotage de la révision / Comité de suivi de la Gestion Délégée. Les Comités de Suivi susmentionnés ont acté le principe de la mise en place d'un compte dédié au traitement du dossier de la retraite, à alimenter à partir de ressources dédiées. La finalisation de ce dossier reste en attente d'une décision du Comité de Suivi de la Gestion Délégée sur les ressources à affecter. Les modalités de traitement de ces avances continuent à faire l'objet de discussion entre les parties et seront arrêtées dans le cadre de la conclusion du 2ème avenant de révision.

Par ailleurs, et afin de libérer le Fonds de Travaux de son engagement de remboursement de l'emprunt obligataire contracté pour le financement de l'externalisation de la retraite au RCAR, les négociations avec plusieurs consortiums de banques se sont poursuivies en 2023 afin de restructurer ledit emprunt obligataire.



Harmonisation du périmètre de distribution d'eau, d'électricité et d'assainissement

Sur le territoire de l'ancienne Wilaya du Grand Casablanca, la gestion des services eau, assainissement, électricité est assurée par deux opérateurs, Lydec et l'Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable. Le contrat de gestion déléguée de Lydec (Annexe 1 – Périmètre des services délégués) prévoit par ailleurs que « le Déléguataire a vocation à intervenir sur toute la Wilaya du Grand Casablanca, de sorte que son périmètre d'activité coïncide à terme avec le périmètre de la Wilaya, au fur et à mesure que les décisions administratives et réglementaires seront prises en ce sens. »

Comme dans la plupart des grandes villes du Maroc, le financement des besoins en nouvelles infrastructures est assuré en particulier grâce à la péréquation entre les services d'eau et d'électricité, les recettes plus importantes de l'électricité finançant les investissements plus coûteux de l'eau et de l'assainissement pluvial. Dans plusieurs secteurs géographiques, Lydec a la charge d'investissements élevés sur les métiers de l'eau et de l'assainissement, sans disposer des recettes correspondantes en électricité. Une harmonisation de la gestion de ces services permettrait d'améliorer le service pour les habitants et d'optimiser l'équilibre économique de cette activité.

Le Contrat-Programme Etat-ONEE (2014-2017) signé le 26 mai 2014 reconnaît le principe d'harmonisation des périmètres, en particulier sur le Grand Casablanca.

Le 26 septembre 2014, une convention-cadre relative aux modalités de mise en place d'un processus d'harmonisation des périmètres de la gestion des services de distribution d'électricité, d'eau potable et d'assainissement liquide dans le Grand Casablanca a été signée devant Sa Majesté le Roi par le ministère de l'Intérieur, le ministère de l'Economie et des Finances, le ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, la Wilaya de la région du Grand Casablanca,

l'Autorité déléguante des services de distribution d'électricité, d'eau potable et d'assainissement liquide de la région du Grand Casablanca et l'Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable (ONEE). Cette convention a pour objet d'arrêter les conditions et modalités d'exécution des actions suivantes :

- la mise en œuvre, notamment par voie de Gestion Déléguée, du processus d'harmonisation des périmètres de la gestion des services de distribution d'électricité, d'eau potable et d'assainissement liquide sur l'ensemble de ce territoire ; l'Autorité déléguante s'engage à confier la gestion desdits services à l'échelle du Grand Casablanca à un seul Déléguataire ;
- l'élaboration et la mise en œuvre de plans et programmes d'investissement en infrastructures de distribution d'électricité et d'eau potable et du service d'assainissement liquide sur l'ensemble du territoire du Grand Casablanca ;
- la cession et transfert des actifs de l'ONEE à l'Autorité déléguante au niveau des communes où les services de distribution d'électricité, d'eau potable et d'assainissement liquide seront repris par ladite Autorité.

A fin 2020, cette Convention n'avait toujours pas pu être mise en œuvre. A l'été 2021, un nouvel accord est intervenu entre l'ONEE et l'Etat. Un Mémorandum d'Entente a en effet été signé entre l'ONEE et ses principaux ministères de Tutelle dans lequel des engagements sont pris concernant :

- la mise en place, début 2022, de 4 sociétés régionales multiservices (SRM) pilotes, dont une concernant la Région de Casablanca-Settat (hors périmètre de l'ECI Al Baida). Ces SRM auraient pour mission les services d'assainissement liquide et de distribution de l'eau et de l'électricité sur leurs périmètres respectifs, à travers la reprise de l'ensemble des actifs et moyens d'exploitation de l'ONEE et des Régions concernées. L'ONEE entrerait au capital de ces SRM à hauteur des actifs transférés.
- la mise en œuvre effective, début 2022, de l'harmonisation des périmètres par la mise à disposition par l'ONEE de ses actifs et moyens d'exploitation eau, assainissement et électricité sur le périmètre de l'ECI Al Baida à cette dernière.

Début 2024, ces engagements ne sont toujours pas mis en œuvre. Lydec n'a pas de visibilité sur le calendrier de leur aboutissement.



OPA Veolia/Suez

Pour rappel, l'offre publique d'achat initiée en France par la société Veolia Environnement SA (Veolia) sur les titres de la société Suez SA (Suez), détentrice indirecte d'une participation de 51% du capital et des droits de vote de Lydec dont les actions sont admises à la cote de la Bourse de Casablanca, a été clôturée le 7 janvier 2022.

Le règlement-livraison des titres objet de l'offre est intervenu le 18 janvier 2022. Conformément aux termes de l'article 18 de la loi n° 26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier, le règlement-livraison de l'offre de Veolia sur Suez a entraîné le dépôt d'un projet d'offre publique d'achat obligatoire sur Lydec le 21 janvier 2022, conjointement par Veolia et le Consortium d'actionnaires reprenneur du Nouveau Suez. L'avis de dépôt a été notifié par l'AMMC le 25 janvier, avec un maintien de la suspension de la cotation du cours de Lydec à la bourse de Casablanca. A l'issue de cette opération, Veolia détient, à la date du 17 mai 2022, via Suez groupe et ses filiales, 7 872 887 actions, représentant 98,41% du capital et des droits de vote de Lydec. Compte tenu du franchissement de seuil de plus de 95% du capital et des droits de vote de Lydec, et conformément aux dispositions de l'article 6 de la loi n°26-03 relative aux offres publiques, la société Veolia Environnement SA, agissant de concert avec sa filiale détenue à 100%, la société Vigie 50 AS, a déposé auprès de l'AMMC, en date du 01 juin 2022, un projet d'offre publique de retrait obligatoire visant les actions Lydec. L'AMMC a déclaré recevable l'OPR en question, en date du 25 juillet 2022. Le résultat de l'OPR a été publié en date du 17 octobre 2022, ainsi la bourse Casablanca a procédé à la radiation des titres du capital de Lydec le 30 décembre 2022. Par ailleurs, et depuis fin 2022, l'OPA Veolia/Suez fait l'objet d'une instruction de la part du Conseil de la Concurrence. Dans l'attente du dénouement de ce dossier, Veolia, devenu actionnaire à 99,7% de Lydec, continue à veiller à ce que la gestion de cette dernière respecte pleinement le principe de « hold separate ».



2.2 AU SERVICE D'UNE VILLE DURABLE

L'expansion du Grand Casablanca à un rythme de plus de 300 ha par an induit une augmentation des besoins de base en eau, en assainissement des eaux usées et évacuation des eaux pluviales et en énergie. Lydec, en tant que distributeur de quatre services essentiels (alimentation en eau potable, évacuation des eaux usées et pluviales, distribution d'électricité et en charge du métier de l'éclairage public) accompagne cette expansion en rendant ses réseaux « intelligents », s'inscrivant ainsi dans l'ambition de Casablanca visant à se transformer en ville durable.

Un réseau intelligent est un ensemble de solutions et de systèmes utilisant les Systèmes d'Information Géographique (SIG) ou des techniques connectées, qui permet aux opérateurs de réseaux de contrôler le fonctionnement des réseaux et ouvrages, de diagnostiquer les incidents, de prioriser et gérer, en continu et à distance, les opérations de maintenance. Les données fournies sont utilisées pour optimiser tous les aspects de la performance des réseaux de distribution.

Ces nouvelles solutions et systèmes comprennent des outils de mesure communicants (tels que les capteurs, débitmètres, compteurs évolués) combinés à des outils d'aide à la décision. Grâce à ces technologies, il est possible d'optimiser :

- la gestion des réseaux (surveillance des réseaux à distance en temps réel, relève des compteurs à distance, etc.) ;
- la gestion de la ressource (prévention de la pollution et des fuites, etc.) ;
- le service aux consommateurs (meilleure information, rapidité de dépannage, etc.) ;
- la consommation d'énergie.

L'objectif étant d'améliorer la qualité de service tout en optimisant les coûts d'exploitation et d'investissement.



Contribuer à l'amélioration de l'écosystème urbain

Lydec travaille au quotidien à l'amélioration de l'écosystème urbain, et ce en synergie avec les divers acteurs de la ville. L'entreprise a instauré une démarche d'écoute de son environnement et d'analyse des besoins des différentes parties prenantes (élus, clients, autorités, associations de quartiers, universitaires, etc.), notamment via une participation régulière aux conférences et aux événements de la ville. Cette démarche d'échanges et d'interactions a permis de nourrir la réflexion de Lydec sur les attentes réelles de ses parties prenantes, et ainsi être en mesure de les accompagner dans la mise en œuvre de leurs projets. S'inscrivant dans le droit fil de la politique nationale des « Villes nouvelles » adoptée depuis le début des années 2000, le nouveau Schéma directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) repose sur un développement périphérique et polycentrique autour de trois corridors : (i) Service ; (ii) Industriel et logistique et (iii) Balnéaire et touristique.

Suite à cette période d'analyse et de réflexion, Lydec a pu développer et lancer une stratégie de développement de la performance, structurée autour de la mise à disposition en interne comme en externe, d'une information consolidée, fiable, et accessible en permanence, et s'appuyant notamment sur une harmonisation et une intercorrélation des données existantes à Lydec.

Cette stratégie vise à répondre à plusieurs enjeux clés de Lydec, à savoir :

- améliorer la qualité des services et le cadre de vie ;
- préserver les ressources en eau et électricité ;
- profiter des opportunités de la transformation numérique ;
- améliorer la performance technique et économique des réseaux ;
- optimiser l'équilibre entre les charges d'exploitation et les coûts d'investissements.

Partenariats et conventions en faveur de la durabilité

Démarche Open Innovation

Dans le cadre de sa démarche Open Innovation, Lydec a mis en place plusieurs partenariats avec des acteurs de l'écosystème d'innovation marocain afin de définir et de mettre en œuvre avec les parties prenantes, des solutions novatrices et durables autour des enjeux de l'entreprise.

Partenariat avec la Fondation MAScIR

Lydec et la Fondation MAScIR (Moroccan foundation for Advanced Science Innovation and Research) ont conclu, mardi 21 décembre 2021, un accord-cadre de coopération dans le domaine de la recherche et du développement scientifique et technologique.

Cet accord-cadre, qui s'étale sur une durée de 5 ans, définit les termes et les conditions de la coopération entre les deux organisations, en vue de promouvoir la recherche et le développement et de renforcer l'open innovation ainsi que le développement du label « Made in Morocco ». Dans le cadre de cet accord-cadre de coopération, un premier projet a été lancé, en 2022, par les deux parties et consiste en la réalisation d'une étude basée sur la détection automatique des panneaux solaires photovoltaïques PV par l'imagerie satellite et l'intelligence artificielle. L'objectif de cette étude est de détecter et géolocaliser les panneaux solaires et d'estimer la production énergétique issue des PV détectés. L'étude, menée sur 6 mois, a couvert trois grandes zones à Casablanca, à savoir : la Zone Industrielle (ZI) de Sidi Bernoussi et les deux zones villas d'Anfa et de Californie.

Partenariat avec ABA Technology

Lydec a lancé des discussions avec le groupe ABA Technology en 2022-2023 afin de co-construire de nouvelles solutions qui répondent à ses besoins métiers. L'objectif est de renforcer davantage l'usage des nouvelles technologies dans la conduite et la gestion de son patrimoine de gestion déléguée pour mieux servir ses clients. Les sujets abordés ont porté sur les solutions pour la gestion et le suivi des réseaux de distribution d'eau à l'aide de capteurs de pression haute fréquence, corrélateurs acoustiques et de débitmètres à manchette ou à insertion.

Partenariat avec INDATACORE

Lydec a engagé des discussions avec la start-up INDATACORE en 2023 pour mettre en place un projet pilote sur la maintenance préventive des ouvrages mécaniques dans les métiers Eau et Assainissement de Lydec.



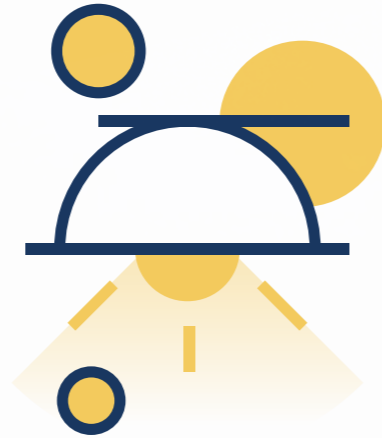
2.3 LES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS PAR LA GESTION DÉLÉGUÉE

Depuis son arrivée dans le Grand Casablanca, en 1997, la Gestion Délégée a investi 32,1 milliards de DHs dont près de 38% en financement direct par le délégataire afin d'accompagner la ville dans sa transformation.

Accompagner la transformation du Grand Casablanca

Les investissements visent le développement de services de qualité pour les métiers de l'eau, de l'assainissement, de l'électricité et de l'éclairage public, selon les axes suivants :

-  La sécurisation de la distribution de l'eau potable et de l'électricité
-  L'extension de réseaux afin de garantir la continuité de service dans les nouvelles zones ouvertes à l'urbanisation du Grand Casablanca, et en particulier l'accompagnement du raccordement des projets sociaux
-  La pérennisation du patrimoine existant afin d'assurer une gestion durable des réseaux et des ouvrages sur les quatre métiers
-  La réalisation de projets structurants permettant de lutter contre les inondations et débordements des réseaux d'assainissement
-  L'accompagnement du projet INDH depuis 2005 par la desserte en eau et en électricité des quartiers défavorisés
-  La lutte contre la pollution des côtes et des milieux récepteurs causée par le rejet direct d'eaux usées brutes
-  La participation à la construction de la ville de demain

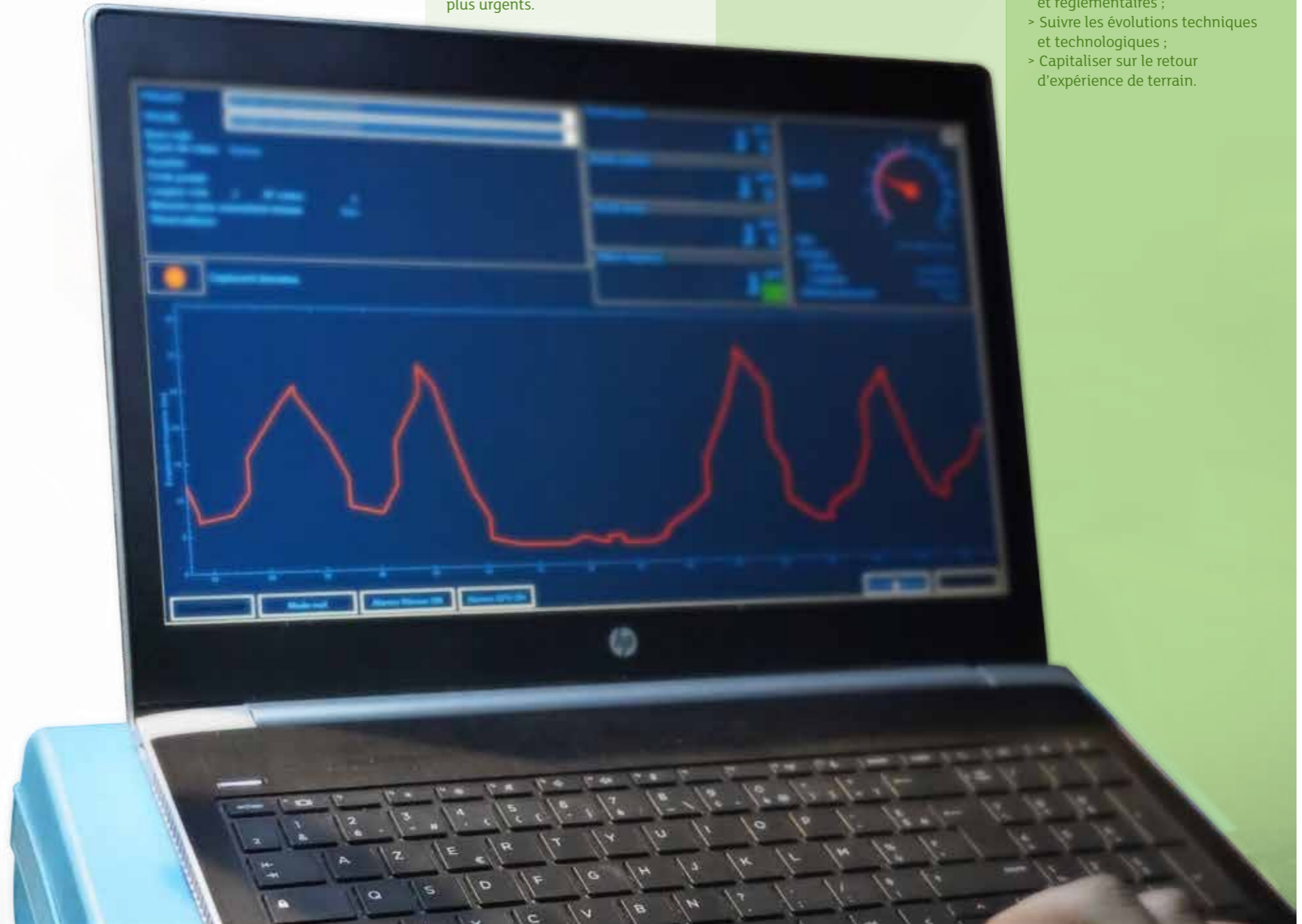


Les méthodes de ciblage

Avec un rythme d'urbanisation soutenu, le Grand Casablanca nécessite des capacités d'investissements importantes. D'une part pour assurer le suivi d'un étalement urbain qui se fait de manière dispersée et non uniforme, et d'autre part pour satisfaire les besoins cumulés en termes de déficit d'infrastructures, principalement en assainissement.

Pour assurer au mieux ses missions, Lydec a recours à trois leviers principaux :

Outils de projection	Evolution fonctionnelle du SIGv	Standardisation des pièces, ouvrages et méthodes
<ul style="list-style-type: none"> Pour éclairer le choix des priorités opéré avec les Autorités, Lydec a recours à des outils de diagnostic et de projection, notamment le Système d'Information Géographique (SIG) permettant d'identifier les zones à enjeux grâce à des croisements multicritères. L'outil SIG de suivi de l'évolution urbanistique et de la montée en charge des lotissements, permet ainsi de cibler de façon claire et objective les investissements les plus urgents. 	<ul style="list-style-type: none"> Le projet d'évolution de l'outil de gestion des données géographiques des métiers (eau, assainissement, électricité, éclairage public) vers la nouvelle génération des logiciels Cart@jour dénommée KIS (Knowledge Information System) a atteint sa phase finale. L'application prendra en charge les améliorations demandées par les exploitants concernant le mode opératoire de certaines fonctionnalités existantes. 	<ul style="list-style-type: none"> La standardisation du patrimoine de la Gestion Délégée demeure une activité indispensable aussi bien pour sa pérennisation dans le temps que pour une meilleure optimisation des investissements. Lydec accorde un intérêt particulier à l'activité de standardisation et de la veille technologique et normative qui a pour finalité de : <ul style="list-style-type: none"> > Respecter les exigences normatives et réglementaires ; > Suivre les évolutions techniques et technologiques ; > Capitaliser sur le retour d'expérience de terrain.



Les grands investissements 2023

Sécurisation de l'alimentation en eau

En 2023, d'importants investissements ont été entrepris pour renforcer la sécurité de l'alimentation en eau du Grand Casablanca :

- Lancement en travaux de trois réservoirs (Hay Hassani, Errahma et Dar Bouazza) pour un volume global de 115 000 m³. Le montant total de ces projets s'élève à environ 175 MDH HT et a pour objectif la sécurisation de l'alimentation en eau potable de la zone Ouest du périmètre de la Gestion Déléguée qui connaît une expansion urbaine très importante (Communes de Hay Hassani, Dar Bouazza, Errahma, Oulad Azzouz, domaine d'anfa...).
- Lancement des dessertes AEP (DN1000, DN800 et DN600) sur environ 20 km afin de permettre l'alimentation de ces réservoirs ainsi que le renforcement de la distribution.
- Finalisation du réservoir Etage 200 d'une capacité de 30 000 m³ pour un montant total de 53,8 MDH HT qui permettra notamment de garantir une autonomie d'alimentation en eau potable des zones Salmia, Sbata, Tah Othmane ainsi que la zone Ville Verte de Bouskoura.

Collecte des eaux usées

Lydec poursuit également ses efforts d'investissements dans les grands projets de collecte des eaux usées tels que les transferts des eaux usées de Bouskoura Ville Verte, Bouskoura Ouled Saleh, et Errahma-Hay Hassani. Ces différents systèmes de transfert permettront d'acheminer les effluents en provenance des différentes Communes et Arrondissements situés dans des zones d'extension du Grand Casablanca vers le réseau existant qui rejoint les deux systèmes anti-pollution. L'année 2023 a été principalement marquée par la finalisation des travaux de transfert des eaux usées de la RN1 et du système HA EU ainsi que le lancement en travaux du transfert du bassin versant C de Bouskoura au sud du siège de la Province de Nouaceur vers le transfert principal de Bouskoura Ouled Saleh.

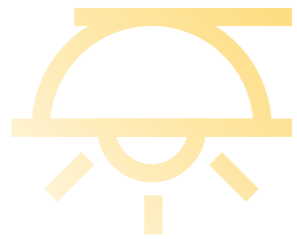
Assainissement pluvial

En 2023, plusieurs projets d'assainissement pluvial ont été initiés à Casablanca pour atténuer les risques d'inondation pendant la saison des pluies. Ces projets comprennent notamment :

- La réalisation de la galerie d'eaux pluviales HA (amont et aval) au niveau de l'arrondissement de Sidi Moumen, avec un investissement d'environ 152 MDH HT;
- La réalisation de la galerie de stockage Bab Al Andalous – Boulevard Al Qods au niveau de l'arrondissement Ain Chock, nécessitant un budget d'environ 51 MDH HT;
- La mise en œuvre du collecteur pluvial P1, incluant le délestage du collecteur Bernoussi situé à l'arrondissement Sidi Bernoussi. Le coût total de ce projet d'élève à environ 231,4 MDH HT ;
- La réalisation de la galerie 10 Mars pour un montant d'environ 104,00 MDH HT au niveau de la zone LAHRAOUINE et Moulay Rachid ;
- Le lancement en travaux du tronçon aval du Système de Renforcement de Mohammedia (SRM) visant à protéger la zone du pont Mohammed VI contre les inondations, comprenant un système de rejet vers l'oued Malleh pour un montant estimé à 42,12 MDH HT.

Montants des investissements réalisés en 2023 par métier

Métier	2022	2023	%
Electricité et éclairage public	154,23	173,72	20%
Eau potable	211,07	251,09	29%
Assainissement liquide	374,90	411,88	47%
Moyens commun	18,40	33,1	4%
Total en Mdhs	758,60	869,8	100%
Dont financement Lydec	268,15	276,7	32%



Rapport Financier Annuel 2023

CONTRÔLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES

- 3.1 Le dispositif de contrôle interne
- 3.2 Le dispositif d'audit interne et d'inspection générale
- 3.3 Le dispositif de gestion des risques



3.1 LE DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE

Objectifs

Lydec dispose d'un dispositif de contrôle interne qui vise à fournir à la Direction Générale une assurance raisonnable quant à la maîtrise des opérations au regard de la conformité aux lois et réglementations en vigueur, à la prévention de la fraude, à la sécurisation des processus et à la fiabilisation des états financiers.

Référentiels

Le programme de contrôle interne de Lydec s'appuie sur :

Le référentiel MATRISK

Il définit le cadre général des risques sur les processus clés de l'entreprise.

Le modèle défini par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission «COSO»

Il constitue un référentiel de contrôle interne visant à limiter les tentatives de fraudes dans les rapports financiers des entreprises.

Un corpus de documents

Tous les documents de référence de l'entreprise (notamment en matière d'éthique et de déontologie), les dispositions d'organisation et la cartographie des risques de Lydec.

La mise en œuvre du contrôle interne à Lydec s'inscrit également dans une démarche d'amélioration continue reposant sur l'adaptation des contrôles en fonction de l'évolution des risques, des remontées des différents acteurs métiers pour une rationalisation et une optimisation du dispositif et de l'enrichissement des référentiels internes.



Focus sur les réalisations 2023

En 2023, Lydec a poursuivi le déploiement du dispositif de contrôle interne auprès des activités opérationnelles.

Pour rappel, ce dispositif vise notamment à :

- La rationalisation de l'ensemble des activités de contrôle afin de mieux cibler les risques et enjeux de Lydec ;
- La revue des risques identifiés et de la conception des actions de contrôle déployées tenant compte notamment des évolutions du périmètre et de l'organisation ;
- Le renforcement des activités de contrôle au niveau des domaines à enjeu (gestion des chantiers, gestion des participations, conformité réglementaire...) ;
- La mise à jour des risques et actions de contrôle au niveau des procédures en vigueur dans le cadre de la revue documentaire ;
- La cohérence du dispositif avec la démarche ERM (Management Global des risques).

En 2023, les principales actions menées concernent :

- L'accompagnement en continu des référents contrôle interne de Lydec moyennant des meetings réguliers et des formations ;
 - La revue de conception des activités de contrôle et de couverture des risques via la revue des procédures en vigueur ;
 - Poursuite de l'évolution de la matrice du contrôle interne pour une gestion des risques opérationnelle par Directions Préfectorales ;
 - Poursuite de l'évolution de la matrice du contrôle interne pour une gestion des risques au niveau des directions exploitations (Direction Exploitation Electricité et Eclairage Public DEEcP et Direction Exploitation Eaux et Assainissement DEEA) ;
 - L'apurement des plans d'actions en suspens et l'identification des thématiques clés/majeures avec un suivi renforcé.
- La tournée en DP pour rappeler le rôle managérial et responsabilités de la hiérarchie pour assurer l'efficacité du dispositif de contrôle interne ;
 - L'accompagnement en formation du réseau des référents de contrôle interne qui s'est élargi en 2023 passant de 30 à 40 Référents de Contrôle Interne (RCI) couvrant les processus de Lydec.

3.2 LE DISPOSITIF D'AUDIT INTERNE ET D'INSPECTION GÉNÉRALE

Objectifs

La Direction Audit Interne & Inspection Générale (DAIIG) a pour mission d'examiner les activités de l'entreprise afin de donner à la Direction Générale et au Conseil d'Administration une assurance raisonnable sur le bon fonctionnement des opérations de l'entreprise et sur l'efficacité des processus de gestion des risques et de contrôle interne. La DAIIG réalise également des investigations pour détecter toute éventuelle dérive par rapport aux règles éthiques. De par son rattachement à la Direction Générale et au Comité d'Audit, la DAIIG réalise ses missions en toute indépendance et objectivité. Les conclusions des travaux de la DAIIG sont impartiales et donnent lieu à des plans d'actions mis en place par les entités concernées.

Référentiels

L'audit interne au sein de Lydec est une profession normée. Elle s'appuie sur un triple référentiel :

Des normes professionnelles internationales pour la pratique de l'audit interne



L'audit interne



Un code de déontologie, fournissant aux auditeurs internes les principes et valeurs régissant leur pratique professionnelle



Une charte d'audit interne revue périodiquement



Focus sur les réalisations 2023

La DAIIG s'est assurée que les opérations contrôlées sont effectuées en conformité avec les référentiels en vigueur et que les risques inhérents à ces opérations sont convenablement couverts par des contrôles. À cet effet, la DAIIG a mené les missions d'audit en fournissant aux dirigeants des analyses, des appréciations et des recommandations le cas échéant. Les processus de gestion des risques et de contrôle interne sont revus dans le cadre de chacune des missions d'audit réalisées. La DAIIG a également réalisé des missions d'investigation pour détecter et/ou prévenir tout éventuel comportement non éthique. La Directrice de l'audit interne et de l'inspection générale a rendu compte deux fois au Comité d'Audit (avril et novembre) afin de présenter le bilan des activités de la Direction. Au titre de 2023, les missions menées par la DAIIG ont couvert principalement les activités clientèles, le process trésorerie, les dossiers lotissements et les caisses des agences commerciales Lydec.



3.3 LE DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

La gouvernance des risques

Déploiement continu du dispositif de gestion intégré des risques conçu en 2021, dans la lignée des référentiels normatifs et des recommandations du groupe. Cette approche se caractérise par un réseau interne de « Risk Officers », en charge des dispositifs de gestion des risques et de leur déclinaison opérationnelle, en collaboration avec les pilotes des processus concernés par les risques identifiés. Le « Comité Opérationnel des Risques » 'COR', promeut la communauté des « Risk Officers » et coordonne l'ensemble des dispositifs de gestion des risques déployés. Il est garant d'une remontée fluide et pertinente aux instances de gouvernance.



	STRATEGIE & ANALYSE	DEPLOIEMENT	PILOTAGE & CONTROLE
CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SON COMITE D'AUDIT	→ Définit les orientations de la stratégie		→ Valide le programme de la gestion des risques, du contrôle interne et de l'audit interne
COMITE DE DIRECTION GENERALE	→ Revoit et suit la cartographie des risques majeurs et prioritaires		→ S'assure de la bonne mise en œuvre des dispositifs de maîtrise des risques → Assure un rôle d'arbitrage face aux alertes critiques remontées par le « COR » et susceptibles d'affecter de manière importante le système de management des risques.
COMITE OPERATIONNEL DES RISQUES		→ Organise la gestion intégrée des risques → Coordonne les approches de gestion des risques → Suit la mise en place des plans d'actions → Assure l'interface avec la gestion de crise et le PCA	→ Etablit les reportings trimestriels et annuels conformément aux exigences du Groupe → Oriente les programmes de contrôle permanent et d'audit interne en cohérence avec les cartographies des risques → Garantit une remontée fluide et pertinente aux instances de gouvernance
RESEAU DE RISK OFFICERS	→ Identifient, hiérarchisent et évaluent les risques	→ Gèrent les dispositifs de gestion des risques spécifiques à leur périmètre	
CONTROLE PERMANENT ET AUDIT INTERNE			→ Surveillent et contrôlent les mesures de prévention des risques

La politique de gestion des risques

Le dispositif de gestion des risques de Lydec s'appuie sur quatre cartographies et un rapport annuel comme suit :

- Une cartographie des risques majeurs et prioritaires, mise à jour annuellement et soumise au Comité d'Audit. Ces risques sont suivis par le Comité de Direction Générale (CDG). Lydec a revu, dans le cadre de deux séminaires de Direction Générale dédiés, la cartographie des risques majeurs sur la base d'une analyse des faits marquants, de l'évolution du contexte et des forces et menaces qui en découlent ;
- Une cartographie des risques éthiques pilotés par la déontologue et des risques de la corruption pilotés par le Responsable conformité anti-corrruption. Ces risques sont suivis par le Conseil d'Administration. Selon les exigences de la norme ISO 37001, une évaluation des risques éthiques et de la corruption au niveau de l'ensemble des activités de Lydec a eu lieu en 2023. Cette revue a permis de regrouper une cinquantaine de risques dans les activités pour éviter leur redondance et les risques d'incohérence (356 risques en 2023 vs. 403 risques en 2022). Les acteurs des processus ont pu s'approprier la nouvelle démarche d'évaluation des risques et mettre à jour les activités et les risques couverts par la cartographie des risques éthiques, en tenant compte des alertes de 2023.

- Une cartographie des risques « Santé Sécurité au Travail » gérée par la Direction de Développement de la Performance, Sécurité et Sûreté, établie selon les exigences du référentiel ISO 45001 v 2018 adopté dans l'entreprise et déclinée par direction ;
- Une cartographie des risques liés aux Systèmes d'Information (SI) gérée par la Direction Systèmes d'Information et revue annuellement sous le pilotage du Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI) conformément aux exigences du référentiel ISO 27001 adopté.
- Un rapport annuel sur la gestion des risques environnementaux et industriels (conformité et maîtrise des impacts des installations et des produits). Il est établi par le responsable Risques Environnementaux et Industriels (EIRO) ;

Lydec dispose d'un « Comité Opérationnel des Risques » 'COR', pilotée par la Direction de Développement de la Performance, Sécurité et Sûreté. Une instance dédiée à la promotion de la Communauté des « Risk Officers » et à la mise en cohérence et la coordination de l'ensemble des dispositifs de gestion des risques déployés, et garante d'une remontée fluide et pertinente aux instances de gouvernance.



Focus sur le processus de gestion de crise

Lydec a mis en place un dispositif de gestion des situations exceptionnelles et de crise afin de développer en continu sa résilience face à tout évènement pouvant impacter la continuité de service. Ce dispositif s'appuie sur un processus dédié, des moyens spécifiques et une organisation structurée autour d'une cellule centrale ainsi que des cellules locales de crise réparties sur le territoire de la Gestion Déléguée.

Le processus de gestion de crise comprend un séquençement de 5 activités qui prennent en compte les meilleures pratiques issues du management de gestion de crise de grandes institutions et de la gestion de la continuité d'activité.

Un système apprenant en 5 étapes

Une série de procédures et de documents opérationnels précise les modalités de réalisation des 5 séquences suivantes :



Ce processus intégré au Système de management global de Lydec est couvert par l'ensemble des dispositions de surveillance et d'amélioration continue, englobant les revues périodiques, les audits internes, le suivi de performances et les plans d'amélioration.

Depuis 2018, ce dispositif ainsi que l'organisation associée ont été élargis pour intégrer des scénarios de crise liés aux cyberattaques (Systèmes d'information) et mouvements sociaux.

En 2019, la cellule de crise centrale a été renouvelée et modernisée, intégrée au complexe centre de veille et de coordination 7/24.

En 2020, un Plan de Continuité d'Activité (PCA) et un plan de reprise d'activité ont été mis en oeuvre. Le dispositif de crise de Lydec a été ajusté pour faire face à la gestion de la crise sanitaire Covid- 19.

En 2021, l'organisation de la gestion de crise a été revue. Cette revue de l'organisation de la gestion de crise répond à un objectif majeur, celui d'adopter une organisation de gestion de crise à la

fois adaptée aux crises vécues mais aussi adaptable aux potentielles nouvelles crises. Cette organisation « adaptative » s'appuie sur les résultats des retours d'expérience des grandes crises vécues par Lydec y compris celles de 2020 et 2021, sur les bonnes pratiques et les recommandations de plusieurs institutions de références.

La nouvelle organisation a permis aux acteurs de la gestion de crise :

- D'adapter l'organisation de la gestion de crise en fonction de l'importance des impacts de la crise, de sa cinétique ou durée, et des métiers concernés,
- De couvrir l'ensemble des dimensions et des besoins pour gérer les crises,
- De permettre à chaque acteur de connaître son rôle et ses responsabilités et ceux des autres acteurs,
- D'organiser la prise de décision, en gérant les contraintes de temps et en limitant les incertitudes,
- De garantir la coordination et l'autonomie suffisantes des équipes d'intervention,
- De permettre le retour à la normale.

Par ailleurs, Lydec a déployé un nouvel outil de gestion de crise : Le Bilan d'impact des activités ou Business Impact Analysis (BIA). Le BIA est issu des meilleures pratiques prévues dans les systèmes de management de la continuité d'activité de type ISO 22301 et permet la détermination et la sélection d'une stratégie de continuité d'activité qui sont à la base de l'élaboration de procédures efficaces dans le cadre d'une gestion de crise.



Formation continue des acteurs de la gestion de crise

En 2019, toutes les équipes impliquées dans la préparation de la gestion de crise liée à l'eau potable ont bénéficié d'une formation complète et ont été préparées à une simulation grandeur nature.

Une formation spécifique a également été dispensée aux membres de la cellule de crise centrale en février 2020, en collaboration avec le Haut Comité Français pour la Résilience Nationale. Au cours de cette formation, les participants ont eu l'opportunité de s'exercer dans des mises en situation réelles de crises métiers majeures, en intégrant notamment l'aspect sanitaire lié à la COVID-19.

En 2023, Lydec a renforcé son dispositif de formation en déployant un module de formation en ligne (E-learning) au profit de ses collaborateurs acteurs dans le processus: Gérer les situations exceptionnelles et les crises. Ce module de formation est accessible via la plateforme "elydec Academy" et vise les objectifs suivants :

- S'approprier la nouvelle organisation de la gestion de crise Lydec ;
- Connaître les éléments du processus de gestion de crise ou situations exceptionnelles ;
- Connaître les rôles et les responsabilités des acteurs de la gestion de crise ;
- Connaître les niveaux d'alerte et les bonnes pratiques.

Par ailleurs, des sessions d'accompagnement et de formation sur la mise en place d'un Plan de Continuité d'Activité sont organisées périodiquement au profit des membres de la cellule de crise.

Retour d'expériences et simulation des scénarios de gestion de crise

Chaque année, plusieurs scénarios de crise sont simulés à échelle réelle, c'est-à-dire avec la mobilisation des ressources et l'application des procédures telles qu'elles auraient été mises en œuvre lors d'un événement exceptionnel. Il s'agit par exemple du déclenchement des cellules de crises et des moyens de lutte contre les inondations, de mise en œuvre de la gestion par intermittence de la distribution d'eau potable, de la survenue d'un accident corporel majeur, de l'interruption de la distribution électrique à partir de plusieurs ouvrages de transformation. Les simulations de crise permettent à Lydec de s'assurer de manière continue du bon fonctionnement de son dispositif de crise en mobilisant les acteurs autour de scénarios préétablis. Ils sont aussi l'occasion de rappeler les rôles de chacun dans ce fonctionnement spécifique de l'entreprise et de tester l'opérationnalité des dispositifs et moyens mis en place. D'autre part, chaque crise gérée fait l'objet d'un retour d'expérience structuré. Il s'agit d'une démarche participative d'historisation et d'analyse des événements et du mode de réaction opérationnel et de la cellule de crise. Ces retours d'expérience déclenchent des plans d'actions techniques consistants et des améliorations du processus de gestion de crise dans son ensemble.

Exemple de simulations de scénario de crise réalisées en 2023 :

- Gestion de crise SI- Défaillance matériel le 07 juillet 2023 ;
- Gestion de crise des fuites successives de la conduite DN300 FG Bd Zerktoni du 11 au 13 Mars 2023.

Au cours de l'année 2023, le dispositif de gestion des situations exceptionnelles et de crises a été soumis à une évaluation approfondie et à une revue générale. Cette évaluation a permis de tirer des enseignements en examinant divers aspects du dispositif, tels que son organisation, son pilotage, sa documentation et ses moyens. Un plan d'action visant à améliorer ce dispositif a été élaboré, et son suivi est assuré au sein du Comité de Direction Générale de Lydec.



Dispositif renforcé de la Gestion de crise face au stress hydrique

A partir de 2022, Lydec a instauré un comité de veille et alerte sécheresse (CoVAS), sous la direction du Directeur Exploitation Eau et Assainissement de Lydec, avec la participation d'un représentant de l'ONEE et d'un représentant de SEOER. Ce comité a pour objectif de partager de manière hebdomadaire l'état de la sécurité d'alimentation en eau potable du Grand Casablanca, de coordonner le plan d'actions sécheresse de Lydec et de formuler des recommandations au Comité de Direction Générale. Depuis sa création, ce comité a établi trois niveaux d'analyse et d'évolution de la situation :

- Seuil de vigilance, stade qui déclenche des mesures de surveillance renforcée des paramètres du réseau d'eau potable, de communication et de sensibilisation des citoyens.
- Seuil d'alerte qui entraîne des mesures de limitation des usages visant à réduire/ optimiser les consommations d'eau.
- Seuil de crise en cas de pénurie d'eau potable, les mesures de limitations seront décidées par zone, voire dans des cas extrêmes des coupures seront programmées.

Le Comité CoVAS rend compte régulièrement aux autorités de la situation des mesures d'adaptation au stress hydrique. Cette approche novatrice de gestion de crise a permis un suivi hebdomadaire de la situation, la mise en œuvre réussie du plan de continuité d'activité (impliquant des limitations et des restrictions d'eau) sur l'ensemble du réseau de distribution, la mise en place d'une stratégie d'approvisionnement alternatif, et a contribué à une économie d'environ 4,3% de la consommation d'eau de la Ville de Casablanca.



Focus sur la sûreté

Les objectifs

Les objectifs de la sûreté au sein de Lydec sont les suivants :

- Assurer la sécurité des employés et préserver le patrimoine de l'entreprise contre les menaces potentielles,
- Faire de la Sûreté un domaine d'excellence de Lydec reconnu au Maroc et à l'international ;
- Élever le niveau de la sûreté au sein de Lydec pour en faire un domaine d'excellence, non seulement au niveau national, mais également en gagnant une reconnaissance internationale ;
- Faire bénéficier les activités de la Sûreté de la maturité du dispositif de prévention sécurité en place à Lydec en intégrant les meilleures pratiques et les enseignements acquis dans le domaine de la sécurité ;
- Elaborer et mettre en place un dispositif de prévention des vulnérabilités sûreté pour les différents sites de Lydec. Cela inclut l'identification des sites critiques, une évaluation structurée des risques par site, la mise en oeuvre de moyens de prévention en concertation avec les entités concernées, respect de la réglementation en vigueur (DGSN, DGNSSI, ..), etc ;
- Elaborer un partenariat avec les autorités en matière de sûreté des sites ;

- Diffuser une culture de prévention en matière de sûreté auprès des managers et responsables des sites : sensibilisation des managers pour une meilleure appropriation du sujet, indicateurs de pilotage par entité, revue des notes d'organisations des entités ...etc.

Un dispositif en amélioration continue

Piloté par la Direction de Développement de la Performance, Sécurité et Sûreté, le dispositif d'amélioration de la sûreté s'appuie sur les actions suivantes :

Finalisation et déploiement du plan de sûreté Lydec

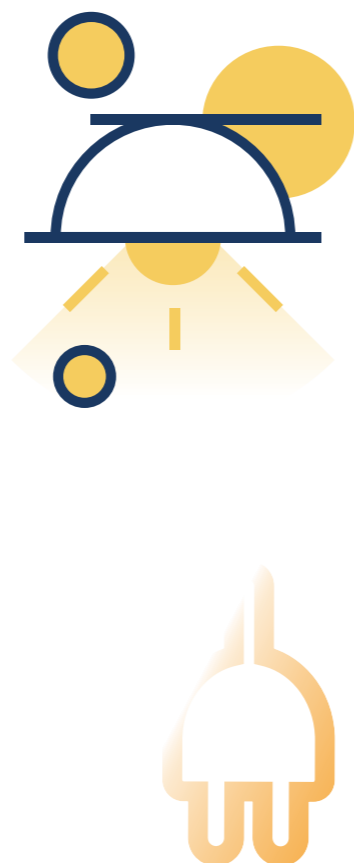
Le plan de sûreté de Lydec a été élaboré en suivant une méthodologie d'évaluation des sites, reposant sur trois critères principaux :

- Analyse des risques (sur la base de scénarios de menaces validés en groupe de travail) sur la base de leur probabilité d'occurrence et de leur impact ;
- Analyse de la criticité des sites et ouvrages : calculée sur la base des critères suivants : population desservie, client desservis, % dépendance du site... etc ;
- Analyse de la Vulnérabilité des sites et ouvrages : évaluation basée sur une grille d'analyse déployée par le groupe Veolia.

L'ensemble de ces analyses permet de produire une matrice comparée par site et par niveau de criticité et de vulnérabilité. Ces éléments servent de données d'entrée pour les prises de décisions d'investissements : industriels pour réduire la criticité et/ou sûreté pour réduire la vulnérabilité.

Formation et accompagnement

En plus de la nomination d'un référent sûreté, des formations ont été dispensés aux préventeurs. Cette formation avait pour objectif d'accompagner la montée en compétences du Réseau des préventeurs Sécurité et Sûreté pour la diffusion des valeurs autour de la sûreté.



Lancement d'une grille d'autoévaluation de la sûreté

L'objectif est de mettre à disposition des responsables un outil d'évaluation autonome pour :

- Mesurer le degré de résilience des sites face aux manifestations de la malveillance ;
- Préserver la mission assurée par le site et de protéger les «ressources névralgiques» hébergées dans des locaux/ bâtiments sensibles (à des actes de malveillance) baptisés «points névralgiques».

Cette grille permet de conduire cette évaluation dans 4 domaines :

- Protection des installations ;
- Gestion des personnes ;
- Gestion des produits et du courrier ;
- Alerte et gestion de crise .

Conception et déploiement d'un référentiel d'audit sûreté avec un transfert de compétences aux préventeurs SS et son appropriation par le réseau des préventeurs Sûreté et Sécurité

Cette mission s'articule autour des actions suivantes documentées par les livrables correspondants :

- Conception du référentiel ;
- Accompagnement du réseau des préventeurs SS pour l'appropriation du référentiel ;

- Sensibilisation du réseau quant aux missions liées à la Sûreté, notion de diagnostic et états des lieux de la sûreté, risques spécifiques et évaluation de ces risques à Lydec compte tenu de ses missions et de la spécificité des installations qu'elle gère....
- Déploiement du référentiel.

Actions de sensibilisation sûreté

Les actions de sensibilisation en matière de sûreté au sein de Lydec sont mises en oeuvre à travers des rencontres avec les différentes parties prenantes. Voici quelques exemples concrets de ces initiatives :

- Campagne de sensibilisation sûreté des agences Lydec et agents sûreté (Mars & Juillet 2023) : au cours de ces campagnes 243 collaborateurs ont été sensibilisés ;
- Visites nocturnes inopinées des sites Lydec à fréquence mensuelle avec remontée des pistes de sécurisation aux différents responsables ;
- Communication des standards sûreté pour les nouveaux ouvrages de Lydec et plan d'action de mise à niveau des ouvrages existants ;
- Elaboration des fiches sûreté de 33 stations de pompage assainissement jugés critiques par la Direction exploitation eau et assainissement ;
- Elaboration d'une cartographie des sites Lydec par métier.

Exercices de simulation d'incendie

Des exercices de simulation d'incendie ont été réalisés avec la participation de la protection civile ainsi que des représentants de la Direction Générale de la Sûreté Nationale (DGSN). Au cours de l'année 2023, des exercices de simulation d'incendie ont été menés au siège de Lydec à Diouri et au poste source Mohammedia. Toutes ces actions combinées démontrent un engagement continu envers la sûreté au sein de Lydec, mettant en oeuvre des pratiques de sensibilisation et d'amélioration constante pour renforcer la sécurité des opérations.



Rapport Financier Annuel 2023

RAPPORT ESG

- 4.1 La gouvernance d'entreprise
- 4.2 La démarche RSE
- 4.3 Renforcer la démarche partenariale au service du bien commun
- 4.4 Agir en faveur de la gestion durable des ressources naturelles, de la biodiversité, et du climat
- 4.5 Contribuer à un développement territorial inclusif et durable

04



LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Jean-Pascal DARRIET
Directeur Général de Lydec

Chers lecteurs,

Au fil des années, Lydec a renforcé l'intégration de sa démarche RSE au cœur de sa stratégie faisant ainsi progresser notre performance ESG. Dotée d'une raison d'être et d'une Feuille de route Développement Durable 2030 fondées sur les référentiels nationaux et internationaux, Lydec est en adéquation avec les orientations stratégiques et les engagements du Royaume.

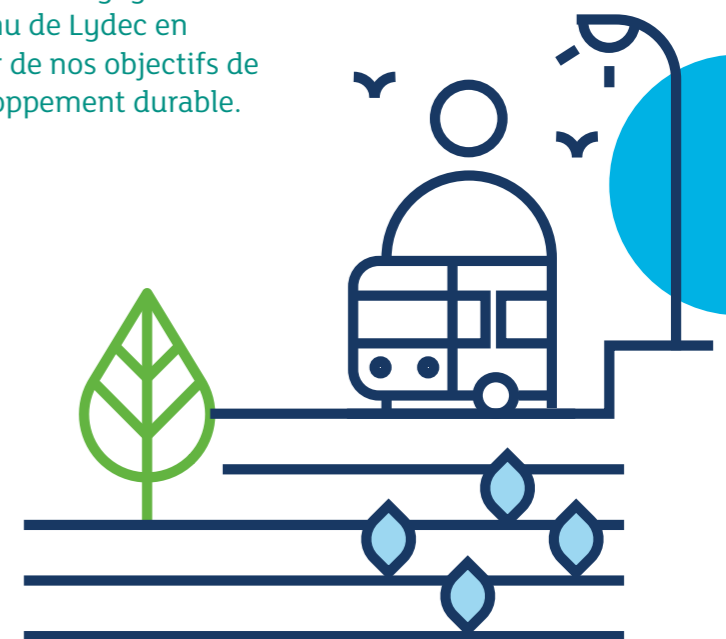
Au-delà de ses métiers naturellement liés aux enjeux du développement durable, Lydec est déterminée à apporter une contribution pertinente à son territoire d'ancrage, tant sur les volets environnementaux, sociaux, sociétaux que de gouvernance.

Tout au long de 2023, nous avons continué à œuvrer pour le perfectionnement de notre démarche RSE, basée sur le dialogue clair et transparent avec les parties prenantes de l'entreprise. Les projets que nous menons sur nos quatre métiers : l'eau potable, l'assainissement liquide, l'électricité et l'éclairage public, ont toujours pour objectif de créer un impact positif sur le cadre de vie des Casablancais, contribuer au bien-être des citoyens ainsi qu'à l'attractivité territoriale du Grand Casablanca.

Nous sommes conscients que le contexte actuel de dérèglement climatique et ses effets néfastes (inondations, tempêtes, canicule, crise hydrique, etc.) constitue l'un des plus grands défis de notre temps. Nous devons y répondre par une résilience accrue renforcée sur notre territoire d'ancrage pour réduire et en maîtriser les impacts.

En 2024, nous continuerons d'être particulièrement vigilants, mobilisés et réactifs face aux environnements internes et externes, grâce à une écoute attentive aux attentes de nos parties prenantes et en déployant des solutions appropriées pour répondre à ces besoins.

Au nom de l'ensemble des collaborateurs de Lydec, je vous remercie de l'intérêt que vous porterez à la lecture des pages suivantes, sur les efforts de développement durable que nous avons déployé en 2023 ainsi que sur notre stratégie RSE pour les années à venir. Je réaffirme l'engagement continu de Lydec en faveur de nos objectifs de développement durable.



4.1 LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

4.1.1 L'organisation de la gouvernance de Lydec

Lydec est une société anonyme à Conseil d'Administration soumise aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, ainsi qu'à ses dispositions statutaires. Elle a opté, depuis 2009 pour la dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général. L'administration de la société est confiée à un Conseil d'Administration dont les membres sont désignés par l'Assemblée générale des actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composé de 3 administrateurs non exécutifs

Il détermine les orientations et la stratégie et veille à leur mise en œuvre. Il s'appuie sur le comité d'audit

DIRECTION GÉNÉRALE COMITE DE DIRECTION GÉNÉRALE

Composé de 11 membres, il se réunit au moins une fois par mois. En charge du pilotage de la société, il établit les politiques et prend les décisions dans le cadre des orientations stratégiques définies par le Conseil d'Administration. Il mène, une fois par an, une réflexion stratégique sur la base d'une analyse croisée de l'évolution du contexte de l'entreprise et des attentes de ses parties prenantes. La raison d'être de l'entreprise, ses orientations et enjeux stratégiques sont passés en revue.

LE COMITE DE SUIVI DES PROJETS STRATEGIQUES

Composé des membres du Comité de Direction Générale et du PMO, il se réunit mensuellement pour passer en revue l'avancement des projets stratégiques, prendre les décisions requises, traiter les points d'arbitrage et piloter ainsi l'atteinte des objectifs stratégiques.

La diversité du Conseil d'Administration

Les membres du Conseil d'Administration sont notamment choisis pour leurs compétences, leur indépendance de jugement et leur éthique.

33% d'indépendants · **2 nationalités** représentées
52 ans d'âge moyen · **3 ans** d'ancienneté moyenne

4.1.2 Le Conseil d'Administration

Évolution de la composition du Conseil

En 2023, la composition du Conseil d'Administration a évolué comme suit :

Madame Sabrina Soussan a démissionné de sa fonction d'administrateur en date du 1er février 2023 et l'Assemblée Générale Mixte du 8 juin 2023 a donné à cet administrateur quitus de sa gestion au titre de la période s'étalant du 12 avril 2022 au 1er février 2023.

Madame Silvina Inés Somasco MOZZICONACCI a également démissionné de sa fonction d'administratrice en date du 1er février 2023 et l'Assemblée Générale Mixte du 8 juin 2023 a donné à cet administratrice quitus de sa gestion au titre de la période s'étalant du 20 février 2020 au 1er février 2023.

Monsieur Paul Bourdillon a démissionné de sa fonction d'Administrateur en date du 1er février 2023, l'Assemblée Générale Mixte du 8 juin 2023 a donné à cet Administrateur, quitus de sa gestion au titre de la période s'étalant du 20 septembre 2017 au 1er février 2023.

Madame Dayae Oudghiri, a également présenté sa démission de sa fonction d'Administrateur en date du 14 février 2023, l'Assemblée Générale Mixte du 8 juin 2023 a donné à cet Administrateur, quitus de sa gestion au titre de la période s'étalant du 20 décembre 2019 au 16 février 2023.



Composition au 31 décembre 2023

Au 31 décembre 2023, le Conseil d'Administration est composé de trois administrateurs, non exécutifs, désignés par l'Assemblée générale des actionnaires :

Nom des administrateurs	Âge	Sexe (M/F)	Nationalité	Date de nomination	Date de fin de mandat	Nombre de mandats	Représentation	Taux de présence au CA	Comité d'Audit
Sébastien Daziano	46	M	Française	08/06/2022	AG appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos 2024	1	Vigie Groupe	100%	-
Mohamed Benslimane	60	M	Marocaine	18/05/2021	AG appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos 2023	1	Administrateur actionnaire	100%	Membre
Mohammed Amine Benhalima	54	M	Marocaine	20/12/2019	AG appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos 2025	2	Indépendant	100%	Membre

Outre les dispositions légales et réglementaires existantes en matière de conventions réglementées et de déontologie, les membres du Conseil d'Administration s'engagent au cours de leur mandat à respecter les dispositions prévues dans la Charte de l'administrateur adoptée par le Conseil d'Administration en février 2012. La Charte de l'administrateur fixe les droits et devoirs de chaque administrateur. Elle prévoit notamment que chaque administrateur agit dans l'intérêt social de l'entreprise, veille à préserver en toute circonstance son indépendance d'analyse, de jugement, de décision et d'action, évite tout conflit pouvant exister entre ses intérêts moraux et matériels et ceux de la société, informe le Conseil de tout conflit d'intérêt dans lequel il pourrait être, directement ou indirectement, impliqué, notamment à travers ses propres mandats.

Chacun des administrateurs s'engage également à respecter les dispositions du code déontologique adopté par le Conseil en juin 2013 et revu lors du Conseil du 26 septembre 2019 suite à l'entrée en vigueur de la circulaire N°03/09 de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux le 7 juin 2019. Les statuts de la société ainsi que la Charte des administrateurs sont disponibles et consultables au siège social de Lydec.

Critères de sélection des administrateurs indépendants

Les administrateurs indépendants ont été sélectionnés sur la base d'une matrice de compétences incluant la connaissance du secteur d'activité de Lydec et la maîtrise des aspects financiers et économiques de l'entreprise. Les profils retenus respectent également les critères d'indépendance tels que stipulés dans l'article 41 bis de la loi n°20-19, publiée au bulletin officiel en avril 2019, modifiant et complétant la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes.



Les biographies des administrateurs



Sébastien Daziano 46 ans - Français

Sébastien Daziano est, depuis octobre 2022, Directeur de la stratégie, de l'innovation et du développement durable et membre du comité exécutif du groupe Veolia. Il commence sa carrière en 2003 comme sous-préfet à Nancy, puis rejoint le ministère des Affaires étrangères en tant que chargé de mission pour la Turquie et Chypre.

De 2008 à 2010, il est chef de cabinet du ministre du Commerce au ministère des Finances.

En 2011, il rejoint le ministère de l'Intérieur en tant que conseiller à la sécurité auprès du ministre. De 2012 à 2015, il est directeur financier de la préfecture de police de Paris. Il devient ensuite directeur financier à la direction générale de la police nationale.

En 2019, il rejoint le groupe SUEZ et prend la responsabilité de la coordination exécutive du groupe, des affaires publiques et de la sécurité. A la faveur du rapprochement entre SUEZ et Veolia, il est nommé directeur général de SUEZ SA de janvier à octobre 2022, date à laquelle il rejoint le groupe Veolia.

Sébastien Daziano est, outre les fonctions susnommées, président du Conseil d'Administration de Lydec et membre du Conseil d'Administration de Veolia Water Technologies et Solutions et de Veolia Japan, toutes les trois filiales du groupe Veolia. Licencié en droit, diplômé de Sciences Po et ancien élève de l'ENA, il a été maître de conférences en économie à Sciences Po pendant 10 ans.



Mohammed Benslimane 60 ans - Marocain

Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (EcoFi) – promotion de 1988, Mohammed Benslimane a débuté sa carrière en France en tant que banquier au sein du groupe CIC. En 1999, il fonde Advisory & Finance Group (AFG) Investment Bank, banque d'affaires indépendante, spécialisée dans les métiers du conseil financier, de l'Asset Management et du Private Equity. Il a à ce titre dirigé et exécuté pour le compte de ses clients un grand nombre de transactions, en particulier dans les secteurs des télécommunications, de l'énergie, de l'agribusiness, de la finance et de l'hôtellerie, notamment l'acquisition de CBAO par Attijariwafa bank, d'Atlas Hospitality par la SNI, ainsi que la cession de La Monégasque et de CMB Plastique par le groupe ONA.

Mohammed Benslimane a également participé à de nombreuses opérations de privatisation comme l'acquisition de Maroc Telecom en tant que conseil de Vivendi-Universal et la cession de la Comanav en tant que conseil de l'Etat marocain. Il a par ailleurs supervisé et dirigé, pour compte propre ou pour compte de tiers, de nombreuses opérations de capital-investissement et de restructuration dans divers secteurs (immobilier, énergie, agriculture, industrie agroalimentaire, etc.) tant au Maroc qu'à l'étranger. Il siège au Conseil d'Administration de Boluda TM (ex-Bourbon) titulaire de la concession de remorquage du port de Tanger Med 1, et de Constructa (France).



Mohammed Amine BENHALIMA 54 ans - Marocain

Diplômé de l'École Polytechnique Paris et de Telecom ParisTech, Amine Benhalima a intégré Royal Air Maroc en 1993 et y a occupé les fonctions de directeur des programmes des vols et de directeur de l'organisation et des systèmes d'information.

Il a ensuite rejoint Casablanca Finance Group, devenue CFG Bank, pour y lancer Casablanca Finance Markets, banque de marché spécialisée en produits de taux, et occuper les fonctions de directeur délégué marchés des capitaux.

En 2002, il rejoint la Caisse de Dépôt et de Gestion en tant que directeur de l'ingénierie et du développement, avant d'être nommé en 2004 directeur général puis président directeur général de Fipar-Holding, société d'investissement du groupe CDG, poste qu'il occupe jusqu'à son départ en 2017. Entre 2007 et 2010, il est directeur général de CDG Capital. En 2010, il est nommé directeur général adjoint de la CDG, en charge du pôle stratégie et développement et du pôle prévoyance (RCAR-CNRA).

En 2017, Amine Benhalima a créé sa propre structure de conseil, Simpligo. Il exerce aussi en tant qu'administrateur indépendant pour des sociétés cotées et non cotées au Maroc. Amine Benhalima est, depuis 2019, membre de l'organisme d'évaluation des opérations de privatisation au Maroc.



La rémunération des administrateurs

En raison des changements dans la composition du Conseil d'Administration, le Conseil d'Administration réuni le 9 septembre 2023 a décidé d'ajuster la distribution des jetons de présence pour les administrateurs de Lydec. Désormais fixée à 100.000 dirhams par présence effective au Conseil, cette nouvelle répartition concerne tous les administrateurs de Lydec, à l'exception du Président. La nouvelle structure de rémunération est en vigueur depuis le 1er janvier 2023 et maintient le budget annuel des jetons de présence tel que défini par l'Assemblée Générale du 8 juin 2022, s'élevant à 1.400.000 dirhams.

Par conséquent, la rémunération totale perçue par les administrateurs pour leur participation aux conseils tenus en 2023, à l'exception du Président, s'élève à huit cent mille (800.000) dirhams.

Les attributions et le fonctionnement du Conseil d'Administration

6 réunions

100% taux de participation

Attributions

En vertu des dispositions légales et réglementaires et de l'article 18 des statuts de la Société, le Conseil d'Administration détermine les orientations et la stratégie de Lydec et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et aux vérifications qu'il juge opportuns. En complément des compétences définies par la loi, il autorise préalablement les décisions définies par les statuts qui limitent les pouvoirs du Directeur Général.



Organisation et fonctionnement

Le fonctionnement du Conseil est notamment défini par les dispositions des statuts. Le Conseil se réunit au moins trois fois par an, et aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Les réunions du Conseil peuvent être tenues par moyen de visioconférence ou moyens équivalents permettant l'identification des administrateurs et garantissant leur participation dans des conditions adéquates. Le Président fixe l'ordre du jour en tenant compte des propositions émanant des administrateurs, il préside les réunions du Conseil, dirige les délibérations, veille à la qualité des échanges et à la collégialité des décisions.

La rédaction des procès-verbaux de ces séances est assurée par le secrétaire du Conseil qui est salarié de Lydec. En 2023, Monsieur Pierre-Alexandre Lacarelle a exercé cette fonction jusqu'au conseil du 9 septembre 2023. En raison de nouvelles responsabilités qui lui ont été confiées, Madame Hafssa Mouhyi a été nommée lors de ce conseil pour assurer la succession de Monsieur Lacarelle en tant que secrétaire du Conseil d'Administration. Le fonctionnement du Conseil prévoit une information permanente à disposition des administrateurs :

- préalablement à toute réunion du Conseil, chaque administrateur reçoit un dossier sur les points à l'ordre du jour qui nécessitent une analyse particulière et une réflexion préalable, de manière à pouvoir prendre position en connaissance de cause et de manière éclairée sur les points qui seront abordés lors du Conseil ;
- lors de chaque réunion, une information est portée à la connaissance des administrateurs sur les principaux faits ou événements significatifs portant sur la vie de la société et intervenus depuis la date du précédent Conseil ;
- les administrateurs reçoivent, entre les réunions du Conseil d'Administration, toutes les informations utiles sur les événements significatifs. Plus généralement, Lydec peut leur communiquer à tout moment

toutes les informations et tous les documents qu'ils estiment utiles à l'accomplissement de leur mission. Ils reçoivent notamment les communiqués de presse de la société autres que ceux revus dans le cadre des réunions du Conseil.

Dans le cadre de l'article 56 de la loi n°17-95 tel que modifié et complété par la loi n°20-05, le Conseil a aussi adopté à l'unanimité une Charte sur les Conventions réglementées lors du Conseil d'Administration du 20 septembre 2017. L'objectif de cette charte est de rappeler le cadre juridique qui régit les conventions réglementées, de partager des précisions pédagogiques sur le champ d'application ainsi que la méthodologie utilisée en interne pour qualifier les différentes conventions conclues par Lydec.

Activité 2023

Au cours de l'exercice 2023, le Conseil d'Administration s'est réuni six fois, avec un taux de présence des membres du Conseil de 100%. Au cours de ces réunions, le Conseil a notamment été informé et/ou délibéré sur les sujets suivants :

- l'évolution de l'activité et les opérations stratégiques ainsi que les grands enjeux du contrat de gestion déléguée, notamment l'avancement des travaux de la 2ème révision du Contrat de Gestion Déléguée avec l'Autorité Déléguée matérialisé par la signature du protocole d'accord le 21 septembre 2023 ;
- l'arrêté des comptes annuels 2022, des résultats semestriels 2023 et l'examen du budget de l'exercice 2024 ;
- la démission des membres du Conseil d'Administration ;
- le renouvellement du mandat d'un administrateur ;
- l'approbation des projets de résolutions présentées lors de l'Assemblée Générale mixte de juin 2023 ;
- les convocations à l'Assemblée générale mixte des actionnaires en juin 2023 ;

- la désignation du nouveau secrétaire du Conseil d'Administration ;
- l'emprunt pour le remboursement des arriérés des collectivités ;
- l'emprunt pour le refinancement de la retraite ;
- l'évolution de la composition du Comité d'Audit et la suppression des comités d'Éthique et de Développement Durable et de Nominations et de Rémunérations. Ces changements ont été motivés par les évolutions survenues dans la composition du Conseil.

Le Conseil d'Administration a délibéré systématiquement à l'issue des rapports du Comité d'Audit qui lui est rattaché, notamment en matière d'audit, de contrôle interne ainsi de gestion des risques. Enfin, et conformément aux dispositions prévues au Contrat de gestion déléguée, un observateur de l'Autorité déléguée était présent lors de chaque réunion du Conseil d'Administration.



4.1.3 Les comités spécialisés

Le Conseil d'Administration de Lydec s'appuie sur le Comité d'Audit. Opérant sous la responsabilité du Conseil d'Administration, ce comité joue un rôle consultatif et ne dispose pas de pouvoir de décision. Sa mission principale consiste à faciliter la prise de décision du Conseil d'Administration par le biais des travaux collectifs de réflexion et de synthèse sur des thématiques clés, contribuant ainsi à accroître l'efficacité de l'organisation.

Le Conseil, sur proposition de son Président et après concertation, désigne les membres composant le Comité d'Audit ainsi que son président, en tenant compte des compétences, de l'expérience et de la disponibilité des administrateurs.

Le Comité d'Audit

2 membres • **50%** de membres indépendants

4 réunions • **100%** taux de participation

Composition au 31.12.2023

	Rôle
Mohammed Amine Benhalima	Président
Mohamed Benslimane	Membre

Attributions

Le Comité d'Audit est chargé d'aider le Conseil d'Administration à veiller à l'exactitude et à la sincérité des comptes sociaux de Lydec, ainsi qu'à la qualité du contrôle interne et de l'information délivrée aux actionnaires et aux marchés. A minima une fois par an, le Comité d'Audit entend notamment les commissaires aux comptes et le Directeur de l'audit interne de la société, hors présence de tout membre de la Direction Générale. Il reçoit notamment du Conseil d'Administration les missions suivantes :

- En ce qui concerne les comptes, le Comité :
 - > procède à l'examen préalable et donne son avis sur les projets de comptes annuels, de résultats intermédiaires et préliminaires ainsi que les commentaires qui les accompagnent, avant leur présentation au Conseil d'Administration ;
 - > étudie les changements et adaptations des principes et règles comptables utilisés dans l'établissement des comptes ;
 - > s'entretient avec les Commissaires aux Comptes, la Direction Générale, la Direction Financière, l'audit interne ou toute autre personne du management lorsqu'il l'estime nécessaire ; ces auditions peuvent avoir lieu le cas échéant, hors la présence des membres de la Direction Générale.

- En ce qui concerne le contrôle externe de la société, le Comité :
 - > assure le suivi du contrôle légal des comptes annuels par les commissaires aux comptes ;
 - > évalue les propositions de nomination ou de renouvellement des commissaires aux comptes de la société en prenant connaissance des offres des différents cabinets pressentis, formule un avis sur le montant des honoraires sollicités pour l'exécution des missions de contrôle légal et soumet au Conseil d'Administration sous forme de recommandation le résultat de cette sélection ;
 - > examine chaque année avec les commissaires aux comptes leurs plans d'intervention, les conclusions de ceux-ci et leurs recommandations ainsi que les suites qui leur sont données.
- En ce qui concerne l'audit et le contrôle interne de la société, le Comité :
 - > examine avec les responsables du contrôle interne le suivi de l'efficacité et de la qualité des systèmes, procédures et plans de contrôle interne de la société ;
 - > examine avec les responsables de l'audit interne et de l'inspection générale, les plans d'interventions et d'actions dans le domaine de l'audit interne, les conclusions de ces interventions et actions et les recommandations et suites qui leur sont données, le cas échéant, hors la présence des membres de la Direction Générale ;



Activité 2023

En 2023, le Comité d'Audit s'est réuni quatre fois, enregistrant une participation de 100% à chaque session. Ces réunions ont été organisées en deux volets distincts : l'une axée sur la gestion des risques majeurs, le contrôle interne, l'audit interne et l'inspection générale, et l'autre dédiée à l'examen des comptes et à la revue des rapports des Commissaires aux comptes. Cette approche témoigne d'une implication soutenue des membres du comité dans la surveillance des questions liées aux risques, au contrôle et à la transparence financière de l'entreprise. Il a notamment abordé les sujets suivants : l'analyse des évolutions de l'environnement externe, le suivi des enjeux du contrat de gestion déléguée et les projections économiques du contrat, le plan de contrôle interne, la revue et la cartographie des risques majeurs, le plan d'audit interne, le programme d'inspection générale, l'analyse et l'examen des comptes annuels au 31 décembre 2022, des comptes semestriels au 30 juin 2023, et des communiqués de presse y afférents ainsi que les objectifs et scorecard 2024.

En matière d'audit interne, le Comité a écouté à deux reprises, hors présence de tout membre de la Direction Générale, le Directeur de l'audit interne et de l'inspection générale concernant le bilan et le planning des missions 2023, sur l'indépendance de l'audit interne, et il a examiné et validé le plan d'audit pour l'exercice 2023.



Focus : Ethique - Revue du SMAC par l'organe de gouvernance

Lors du Conseil d'Administration réuni le 7 décembre 2023, une revue du Système de Management Anti-Corruption selon l'exigence de la norme ISO 37001 a été présentée. Le conseil a pris acte :

- de la réussite de l'audit de suivi du système de Management Anti-Corruption Lydec selon la NM ISO 37001, réalisé en février 2023 par l'Institut Marocain de Normalisation (Imanor) avec des résultats satisfaisants ;
- des résultats de l'enquête 2023 auprès des fournisseurs afin d'évaluer leur perception des dispositions éthiques mises en place ;
- du bilan de la communication interne et externe relative à la lutte anti-corruption et aux comportements éthiques ;
- des actions de sensibilisations et formation menées pour renforcer l'appropriation du SMAC par l'ensemble des collaborateurs de Lydec et contribuer à l'ancrage de la culture de l'éthique au sein de l'entreprise (réalisation de plus de 123 ateliers de sensibilisation, 3449 heures de formations pour 1100 participants, plus de 123 séances de ¼ heures éthiques à destination de 2881 participants soit 95% des collaborateurs Lydec en 2023) ;
- de la feuille de route 2023-2024 issue de la revue du SMAC, de l'avancement de la feuille de route 2022-2023 et de l'évolution des enjeux.



4.1.4 L'Assemblée Générale des actionnaires

L'Assemblée générale, régulièrement constituée, représente l'universalité des actionnaires. Ses décisions s'appliquent à tous. L'ensemble des actionnaires peut y participer. Tout actionnaire a le droit de participer aux assemblées générales à condition que ses actions soient libérées des versements exigibles. Chaque action donne droit à un vote et à la représentation dans les assemblées générales.

L'Assemblée générale des actionnaires réunie dans sa forme ordinaire statue sur toutes les compétences qui excèdent la compétence du Conseil d'Administration et, d'une manière générale, elle détermine souverainement la conduite des affaires de la société. Elle prend notamment connaissance du rapport du Conseil d'Administration et de celui des Commissaires aux Comptes. Elle discute, redresse ou approuve les comptes. Parmi ses prérogatives, elle décide de l'affectation des résultats, fixe le dividende et autorise l'émission d'obligations. Elle nomme, remplace, réélit ou révoque les administrateurs dans les conditions fixées par la loi. Elle nomme les Commissaires aux Comptes. L'Assemblée confère également les autorisations prévues par la loi en ce qui concerne les conventions réglementées. En 2023, Lydec a tenu une Assemblée générale des actionnaires qui s'est réunie le 8 juin, dans sa forme mixte. Les résolutions présentées pour le vote de l'Assemblée incluent, entre autres, la modification des statuts, le renouvellement du mandat d'un administrateur, ainsi que la démission des membres du conseil administrateurs.



4.1.5 La Direction Générale

La Direction générale de la société est assurée par Jean-Pascal Darriet, Directeur Général de Lydec, investit des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société. Il exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux Assemblées Générales d'Actionnaires, au Conseil d'Administration, et sous réserve des limitations de la délégation qui lui a été conférée par le Conseil d'Administration lors de sa nomination, en mai 2012.

Le Comité de Direction Générale

Composition au 31.12.2023

Au 31 décembre 2023, le Comité de Direction Générale (CDG) de Lydec comprend 11 membres :



Jean-Pascal DARRIET
Directeur Général



Iqbal TOUMI
Directeur Général Adjoint en charge des opérations



Souad IDRISSE
Directrice Générale Adjointe en charge des fonctions supports



Mohamed Saad AZZAOU
Directeur Maîtrise d'Ouvrage



Abdeljaouad BENHADDOU
Chargé de mission auprès du Directeur Général



Tarik CHAKI
Directeur Administratif et Financier



Salma EL MAJATY
Directrice Développement de la Performance, Sécurité & Sûreté



Adil FASSIHI
Directeur Clientèle, Développement Commercial et Solutions Énergétiques



Hafssa MOUHYI
Directrice de la gestion du Contrat



Bouchra NHAILI
Directrice des Ressources Humaines



Abdellah TALIB
Directeur de la Communication, du Développement Durable & de l'Innovation

Rôle et fonctionnement

Pour mener à bien sa mission, le Directeur Général est assisté du CDG, instance de réflexion et de décision, qui examine les principales politiques et décisions relatives à la conduite générale de la société. Au 31/12/2023, il comprend 10 membres aux côtés du Directeur Général, et se réunit au minimum une fois par mois. Il est en charge du pilotage de la société et établit les politiques et décisions dans le cadre des orientations stratégiques définies par le Conseil d'Administration.

Il supervise le management de la société selon les trois axes suivants :

Un management selon les principes d'organisation hiérarchique, de déclinaison d'objectifs, et de délégations de pouvoirs associées

Un management de la performance par les processus transverses encadré par une politique générale et intégrée en matière de qualité, santé-sécurité, gestion des risques, environnement et sécurité de l'information

L'animation et la mise en œuvre du projet d'entreprise Synergies 2025, dans une instance dédiée : le Comité de suivi des projets stratégiques, qui se réunit également mensuellement

Rémunération

La rémunération brute annuelle globale des membres du Comité de Direction Générale de Lydec au titre de l'exercice 2023 s'élève à 22.346.573,23 DH.

Le Comité de Suivi des Projets Stratégiques

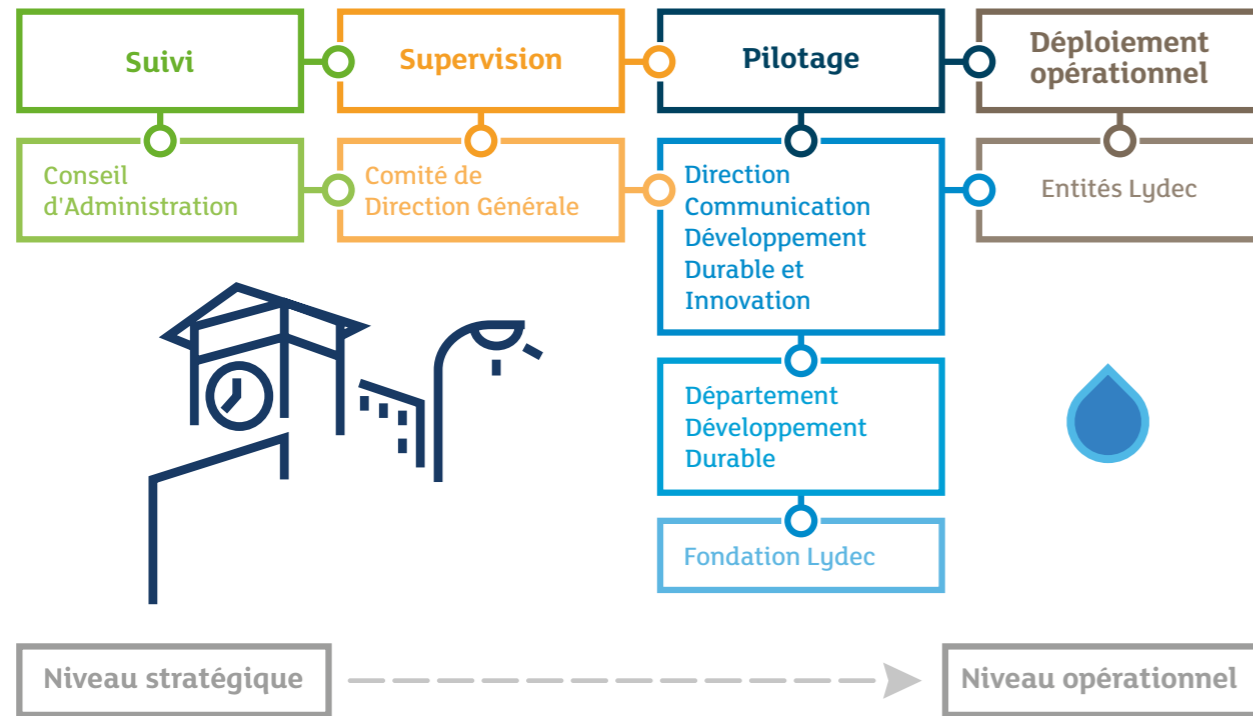
Le projet d'entreprise est géré en deux temps, annuellement et mensuellement. Annuellement en septembre, le Comité de Direction Générale de Lydec mène une réflexion stratégique sur la base d'une analyse croisée de l'évolution du contexte de l'entreprise et des attentes de ses parties prenantes. La raison d'être de l'entreprise, ses orientations et enjeux stratégiques sont passés en revue. Le portefeuille des projets stratégiques consécutifs qui prend en charge le traitement de manière disruptive les ambitions et problématiques identifiées est actualisé. Mensuellement, le Comité de Suivi des Projets Stratégiques (CSPS) composé des membres du Comité de Direction Générale (CDG) et du Project Manager Officer (PMO), se réunit pour passer en revue l'avancement des projets stratégiques, prendre les décisions et traiter les points d'arbitrage et ainsi piloter l'atteinte des objectifs stratégiques.



4.2 LA DÉMARCHE RSE

4.2.1 La gouvernance RSE

La stratégie RSE est intégrée au sein des principales instances de gouvernance de Lydec :



Le Conseil d'Administration (CA) suit les enjeux RSE, lors de chaque réunion, par une revue systématique des faits marquants et évolutions en la matière. Le Comité de Direction Générale (CDG) quant à lui, supervise notamment les processus transverses de management dont celui dédié à la RSE.

Le pilotage opérationnel de la démarche RSE de Lydec est assuré par la Direction de la Communication, du Développement Durable et de l'Innovation qui définit la stratégie et assure le suivi de la mise en œuvre des plans d'actions en coordination avec les entités opérationnelles et dans le cadre du système de management de l'entreprise. Elle assure également la communication autour de la démarche auprès des parties prenantes concernées. Enfin, le Département Développement Durable coordonne également les activités de la Fondation Lydec qui contribuent à la démarche d'engagement sociétal de Lydec.

Le processus de management RSE est aujourd'hui positionné au sein du système de management intégré de l'entreprise. Il permet de renforcer l'appropriation de la démarche RSE par les collaborateurs, le pilotage des actions, le suivi de la performance via le reporting et l'évaluation, et la crédibilité de la démarche en externe.

Processus de management	Processus de production	Processus ressources
<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie • Performance continue • Gestion des crises • Contrat • RSE • Image et culture d'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> • Patrimoines • Réseau • Extensions réseaux • Clients • Mesure et surveillance 	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources humaines • Achats • Finances • Santé et sécurité au travail • Achats et logistique...

Une démarche RSE pionnière

En raison de ses caractéristiques naturelles, le Maroc s'est développé dans un contexte de grande vulnérabilité climatique, accentuée par les pressions exercées par le développement économique et démographique du pays.

Ainsi, souhaitant affirmer sa position de leader régional et international dans le domaine de l'atténuation des effets du changement climatique et de l'adaptation à celui-ci, le Royaume a annoncé le 2 juin 2015 sa Contribution Prévue Déterminée au Niveau National (Intended Nationally Determined Contribution - INDC), qui a été actualisée en 2021. L'atténuation s'appuie principalement sur le secteur énergétique, tandis que l'eau est au cœur de la démarche d'adaptation.

En juillet 2017, le Maroc a défini sa Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD) qui positionne notamment la contribution du Royaume aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Le suivi de l'avancement de la SNDD a été confié en 2018 à un « Comité stratégique pour le développement durable », présidé par le Chef du gouvernement et regroupant les Ministres chargés des secteurs concernés (agriculture, pêche, énergie, etc.). Cette approche a par ailleurs été introduite au niveau des territoires, notamment dans le cadre de la définition du Plan de Développement Régional Casa-Settat ainsi que du Plan d'Actions Communal de Casablanca, adoptés respectivement en 2017 et 2018 (mis à jour respectivement en 2022 et 2023). En 2022, le Royaume a reconfirmé sa stratégie de Développement Durable et notamment à travers son Nouveau

Modèle de Développement (NMD) du Maroc à horizon 2035, à travers lequel les entreprises, y compris le secteur privé ont un rôle à jouer en renforçant leur démarche de responsabilité sociétale. C'est dans ce sens que le Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable a lancé un processus de refonte de la Stratégie Nationale de Développement Durable. Ce projet vise l'intégration des préconisations du Nouveau Modèle de Développement (NMD) et du référentiel mondial de l'Agenda 2030. Début 2023, l'étude pour la refonte de la SNDD a été attribuée à la filiale marocaine du cabinet de conseil PWC. La communication des résultats est à date, encore attendue et précisera les nouvelles orientations à suivre par les institutions marocaines et les entreprises opérant au Maroc.

En 2019, avec le Pacte de l'Exemplarité de l'Administration (PEA), l'administration publique est incitée à donner l'exemple en matière de mise en œuvre de la SNDD, vis-à-vis des autres parties prenantes, et ce, autour de six enjeux stratégiques : la gestion environnementale des bâtiments publics, la gestion et la valorisation des déchets, « l'employeur responsable », l'approche participative et la transparence, la commande publique responsable, et la mobilité durable.

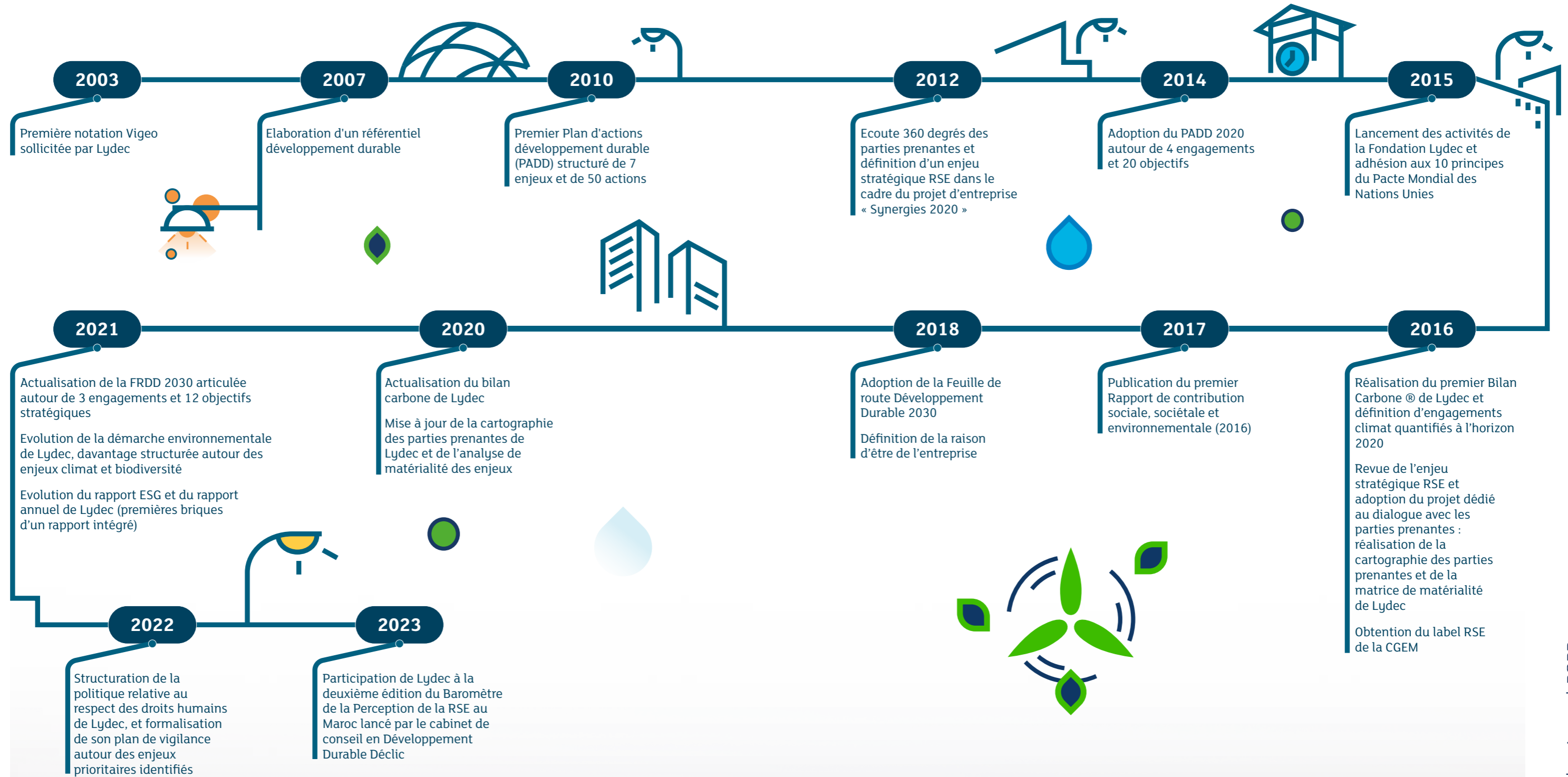
Par ailleurs, une Commission Spéciale sur le Modèle de Développement (CSMD) a été mandatée fin 2019 par Sa Majesté le Roi pour définir les objectifs du Nouveau Modèle de Développement (NMD) du Maroc. Le rapport issu des travaux de la CSMD a été présenté en 2021, avec une

proposition d'objectifs thématiques fixés à horizon 2035 pour le Maroc. Le secteur privé y est appelé à jouer un rôle clé dans la « responsabilité sociale et environnementale ».

En 2023, le pays a connu une situation inquiétante de forte sécheresse et de pénurie d'eau, des défis majeurs à relever en matière de développement durable et d'adaptation au changement climatique. Bien que la survenance du séisme de septembre 2023 n'ait pas impacté géographiquement le Grand-Casablanca, une mobilisation au niveau national était nécessaire pour porter secours et aide aux populations sinistrées de la région d'Al Haouz et environs.



Depuis une quinzaine d'années, Lydec nourrit sa démarche sur le développement durable pour l'intégrer pleinement à la stratégie de l'entreprise :



Partenariats et récompenses en faveur de la RSE



Le 14 octobre 2015, Lydec a adhéré aux Dix Principes du Pacte Mondial des Nations Unies, et le 17 mars 2017, Lydec a été l'un des membres fondateurs du « Réseau Pacte Mondial Maroc » auprès de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) et de six autres entreprises marocaines. Cette plateforme permet le partage et la promotion des bonnes pratiques du secteur privé marocain en matière de RSE et de contribution à l'atteinte des ODD. Lydec réalise, via son rapport annuel, sa « Communication sur le Progrès » (COP) au regard du respect et de la mise en œuvre des Dix Principes du Pacte Mondial des Nations Unies (voir en annexe la table de correspondance entre les Dix Principes et le rapport annuel).

Lydec est membre fondateur de la coalition marocaine pour l'eau (COALMA), créée en 2016. Structure multi-acteurs fédérant les expertises nationales et internationales, elle vise à mettre en place une gouvernance s'appuyant sur les partenariats public-privé, à même d'assurer une gestion intégrée et durable de la ressource en eau et de valoriser et promouvoir l'expertise marocaine dans ce domaine. Elle se fixe notamment comme missions la production d'études et de publications, la réalisation de campagnes de sensibilisation et d'éducation, l'organisation de colloques et manifestations scientifiques.



RÉCOMPENSE



Depuis 2022, Lydec n'a pas été évaluée sur sa performance extra-financière par l'agence Moody's (ex. Vigeo Eiris), le cabinet ayant décidé de suspendre sa notation de la performance extra-financière des entreprises afin de procéder à la refonte de son processus de notation. Néanmoins, Lydec envisage le recours à un autre organisme d'évaluation ESG dans un esprit d'amélioration continue de sa stratégie de développement durable.



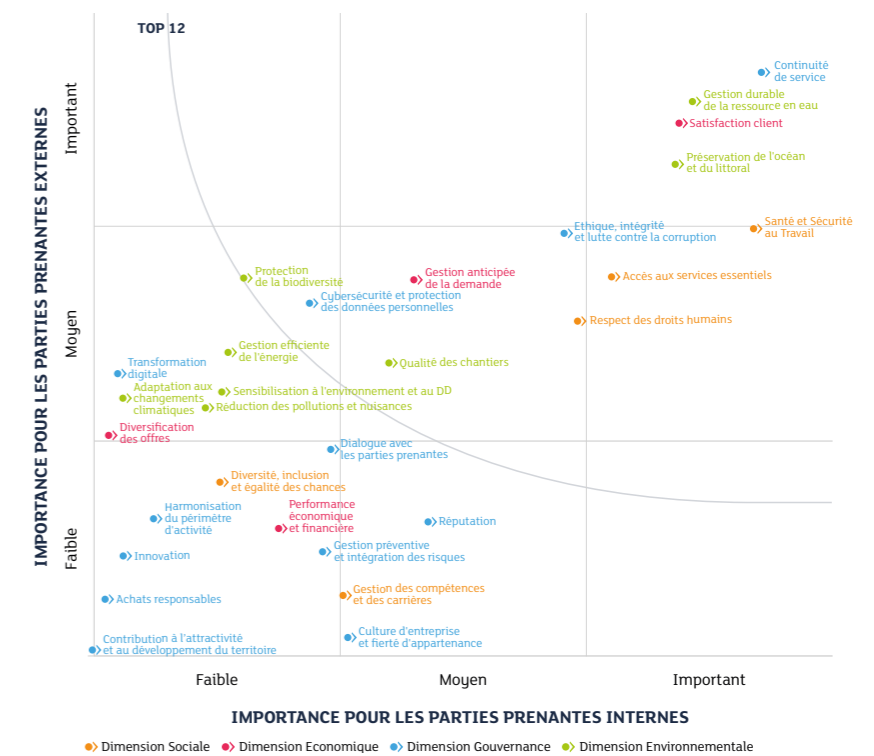
4.2.2 La stratégie RSE

L'analyse de matérialité

Pour rappel, Lydec a actualisé, à fin 2020, son analyse de matérialité afin de tenir compte de l'évolution du contexte, des enjeux de son environnement et des attentes des parties prenantes.

Sur la base d'une liste initiale de 70 enjeux identifiés à l'issue d'une veille RSE et de benchmarks sectoriels, le CDG de Lydec a sélectionné les 29 enjeux considérés comme étant les plus pertinents pour l'entreprise et ses parties prenantes internes et externes. Ces 29 enjeux ont été ensuite soumis à une vaste consultation en ligne lancée auprès d'un échantillon d'environ 6.900 parties prenantes internes et externes, sélectionnées sur la base de la cartographie actualisée des parties prenantes.

Les résultats de cette consultation sont illustrés dans la matrice de matérialité ci-dessous :



Cette démarche permet à l'entreprise d'orienter sa stratégie, ses engagements et plans d'actions, mais aussi la communication et le reporting extra-financier vers les enjeux les plus attendus par l'ensemble des parties prenantes.

A ce titre, Lydec communique principalement autour des enjeux les plus « matériels » au sein du présent rapport annuel, et du Chapitre 4 / Rapport de contribution sociale, sociétale et environnementale en particulier, en cohérence avec la Feuille de route Développement Durable 2030 de Lydec.



L'enjeu RSE intégré au projet d'entreprise « Synergies 2025 »

Les métiers de Lydec sont naturellement liés aux enjeux de développement durable et constituent les fondements de la raison d'être de l'entreprise qui est d'« apporter au quotidien des services essentiels de qualité aux citoyens et aux acteurs économiques dans un esprit d'efficacité, d'innovation et de partenariat pour contribuer au développement durable de notre territoire d'ancrage ».

L'enjeu RSE a été identifié dès le démarrage du contrat de gestion déléguée. Puis, la démarche RSE de Lydec s'est progressivement structurée, consolidée, et a enfin été intégrée à la vision et à la stratégie d'entreprise.

Aujourd'hui, l'enjeu RSE est un enjeu stratégique au sein du projet d'entreprise Synergies 2025, dont l'objectif est de « renforcer notre contribution à la transition durable de notre territoire d'ancrage, en nous appuyant sur notre expertise métiers et le dialogue avec les parties prenantes ».

La Feuille de route Développement Durable 2030

La Feuille de route Développement Durable 2030 (FRDD 2030) de Lydec, adoptée en 2018, a été définie en s'adossant aux référentiels nationaux et internationaux (SNDD, ODD, etc.), en tenant compte des objectifs des visions territoriales (Plan d'action communal de Casablanca, Plan de Développement du Grand-Casablanca, ...).

La FRDD 2030 a fait l'objet d'une actualisation pour tenir compte des différentes évolutions du contexte de l'entreprise et de son environnement (post crise Covid-19, analyse de matérialité des enjeux de Lydec, évolution de la démarche environnementale de l'entreprise, orientations stratégiques du Nouveau Modèle de Développement du Royaume, ...).

L'intégration opérationnelle de la FRDD 2030 dans les processus du Système de Management Intégré de Lydec se poursuit, en collaboration avec les différentes entités de l'entreprise.

Toujours à l'écoute de son environnement interne et externe, Lydec prévoit, pour 2024, le lancement de sa 3^{ème} matrice de matérialité ainsi que la revue de sa FRDD 2030. L'objectif est de prendre en compte les évolutions du contexte dans lequel elle opère ainsi que les évolutions des attentes de ses parties prenantes internes et externes depuis fin 2020. Ainsi, des ajustements, si nécessaires, pourront être apportés à sa stratégie et à sa démarche RSE.



3 Engagements	12 Objectifs	Enjeux matériels
1. Renforcer la démarche partenariale au service du Bien Commun 	Valoriser le capital humain	
	Développer une approche collaborative avec les parties prenantes	Satisfaction Client**
	Pérenniser la confiance par l'ancrage de la culture d'intégrité et des pratiques d'éthique	Éthique Intégrité et lutte contre le corruption* Cybersécurité et protection des données personnelles**
2. Agir en faveur de la gestion durable des ressources naturelles, de la biodiversité, et du climat 	S'assurer du respect des droits humains dans les relations avec les parties prenantes	Respect des droits humains* Santé et Sécurité au travail**
	Développer des solutions pour la gestion durable de la ressource en eau	Gestion durable de la ressource en eau*
	Agir pour la préservation des milieux récepteurs	Préservation de l'océan et du littoral*
3. Contribuer à un développement territorial inclusif et durable 	Contribuer à la gestion efficace de l'énergie	Protection de la biodiversité*
	S'adapter aux changements climatiques	
	Innover pour développer des solutions adaptées aux enjeux des territoires de demain	
	Contribuer à la qualité du cadre de vie et à l'attractivité des territoires	Gestion anticipée de la demande** Continuité de service** Qualité des chantiers**
	Développer l'accès durable aux services essentiels	Accès aux services essentiels*
	Favoriser un développement local inclusif	

* : Enjeu matériel en correspondance directe avec l'objectif de la FRDD 2030

** : Enjeu matériel en lien avec la FRDD 2030



La contribution aux Objectifs de développement durable (ODD)

En 2022, Lydec a réalisé un travail participatif approfondi d'analyse de sa contribution aux 17 ODD, selon le séquençage suivant :



Analyse

Pré-identification de 15 objectifs et 62 cibles, qui sont couverts, à degrés variables, par les actions de Lydec



Atelier participatif

Pour chacune des 62 cibles, revue des actions par les fonctions concernées et notation du niveau de contribution de Lydec selon une échelle de 1 à 4



Classement des ODD

12 ODD retenus et classés en trois niveaux de contribution selon les notations précédentes et le nombre de cibles



Contribution forte aux ODD

7 ODD finalement retenus se distinguent par une contribution très élevée de Lydec

Lydec contribue à 12 ODD :

L'ensemble des objectifs de la feuille de route développement durable 2030 de Lydec contribue, à des degrés variables, à la réalisation de 12 ODD comme suit :

3 Engagements	12 Objectifs stratégiques au service du développement durable de la Région Casablanca-Settat	Contribution aux ODD
1. Renforcer la démarche partenariale au service du bien commun	Valoriser le capital humain	
	Développer une approche collaborative avec les parties prenantes	
	Pérenniser la confiance en développant la culture d'intégrité et les pratiques d'éthique	
	S'assurer du respect des droits humains dans les relations avec les parties prenantes	
2. Agir en faveur de la gestion durable des ressources naturelles, de la biodiversité et du climat	Développer des solutions pour la gestion durable de la ressource en eau	
	Agir pour la préservation des milieux récepteurs	
	Contribuer à la gestion efficiente de l'énergie	
	S'adapter aux changements climatiques	
3. Contribuer à un développement territorial inclusif et durable	Innover pour développer des solutions adaptées aux enjeux des territoires de demain	
	Contribuer à la qualité du cadre de vie et à l'attractivité des territoires	
	Développer l'accès durable aux services essentiels	
	Favoriser un développement local inclusif	



Sept ODD se distinguent par une contribution très élevée de Lydec

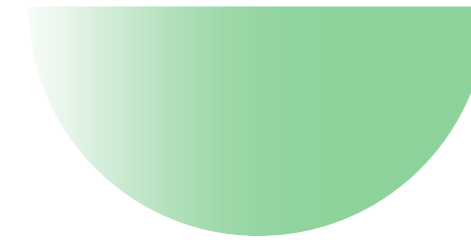
ODD à contribution très élevée	Impacts chiffrés de Lydec (2023)
3 BIEN-ÊTRE	100% taux de conformité de la qualité de l'eau potable
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT	100% taux de raccordement eau potable +68 000 foyers bénéficiaires de l'accès à l'eau potable et/ou l'assainissement et/ou électricité dans le cadre du projet INDH Inmae
7 ENERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE	100% taux de raccordement électricité 100% de l'activité éclairage public dans le périmètre de la gestion déléguée certifiée selon le référentiel NM ISO 50001
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES	Curage préventif de 876km et curage curatif de 404km 411,88 Millions de DH HT investis dans l'assainissement liquide 100% taux de dépollution du littoral casablançais
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	77,64% taux de rendement du réseau d'eau potable 10 millions m³ d'eau potable économisées 93,06% taux de rendement du réseau de distribution d'électricité 100% des fournisseurs de Lydec analysés selon des critères RSE
14 VIE AQUATIQUE	100% taux de dépollution du littoral casablançais 81 rejets d'eaux pluviales en mer et en Oueds gérés par Lydec et inspectés 2 fois par mois 3 330 enquêtes effectuées sur les rejets industriels
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES	100% des activités de Lydec couvertes par un Système de Management Anti-corruption (SMAC) certifié selon le référentiel NM ISO 37001 0 cas avéré de corruption

4.2.3 Le dialogue avec les parties prenantes

La cartographie des parties prenantes de Lydec a été actualisée et élargie en 2020. Comme lors du premier exercice, en 2016, les parties prenantes ont été priorisées selon trois facteurs de criticité, basés sur le modèle Mitchell, Agle & Wood : pouvoir, urgence, légitimité vis-à-vis de l'entreprise. Il en découle l'identification d'une trentaine de types de parties prenantes classées en quatre grandes catégories : parties prenantes internes, régulateurs, partenaires économiques et influenceurs sociétaux. Les principaux outils de dialogue avec les parties prenantes sont répertoriés dans les tableaux suivants :



Parties prenantes (PP)		Principaux outils de dialogue	Faits marquants 2023
Parties prenantes internes	Instances de gouvernance (Conseil d'Administration, Comité de Direction Générale...)	Réunions/Comités	6 réunions du Conseil d'Administration en 2023 Désignation du nouveau secrétaire du Conseil d'Administration Démission de membres administrateurs.
		Sensibilisation/Formation	
	Actionnaires	Informations en continu	Partage continu de l'actualité de Lydec, du Grand Casablanca, des secteurs de l'eau et de l'énergie, et les faits marquants au niveau national, ...
		Etudes économiques opérationnelles ou stratégiques	Réponse aux demandes ponctuelles
		Reporting sur les résultats	Reportings mensuels sur les résultats / rapports financiers semestriels / transmission des informations requises
	Partenaires sociaux	Commissions paritaires/Comité d'entreprise	Tenue de deux comités d'entreprise : un en mars à l'occasion des avancements de 2023 et un second en novembre 2023 Tenue de plusieurs commissions paritaires.
	Collaborateurs	Campagnes internes de communication (au niveau de tous les sites de Lydec et sur le blog interne...)	<ul style="list-style-type: none"> - Campagne de communication interne autour du Plan d'Actions à court terme (PACT) qui vise à accélérer le déploiement de quelques projets et actions, inscrits dans le Projet d'entreprise Synergies 2025. - Dispositifs de communication interne autour des thématiques majeures pour l'entreprise et des actions de proximité avec les parties prenantes externes, valorisation des projets et des équipes de Lydec sur le terrain. - Dispositif d'accompagnement des actions de solidarité de Lydec et sa Fondation ainsi que la valorisation de la contribution des équipes de Lydec aux opérations d'interventions sur les réseaux d'eau potable et d'électricité dans les zones touchées par le séisme d'Al Haouz. - Dispositif d'accompagnement et de communication interne autour du Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau (PGSSE).



Parties prenantes (PP)		Principaux outils de dialogue	Faits marquants 2023
			- Dispositifs de communication interne dédiés lors des journées mondiales et autres événements internes ...
		Sensibilisation/formation	Formation de plus de 1900 collaborateurs, Intégration du blended learning dans les formations transverses, Poursuite des parcours de professionnalisation métiers pour les nouvelles recrues et le déploiement de parcours sur mesure en développement personnel pour 270 personnes du statut de directeur jusqu'au statut managers de proximité ainsi qu'un parcours pour des profils spécifiques notamment les Acheteurs, les chargés RH et un workshop spécifique pour 114 femmes cadres de Lydec sur le leadership équilibré.
		Trophées Innovation Lydec	-
		Programme d'incubation des idées Almoubtakiroune	Accompagnement des collaborateurs ayant proposé des idées innovantes dans le développement et le déploiement de leurs idées (5 idées accompagnées en 2023 couvrant tous les métiers de Lydec)
		Enquête de satisfaction	Une écoute réalisée auprès des collaborateurs ayant bénéficié du programme d'incubation des idées Almoubtakiroune
		Ateliers Design Thinking	Implication des collaborateurs dans le processus de réflexion sur des solutions innovantes via l'approche Design Thinking notamment sur le projet « PACT DABA 2023 »
		SIRH	Acquisition en cours d'un outil de gestion de la médecine du travail Implémentation en cours de SAP-compétence



Parties prenantes (PP)		Principaux outils de dialogue	Faits marquants 2023
	Fondation Lydec	Conventions de partenariat et actions menées	<p>Continuité des actions menées dans le cadre des 6 conventions de partenariats structurants sur la période 2021-2023 (l'Association des Enseignants des Sciences de la Vie et de la Terre du Maroc (AESVT), l'Association Recherche-Action pour le Développement Durable (ARADD), la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement (FM6E), l'Association Espace Point de Départ (ESPOD), Aquassistance Maroc, et Jadara Foundation)</p> <p>Signature d'un accord de partenariat avec l'association Maroc Impact sur la période 2023-2025, en vue d'accompagner le projet «Genious Medina» à Casablanca</p> <p>Opération Ramadan Attadamoun</p> <p>Opération Plages Propres</p> <p>Accompagnement des élèves bénéficiaires de la 3ème édition du programme Imtiaz</p> <p>Signature d'un partenariat avec l'association Biofemme pour l'accompagnement des femmes vivant en milieu rural ou péri-urbain à la transformation des produits bio dans la zone de Dar Bouazza</p>
	Aquassistance Maroc	Convention de partenariat avec la Fondation Lydec	Plusieurs projets déployés au profit de familles situées dans des zones enclavées du Maroc (pompage solaire, sanitaires d'écoles ...).



Parties prenantes (PP)		Principaux outils de dialogue	Faits marquants 2023	
Régulateurs	Autorité de tutelle*	Réunions Courriers, emails	<p>Signature du contrat de l'emprunt relatif à l'apurement des arriérés des communes et tirage du montant de l'emprunt ;</p> <p>Réunions portant sur le dossier de révision contractuelle ;</p> <p>Réponses aux demandes ponctuelles, transmission régulière de rapports thématiques ;</p> <p>Participation aux différentes réunions nécessitant l'avis du distributeur avant l'entrée en vigueur de nouvelles dispositions réglementaires ou normatives ;</p> <p>Réunions de mise en œuvre des dispositions réglementaires.</p>	
	Régulateurs de la gestion déléguée	Autorité Déléguée	Visites de chantiers et d'ouvrages	Visites de certains chantiers structurants
			Service permanent de contrôle	<p>Réponses aux demandes ponctuelles et spécifiques, transmission régulière de rapports thématiques ;</p> <p>Echanges sur les modalités de mise en place du nouveau cahier des charges ;</p> <p>Echanges sur la révision du contrat et sur les audits en cours ;</p> <p>Réunions de suivi de la gestion du stress hydrique ;</p> <p>Réunion d'avancement des projets d'investissement structurants.</p>
	Wilaya, Communes, Arrondissements*		Réunion et Copils	Participation aux différentes réunions et Copils
			Reporting (Courriers, emails, réunions)	<p>Echanges sur le plan d'action à mettre en place pour la gestion du stress hydrique ;</p> <p>Transmission de rapports périodiques (préparation de la saison des pluies, rapport bimensuel des interventions d'entretien et curage du réseau assainissement...),</p> <p>Présentations et visites de chantiers en présence du Nouveau Wali</p>
		Agence urbaine de Casablanca*	-	-
Agence du bassin hydraulique	-	<p>Echanges sur l'étude d'évaluation du Schéma Directeur d'Aménagement Urbain</p> <p>Echanges sur le nouveau plan de prévention des risques d'inondation (PPRI)</p>		



Parties prenantes (PP)		Principaux outils de dialogue	Faits marquants 2023
Autres régulateurs	Autorités de régulation assimilées (Ministères, CESE, Cour des Comptes...), Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC)	Comités et tables rondes	-
		Rapport d'activités	-
		Visites de chantiers et d'ouvrages	-
		Demande de brevet d'invention	Une demande de brevet d'invention a été déposée en 2023 au nom de Lydec pour une nouvelle solution d'exploitation des stations d'assainissement
	Autorités de marché financier (AMMC, Bourse de Casablanca...)	Rapport semestriel	-
		Site internet /Journaux d'annonces légales	Communiqués financiers trimestriels, et rapports financiers semestriel et annuel
	Autorité nationale de Régulation de l'électricité (ANRE)	-	Échanges sur les demandes de l'ANRE concernant les capacités d'accueil des réseaux de Lydec
	Organismes de certification/labellisation	Réunions/Audits	<p>IMANOR & Bureau Veritas : Suivi 2 du SMQ ISO 9001 : 2015 Suivi 1 du SMAC ISO 37001 : 2016 Suivi 2 du SMSST ISO 45001 : 2018 Renouvellement du SMF ISO 29993 : 2018 Suivi 2 du SME ISO 14001 : 2015 aux postes sources Abbé de l'Épée, Dar Bouazza et Sidi Othmane et extension du Poste source : Ouled HADDOU Suivi 2 du SME ISO 14 001 : 2015 aux stations de prétraitement El Hank et Eaucéan, Step de Médiouna, Renouvellement du SMSI ISO 27001 : 2013 Renouvellement du SMEn ISO 50001 : pour l'activité d'Eclairage Public Mise en place du Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'eau conformément à la NM 00.5.057 pour les activités de distribution et d'autoproduction (Forage de Tit Mellil).</p> <p>SEMAC : Surveillance 3 pour le CTM de l'ISO 17025 : 2018 Surveillance 3 pour Labelma de l'ISO 17025 : 2018</p>

Parties prenantes (PP)		Principaux outils de dialogue	Faits marquants 2023
	DGSSI : Direction Générale de la Sécurité des Systèmes d'Information	Réunion, Audits, et Formations	Mise à jour de l'évaluation de conformité par rapport à la DNSSI V2 (Directive Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information) et suite de la formation de l'équipe Sécurité SI Lydec.
	Fédérations et associations professionnelles	-	

Parties prenantes (PP)		Principaux outils de dialogue	Faits marquants 2023
Partenaires économiques	Clients/consommateurs Particuliers	Interventions terrain/Maintenance	Anticipation des opérations de curage et débouchage lors des épisodes pluvieux du Grand Casablanca Opérations nocturnes de détection des fuites d'eau potable Projets structurants d'infrastructures (sécurisation de l'AEP, lutte contre les inondations, sécurisation de l'alimentation en électricité de Mohammedia et Aïn Harrouda) Chantiers de proximité/chantiers de quartier : opérations de mise à niveau des réseaux d'eau potable, d'électricité et d'assainissement liquide Mobilisation de 20 équipes techniques de Lydec suite au séisme d'Al Haouz (Marrakech, El Haouz, Chichaoua, Taroudant) Contrôle et analyse de la qualité d'eau potable
		Centre de Relation Clientèle 7/24, autres agences	Dématérialisation des services de « Branchement & abonnement & résiliation » en ligne pour le Grand Public en les rendant accessibles à partir de l'agence en ligne et de l'application mobile 7/24 Ouverture d'un nouvel Espace Clientèle à Ouled Saleh
		Enquêtes de satisfaction clients	Nouvelle méthodologie adoptée pour les enquêtes satisfaction réalisées en 2023 (élargissement de la taille de l'échantillon global et intégration de nouveaux indicateurs d'analyse des résultats).



Parties prenantes (PP)		Principaux outils de dialogue	Faits marquants 2023
		Enquêtes de satisfaction clients	Nouvelle méthodologie adoptée pour les enquêtes satisfaction réalisées en 2023 (élargissement de la taille de l'échantillon global et intégration de nouveaux indicateurs d'analyse des résultats).
		Plateformes digitales (Application 7/24, ...)	Mise à la disposition des clients Grandes Entreprises d'un portail interactif leur permettant d'accéder à plusieurs fonctionnalités et d'interagir à distance avec les chargés d'affaires. Refonte de l'application 7/24, à la suite d'une écoute client. La nouvelle application 7/24 est plus intuitive et offre plus de fonctionnalités digitales pour une meilleure expérience client. Refonte de l'Agence en ligne compte tenu de l'évolution des besoins clients. Développement en cours d'une plateforme des artisans pour les clients grand public. Cette nouvelle plateforme a pour principal objectif d'offrir des services de dépannage et de mettre en relation les clients Lydec avec une liste de professionnels (notamment des plombiers et des électriciens certifiés et formés) pour intervenir à domicile et régler les problèmes liés aux métiers d'eau, d'électricité et d'assainissement.
		Réseaux sociaux et canaux digitaux, médias, communiqués de presse, campagnes SMS et radio, affichage mural	Communication en externe autour de l'actualité de Lydec et de la Fondation Lydec afin de valoriser les projets de l'entreprise et les métiers Lydec : <ul style="list-style-type: none"> • Valorisation des chantiers Lydec : 10 chantiers d'infrastructure (eg : Chantier de réalisation du nouveau réservoir d'eau potable d'El Majjatia/ Chantier de réalisation du système d'alimentation en eau potable d'El Mansouria/ Projet de renforcement des infrastructures des eaux pluviales et lutte contre les inondations à « Hay Ferrara »/ lancement des nouveaux réservoirs ...) 17 chantiers de proximité (eg : Chantiers de renouvellement des réseaux d'eau potable, projets de renforcement du réseau d'électricité, reportages sur le curage préventif des réseaux d'assainissement, ...) • Activités RH : participation aux forums de recrutements, activités Académie Lydec, journée internationale des droits de la femme, etc. • Réalisation et publication de reportages vidéo à l'occasion de journées nationales/mondiales et

Parties prenantes (PP)		Principaux outils de dialogue	Faits marquants 2023
			d'événements organisés par Lydec <ul style="list-style-type: none"> • Communication sur la Santé et Sécurité au Travail : reportages vidéo à l'occasion de la journée nationale de la sécurité routière et de la journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail ; réunion du comité d'organisation de Préventica 2024, etc. • Dispositif de communication autour du PGSSE (Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau) • Dispositif de communication post séisme : couverture de la mobilisation des équipes techniques de Lydec pour participer au rétablissement de l'approvisionnement en eau et en électricité sur les zones sinistrées. En plus des actions de solidarité menées par la Fondation Lydec et Aquassistance Maroc.
		Design d'environnement du centre de contrôle de la facturation	-
	Clients consommateurs Entreprises	Interventions terrain/Maintenance	Anticipation des opérations de curage et débouchage lors des épisodes pluvieux du Grand Casablanca
		Agence Lydec Multipro	-
		Enquêtes de satisfaction clients	Nouvelle méthodologie adoptée pour les enquêtes satisfaction réalisées en 2023 (élargissement de la taille de l'échantillon global et intégration de nouveaux indicateurs d'analyse des résultats).
		Plateformes digitales (E-raccordement, ...)	
		Réseaux sociaux et canaux digitaux, médias, communiqués de presse	Valorisation des projets, des métiers et des ouvrages de Lydec, valorisation sur les réseaux sociaux des opérations de curage en préparation à la saison pluviale, ...

Parties prenantes (PP)		Principaux outils de dialogue	Faits marquants 2023
Clients/ consommateurs Administrations		Interventions terrain/Maintenance	Anticipation des opérations de curage et débouchage lors des épisodes pluvieux du Grand Casablanca
		Enquêtes de satisfaction clients	Nouvelle méthodologie adoptée pour les enquêtes satisfaction réalisées en 2023 (élargissement de la taille de l'échantillon global et intégration de nouveaux indicateurs d'analyse des résultats).
		Réseaux sociaux et canaux digitaux, médias, communiqués de presse	Valorisation des projets, des métiers et des ouvrages de Lydec, valorisation sur les réseaux sociaux des opérations de curage en préparation à la saison pluviale, ...
Clients/Promoteurs/ Aménageurs		Réunions/e-Lot	-
		Conventions/Rapports trimestriels/Réunions	-
Fournisseurs eau/énergie		Coordination	Coordination et suivi quotidien pour assurer la continuité du service, tenue de plusieurs réunions du Comité de Veille et d'Alerte Sécheresse (COVAS) afin de suivre l'évolution de la mise en place des différentes mesures décidées pour atténuer la pénurie de l'eau et pour sensibiliser le grand public
Autres partenaires (fournisseurs, sous-traitants, startups, bailleurs de fonds internationaux.....)		Ecoutes/Enquêtes	Ecoute des attentes des fournisseurs lors des réunions de coordination et de suivi de contrats (direction logistique)
		Réunions/Rencontres/ Information	Revue de la procédure de création fournisseur (ajout de la Charte Achats responsables), réunions du réseau des préventeurs SST des sous-traitants, sensibilisation à la prévention de la corruption et information sur le dispositif SMAC Lydec Tenue des réunions de sensibilisation avec les soustraitants. Rencontres avec la protection civile et les représentants de la Sécurité nationale. Réalisation d'une enquête SMAC des fournisseurs Lydec
		Clauses dans les marchés et conditions générales d'achat (intégrant des critères RSE, éthique et SST)	Actualisation des volets due diligence anti-corruption et éthique, revue du critère efficacité énergétique dans les règlements de consultation pour la sélection des fournisseurs (activités certifiées ISO 50001)
		Participation à des appels à projets	Participation au Digital Energy Challenge 2023 lancée par l'AFD au profit des opérateurs énergétiques en Afrique avec le projet Lydec intitulé « Gestion intelligente du réseau Eclairage Public »

Parties prenantes (PP)		Principaux outils de dialogue	Faits marquants 2023
		Visite chantiers/Audits	Poursuite de la démarche d'accompagnement et d'évaluation des sous-traitants.
		Partenariats spécifiques	Déploiement du SMAC pour 2 fournisseurs partenaires
	Sociétés de développement local (SDL)	Conventions/Rapports trimestriels/Réunions	Accompagnement dans les projets d'aménagement urbains (Tramway, BHNS, Trémies, ...)
	Banques/ investisseurs	Rapports semestriels et annuels (résultats)	-
Réunions bilatérales avec des analystes financiers et des investisseurs		-	

Parties prenantes (PP)		Principaux outils de dialogue	Faits marquants 2023
Influenceurs sociétaux	Société civile	Réunions avec les représentants de la société civile	Participation aux différents événements organisés par les associations partenaires
		Ecoutes/Tables rondes	COALMA, AESVT, ARADD, AMCDD
	Associations et ONG (dont partenaires de la Fondation Lydec)	Conventions de partenariat, actions menées par la Fondation Lydec, ...	Poursuite du programme d'intervention selon les 3 axes d'engagements de la Fondation Lydec : 1- Education et sensibilisation à l'environnement et au développement durable 2- Solidarité de proximité 3- Engagement sociétal des collaborateurs Poursuite du déploiement des actions dans le cadre des 6 conventions de partenariats structurants sur la période 2021-2023 (l'Association des Enseignants des Sciences de la Vie et de la Terre du Maroc (AESVT), l'Association Recherche-Action pour le Développement Durable (ARADD), la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'environnement (FM6E), l'Association Espace Point de Départ (ESPOD), Jadara Foundation, et Aquassistance Maroc. Signature de deux conventions de partenariats (axe 2 : Solidarité de Proximité) : • Avec Maroc Impact sur la période 2023-2025, en vue d'accompagner le projet «Genious Medina» à Casablanca,



Parties prenantes (PP)		Principaux outils de dialogue	Faits marquants 2023
			<ul style="list-style-type: none"> Avec l'association Biofemme (pour une année) portant sur l'accompagnement des femmes vivant en milieu rural ou péri-urbain à la transformation des produits bio dans la zone de Dar Bouazza. Poursuite du déploiement des programmes structurants de Lydec : <ul style="list-style-type: none"> Opération Ramadan Attadamoun, Opération Plages Propres, Accompagnement des élèves bénéficiaires de la 3^{ème} édition du programme Imtiaz Mobilisation de la Fondation Lydec à la suite du séisme qui a touché la province d'Al Haouz et ses environs, à travers l'apport d'un soutien financier à plusieurs ONG reconnues pour leurs expertise et actions humanitaires, notamment dans les zones rurales et enclavées du Maroc (Banque Alimentaire, Fondation Mohammed V pour la Solidarité (à travers son Centre d'Appui et d'Animation du Tissu Associatif d'El Hank basé à Casablanca), El Baraka Angels, Aquassistance Maroc). Participation à la 6^{ème} édition des rencontres internationales de la RSO organisée par l'Association RSO au Maroc, Participation à « la Semaine Eau 2023 »
	Elus et agents d'autorités locales	Réunions de proximité, rencontres institutionnelles Visites de sites	Réunions régulières entre les DP et arrondissements/ autorités locales Chantier du Système d'assainissement liquide entre Tit Mellil et Sidi Bernoussi et du chantier de renforcement des infrastructures des eaux pluviales à « Hay Ferrara », ouvrages et chantiers structurants d'eau potable dans la province de Nouaceur, opérations de curage préventif en préparation à la saison pluviale, station d'épuration du parc



Parties prenantes (PP)		Principaux outils de dialogue	Faits marquants 2023
	Médias et réseaux sociaux		pluviale, station d'épuration du parc industriel de Nouaceur (Sapino)
		Présence sur les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, Twitter, Instagram), blog externe « Vous & Lydec ».	Partage des actualités de Lydec et de la Fondation Lydec, dispositif de sensibilisation du grand public à la rationalisation de l'utilisation de l'eau potable, valorisation sur les réseaux sociaux des projets, des métiers et des ouvrages de Lydec, valorisation de la démarche innovation de Lydec, ... Indicateurs : +400 publications sur les médias sociaux ; +14 millions de personnes touchées ; +4,8 millions de vues de vidéos ; +110.000 abonnés à la page LinkedIn ; +300.000 abonnés à la page Facebook
		Communiqués de presse	Actualités Lydec et Fondation Lydec (Publication de 4 Communiqués de presse en 2023)
	Visites techniques médias de sites	Organisation de 17 visites techniques médias en 2023 concernant : Les projets de contrôle, renforcement et/ou renouvellement des réseaux Opérations de curage Station de prétraitement Eaucéan/ STEP de Médiouna/ Station de prétraitement El Hank Inmae – Raccordement Eau - Douars Oudhouba + Makrad / Dar Bouazza Renouvellement et renforcement du réseau d'AEP (Assainissement Eaux Pluviales) Route Ouled Ziane/ Renforcement et renouvellement du réseau d'AEP 2 grands projets : Extension du poste Source Ain Harrouda/ Réalisation du projet P1 et délestage du collecteur Sidi Bernoussi	
Universités/recherche	Partenariats	Fondation MAScIR : Etude d'estimation de l'énergie solaire photovoltaïque produite à Casablanca, MITC - Technopark	
Analystes/agences de notation	Rapports trimestriels et annuels	-	
	Evaluation extra-financière	-	



4.3 RENFORCER LA DÉMARCHE PARTENARIALE AU SERVICE DU BIEN COMMUN

COLLABORATEURS

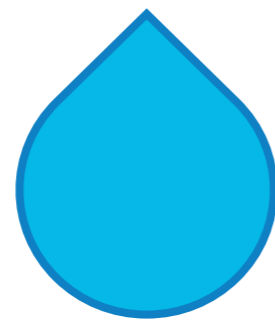
Attirer
183 recrutements
3 076 collaborateurs

Développer
 Un réseau de **83 experts** identifiés parmi les collaborateurs Lydec
20 heures de formation annuelle en moyenne par collaborateur

Fidéliser
37% des collaborateurs de Lydec ont plus de 25 ans d'ancienneté

Diversité
14,04% de femmes sur l'effectif global
83% des recrutements globaux réalisés ont ciblé des personnes < 30 ans

Santé et sécurité
4 accidents du travail (taux de fréquence : 0,16)



CLIENTS

99% taux de satisfaction des clients industriels

83% taux de satisfaction des clients grand public

98% taux de satisfaction des clients administrations



FOURNISSEURS

100% des fournisseurs de Lydec analysés selon des critères RSE



COMMUNAUTÉS

4 partenariats avec les acteurs de l'écosystème dans le cadre de la démarche d'Innovation

7 conventions de partenariats déployés par la Fondation Lydec pour 2021-2023, et **2 programmes** structurants lancés

4 partenariats de solidarité humanitaire, conclus par la Fondation Lydec, suite au séisme qui a touché le Maroc



4.3.1 Valoriser le Capital Humain

L'enjeu Capital Humain, se trouve au cœur des sept enjeux stratégiques du projet d'entreprise Synergies 2025. Il est incarné par une feuille de route ambitieuse, autour de sept axes stratégiques pilotés par la Direction des Ressources Humaines (DRH) :



Politique et initiatives

Attirer les talents

Consciente du caractère stratégique du recrutement dans la dynamique de croissance de l'entreprise, Lydec veille à attirer les meilleurs talents et à les fidéliser en leur proposant un environnement motivant.

Le processus de recrutement est constitué d'étapes formalisées et personnalisées afin de garantir la meilleure adéquation entre le poste et le profil des candidats. De plus, afin d'assurer l'égalité des chances entre les candidats, la politique de recrutement est basée sur les principes de transparence, d'équité, de diversité et d'inclusion. Les candidats sont évalués selon leurs compétences techniques, managériales et comportementales.

A Lydec, toutes les nouvelles recrues suivent un programme d'intégration au cours de la première année qui suit leur recrutement. Durant cette période, ils se familiarisent avec l'esprit de l'entreprise, découvrent la pluralité des métiers et tissent un réseau de contacts internes qui participe à leur prise de poste rapide. A cet effet, des parcours d'intégration dédiés à chaque profil sont conçus, et un dispositif de mentoring est mis en place pour permettre aux nouvelles recrues d'être rapidement opérationnelles, en s'appuyant sur les expériences des managers.

En 2023, 4 sessions d'intégration ont été organisées, soit 8 jours, pour une ample présentation de l'entreprise (organisation, Raison d'être, Valeurs, Enjeux stratégiques, etc.) au profit des cadres et des non-cadres. Un point éthique et anti-corruption est à l'ordre du jour pour rappeler le dispositif mis en place par Lydec.

Développer les compétences

Gestion des carrières et des compétences

Dans le cadre de son engagement envers le renforcement des compétences, Lydec conçoit des plans de développement complets et personnalisés pour l'ensemble de ses collaborateurs, dans le but de :

- construire les compétences nécessaires pour chaque métier afin d'accroître son business, notamment par la biais de la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC) ;
- partager les bonnes pratiques et développer le management du savoir (accompagnement des experts dans leur développement afin de participer activement au transfert de savoir-faire et aux missions spécifiques) ;
- développer une culture du leadership et des compétences managériales ;
- préparer la relève ;
- favoriser l'innovation en encourageant l'apprentissage continu et en intégrant des approches novatrices dans le développement des compétences ;
- renforcer le développement personnel des collaborateurs en élaborant des programmes de formation sur mesure en favorisant la connaissance de soi et l'agilité relationnelle entre les différentes équipes et départements.

Le processus People Review est déployé chez Lydec. Il permet d'évaluer l'ensemble des collaborateurs cadres de chacune des entités et d'offrir à chacun les moyens de se développer. En effet, à tous les niveaux de poste dans l'organisation, les collaborateurs bénéficient d'un accompagnement leur permettant de progresser (coaching, formation, mentorat, mobilité interne, entretiens de carrière, etc.). Par ailleurs, la Direction des Ressources Humaines (DRH) définit, en collaboration avec le management, l'ensemble des fonctions clés de l'organisation de chacune des entités. L'objectif est de pouvoir répondre aux besoins de développement actuels et futurs.

LA VALORISATION DE L'EXPERTISE LYDEC

En 2021, en lien avec le projet stratégique Knowledge Management, des communautés de pratiques, composées principalement des experts par métier, ont été créées et animées avec une feuille de route comportant les axes de développement suivants :



Veille technique et technologique



Formation et développement des compétences



Knowledge Management



Gestion prévisionnelle des emplois et compétences



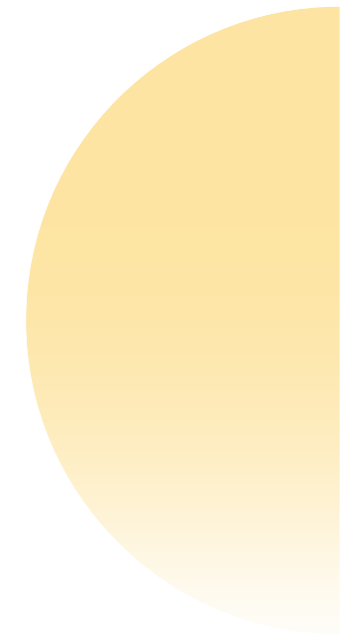
Recherche et développement



Assistance technique

La gestion dynamique du réseau d'experts demeure l'une de nos principales priorités, avec un effectif de 83 experts identifiés en 2022, couvrant divers domaines. Cette démarche prend en compte les départs et l'identification annuelle de nouveaux experts.

Entre 2022 et 2023, 7 réunions de CoP dans les domaines cruciaux de l'eau, de l'assainissement, de l'énergie et de l'analyse de données ont été organisées avec succès. Ces rencontres ont fourni une plateforme essentielle permettant aux experts d'échanger sur des sujets d'actualité et de se projeter dans l'avenir. De plus, elles ont facilité des discussions approfondies sur des thèmes liés à leurs métiers, incluant des analyses pointues sur l'évolution future de ces domaines.



Politique de formation (Académie Lydec)

Lydec accorde une importance centrale au développement de ses collaborateurs à travers des initiatives telles que l'« Upskilling » et le « Cross-skilling », inscrivant ainsi cette démarche au cœur de sa politique en ressources humaines. L'objectif est de cultiver de nouvelles compétences, d'assurer une montée en compétences continue, de favoriser une culture d'entreprise intégrée et harmonisée, de renforcer l'engagement des collaborateurs, tout en promouvant l'innovation et la performance.

L'Académie Lydec représente un levier essentiel dans cette dynamique, permettant de développer les compétences nécessaires pour relever les défis actuels et futurs. Elle joue également un rôle clé dans l'ancrage de la position de Lydec en tant que référence professionnelle durable dans le domaine des services publics.

L'Académie se positionne comme une plateforme polyvalente englobant trois dimensions stratégiques : la formation, le centre d'expertise et les études avec une fonction de veille. Son offre de valeur est soigneusement élaborée pour répondre aux objectifs stratégiques de développement du savoir-faire des collaborateurs.

La formation, délivrée en présentiel ou à travers des modules de digital learning, s'inscrit dans une approche novatrice, faisant appel à des méthodes telles que « l'Immersive Learning », « l'Active Learning », « le Problem based Learning » et « l'Action Learning ».

Les objectifs stratégiques de l'Académie Lydec se résument à :

- Ancrer les valeurs et développer le savoir-faire des collaborateurs de Lydec ;
- Consolider et valoriser les connaissances et compétences en interne et en externe ;
- Devenir la locomotive et le centre d'expertise de référence dans les métiers des Utilities.



Fidéliser les talents

Politique de rémunération

Afin d'assurer une rétribution juste et attractive, des procédures sont mises en œuvre sous la supervision de la DRH et la Direction Générale, pour être en cohérence avec la stratégie de l'entreprise et tenir compte de la compétitivité externe. Ainsi, Lydec participe annuellement à des enquêtes de rémunération pour être compétitive, tout en se conformant à sa politique interne qui tient compte de la maîtrise de la masse salariale.

A la rémunération fixe, s'ajoutent des primes variables définies selon un panel d'outils qui visent à motiver davantage les collaborateurs en tenant compte de leurs résultats individuels. Les critères entrant en compte dans le calcul de bonus ou encore de primes de performance (prime corps métiers) sont basés sur des éléments objectifs, factuels, fixés tous les ans, en cohérence avec la stratégie de Lydec et sa performance globale.

Bien-être au travail

Depuis 2019, une assistante sociale est à la disposition des collaborateurs de Lydec afin de leur permettre de faire part de leurs difficultés au travail, à travers un espace d'écoute, de parole et d'accompagnement : visite à domicile des personnes en situation d'absence pour motif maladie longue durée, accompagnement des familles des agents décédés en activité, etc.

En 2021, Lydec a organisé les Health & Wellbeing Days durant une semaine marquée par des événements intellectuels et de détente, tels que la conférence sur la force mentale organisée avec un coach spécialiste en psychologie, une table ronde sur les effets psychologiques de la pandémie Covid19- animée par le médecin du travail de Lydec et une psychologue du travail, des modules de formation dédiés sur la plateforme digitale de l'Académie Lydec ainsi que des ateliers de relaxation et méditation.

En 2022, la DRH a lancé la cellule d'écoute et d'accompagnement psychologique. Les atouts du service pour nos collaborateurs et collaboratrices sont :

- le soutien personnalisé avec des psychologues expérimentés et forts d'une connaissance des situations professionnelles et personnelles sensibles, pour s'adapter à toutes les situations ;
- une prise de rendez-vous immédiate pour nos collaborateurs sous 24 heures avec un psychologue disponible de 8h à 22h ;
- chaque collaborateur peut bénéficier gratuitement d'un nombre illimité de séances, en fonction de ses besoins et en toute confidentialité. Les séances de soutien psychologique durent de 30 à 45 min à distance ou en présentiel (sur place au cabinet) ;
- une charte déontologique stricte qui spécifie l'anonymat et la confidentialité des échanges pour une réelle écoute active, neutre et bienveillante. Les appels ne sont ni enregistrés, ni tracés, ni écoutés.

En 2023, la DRH, à travers l'Académie Lydec, a développé un programme spécifique visant à améliorer le bien-être de ses collaborateurs, avec un accent particulier sur la formation. Une formation dédiée, ouverte à l'ensemble des collaborateurs, a été mise en place sous l'intitulé "Gagner en bien-être au travail". Ce programme offre des contenus riches et adaptés pour favoriser un environnement professionnel propice au bien-être.

De plus, les parcours de formation destinés aux managers, déployés en 2023, intègrent de manière significative plusieurs concepts visant à promouvoir le bien-être au travail. Ces initiatives reflètent l'engagement continu de Lydec à créer un cadre professionnel épanouissant pour l'ensemble de ses équipes, en mettant l'accent sur le développement des compétences et le soutien au bien-être au travail.

Par ailleurs, la revue du dispositif d'entretiens annuels a permis d'intégrer le bien-être comme levier de performance à Lydec.

Enfin, les actions suivantes ont également été déployées :

- la modernisation du centre de santé de l'entreprise ;
- la mise en place des relais de bien être au sein des entités ;
- l'intégration du bien-être au travail dans la feuille de route RH pour montrer l'engagement de l'entreprise dans la démarche ;
- l'identification des risques psychosociaux par le médecin de travail avec mise en place des actions de suivi ;
- des parcours de formation et de sensibilisation en blended learning à disposition de tous les collaborateurs sous différentes formes (Conférence – webinaire – Conférence – formation,...).



Résultats

Répartition des effectifs par catégorie d'activité sur les trois derniers exercices (hors intérim) :

Catégorie d'activité	2021	% du total	2022	% du total	2023	% du total
Clientèle	1.140	36%	1.132	36%	1106	36%
Eau	273	9%	271	9%	289	9%
Assainissement	362	12%	381	12%	385	13%
Electricité	411	13%	406	13%	427	14%
Eclairage Public	105	3%	104	3%	104	3%
Commun	837	27%	823	26%	765	25%
Total	3.128	100%	3.117	100%	3076	100%

Répartition des effectifs par nature de contrat sur les trois derniers exercices :

	2021	2022	2023
CDI	3127	3117	3076
CDD	1	0	-
Intérim	94	102	93



Répartition des effectifs par ancienneté sur les trois derniers exercices (hors intérim) :

Nombre d'années d'ancienneté	2021		2022		2023	
	2021	% du total	2022	% du total	2023	% du total
0 à 5	617	20%	700	22%	789	26%
6 à 10	682	22%	593	19%	481	16%
11 à 15	276	9%	402	13%	488	16%
16 à 20	70	2%	61	2%	103	3%
21 à 25	95	3%	85	3%	84	3%
26 à 30	958	31%	648	21%	405	13%
31 à 35	391	13%	569	18%	642	21%
>35	39	1%	59	2%	84	3%
Total	3.128	100%	3117	100%	3076	100%

Recrutements au sein de l'entreprise sur les trois derniers exercices, et par catégorie d'employés :

2021	Hommes			Femmes			total
	Cadre	Maîtrise	Exécution	Cadre	Maîtrise	Exécution	
Recrutements CDI	20	20	95	8	7	1	151
Recrutements CDD				1			1
Autres entrées	2						2
Total	22	20	95	9	7	1	154

2022	Hommes			Femmes			total
	Cadre	Maîtrise	Exécution	Cadre	Maîtrise	Exécution	
Recrutements CDI	25	29	100	18	14	1	187
Recrutements CDD							
Autres entrées							
Total	25	29	100	18	14	1	187

2023	Hommes			Femmes			total
	Cadre	Maîtrise	Exécution	Cadre	Maîtrise	Exécution	
Recrutements CDI	12	45	81	16	24	5	183
Recrutements CDD							
Autres entrées							
Total	12	45	81	16	24	5	183



Départs au sein de l'entreprise sur les trois derniers exercices, et par catégorie d'employés :

2021	Hommes			Femmes			total
	Cadre	Maîtrise	Exécution	Cadre	Maîtrise	Exécution	
Démissions	5	1	3	6			15
Licenciements			3				3
Total	5	1	6	6	0	0	18

2022	Hommes			Femmes			total
	Cadre	Maîtrise	Exécution	Cadre	Maîtrise	Exécution	
Démissions	11	4	4	15	1	0	35
Licenciements			2				2
Total	11	4	6	15	1	0	37

2023	Hommes			Femmes			total
	Cadre	Maîtrise	Exécution	Cadre	Maîtrise	Exécution	
Démissions	8	9	7	11	1	1	37
Licenciements			2				2
Total	8	9	9	11	1	1	39

Autres chiffres clés (2023) :

4,03% de taux de mobilité interne

3% d'intéressement de la masse salariale brute chargée

LA FORMATION EN CHIFFRES

Indicateurs	2021	2022	2023
Nombre d'heures de formation	72.180	53.905	62.306
Part de collaborateurs formés par rapport à l'effectif global	60%	59%	63%
Budget formation par rapport à la masse salariale globale	1%	1%	1%

62 306 heures de formation en présentiel et **2 135 heures** de formation en digital learning

60% des formations sont assurées par le réseau des formateurs internes qui partage son expertise au sein de l'entreprise

1 953 collaborateurs ont bénéficié d'une formation en 2023, soit **63%** de l'effectif de Lydec avec une moyenne de **20 heures** par collaborateur

Accès des **600 cadres** à l'Académie Lydec en ligne avec un nouveau contenu

8 parcours de professionnalisation transverses et métiers déployés auprès de plus de **300 collaborateurs**



أكاديمية ليدك
Académie Lydec

4.3.2 Développer une approche collaborative avec les parties prenantes

L'approche collaborative avec les parties prenantes est un axe structurant du projet d'entreprise et de la démarche RSE de Lydec, visant à développer et co-construire des solutions adaptées aux enjeux de l'entreprise et des parties prenantes, et notamment : répondre aux attentes des clients et les satisfaire, accompagner les fournisseurs dans leur démarche de responsabilité sociale et environnementale, contribuer à la mise en place d'un écosystème d'innovation collectif, conclure des partenariats structurants et contribuant à un impact positif sur les communautés locales.

Avec les clients

Politiques et initiatives

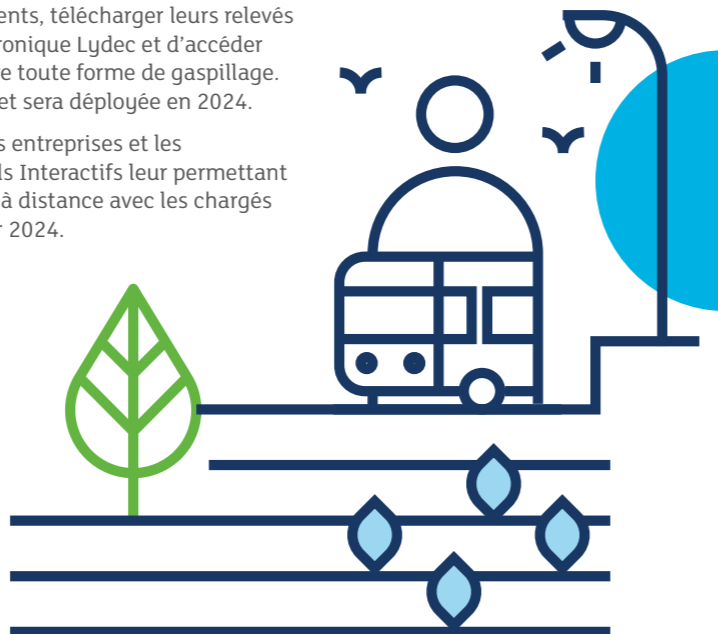
Lydec a pour engagement continu d'être à l'écoute et au service de l'ensemble de ses clients, afin de répondre au mieux à leurs attentes et de consolider la relation de confiance établie avec chacun d'entre eux. Les services clientèle de Lydec sont accessibles 24 h/24, 7 j/7.

Innovier dans la relation et l'expérience client

Dématérialisation des parcours clients

En 2023, pour renforcer la proximité avec ses clients, Lydec a poursuivi la réalisation et le déploiement de plusieurs projets relatifs à la dématérialisation des parcours clients :

- La dématérialisation des services de « Branchement & abonnement & résiliation » en ligne pour le Grand Public (en les rendant accessibles à partir de l'agence en ligne et de l'application mobile 7/24). Ceci permet aux clients de devenir acteurs du processus et interagir en temps réel avec l'entreprise sur leurs propres dossiers et/ou demandes. Les e-services ont été déployés dans toutes les agences Lydec et au sein des agences multi services en partenariat avec Naps. Afin de compléter son processus de dématérialisation, Lydec a engagé les actions nécessaires pour l'introduction de la signature électronique, avec un mécanisme digitalisé de bout en bout, pour permettre aux clients la signature des contrats d'abonnements et des demandes de résiliation à distance. Ce processus permettra d'améliorer davantage l'expérience Client et d'optimiser les délais de traitement des demandes d'abonnement et de résiliation.
- La refonte de l'Agence en Ligne. Cet espace permettra aux clients, à partir de chez eux, de paramétrer leurs données, gérer leurs contrats, suivre leurs consommations, payer et vérifier l'état des règlements, télécharger leurs relevés et leur duplicata de facture portant le cachet électronique Lydec et d'accéder aux différents éco gestes leur permettant de réduire toute forme de gaspillage. Cette nouvelle interface a été développée en 2023 et sera déployée en 2024.
- La dématérialisation de la relation avec les grandes entreprises et les administrations par la mise à disposition de Portails Interactifs leur permettant d'accéder à plusieurs fonctionnalités et d'interagir à distance avec les chargés d'affaires. Le déploiement du portail est prévu pour 2024.



Œuvrer en faveur de la satisfaction clients

Engagements clients

basée sur le conseil et l'accompagnement



basée sur la proximité et l'écoute



basée sur la transparence et la réactivité



Proximité avec les clients

Lydec poursuit sa démarche de mise à disposition pour ses clients d'un portefeuille de services et canaux de contacts pour répondre à leurs attentes et être plus proche de sa clientèle. Ce dispositif de contact est accompagné en permanence par une communication adaptée.

Pour renforcer la proximité auprès de ses clients, Lydec a :

- poursuivi la refonte du Centre de Relation Clientèle, avec, entre autres, l'intégration d'un serveur vocal interactif (SVI) et l'automatisation des enquêtes de satisfaction clients ;
- poursuivi le déploiement des espaces services ;
- lancé la mise en place d'une solution omnicanal, qui consiste en la création d'une plate-forme unique pour suivre et analyser les demandes des clients sur tous les canaux de communication et leur utilisation de manière cohérente. Le déploiement de cette plateforme est également prévu pour 2024. Cette plateforme permettra :
 - > aux clients d'utiliser les canaux qu'ils préfèrent de façon simultanée et bénéficier de plus de commodité ;
 - > d'assurer une expérience client transparente quel que soit le canal de communication utilisé ;
 - > de faciliter le traitement des demandes clients ;
 - > d'améliorer l'analyse de l'expérience client et identifier les canaux les plus utilisés ;
 - > d'optimiser les processus internes grâce à la centralisation des informations et à la synchronisation des données entre les canaux de communication ;
 - > d'augmenter la visibilité de l'entreprise.

Toujours dans le cadre de ses actions de proximité et pour répondre aux besoins de ses clients, Lydec a ouvert un nouvel espace clientèle desservant la zone de Ouled Saleh Bouskoura, permettant ainsi à la clientèle de cette zone de bénéficier des services Lydec près de chez eux.

Mesurer la satisfaction clients

Lors des enquêtes réalisées en 2023, une nouvelle démarche méthodologique a été adoptée afin de renforcer l'analyse des résultats. La nouvelle méthodologie comprend les points clés suivants :

- L'élargissement de la taille de l'échantillon global sur l'ensemble des segments clients : clients particuliers, clients professionnels, clients administrations et clients industriels permettant ainsi de significativement réduire la marge d'erreur ;
- L'intégration de nouveaux indicateurs d'analyse des résultats, notamment, le Scoring, la matrice importance-performance, etc.

Résultats

83% taux annuel de satisfaction de la qualité de service des clients particuliers

99% taux annuel de satisfaction globale des clients industriels

98% taux annuel de satisfaction globale des clients administrations

546 400 réclamations traitées (236.000 en 2022)



Avec les fournisseurs

Politiques et initiatives

Des achats responsables

Lydec s'engage à collaborer étroitement avec ses fournisseurs en vue d'intégrer les impératifs de durabilité, d'éthique, de protection des droits humains fondamentaux, ainsi que les paramètres de performances économique, sociale et environnementale au sein même de l'acte d'achat.

En conséquence, la politique d'achats de Lydec repose fermement sur trois piliers distincts :



L'efficacité économique et opérationnelle dans la satisfaction des besoins de ses clients



Le respect des règles d'éthique comme fondement des relations avec les fournisseurs et sous-traitants, en plus de l'engagement fort de tous les collaborateurs de Lydec en la matière



Le développement durable avec, entre autres, les exigences en matière de responsabilité sociale des entreprises (RSE) et des règles de santé, sécurité au travail (SST)

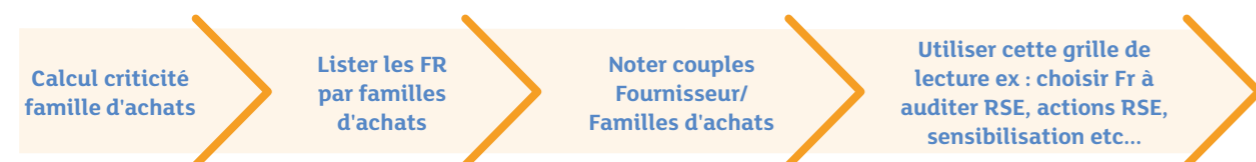
Dans le prolongement de son engagement en faveur de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE), Lydec s'attache à apporter un soutien attentif à ses fournisseurs et prestataires en vue d'améliorer leurs pratiques, et ce notamment par :

- L'intégration systématique de clauses relatives au développement durable et à l'éthique au sein des contrats et conditions générales d'achat ;
- La persévérance dans son initiative d'encouragement et d'accompagnement des fournisseurs à travers la réalisation d'audits évaluant leur maturité en matière d'éthique et de devoir de vigilance vis-à-vis du respect des droits humains fondamentaux ;
- L'adoption progressive de critères de sélection des offres associées à la préservation des ressources et à la réduction des Gaz à Effet de Serre (GES) dans le cadre de ses achats.

Depuis 2019, Lydec a mis en place une grille de "criticité RSE" visant à classer toutes les catégories d'achats ainsi que les fournisseurs qui les composent en fonction de cinq risques RSE distincts :

- Risque en matière de Santé et Sécurité au Travail (SST) ;
- Risque de non-respect de la réglementation du travail ;
- Risque de discrimination et de harcèlement ;
- Risque environnemental ;
- Risque éthique.

À l'issue de cette analyse, les fournisseurs de Lydec sont catégorisés en quatre niveaux de criticité (faible, moyenne, élevée, forte), permettant ainsi d'identifier et de prioriser les actions à entreprendre en vue de réduire les risques éthiques, sociaux et environnementaux au sein de la chaîne d'approvisionnement. Ces actions comprennent notamment le renforcement de la sensibilisation des fournisseurs concernés, l'évaluation sociale des fournisseurs les plus exposés, ainsi que la réalisation de contrôles spécifiques pour les activités présentant un risque environnemental significatif, entre autres initiatives.



En ce qui concerne l'aspect éthique et le devoir de vigilance à l'égard du respect des droits humains fondamentaux, Lydec maintient sa démarche d'évaluation de la maturité de ses fournisseurs sur ces paramètres. Depuis 2022, une douzaine de prestataires ont été sollicités afin de permettre la présentation des progrès réalisés, conduisant à l'obtention d'une nouvelle note d'évaluation basée sur un référentiel renforcé en matière éthique.

Depuis 2022, la Charte des Achats Responsables est intégrée aux documents destinés aux nouveaux fournisseurs de Lydec. En adhérant à cette charte, les fournisseurs s'engagent de manière formelle à participer à une démarche d'amélioration continue, englobant tant les aspects économiques que ceux relevant de la responsabilité sociale des entreprises (RSE).

En ce qui concerne l'aspect environnemental, des critères visant à assurer la préservation des ressources et la réduction des Gaz à Effet de Serre (GES) sont progressivement intégrés aux spécifications techniques et au processus de sélection des offres.

Par ailleurs, la Direction des Achats poursuit sa démarche de dématérialisation des appels à concurrence, avec pour objectif la transparence et la préservation des ressources, notamment par la réalisation d'économies de papier.

En 2024, Lydec poursuivra son engagement en faveur d'achats et de relations fournisseurs responsables, en parfaite cohérence avec la Feuille de route Développement Durable 2030 de Lydec et le Pacte de l'Exemplarité de l'Administration (PEA). À cet égard, la Direction des Achats de Lydec s'emploiera à :

- Maintenir une vigilance accrue à l'égard du respect des droits humains et à encourager l'émergence d'une culture RSE et éthique parmi ses partenaires ;
- Élargir, au sein de ses appels à concurrence, la prise en compte de critères de sélection en lien avec les enjeux climatiques (réduction des GES) et à explorer de nouvelles perspectives en matière d'achats durables.

Résultats

90% des achats passés avec des marchés intégrant les clauses RSE

100% des segments/ fournisseurs analysés avec la grille de risques RSE



Avec l'écosystème innovation

Politiques et initiatives

Une démarche d'open innovation partenariale

Lydec a développé une démarche d'innovation qui permet de contribuer à la mise en place d'un écosystème d'innovation collectif afin de définir et de mettre en œuvre, en synergie avec les parties prenantes externes, des solutions novatrices et pérennes autour d'enjeux de l'entreprise et de son territoire d'ancrage.

Partenariat avec la Fondation MAScIR

Lydec et la Fondation MAScIR (Moroccan foundation for Advanced Science Innovation and Research) ont conclu un accord-cadre de coopération dans le domaine de la recherche et du développement scientifique et technologique. Cet accord-cadre, qui s'étale sur une durée de 5 ans, définit les termes et les conditions de la coopération entre les deux organisations, en vue de promouvoir la recherche et le développement et de renforcer l'open innovation ainsi que le développement du label «Made in Morocco». Dans le cadre de cet accord-cadre de coopération, un premier projet a été lancé, en 2022, par les deux parties et consiste en la réalisation d'une étude basée sur la détection automatique des panneaux solaires photovoltaïques PV par l'imagerie satellite et l'intelligence artificielle. L'objectif de cette étude est de détecter et géolocaliser les panneaux solaires et d'estimer la production énergétique issue des PV détectés. L'étude, menée sur 6 mois, a couvert trois grandes zones à Casablanca, à savoir : la Zone Industrielle (ZI) de Sidi Bernoussi et les deux zones villas d'Anfa et de Californie. Une réflexion est en cours quant à la généralisation de cette étude sur tout le périmètre de la gestion déléguée.

Partenariat avec ABA Technology

Lydec a lancé des discussions avec le groupe ABA Technology en 2022-2023 en guise de co-construction de nouvelles solutions qui répondent à ses besoins métiers. L'objectif est de renforcer davantage l'usage des nouvelles technologies dans la conduite et la gestion de son patrimoine de gestion déléguée pour mieux servir ses clients. Les sujets abordés portaient sur les solutions pour la gestion et le suivi des réseaux de distribution d'eau à l'aide de capteurs de pression haute fréquence, corrélateurs acoustiques et de débitmètres à manchette ou à insertion.

Partenariat avec INDATA CORE

Lydec a engagé des discussions avec la start-up INDATA CORE en 2023 pour mettre en place un projet pilote sur la maintenance préventive des ouvrages mécaniques dans les métiers Eau et Assainissement.

Avec les communautés

Politiques et initiatives

La Fondation Lydec

La Fondation Lydec a été créée en janvier 2015 afin de structurer la démarche d'engagement sociétal de Lydec, en partenariat avec le tissu associatif et la société civile sur son territoire d'ancrage, le Grand Casablanca.

La Fondation Lydec compte trois objectifs principaux :



Coconstruire des projets porteurs avec des acteurs de référence dans les domaines de l'environnement et de la solidarité de proximité



Promouvoir l'engagement sociétal des collaborateurs de Lydec



Assurer une meilleure visibilité des actions d'engagement sociétal de Lydec

Conformément à la démarche RSE de Lydec, la Fondation Lydec intervient principalement sur trois axes d'intervention, en lien avec l'exercice de ses activités et les enjeux de son territoire d'ancrage :



1 L'environnement, et en particulier l'éducation et la sensibilisation à l'environnement et au développement durable



2 La solidarité de proximité, avec le soutien à l'éducation et à l'insertion économique et sociale des populations en difficulté, notamment les jeunes et les femmes



3 L'engagement sociétal des collaborateurs de Lydec

Depuis 2015, la Fondation Lydec a réalisé, en partenariat avec le tissu associatif et des acteurs de la société civile, des actions concrètes et à fort impact social, sociétal et environnemental. Concrétisés à travers des partenariats structurants conclus avec des associations de référence, les programmes d'actions 2015-2017, 2018-2020 et 2021-2023 de la Fondation Lydec, ont permis la réalisation de projets emblématiques sur les trois axes d'intervention de la Fondation Lydec.



Pour rappel, la Fondation Lydec a conclu 6 conventions de partenariats structurants, sur ses trois axes d'intervention, pour la période 2021-2023 :

Axes d'intervention	Partenaires	Programmes
Environnement	AESVT Maroc	Projet « Éducation à l'environnement » auprès des jeunes, dans les CEE (Centre d'Éducation à l'Environnement) notamment
	ARADD	<ul style="list-style-type: none"> • Projet Eco-Hammam • Jardin expérimental de la Step de Médiouna • Etude comparative de la qualité des eaux traitées et des boues des Steps • Réhabilitation/Aménagement de l'étang El Oulfa
	FM6E	Programme annuel « Plages Propres » sur les plages Lalla Meryem et Nahla à Casablanca
Solidarité de proximité	ESPOD	<ul style="list-style-type: none"> • Formation métiers des femmes et des jeunes • Développement de l'Education Préscolaire
Engagement sociétal des collaborateurs	Jadara Foundation (ex. FME)	Accompagnement de 10 étudiants
	Aquassistance Maroc	Projets de raccordement en eau, assainissement et électricité (dont EnR) des foyers dans des zones enclavées du Maroc ; sanitaires dans les écoles

A travers ces partenariats et programmes d'action, la Fondation Lydec se positionne aujourd'hui comme un acteur contribuant concrètement au développement durable du Grand Casablanca.

L'éducation et la sensibilisation à l'environnement et au développement durable

Sur la période 2015-2023, la Fondation Lydec a notamment contribué à :

- mobiliser des associations civiles dans les domaines de l'environnement, développement durable et changements climatiques, en partenariat avec l'Alliance Marocaine pour le Climat et le Développement Durable (AMCDD) Casa-Settat ;
- développer les Centres d'Éducation à l'Environnement (CEE) de Casablanca et Mohammedia, en partenariat avec l'Association des Enseignants des Sciences de la Vie et de la Terre (AESVT) ;
- créer un espace expérimental d'agriculture urbaine irrigué par les eaux usées épurées de la Step de Médiouna, en partenariat avec l'Association Recherche-Action pour le Développement Durable (ARADD) ;
- lancer un programme de semaines de mobilisation et actions locales (semaine mobilité, semaine habitat, semaine bleue, semaine climat-jeunes...), pour la sensibilisation des participants sur plusieurs thématiques liées à l'environnement en partenariat avec l'AESVT.



L'engagement sociétal de nos collaborateurs

Sur la période 2015-2023, la Fondation Lydec a notamment contribué à :

- réaliser des projets de raccordement en eau, assainissement, électricité et éclairage public (châteaux d'eau, forages, pompage solaire, éclairage solaire, sanitaires d'écoles ...), via l'association Aquassistance Maroc, qui compte environ 300 bénévoles Lydec, et ce, au profit de familles situées dans des zones enclavées du Maroc ;
- accompagner des étudiants brillants et méritants, par l'attribution de bourses et du tutorat assuré par des collaborateurs bénévoles de Lydec, en partenariat avec Jadara Foundation (ex FME) ;
- accompagner des lycéens brillants et issus de milieux modestes, via son programme Imtiaz, par l'attribution de bourses de mérite et un programme de mentorat assuré par des collaborateurs volontaires de Lydec.



Résultats

+80 000 élèves

ont bénéficié des visites pédagogiques aux Centres d'Éducation à l'Environnement (CEE) de Casablanca et Mohammedia (de l'AESVT) de 2015 à 2023

+9 000 élèves ont

bénéficié des campagnes de sensibilisation à l'environnement et au développement durable (eau, énergie, gestion des déchets, ...), à travers l'éco-bus AZEGZAW

+3 100 visiteurs

à l'espace expérimental d'agriculture urbaine de 1 600 m² regroupant plus de 80 espèces végétales irriguées par les eaux usées épurées de la Step de Médiouna (en partenariat avec l'ARADD)

50 projets de raccordement en eau, assainissement, électricité et éclairage public réalisés de 2015 à 2023 par Aquassistance Maroc, au profit de + 5 500 familles situées dans des zones enclavées du Maroc.



4.3.3 Pérenniser la confiance en développant la culture d'intégrité et les pratiques d'éthique

Lydec a érigé l'« Intégrité » comme l'une des valeurs fondamentales de l'entreprise et l'inclut dans son projet d'entreprise Synergies 2025. Elle montre l'exemple dans sa mission de service public et « la bienveillance, le respect des exigences Santé et Sécurité au travail, l'honnêteté et la transparence sont respectées au quotidien ».

Politiques et initiatives

Le dispositif éthique et déontologique de Lydec

Dans le cadre de sa démarche RSE et conformément à ses engagements pris dans le domaine de la lutte contre la corruption, comme ceux du Pacte Mondial des Nations Unies, Lydec a mis en place un Système de Management Anti-corruption (SMAC). À la suite de sa revue stratégique annuelle fin 2018, Lydec a érigé l'intégrité comme l'une des valeurs fondamentales de l'entreprise, en cohérence avec le déploiement de son système de management anti-corruption (SMAC), conforme à la norme ISO 37001, grâce aux nombreuses actions visant la consolidation et l'amélioration du SMAC et son appropriation par les collaborateurs.

Elle est ainsi devenue la première entreprise marocaine certifiée en la matière selon le référentiel NM ISO 37001 en octobre 2018. En février 2023, Lydec a passé avec succès l'audit du système de Management Anti-Corruption Lydec selon la NM ISO 37001, réalisé par l'Institut Marocain de Normalisation (Imanor).



En 2023, plusieurs actions ont été réalisées dans le cadre de la phase d'ancrage du SMAC dans les activités & d'adhésion individuelle aux valeurs collectives :

- Conception et Déploiement de capsules de sensibilisation sur le dispositif SMAC Lydec autour des thématiques suivantes : Procédure des alertes éthiques & Règles Lydec en matière des cadeaux, invitations et voyages ;
- Déploiement de kit des ¼ d'heures éthiques 2023 auprès de +2.800 collaborateurs de Lydec pour les sensibiliser sur le dispositif SMAC ;
- Formation des pilotes de processus Lydec sur les exigences de la NM ISO 37 001 ;
- Revue des Matrices de Délégation de Pouvoirs Lydec en fonction des évolutions organisationnelles et des nouvelles nominations ;
- Participation de Lydec au séminaire national organisé par IMANOR sur le management anti-corruption sous le thème « Certification ISO 37001 – Outil efficace pour maîtriser les risques de corruption et renforcer l'intégrité long des chaînes de valeurs » et organisation en partenariat avec l'INPPLC de deux ateliers thématiques : Cartographie des risques éthiques et Projet de Loi relatif aux conflits d'intérêt.
- Réalisation d'une enquête anonyme en 2023 auprès des fournisseurs. L'anonymisation des réponses a été obtenue par la mise en place d'enveloppes affranchies de réponses à l'enquête. A l'issue de l'enquête, un plan d'action structuré sur les phases de contractualisation et de connaissance de la Culture Ethique a été établi.

Par ailleurs, les temps forts périodiques de pilotage du SMAC se sont tenus en 2023, notamment :

- La revue de la cartographie des risques éthiques et l'évaluation de la maturité des activités face aux risques éthiques ;
- L'évaluation des fonctions exposées aux risques de corruption a été revue à 100%, les 772 fonctions concernées ont été ré-évaluées en 2023 ;
- Le déploiement des modules de formation obligatoires à l'éthique en e-learning et lors des formations d'intégration ;
- Le déploiement du plan de communication interne et externe tout au long de l'année sur le SMAC ;
- La réalisation d'audits internes du SMAC sur l'ensemble des processus et le suivi du traitement des recommandations ;
- La tenue d'une réunion annuelle de Direction et auprès du Conseil d'Administration au cours de laquelle est passée en revue la situation des signalements et des enquêtes suivies par la Déontologue.



GOVERNANCE ET PRINCIPES D'ETHIQUE DE LA FONDATION LYDEC

La Fondation Lydec est gérée par un Conseil d'Administration composé de directeurs de Lydec (dont la Déontologue) ainsi que de trois administrateurs indépendants représentants de la société civile. La Fondation Lydec applique les principes du Système de Management Anti-Corruption (SMAC) sur le périmètre de ses activités.

Cette démarche se matérialise notamment par :

- La déclinaison des procédures et documents de référence établis pour Lydec et applicables à la Fondation Lydec tels que la charte éthique ou la politique « cadeaux » de Lydec ;
- La mise en place d'un certain nombre de documents spécifiques à la Fondation Lydec, conformément aux exigences de la norme ISO 37001, tels que le règlement intérieur, la déclaration des conflits d'intérêts, ou l'intégration d'une clause relative au respect des principes du SMAC dans les conventions de partenariat signées.



Gestion des signalements et des investigations en matière de corruption

La Déontologue peut être saisie par tout collaborateur et apporte aide et conseils à tout collaborateur qui s'interroge en matière d'éthique et contribue à partager les bonnes pratiques. La Déontologue suit également les incidents éthiques remontés (saisie directe par un collaborateur ou tiers à l'entreprise, par le management ou à l'issue des missions d'audit et d'inspection générale). Ces alertes sont issues d'enquêtes menées par la Direction Audit Interne et Inspection Générale (DAIIG) ou par la Déontologue en application de la procédure de gestion des alertes.

Les suspicions d'incidents ou incidents éthiques constatés font l'objet d'un processus précis d'examen suivi par la Direction Générale. Le bilan des incidents éthiques est partagé avec le Conseil d'Administration.

Dans ce cadre, la DAIIG réalise des investigations pour détecter toute éventuelle dérive par rapport aux règles éthiques, soit de manière préventive, soit dans le cadre d'une investigation.

Le nombre de cas d'alertes éthiques, incluant des incidents de corruption, est suivi et ces alertes font l'objet d'une analyse et d'un traitement, dont les sanctions peuvent aller jusqu'au licenciement de collaborateurs.

L'ETHIQUE DANS LES RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES INTERNES ET EXTERNES

Avec les collaborateurs

Les candidats souhaitant intégrer Lydec sont évalués selon leurs compétences techniques, managériales et comportementales, et toute forme de discrimination qui porterait sur d'autres critères est proscrite. Par ailleurs, des critères portant sur l'intégrité et les principes d'éthique des candidats sont intégrés aux grilles d'entretien de recrutement depuis 2019, selon le principe de Diligence raisonnable, et ces enjeux sont abordés lors du séminaire d'intégration des nouvelles recrues.

Le rappel des principes d'éthique se fait à l'occasion des entretiens annuels avec les collaborateurs de Lydec.

Avec les fournisseurs

Le respect des règles d'éthique est l'un des fondements des relations avec les fournisseurs et sous-traitants. Leur respect fait également l'objet d'une diligence raisonnable.

Avec les clients

Une disposition relative à la démarche anti-corrupcion de Lydec a été intégrée dans différents supports destinés aux clients, tels que les contrats et les factures. Un avis a également été affiché en agences clientèle. Par ce dispositif, les clients de Lydec sont invités à signaler tout acte ou comportement contraire à l'éthique.

La cybersécurité et protection des données à caractère personnel

Une démarche cybersécurité robuste et certifiée.

Le Système d'Information (SI) de Lydec est l'un des principaux leviers de la transformation digitale du fait des opportunités offertes par l'innovation dans le domaine des technologies de l'information, avec une attention particulière quant à sa sécurisation notamment vis-à-vis du risque Cyber.

Les principales réalisations qui ont accompagné la montée en puissance des services digitaux et de leur sécurité en 2023 sont :

- la poursuite de la mise en œuvre du plan de progrès issu de l'audit de la Direction Générale de la Sécurité des Systèmes d'Information (DGSSI) ;
- l'évaluation de la robustesse du SI vis-à-vis des attaques Cyber par la réalisation de tests d'intrusion par des experts indépendants homologués par la DGSSI ;
- Le renforcement des infrastructures de traitement de stockage des données et de traitement pour une ouverture plus élargie et plus sécurisée de notre SI au profit des clients, prospects et visiteurs du Grand Casablanca ;
- Audit des centres de calcul Lydec et évaluation de l'offre cloud souverain accompagné avec le lancement du packaging des modules SI Lydec.
- Renforcement des réalisations autour de l'Intelligence Artificielle, avec le lancement d'étude pour la mise en place de l'IA Générative (ie : ChatGPT) au niveau des Centres de Calcul Souverain Lydec.

Il convient de rappeler que la mise en place de tout nouveau service fait l'objet d'une attention particulière en termes de sécurisation par le biais d'une recette sécurité totalement intégrée aux processus de développement SI de l'entreprise.

Lydec est un Opérateur d'Importance Vitale, conscient de ses obligations en matière de continuité des services aux clients et usagers, et de la conformité par rapport aux exigences des lois 05-20 et 09-08 et des directives de la DGSSI (Direction Générale de la Sécurité des Systèmes d'Information).

A cet effet, Lydec, déploie les moyens nécessaires pour maintenir la disponibilité et la sécurité de son SI ainsi que sa conformité aux lois précitées et aux directives nationales en lien avec la sécurité des systèmes d'information sensibles.

Sous le pilotage du Comité d'Audit et la Direction Générale, Lydec poursuit :

- la mise en œuvre des plans de progrès qui découlent des audits notamment ceux de la DGSSI et des cabinets qu'elle a homologués ;
- le traitement des risques cyber dans le cadre du processus ERM de management des risques majeurs ;
- la montée en puissance de ses équipes sécurité (RSSI et Expert Sécurité) dans le cadre d'un accompagnement dédié prodigué par la DGSSI aux techniques et produits de pointe en matière de cyberdéfense ;
- la prise en compte du volet industriel avec la nomination d'un responsable en charge de la sécurité des systèmes industriels ICSRO « Industrial Control System Risk Officer » ;
- l'évaluation de la robustesse du SI vis-à-vis des attaques Cyber dans le cadre d'un programme soutenu de tests d'intrusion réalisés par des experts indépendants homologués par la DGSSI ;
- la prise en compte de nos obligations dans les marchés et l'accompagnement des partenaires dans leur démarche de conformité ;
- la réalisation de campagnes de phishing afin de maintenir la vigilance des utilisateurs au regard du risque cyber.

Par les moyens déployés et la mobilisation de ses équipes, Lydec apporte les garanties qui couvrent la protection des données à caractère personnel vis à vis de la 09-08, ainsi que la disponibilité, l'intégrité et la continuité des services vitaux vis-à-vis de la loi 05-20 et la DNSSI. En 2022, le SMSI de Lydec a été certifié ISO 27001&2, traduisant la capacité du SI de Lydec à satisfaire les attentes de l'ensemble des parties prenantes et la conformité vis-à-vis des obligations notamment celles des lois n°09-08 et 05-20.



Protection des données à caractère personnel

La loi n°09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, adoptée en février 2009, entérine l'obligation pour les entreprises d'assurer la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel. Dans ce contexte, Lydec a mis en place une démarche de mise en conformité ayant abouti à la réalisation des actions suivantes :

- identification des traitements des données à caractère personnel ;
- diagnostic de ces traitements à la lumière des exigences des dispositions légales ;
- dépôt des dossiers d'autorisation et de déclarations de traitements auprès de la Commission Nationale de contrôle de la protection des Données à caractère Personnel (CNDP) ;
- mise en place d'un dispositif interne pour maintenir dans le temps le niveau de conformité des traitements de Lydec avec la loi précitée.

Ces garanties techniques couvrent principalement l'accès contrôlé et proportionné à la donnée au regard de la finalité du traitement, le maintien de l'intégrité et la confidentialité de la donnée ainsi que la traçabilité pour les besoins d'audits. Il convient de rappeler que les aspects précités font l'objet d'audits réguliers par des cabinets indépendants et également par la CNDP de façon inopinée.

Résultats

100% des activités de Lydec sont couvertes par le SMAC certifié selon le référentiel NM ISO 37001

36% de l'effectif global de Lydec a été formé à la lutte contre la corruption. Les collaborateurs ciblés par le module de prévention de la corruption correspondent aux fonctions de l'entreprise les plus exposées aux risques en matière d'éthique et de corruption.

En 2023, la Déontologue a enregistré 12 signalements, dont 9 évoquant une suspicion de corruption et aucun cas de corruption n'est avéré. Il est à relever que le nombre des signalements et d'alertes visant l'atteinte à l'éthique est en légère augmentation par rapport à l'exercice précédent mais que les remontées de la part de la hiérarchie et des collaborateurs restent faibles, malgré les efforts de communication et de formation/sensibilisation visant à faire connaître le dispositif d'alerte éthique et l'encouragement à remonter à la Déontologue les signalements de suspicions d'atteinte à l'éthique et les « presque- alertes ».



100% des membres du Comité de Direction Générale de Lydec ont été formés à la lutte contre la corruption



4.3.4 S'assurer du respect des droits humains dans les relations avec les parties prenantes

Lydec intègre le respect des droits humains de l'ensemble des parties prenantes au sein de sa politique générale, et de son projet d'entreprise Synergies 2025, notamment à travers sa valeur « Intégrité » et ses enjeux stratégiques « Culture Sécurité », « Capital Humain » et « Responsabilité Sociétale de l'Entreprise » qui couvrent des enjeux relatifs aux conditions de travail des collaboratrices et collaborateurs et chez les prestataires externes. Lydec se base notamment sur les principes du Pacte Mondial des Nations Unies dont elle est signataire. L'entreprise est aussi membre fondateur du Réseau Pacte Mondial Maroc.

Politiques et initiatives

Pilotage des enjeux relatifs au respect des droits humains

Les enjeux relatifs au respect des droits humains pour Lydec sont transversaux et communs à plusieurs entités au sein de Lydec et notamment :

- **la Déontologue** a pour objectif de faire respecter les règles éthiques de l'entreprise aussi bien en interne qu'au niveau des relations de l'entreprise avec les parties prenantes externes (clients, fournisseurs, ...) ;
- **la Direction des Ressources Humaines (DRH)** s'assure du respect des droits humains, notamment les droits du travail en interne (respect des lois du code du travail marocain et des principes de l'Organisation International du Travail) ;
- **la Direction Développement de la Performance, Sécurité et Sûreté (DDPSS)**, avec le support de la Direction des Achats (DA), s'assure du respect des droits humains (droits à la santé-sécurité, droits du travail, etc.) pour les collaborateurs et les prestataires de Lydec (visite chantiers, audits sociaux, clauses RSE dans les marchés, etc.) ;
- **le Département Développement Durable** supervise de façon globale les politiques et initiatives en matière de respect des droits humains, mises en œuvre par les autres entités de Lydec ; il coordonne également les activités de la Fondation Lydec, dont certaines concernent les droits humains des communautés locales.



Le respect des droits fondamentaux du travail

Les enjeux relatifs au respect des droits du travail, et en particulier la liberté d'association et le droit à la négociation collective pour les collaborateurs, sont pilotés par la Direction des Ressources Humaines (DRH), en conformité avec les lois du code du travail marocain et les principes de l'Organisation International du Travail (OIT). « Favoriser un dialogue social responsable » est l'un des sept axes stratégiques de la feuille de route RH. Dans ce cadre, tout collaborateur a la possibilité de s'exprimer par le biais d'un système transparent et plusieurs canaux de communication sont disponibles afin d'instaurer un dialogue permanent et constructif entre les collaborateurs. Chez Lydec, une commission est chargée des études sociales (Commission des Etudes) et une autre commission a pour mission de suivre l'évolution du traitement du dossier de l'externalisation du régime de Retraite (Commission de la Retraite). Chacune des deux commissions se tient deux fois par an dans l'objectif d'échanger avec les partenaires sociaux sur les différents sujets qui intéressent le personnel. Le Comité d'Entreprise se réunit également deux fois par an, et les sujets traités sont en lien avec le dialogue social et l'actualité Lydec. Les élections des représentants du personnel sont organisées conformément aux dispositions statutaires et à la réglementation en vigueur au Maroc. Les représentants du personnel sont au nombre de 13 chez Lydec conformément à l'article 433 du code de travail. Ce nombre varie selon l'évolution de l'effectif global. La surveillance du respect des droits syndicaux est assurée par :

- une coopération permanente entre la Direction Générale, la DRH et les représentants des collaborateurs ;
- des protocoles d'accords conclus pour améliorer les conditions de travail tout en assurant une adhésion aux nouveaux projets de l'entreprise et à l'évolution de ses métiers ;
- un dialogue social régulier ;
- une présence terrain et un travail de proximité entre les différents intervenants avec un dispositif de gestion des conflits basé sur le dialogue à tous les niveaux ;

- une documentation regroupant les procédures est mise à la disposition du personnel.

Lydec n'a pas connu de grève ou de litige social ces 3 dernières années.

Une démarche structurée en faveur de la diversité

La politique de recrutement s'appuie sur les principes de transparence et d'équité, ainsi que sur la diversité et l'inclusion comme atouts majeurs pour contribuer à la performance globale de l'entreprise. Ainsi, Lydec agit notamment en faveur de l'insertion et de l'intégration des jeunes, des femmes, et des personnes à mobilité réduite et en situation de handicap au sein de l'entreprise.

La mise en place d'une politique de diversité et la promotion interne des femmes dans l'entreprise constituent des initiatives importantes pour favoriser l'égalité genre, promouvoir un environnement inclusif et tirer parti du talent diversifié au sein de l'organisation à travers :

- l'engagement ferme de la Direction Générale et la Direction des Ressources Humaines envers la diversité et l'inclusion,
- recrutement inclusif en éliminant les biais dans le processus recrutement pour garantir une représentation équitables des genres,
- formation et sensibilisation.

L'intégration des personnes à mobilité réduite et en situation de handicap participe à la performance, en impactant positivement le mode de management, la productivité, l'innovation, ainsi que la marque employeur. Pour renforcer l'intégration de ses collaborateurs concernés, Lydec a poursuivi plusieurs actions au cours de l'année 2023 :

- suivi continu au centre de santé au travail de Lydec, et proposition d'aménagement de postes, si nécessaire ;

- recrutement et stages accordés au mérite pour les candidats ;
- écoute attentive des besoins lors des entretiens de carrière des cadres et des non cadres ;
- classement par type de handicap afin d'adapter l'accompagnement en termes de conditions de travail et de sensibilisation ;
- accompagnement de l'assistante sociale qui a parmi ses missions d'être à l'écoute des personnes en difficulté ;
- planification de visites aux personnes atteintes de maladies longue durée ;
- accessibilité de l'Académie Lydec aux personnes à mobilité réduite.

Concernant le recrutement et l'insertion des jeunes, Lydec a révisé le cursus d'intégration des nouvelles recrues et mis en œuvre des parcours de professionnalisation par profil métier.

En 2022-2023, la DRH a relancé une nouvelle version du coaching pré-retraite qui s'inscrit dans le cadre du projet stratégique « Expérience collaborateurs » et qui a pour objectif de permettre aux seniors de l'entreprise de mieux appréhender la suite et voir en cette nouvelle étape de vie une opportunité et non pas une fin.

L'égalité femmes-hommes via la promotion interne et le recrutement externe : afin de favoriser le leadership féminin, Lydec s'assure lors du déploiement de son plan de recrutement de favoriser le recrutement des femmes, à compétences égales.

En 2023 :

- le taux de femmes dans l'encadrement s'élevait à 28,73% ;
- 57% des recrutements cadres réalisés sont des femmes, 35% des recrutements au niveau agents de maîtrise sont des femmes et 6% des recrutements au niveau agents d'exécution sont des femmes ;

- En termes de développement professionnel, Lydec dispose d'une offre de programmes de développement professionnel spécifiques aux femmes pour les aider à progresser dans leur carrière. 114 femmes cadres ont bénéficié d'une formation en leadership équilibré.
- Programmes de mentorat : création de programmes de mentorat visant à favoriser la croissance professionnelle au sein de l'entreprise.
- La promotion interne : mise en place d'un processus d'évaluation des performances et des compétences transparent et équitable favorisant ainsi la promotion des femmes dans des postes clés. 18% des mobilités réalisées en 2023 concernent des femmes.

LE RÉSEAU WELL

En 2023, dans le cadre du réseau WELL « Women Emporwment Leadership Lydec », une formation dédiée au réseau des femmes chez Lydec a été dispensée sur le développement d'un leadership équilibré. Le premier volet de la formation a exploré les dimensions féminines et masculines en chacune des participantes, encourageant le développement d'une compréhension personnelle approfondie. Le deuxième volet avait pour objectif de favoriser l'équilibre et la complémentarité dans les pratiques de leadership. Cette initiative a été spécifiquement déployée pour 114 femmes cadres, soulignant l'engagement de Lydec envers le développement professionnel des femmes au sein de l'entreprise, en mettant l'accent sur un leadership inclusif et équilibré.

Pour rappel, ce réseau professionnel a été créé par Lydec en 2020, et se base sur une démarche collective et solidaire afin de renforcer la mixité des équipes pour une plus grande efficacité dans les modes de fonctionnement.



Résultats

Répartition des effectifs par catégorie d'employés et genre sur les trois derniers exercices (hors intérim) :

Catégorie d'employés	Hommes	% du total de la catégorie	Femmes	% du total de la catégorie	total
Année 2023					
Cadre	444	71,27%	179	28,73%	623
Maîtrise	837	78,96%	223	21,04%	1060
Exécution	1363	97,85%	30	2,15%	1393
Total	2644	85,96%	432	14,04%	3076
Année 2022					
Cadre	463	72,57%	175	27,43%	638
Maîtrise	847	79,68%	216	20,32%	1.063
Exécution	1.385	97,81%	31	2,19%	1.416
Total	2.695	86,46%	422	13,54%	3.117
Année 2021					
Cadre	462	72,76%	173	27,24%	635
Maîtrise	865	79,43%	224	20,57%	1.089
Exécution	1.372	97,72%	32	2,28%	1.404
Total	2.699	86%	429	13,71%	3.128

14,04% de femmes au sein de l'effectif global

28,73% de femmes parmi les cadres

36% de femmes parmi le Comité de Direction Générale (CDG)

42% de femmes parmi le Comité de Suivi des Projets Stratégiques (CSPC)

83% des nouvelles recrues ont moins de 30 ans

1,25% part des personnes à mobilité réduite et en situation de handicap au sein de l'effectif global

Répartition des effectifs par catégorie d'employés et par tranche d'âge en 2023 (hors intérim) :

	2023					
	Cadre	%	Maîtrise	%	Exécution	%
-30	57	9%	132	12%	273	35%
30 à 50	263	42%	302	28%	785	56%
+50	303	49%	626	59%	335	24%
Total	623	100%	1060	100%	1393	100%

Répartition des membres CDG et CSPS par tranche d'âge (2023) :

Tranche d'âge	Nombre	%
-30	0	0%
30 à 50	5	45%
+50	6	55%
Total (membres CDG)	11	100%

Tranche d'âge	Nombre	%
-30	0	0%
30 à 50	6	50%
+50	6	50%
Total (membres CSPS)	12	100%



Santé et sécurité au travail (SST)

Le projet d'entreprise Synergies 2025 intègre parmi ses enjeux stratégiques la « Culture Sécurité » visant à ancrer une culture de sécurité intégrée pour les collaborateurs et les autres parties prenantes de Lydec, en particulier les prestataires externes.

L'enjeu sécurité est un enjeu stratégique de Lydec depuis le démarrage de ses activités. L'atteinte des objectifs est conditionnée par la maîtrise de trois enjeux centraux :



1
Cartographier les risques inhérents à chaque catégorie de collaborateurs, chaque activité et chaque zone géographique concernée au sein de Lydec (ou chez les sous-traitants)



2
Identifier des mesures concrètes à mettre en place pour diminuer les accidents et leur gravité, notamment en s'appuyant sur les exigences du référentiel de la norme ISO 45001



3
Communiquer en interne et en externe sur les leviers d'amélioration, de former les collaborateurs et parties prenantes concernées, et de renforcer leur engagement au quotidien



En 2023, Lydec a réussi avec succès l'audit de suivi 2 de son système de management SST selon la norme ISO 45001, témoignant de sa maturité et de sa dynamique d'amélioration continue. Il convient de rappeler que Lydec a été certifiée selon la norme OHSAS 18001 dès 2012, et qu'elle est certifiée selon la nouvelle norme ISO 45001 depuis 2020.

Le système de management SST s'applique aux collaborateurs Lydec et aux autres travailleurs qui œuvrent pour le compte de l'entreprise (sous-traitants, prestataires externes...).

La Sécurité un enjeu stratégique par Lydec

Les actions des équipes en charge de la santé et sécurité au travail (SST) font l'objet d'une revue mensuelle au Comité de Direction Générale lors duquel un rapport des indicateurs SST récents est remis pour analyse.

La Direction Générale entretient également des liens étroits avec le réseau prévention et sécurité pour remonter les dernières informations en matière de SST, notamment les informations émanant des sites opérationnels.

En parallèle, Lydec examine, lors de la revue stratégique annuelle, les enjeux SST sur la base d'une écoute terrain pour identifier de nouvelles perspectives d'amélioration.

Consultation et participation des travailleurs dans le cadre de la démarche SST

Lydec dispose de plusieurs instances de consultation et de participation des travailleurs : le(s) « Comité central (locaux) Hygiène et Sécurité » (CHS et CLHS) sont des instances qui ont pour mission générale de contribuer à la protection de la santé et la sécurité des collaborateurs de Lydec. En 2023, le CHS a tenu 3 réunions à date avec 9 recommandations et les CLHS ont tenu une trentaine de réunions avec une centaine de recommandations relatives à la santé, la sécurité, l'hygiène, la formation et l'ergonomie des travailleurs.



Promotion de la culture de sécurité et de la culture juste

Les enjLydec continue à déployer différentes actions d'ordre organisationnel, technique et humain, depuis l'année 2017, pour promouvoir la « culture juste » auprès de ses collaborateurs et sous-traitants. Il s'agit de mettre en place une véritable politique de reconnaissance, et de sanctions claires et équitables et comprises au sein de l'organisation en matière SST.

Les principales actions menées en 2023 en ce sens ont été :

- le déploiement des actions issues de l'autodiagnostic réalisé en 2022. Ce dernier portait sur la culture de sécurité. Il a été déployé auprès des Directeurs de Lydec, en cohérence avec la feuille de route de l'entreprise visant à ancrer une culture de sécurité intégrée ;
- la réalisation d'une nouvelle enquête, en concertation, pour évaluer les perceptions de déploiement du projet de la culture juste auprès des collaborateurs. Plusieurs prix de « la culture juste » ont été remis par la Direction Générale aux collaborateurs exemplaires ;
- la poursuite des actions définies dans le projet d'accompagnement des sous-traitants visant la déclinaison des fondamentaux de « la culture juste » auprès des sous-traitants de Lydec.

Sensibilisation et formation SST des collaborateurs et parties prenantes externes

Le programme de sensibilisation et de prise de conscience SST a également connu une mobilisation massive autour du risque routier à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la sécurité routière en février 2023, et également dans le cadre du déploiement des actions issues du projet stratégique « assurer la mobilité en sécurité ».

D'autres actions de sensibilisation ont été déployées dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail.

En 2023, un webinaire a été organisé sous le thème « culture sécurité : comment agir par contagion positive sur notre écosystème dans le domaine de la SST ? ». Il a réuni plusieurs experts nationaux et internationaux et a été l'occasion de partager les bonnes pratiques de Lydec en la matière.

En parallèle, le réseau des préventeurs SST a maintenu l'organisation de séances de sensibilisation au profit des collaborateurs et sous-traitants de Lydec autour de différents risques : espaces confinés, risques électriques, chute de plain-pied, éboulement, etc. En se focalisant sur les risques majeurs.

En septembre 2023, une rencontre sous le thème « Sécuriser les interventions en présence des fluides » a été organisée au profit de tous les collaborateurs en présence de la Direction Générale.

L'Académie Lydec a poursuivi son programme de formations SST, et a déployé plusieurs formations : habilitation électrique, habilitation pour accéder aux espaces confinés, habilitation des travaux en hauteur, sauvetage et secourisme au travail, sécurité incendie et évacuation, risque routier, culture de sécurité pour les managers de proximité...



Indicateurs de performance

Principaux indicateurs SST sur les 3 derniers exercices :

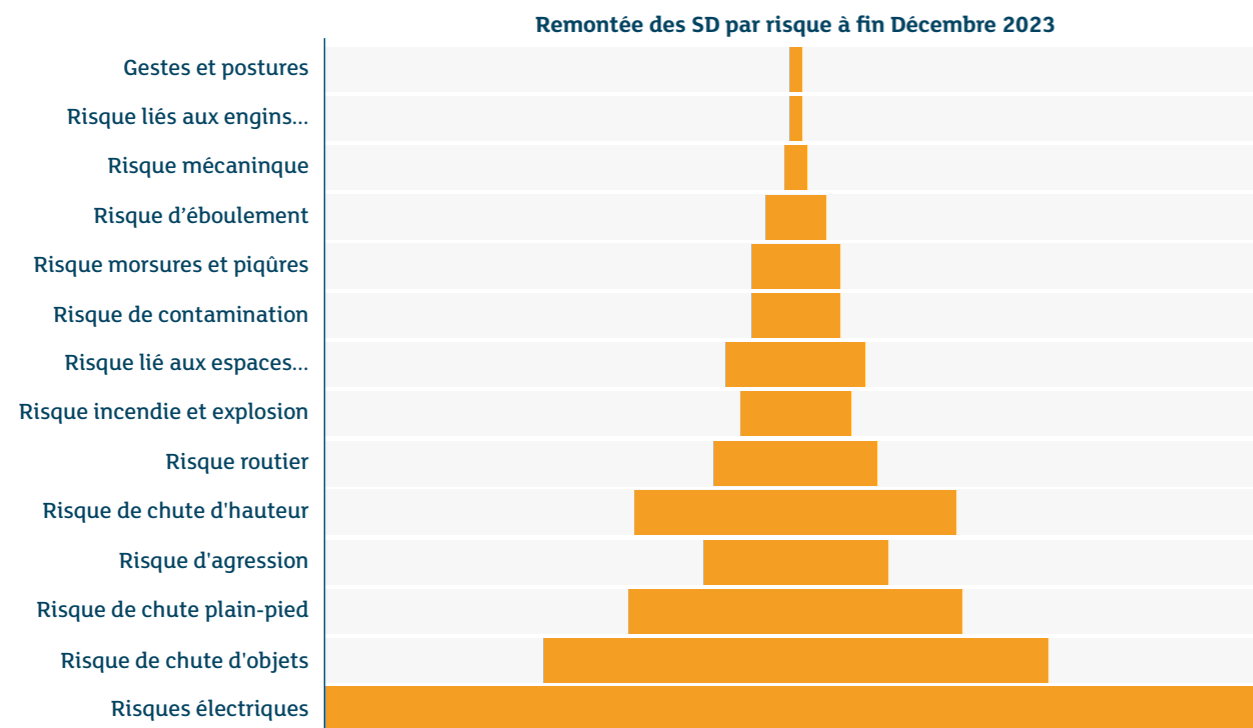
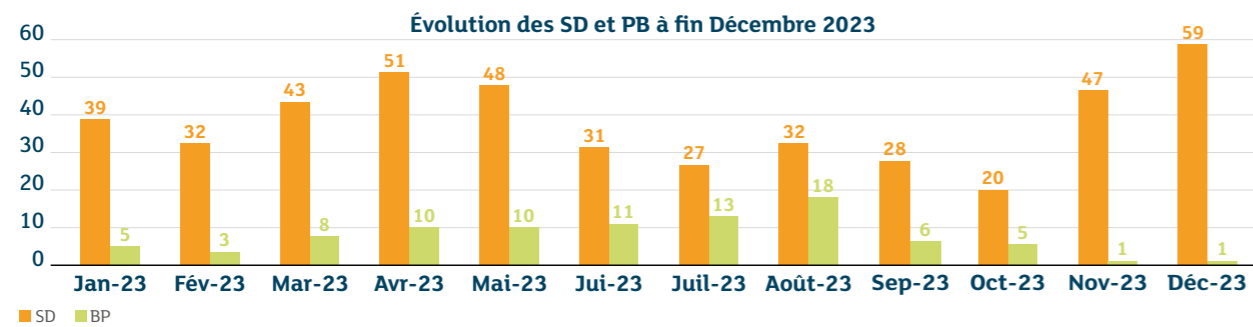
Indicateurs	2021	2022	2023
Accidents du travail (AT) en service	1	1	1
Accidents du travail (AT) en trajet	1	3	3
Taux de fréquence des AT*	0,16	0,15	0,16
Taux de gravité des AT**	0,004	0,001	0,001

*Le taux de fréquence représente le rapport entre le nombre total d'accidents sur le lieu de travail ayant entraîné la mort, ou une incapacité de travail d'au moins un jour multiplié d'un coefficient d'un million
 **Le taux de gravité correspond au nombre de journées indemnisées pour 1000 heures travaillées, soit le nombre de journées perdues par incapacité temporaire pour 1000 heures travaillées.

Les risques routiers et de chute de plain-pied sont les principaux risques SST à l'origine des accidents de travail avec arrêt depuis 2010. Ils sont gérés dans le cadre d'un projet stratégique dédié.



Principales situations dangereuses identifiées en 2023 :



La remontée des Situations Dangereuses (SD) et des Bonnes Pratiques (BP) fait partie des indicateurs de performance SST. Cette démarche inclut également l'analyse des SD à haut potentiel de gravité et le partage du retour d'expérience (REX).

SENSIBILISATION ET ÉVALUATION DES PRESTATAIRES EXTERNES

Dans le cadre d'un projet stratégique initié en 2018 visant la mise en conformité des entreprises sous-traitantes avec les exigences SST notamment, les objectifs suivants ont été identifiés :

- déploiement des exigences du plan d'actions lancé par SUEZ dans le cadre du déploiement de la loi française relative au devoir de vigilance ;
- accompagnement des entreprises sous-traitantes de Lydec, sur les aspects SST, pour une mise à niveau structurée, s'inscrivant dans un cadre global et reconnu ;
- développement d'un référentiel structuré et adapté qui intègre également les exigences relatives à la démarche de prévention et de lutte contre la corruption de Lydec ;
- avoir une base de sous-traitants « qualifiés » ;
- intégrer ce référentiel dans le process d'évaluation des sous-traitants.

Ainsi, un référentiel d'accompagnement et d'évaluation des sous-traitants a été élaboré en 2019 en intégrant :



Le référentiel s'applique toujours à tous les fournisseurs actifs de Lydec, et a fait l'objet d'une communication auprès des sous-traitants pour les sensibiliser sur l'ensemble des thématiques abordées.

Des réunions sont tenues avec les sous-traitants et fournisseurs pour le suivi des actions. Une campagne d'évaluation de suivi est lancée auprès des fournisseurs et sous-traitants évalués.



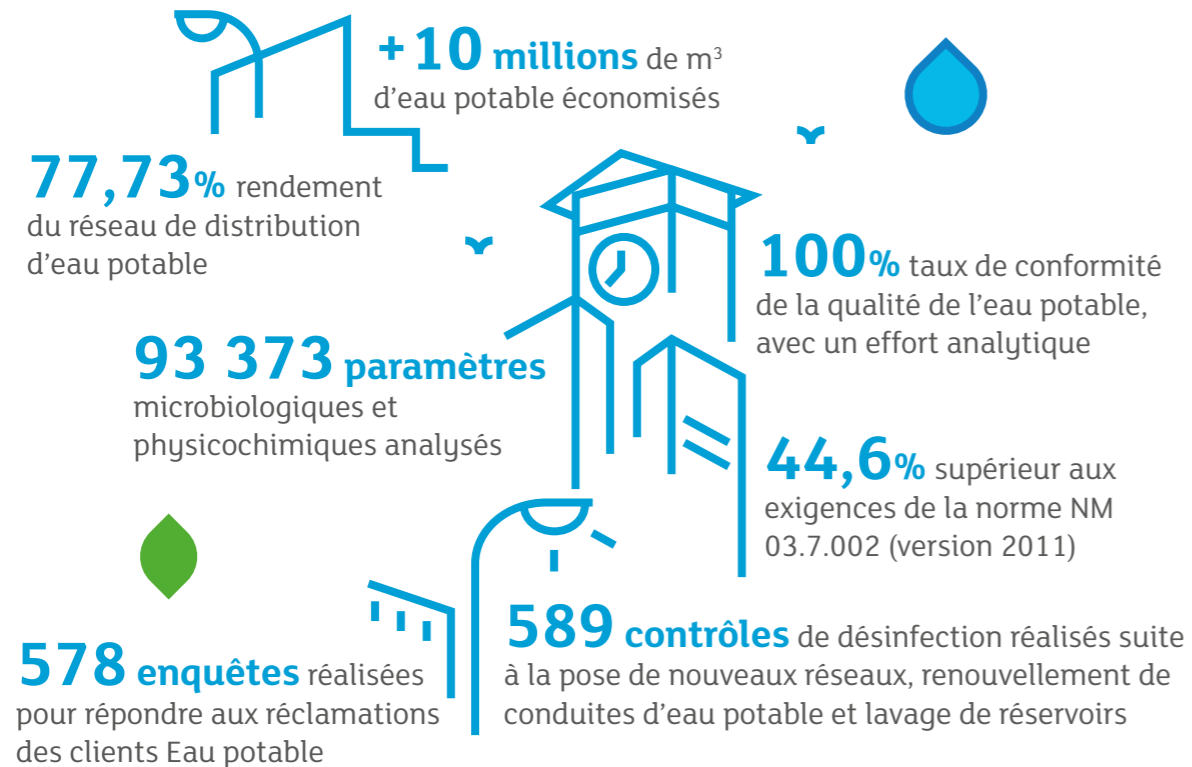
4.4 AGIR EN FAVEUR DE LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA BIODIVERSITÉ ET DU CLIMAT

CHIFFRES CLÉS 2023

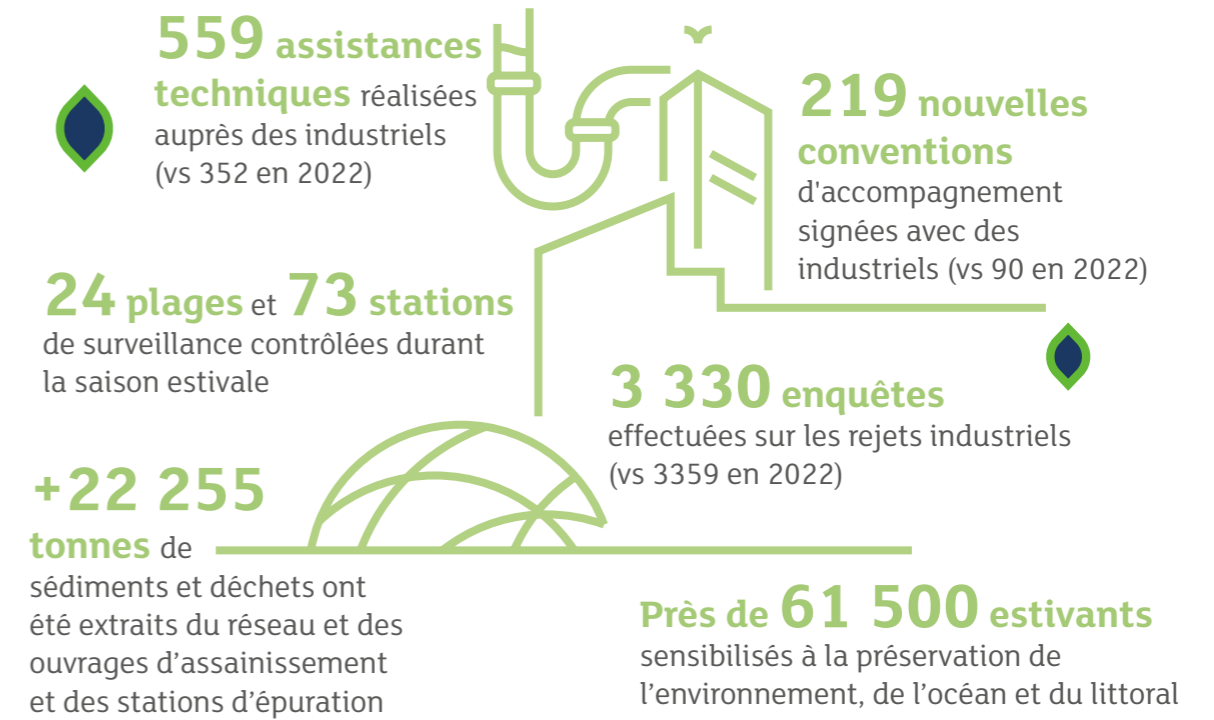
Système de management environnemental (SME) chez Lydec :

		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Pourcentage des sites d'exploitation certifiés par la norme ISO 14001 (en pourcentage du total des sites)	Assainissement	50%	50%	75%	75%	75%	75%	75%	75%
	Energie électrique	-	20%	30%	35%	35%	35%	35%	40%
Masse salariale employée dans une structure certifiée par un organisme accrédité par un SME (en % du total)		3,10%	8,10%	8,80%	10%	10%	10%	10%	12%
Puissance électrique concernée par la certification ISO 14001 (en MW)		12,8	200,1	529,4	529,4	564	564	564	761,4

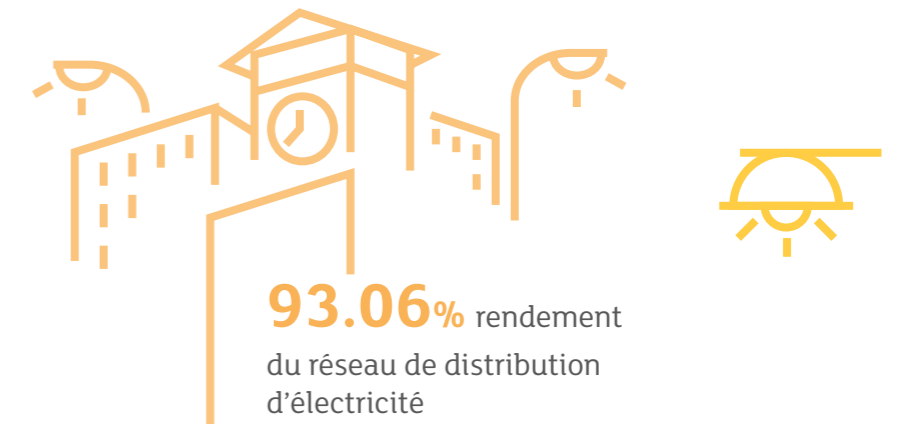
Eau potable



Assainissement



Électricité



Éclairage public



Présentation de la démarche environnementale de Lydec

Lydec intègre naturellement les enjeux environnementaux, qui sont inhérents à ses métiers et activités, à sa démarche sur son territoire d'ancrage, le Grand Casablanca.

Pour rappel, Lydec a mis en place, dès 2009, un premier Plan d'Actions Développement Durable (PADD) structuré autour de sept enjeux de la ville, dont le premier portait sur la « ville propre et saine », et de 50 actions concrètes. Forte de son expérience, l'entreprise a adopté un nouveau Plan d'actions quatre années plus tard pour challenger ses objectifs et améliorer davantage son empreinte environnementale. Ce PADD 2020 a consacré le volet environnemental via son premier engagement « Réduire l'impact environnemental de nos activités » et son troisième engagement « Innover dans nos métiers pour contribuer à la performance économique et environnementale du Grand Casablanca ». Puis, l'année 2016 a marqué un tournant important pour Lydec en matière de politique environnement, énergie, et climat, avec la réalisation de son premier bilan carbone. Dans la continuité de sa démarche, Lydec a intégré à sa Feuille de route Développement Durable 2030 un engagement relatif à l'action « en faveur de la gestion durable des ressources naturelles, de la biodiversité, et du climat », illustrant sa volonté de renforcer ses actions, en lien avec ses métiers, pour préserver l'environnement, lutter contre les changements climatiques et s'y adapter. En 2021, la démarche environnementale de Lydec gagne en maturité et se restructure davantage autour d'enjeux étroitement liés : le climat (volets atténuation et adaptation) et la biodiversité.

Les collaborateurs de Lydec sont engagés pour atteindre les objectifs environnementaux et l'entreprise peut compter sur l'expertise de ses équipes métiers dont la mission principale est directement en ligne avec l'amélioration de la performance environnementale. Lydec dispose notamment d'un Responsable Risques Environnementaux et Industriels (« EIRO ») qui collecte, vérifie, agrège et communique les indicateurs environnementaux de l'entreprise.

En 2023, Lydec a poursuivi le déploiement des différents plans d'actions définis, auprès de l'ensemble des entités, et pour lesquels des synergies existent (i.e. des actions sont bénéfiques tant en termes de réduction d'émissions de GES que d'adaptation au changement climatique, ainsi qu'en termes de préservation de la biodiversité).



4.4.1 Développer des solutions pour la gestion durable de la ressource en eau

Dans un contexte de crise hydrique, la gestion durable de la ressource en eau est un enjeu stratégique au niveau national ainsi que pour Lydec, sur son territoire d'ancrage marqué par une urbanisation soutenue. Ainsi, Lydec a pour principaux objectifs de réaliser des économies d'eau sur son réseau de distribution et dans son fonctionnement interne, et d'améliorer la qualité de l'eau potable distribuée aux différents acteurs du territoire (ménages, opérateurs économiques et industriels, etc.).

Politique et initiatives

Détecter et limiter les fuites d'eau

Les équipes opérationnelles de Lydec se mobilisent au quotidien pour limiter les pertes en eau potable, notamment les pertes dues aux fuites dans le réseau. A ce titre, l'amélioration des rendements de distribution et de la performance du réseau de distribution est un objectif central de la politique environnementale au niveau opérationnel. Il est également crucial de sauvegarder le patrimoine en optimisant le renouvellement du réseau de distribution d'eau, afin d'éviter notamment la détérioration de la qualité de l'eau ainsi que les fuites. Pour cela, Lydec s'appuie sur des technologies innovantes pour la détection et la réparation des fuites d'eau, aussi bien sur le réseau (réseau de desserte et de transport – Feeder) qu'au niveau des branchements et des compteurs (systèmes intelligents de pré-localisation des fuites, inspections des grosses canalisation par technologie balles « smart », etc.). Grâce à la mobilisation de ses équipes, Lydec optimise et améliore le rendement de son réseau d'eau potable, ce qui permet d'éviter des pertes significatives en volume. En 2023, une année marquée par le contexte de la crise de stress hydrique que connaît le Maroc, Lydec a renforcé son plan d'amélioration du rendement à travers différents projets en déployant les moyens correspondants.

Le plan d'actions mis en œuvre en 2023 est axé sur l'amélioration de la performance des réseaux et a permis d'économiser plus de 10 millions de m³. Ces actions ont particulièrement concerné :

- la recherche de fuites actives sur le réseau de distribution :
 - > renfort des équipes de sectorisation permettant ainsi de mieux définir les secteurs prioritaires nécessitant des recherches de fuites. Sur 2023, 36 équipes en moyenne opèrent sur le processus de recherches de fuites permettant la recherche sur environ 20.000 km de réseau de desserte soit près de 3 fois le linéaire total de réseau existant ;
 - > renforcement du Parc des pré-localisateurs de fuites en changeant la technologie GSM par la Radio VHF 169. Ainsi, en 2023, 1.200 appareils en technologie Radio VHF 169 ont été acquis ;
 - > enfin, en 2023, Lydec a "écouté" près de 17.000 km de réseaux.

Au total, 918 fuites sur conduite et 18.074 fuites sur branchements et postes de comptage ont été réparées.

- recherche de fuites sur les grosses canalisation (FEEDER) :
 - > LYDEC a poursuivi ses efforts de recherche de fuites sur les conduites de transport (Feeder). En 2023, 42km de conduites FEEDER ont été inspectées et 24 fuites ont été détectées, permettant ainsi une économie d'eau annuelle estimée à 0,5 Mm³.
- management de pression :
 - > Lydec régule la pression sur environ 60% du réseau sur l'ensemble du territoire de la gestion déléguée. Cette technique permet ainsi de réduire les débits de fuites et la fréquence des casses ;
 - > dans la cadre du plan d'actions sécheresse, Lydec a lancé de nouveaux projets de modulation de pression sur 1000 km de réseau, permettant une économie annuelle d'environ 2.4 Mm³. 60% des travaux sont achevés pour un gain de 60 l/s soit 1,8 Mm³.



Contrôler et améliorer la qualité de l'eau potable

Lydec veille au quotidien à la qualité de l'eau potable distribuée sur son réseau via son laboratoire d'analyses des eaux, Labelma.

La conformité de la qualité de l'eau à l'entrée et à la sortie des réservoirs est rigoureusement contrôlée, 24h/24 et 7j/7, à partir du Centre de Veille et de Conduite Centralisée de Lydec, depuis son arrivée dans les réservoirs, sur le réseau de distribution jusqu'à son acheminement aux habitants. Lydec réalise un programme de surveillance de la qualité de l'eau conformément aux normes marocaines en vigueur NM 03.7.001 (version 2020) et NM 03.7.002 (version 2011).

Lydec publie des bulletins d'analyse de la qualité de l'eau distribuée chaque trimestre dans les agences clientèle et sur son site web.

Afin d'anticiper tout éventuel changement des paramètres organoleptiques de l'eau (odeur et goût), Lydec procède à l'exploitation des données organoleptiques émises par son panel de dégustateurs des eaux à domicile (10 personnes) avec une fréquence de dégustation de 3 fois par semaine. Cette méthode permet un suivi régulier de la qualité organoleptique des eaux distribuées et de renforcer le contrôle de surveillance réglementaire réalisé par le laboratoire « Labelma ».

Dans le contexte de crise hydrique que connaît le Maroc, Lydec a fait un suivi rigoureux des paramètres « conductivité » et « chlorures » ayant connu une augmentation considérable depuis le second semestre de 2022, en particulier, sur les eaux d'origine Oum-Er-Rbiâa, produites respectivement par l'ONEE au barrage Daourat et par la SEOER au niveau du barrage Sidi Mâachou. Des échanges et un partage d'informations réguliers avec les deux fournisseurs d'eau ont été réalisés sur ce sujet dans le cadre du comité COVAS.

Par ailleurs, le renouvellement du réseau de distribution d'eau potable permet également d'éviter la détérioration de la qualité de l'eau.

Optimiser les consommations d'eau pour le fonctionnement interne

Afin de mener à bien ses missions et assurer le bon fonctionnement de ses ouvrages techniques et de ses infrastructures (ex. réseaux de distribution d'eau, stations de pompage, etc.), Lydec doit elle-même recourir à l'utilisation d'eau. Pour limiter au mieux son empreinte environnementale, Lydec reporte chaque année sa consommation d'eau afin d'établir des mesures de réduction et vérifier l'efficacité des mesures déjà mises en place. Ces actions sont également une contribution à la mise en œuvre de l'objectif du Pacte de l'Exemplarité de l'Administration (PEA) relatif à la gestion environnementale des bâtiments administratifs.

Pour réduire sa consommation d'eau en interne, Lydec agit sur deux axes. D'abord, l'entreprise souhaite responsabiliser ses collaborateurs ainsi que certaines parties prenantes externes (prestataires, etc.). Dans cette optique, Lydec a mis en place des opérations de sensibilisation afin de partager les bonnes pratiques et les écogestes permettant une réduction de la consommation d'eau. En parallèle, l'entreprise a mis en place un certain nombre d'actions directement destinées à réduire la consommation d'eau au quotidien : plantes à faible consommation d'eau pour les jardins, arrosage automatique programmé, chasses d'eau à deux poussoirs, capteurs de mouvement sur les robinets, contrôle des fuites d'eau, etc. Afin de suivre l'impact de ces mesures au plus près et actualiser ses objectifs de réduction, Lydec suit les consommations d'eau par entité.



SENSIBILISATION LORS DE L'OPÉRATION PLAGES PROPRES

Dans le contexte actuel de sécheresse exceptionnelle et de pénurie d'eau que traverse le Maroc, Lydec, a élaboré un plan d'actions détaillé visant à gérer cette situation sur le périmètre de la Gestion Déléguée.

Parmi ses actions de sensibilisation à la préservation de la ressource, ciblant les différentes parties prenantes, Lydec à travers sa Fondation et ses partenaires, notamment l'AESVT, organise durant la saison estivale des sessions de sensibilisation en faveur des jeunes estivants, dans les deux plages parrainées par la Fondation Lydec (Lalla Meryem et Nahla) en partenariat avec la FM6E. L'objectif étant de mieux faire comprendre le cycle de l'eau sur le Grand Casablanca et à faire connaître les écogestes à adopter au quotidien pour réduire la consommation d'eau potable.



Gérer le stress hydrique

Lydec a mis en place, en 2022, un comité de veille et alerte sécheresse (CoVAS), piloté par le Directeur Exploitation eau et Assainissement de Lydec, et intégrant un représentant de l'ONEE et un représentant de SEOER. Ce comité, toujours en place, partage à fréquence hebdomadaire la situation de la sécurité d'alimentation en eau potable du Grand Casablanca, coordonne le plan d'actions sécheresse de Lydec et fait des propositions d'action au Comité de Direction Générale.

Depuis la création du comité, trois niveaux d'analyse et d'évolution de la situation ont été définis :

- Seuil de vigilance, stade qui déclenche des mesures de surveillance renforcée des paramètres du réseau d'eau potable, de communication et de sensibilisation des citoyens.
- Seuil d'alerte qui entraîne des mesures de limitation des usages visant à réduire/optimiser les consommations d'eau.
- Seuil de crise en cas de pénurie d'eau potable, les mesures de limitations seront décidées par zone, voire dans des cas extrêmes des coupures seront programmées.

Le Comité CoVAS rend compte régulièrement aux autorités de la situation des mesures d'adaptation au stress hydrique.

Cette gestion de crise innovante a permis d'assurer un suivi hebdomadaire de la situation, la concrétisation du plan de continuité d'activité (limitation et restriction d'eau) sur 100% du réseau de desserte, le dimensionnement d'une situation d'approvisionnement alternatif et l'économie de 5% de la consommation d'eau de la Ville de Casablanca sur une année.



Résultats

77,73% rendement du réseau de distribution d'eau potable de Lydec, stable depuis 3 ans

+10 millions de m³ d'eau potable économisés en 2023

42 km de conduites FEEDER ont été inspectées, **24 fuites** détectées en 2023

13,3 km de canalisations et **1 469 branchements**

renouvelés avec une économie d'eau potable supérieure à 1 litre par seconde par kilomètre de réseau renouvelé

17 000 km de réseaux « écoutés » lors des opérations d'inspections nocturnes

918 fuites sur conduite détectées et réparées

93 373 analyses portant sur plusieurs paramètres microbiologiques, physicochimiques et organoleptiques avec un taux de conformité de **100%** effort analytique **44,6%** supérieur à ce qui est exigé par la norme NM 03.7.002 (version 2011)

Volumes de consommations internes d'eau

Consommation (m ³)	2021	2022	2023
Eau	241 389	256 631	97 477

Volumes de consommations internes d'eau corrigés grâce à la disponibilité des données au titre des quatre trimestres des années 2021, 2022 et 2023 scindés comme suit :

Consommation (m ³)	2021	2022	2023
Volumes Eau en m ³ des Sites Techniques & Administratifs	241 389	256 631	97 477
Volumes Eau en m ³ des Sites Techniques	189 787	210 924	50 120
Volumes Eau en m ³ des Sites Administratifs	51 602	45 707	47 357

Les volumes globaux de consommations internes d'eau (sites techniques et administratifs) ont baissé de plus de la moitié (62%) entre 2022 et 2023 grâce notamment aux efforts déployés par Lydec en faveur de la protection de la ressource en eau dans un contexte de stress hydrique.

Il est à noter que l'entreprise continue de se développer d'année en année avec de légères hausses de consommations internes d'eau (sites administratifs : 3,6% entre 2022 et 2023) et d'énergie (hausse de 3,3% entre 2022 et 2023).



4.4.2 Agir pour la préservation des milieux récepteurs

S'il est essentiel d'assurer l'alimentation en eau potable du Grand Casablanca et de minimiser les pertes sur le réseau de distribution, il est également indispensable de pouvoir traiter les eaux usées et d'éviter le rejet de polluants dans l'environnement naturel. Ainsi, l'entreprise se mobilise afin de relever les défis technologiques et humains des grands projets de dépollution.

Les objectifs de Lydec en matière de préservation de l'environnement s'inscrivent dans le cadre de la Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable ainsi que du Plan directeur antipollution de la Wilaya de Casablanca-Settat.

Politique et initiatives

Traiter les eaux usées et pluviales

Les rejets d'eaux usées dans l'écosystème naturel sont une problématique que Lydec traite, en assurant en permanence la maintenance de tous ses sites pour éviter la contamination de l'environnement par des rejets dangereux.

Les sous-produits de traitement des eaux usées peuvent représenter un risque pour l'environnement s'ils ne sont pas correctement pris en charge. Dans ce cadre, Lydec mobilise ses collaborateurs pour s'assurer que ses sites soient à même de traiter les eaux efficacement tout en évitant de déverser les déchets dans l'environnement. Cela est vrai aussi bien pour les stations d'épuration de Médiouna et Nouaceur, qu'au niveau d'El Hank et d'Eaucéan, les deux stations de prétraitement et rejet en mer de Lydec.

La station Eaucéan à Sidi Bernoussi, mise en service en 2015, dépollue la zone Est (incluant la ville de Mohammedia), soit 50% des eaux usées du Grand Casablanca. Elle a été conçue pour préserver l'environnement, l'écosystème côtier et l'hygiène publique des rejets d'eaux usées domestiques et industrielles.

Lydec porte aussi une attention particulière aux potentiels rejets industriels et établit des conventions d'accompagnement avec plusieurs industriels afin d'évaluer la conformité de leurs rejets et leur apporter une assistance technique en vue de progresser.

Enfin, les rejets d'eaux pluviales font l'objet de contrôle et d'entretien tout au long de l'année pour éviter le déversement accidentel en mer et assurer la capacité hydraulique totale pendant la saison pluviale. A fin 2023, 81 rejets en mer et aux Oueds sont gérés par Lydec et sont inspectés 2 fois par mois, avec un renforcement durant la période estivale entre mai et septembre.

Réduire l'impact des déchets solides sur l'océan

Du fait de l'écoulement naturel des eaux vers l'océan et du nombre important d'habitants (et d'activités économiques associées), le littoral de Casablanca est souvent pollué par des déchets solides : les déchets ménagers divers et emballages plastiques ne sont que deux exemples de déchets ayant un impact négatif sur la faune et la flore environnante.



ÉTUDE D'IMPACT SUR LA BIODIVERSITÉ MARINE

Lydec mène chaque année, dans le cadre de son plan de surveillance, une étude d'impact sur l'environnement des émissaires (des systèmes anti-pollution El Hank et Eaucéan) sur le littoral du Grand Casablanca. Cette étude vise, entre autres, à évaluer l'indice de biodiversité par zone ; connaître la qualité écologique des sites ; et comparer leur évolution dans le temps.

En 2023, l'étude réalisée a démontré une augmentation significative du nombre d'espèces sous-marines recensées par rapport aux années précédentes (via l'indice de Shannon) : de 19 en 2019 à 38 en 2023 sur la zone ouest (El Hank), et de 5 en 2017 à 40 en 2023 sur la zone est (Eaucéan).

Contrôler la qualité des eaux de baignade

Dans le cadre de ses missions, Lydec réalise des campagnes de contrôle et de surveillance des eaux des principales plages sur son périmètre d'activité, conformément aux prescriptions de la Norme Marocaine en la matière. Cette surveillance permet de suivre l'évolution de la qualité des eaux du littoral, et de s'assurer de la fiabilité des infrastructures d'assainissement et de dépollution (systèmes anti-pollution – SAP Est et Ouest) mises en place par Lydec pour protéger le littoral et l'environnement.

Les sites de surveillance sont choisis par le Laboratoire National d'Etude et de la Surveillance de la Pollution (LNESP) en fonction de l'importance de la fréquentation, de la nature des lieux (relief, forme du rivage...) et des risques de pollution (rejet d'eaux usées, embouchures de rivières, ports, etc.). La classification des stations de surveillance se fait selon la norme marocaine NM.03.7.199.

Les eaux de baignade des plages concernées font l'objet de contrôle de fin mai à fin septembre, avec une fréquence de prélèvement définie. Les principaux paramètres contrôlés par le laboratoire de Lydec, Labelma, sont : Coli, entérocoques intestinaux, pH et température. Les résultats des analyses sont communiqués au LNESP ainsi qu'à la Direction Régionale de l'Environnement (DRE).

La qualité des eaux de baignade a connu une nette amélioration au fil des années.

21^{ème} édition de l'opération Plages Propres

En partenariat avec la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'environnement (FM6E), l'Association des Enseignants des Sciences de la Vie et de la Terre du Maroc (AESVT) et les autorités locales de Casablanca, la Fondation Lydec a participé en 2023 à la 21^{ème} édition de l'opération Plage Propres au niveau de la plage Lalla Meryem et à la 6^{ème} édition au niveau de la plage Nahla.

L'opération s'est déroulée du 3 juillet au 3 septembre 2023, et a permis de :

- contribuer à la mise à niveau des équipements nécessaires au confort des estivants sur les 2 plages (blocs sanitaires, abris en bois pour la Protection Civile et la Police, tours de surveillance, affichage et signalisation) ;
- sensibiliser près de 61.500 estivants et notamment les plus jeunes à la préservation de l'environnement, de l'océan et du littoral, ainsi qu'à la préservation de la ressource en eau dans le contexte actuel de sécheresse et de pénurie d'eau ;
- collecter près de 13.500 kgs de déchets plastiques au niveau des 2 plages.

Résultats

100% du littoral casablancais dépollué via les stations de prétraitement El Hank et Eaucéan



— Rejets industriels —

219 nouvelles conventions d'accompagnement des industriels

3 330 enquêtes sur les rejets industriels

559 assistances techniques

— Rejets d'eaux pluviales —

58 opérations de nettoyage de rejets colmatés avec **433 tonnes** de sables et agrégats évacués

— Eaux de baignade —

24 plages contrôlées, via **73 stations** de surveillance, et **3 073 analyses** des paramètres physico-chimiques et bactériologiques des eaux de baignade



4.4.3 Contribuer à la gestion efficace de l'énergie

Le bilan carbone de Lydec révèle que la grande majorité des émissions de GES de l'entreprise est imputable aux émissions indirectes et plus particulièrement celles liées à l'achat d'électricité, dans la mesure où le mix électrique du Maroc est basé à hauteur de 80% sur des énergies fossiles importées, avec un facteur d'émission de 0,718 kg CO₂e par kWh* pour l'achat d'électricité.

La lutte contre les pertes d'énergie et les mesures d'efficacité énergétique sur les réseaux d'électricité permettent donc de réduire considérablement les émissions de GES de Lydec et font partie de ses enjeux prioritaires en matière d'environnement/climat.

Politique et initiatives

Réduire les pertes sur le réseau de distribution d'électricité

En 2023, le rendement électricité s'est établi à 93.1%, stable par rapport à l'année dernière. En effet, la reprise économique post-Covid conjuguée à l'extension urbaine contribue négativement au rendement du réseau. Pour renverser cette tendance, des efforts de résorption des pertes techniques et commerciales ont été portés par les différentes entités de Lydec à travers des projets de renouvellement et de renforcement du réseau, ainsi que la poursuite des actions de lutte contre les fraudes et anomalies sur les réseaux électrique basse tension grâce aux actions conjoints de la sectorisation et de l'analyse ciblée de la consommation des clients en fonction de leur activité et fluctuation de leur consommation.

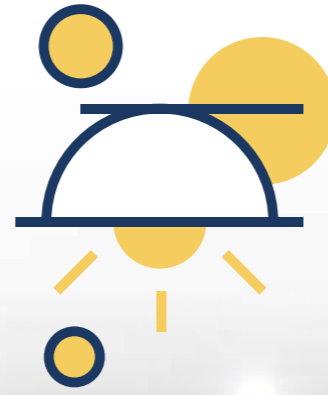
*d'après la Base Carbone® de l'ADEME et le Rapport « Bilan Carbone » des cabinets Care & Consult et Wavestone, juin 2018

Par ailleurs, en 2023, Lydec a poursuivi sa campagne de contrôle du comptage des clients Moyenne Tension afin de lutter contre les fraudes éventuelles et détecter les pertes non techniques, et a également poursuivi ses actions de lutte contre les fraudes et anomalies sur les réseaux électriques Basse Tension (sectorisation et analyse ciblée de la consommation des clients en fonction de leur activité et fluctuation de leur consommation). Lydec a également adapté la puissance de 83 postes de distribution publique afin d'aligner les besoins de ses clients avec les outils de distribution et éviter les consommations d'énergie inutiles.

Améliorer l'efficacité énergétique de l'éclairage public

La politique de Lydec en matière d'éclairage public est tournée vers la maintenance et les actions préventives en vue d'allonger la durée de vie des infrastructures et d'éviter les émissions carbone liées à l'achat de nouveaux matériels ou la construction de nouveaux bâtiments. Avec plus de 162.000 points lumineux, la maintenance non destructive des candélabres est un enjeu central pour Lydec.

Dans une optique d'efficacité énergétique, les équipes de Lydec en charge de l'éclairage public ont également recours aux nouvelles technologies comme un levier d'amélioration environnementale. Lydec a mis en place une campagne de renouvellement de son parc d'éclairage public et a notamment choisi de se tourner vers la technologie LED qui dispose d'une meilleure durée de vie et moins énergivore que les alternatives plus classiques utilisées pour les candélabres (lampes à sodium haute pression ou iodures métalliques par exemple), en cohérence avec l'une des orientations du Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL). De plus, cette composante LED a été intégrée au cahier des charges Lotissements qui a été revu, ainsi que dans les projets de restructuration des quartiers en basse tension sur la partie éclairage public. En 2023, Lydec a accompagné les grands projets de la ville, a engagé en coordination avec toutes les parties prenantes le processus de validation du Schéma Directeur d'Aménagement Lumière et a enclenché la démarche de suivi de la certification de l'activité éclairage public en ISO 50001 V2018.



SYSTÈME DE MANAGEMENT DE L'ÉNERGIE (SMEN) CERTIFIÉ ISO 50001 POUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Depuis 2017, les objectifs de Lydec en termes d'éclairage public s'appuient notamment sur la norme ISO 50001 qui permet de guider l'entreprise vers une amélioration de son rendement énergétique tout en assurant la conformité réglementaire de ses activités. Lydec a ainsi déployé des ressources afin d'évaluer la performance (diagnostics terrain, revue énergétique, etc.) et atteindre les standards requis par l'ISO 50001.

Lydec a mis en place un plan d'actions qui lui a permis d'obtenir, en 2019, la certification ISO 50001 pour son activité d'éclairage public (définition de la politique énergétique, mobilisation des parties prenantes concernées, etc.). En 2022, cette certification a été renouvelée avec succès pour la même activité et sur l'ensemble du territoire de la gestion déléguée (Communes urbaines de Casablanca, Mohammedia et Aïn Harrouda).

PROJET D'EXTENSION DU SMEN A L'ENSEMBLE DES ACTIVITES DE LYDEC

Lydec continue de se préparer progressivement à faire évoluer le périmètre de son système de management de l'énergie conformément à la norme ISO 50001 v2018 à l'ensemble de ses activités.



Optimiser les consommations d'énergie pour le fonctionnement interne

Consommations d'électricité

Pour mener à bien ses missions et assurer le bon fonctionnement de ses ouvrages techniques et de ses infrastructures (ex. réseaux de distribution d'électricité, postes sources, etc.), Lydec doit elle-même recourir à l'utilisation d'énergie. Afin de limiter au mieux son empreinte environnementale, Lydec reporte chaque année sa consommation d'électricité afin d'établir des mesures de réduction et vérifier l'efficacité de celles déjà mises en place. Ces actions sont également une contribution à la mise en œuvre de l'objectif du Pacte de l'Exemplarité de l'Administration (PEA) relatif à la gestion environnementale des bâtiments administratifs.

Pour réduire sa consommation d'électricité en interne, Lydec agit sur deux axes.

Lydec souhaite en premier lieu responsabiliser ses collaborateurs. Dans ce sens, l'entreprise sensibilise aux écogestes et décentralise les budgets dédiés à la consommation d'énergie afin que chaque entité soit responsable de la maîtrise de sa propre consommation (et du budget correspondant). En parallèle, Lydec utilise plusieurs solutions techniques pour réduire sa consommation d'énergie : l'utilisation d'ampoules LED basse consommation, l'installation de détecteurs de présence et de mouvements, l'arrêt automatique de la climatisation en soirée, les rondes nocturnes pour vérifier que l'éclairage et les appareils sont éteints, etc.



Consommations de carburant

Lydec déploie un dispositif étoffé de mesures visant à la réduction des consommations de carburant de son parc automobile :

- la mise en place du projet d'ordonnement visant à rationaliser les déplacements des équipes opérationnelles ;
- la mutualisation de certains véhicules entre plusieurs collaborateurs également mise en place ;
- La modernisation de la flotte de véhicules en remplaçant les voitures les plus polluantes (140 véhicules de service, 3 camions nacelles, 1 hydrocureuse, 1 camion Ampliroll, 1 camion grue, 1 camion plateau, 11 porteurs de mini cureuses ont été renouvelés en 2023) ;
- l'installation de boîtiers intelligents pour mesurer la consommation des véhicules, évaluer le comportement des conducteurs et identifier des leviers d'amélioration ;
- l'équipement de 100% des camions hydro cureuses et camions nacelles d'un système de géolocalisation ;
- la formation à l'écoconduite visant à réduire les excès de vitesse en sus de l'adoption d'une conduite moins consommatrice de carburant ;
- le remplacement de 165 vélomoteurs thermiques par des vélomoteurs électriques en 2023, par la mise en place d'un contrat de location longue durée des vélomoteurs électriques avec maintenance.



Résultats

93,06% de rendement du réseau de distribution d'électricité de Lydec

83 postes de distribution publique ont vu leur puissance adaptée par Lydec pour un gain de 171 MWh

1 844 postes clients Moyenne Tension contrôlés sur la plateforme de télérelève, dont **710** également contrôlés sur site

Consommations internes d'électricité :

Consommation	2021	2022	2023
Electricité	51 796 557	52 503 773	54 275 945

Consommations de carburant de la flotte de véhicules de Lydec par type d'engins ou de véhicules :

Consommation par type de véhicule ou d'engin (milliers de L)	2021	2022	2023
Véhicules de service	1.189	1.136	1.164
Véhicules de fonction	73	73	74
Poids lourds	452	450	482
Autres (groupes électrogènes, engins de chantier, etc.)	114	94	124
Total	1.829	1.751	1.844

L'augmentation de 5% entre 2022 et 2023 de la consommation de carburant s'explique par deux facteurs majeurs :

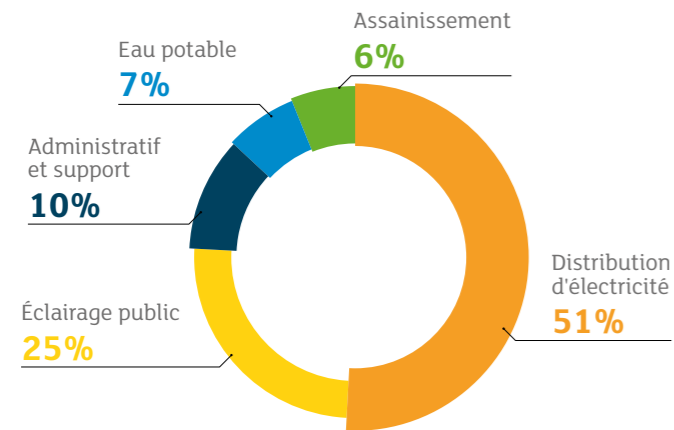
- L'évolution du parc Véhicules Légers renfort de la Direction Clientèle ;
- Les projets des travaux de renouvellement des collecteurs Lissasfa et Bouskoura).



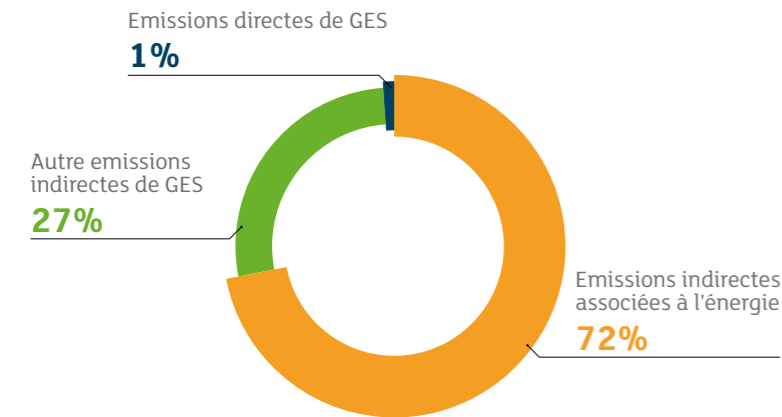
Bilan Carbone de Lydec

En 2020, Lydec a actualisé son Bilan Carbone (portant sur l'année 2019) : le total de ses émissions de GES s'élève à environ 375 000 TeqCO2*. Les émissions issues des activités de distribution d'électricité et d'éclairage public représentent 76% des émissions de GES totales de Lydec, et 72% des émissions de GES sont concentrées sur le scope 2, les émissions indirectes associées à l'énergie (consommation d'électricité notamment).

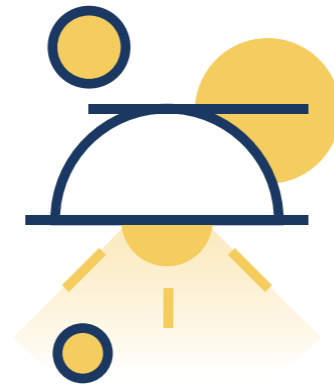
Répartition des émissions de GES par activité (2019)



Répartition des émissions de GES par scope (1, 2, 3) en 2019

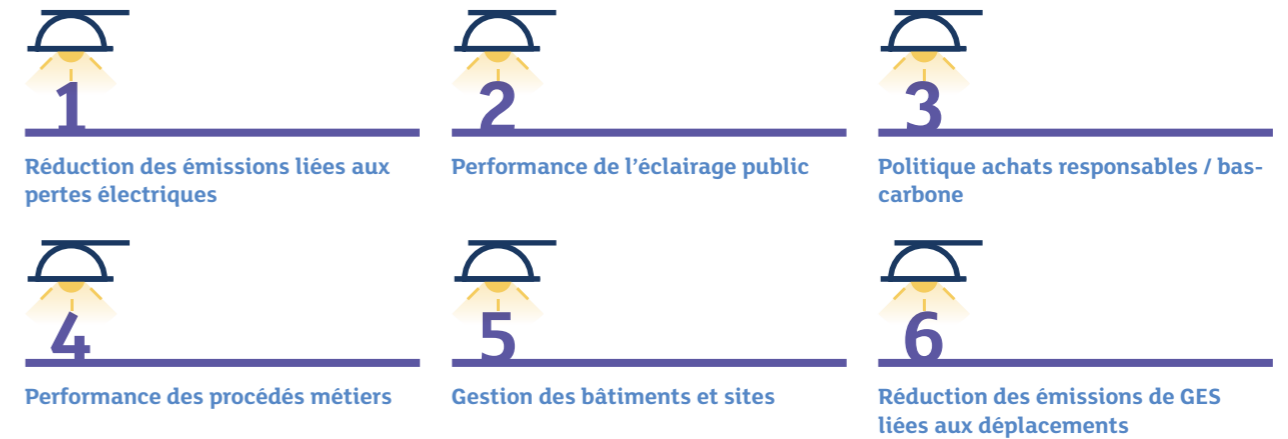


* Avec une part d'incertitude, inhérente à tout Bilan Carbone, de l'ordre de 12% du total des émissions de Lydec (selon les données collectées et les facteurs d'émission utilisés)



En 2021, Lydec a redéfini son objectif climat qui est de réduire ses émissions GES totales de 25% à horizon 2030 par rapport à la trajectoire tendancielle (avec un objectif intermédiaire de 14% d'ici à 2026)

Afin d'atteindre les objectifs fixés, Lydec dispose d'un plan d'actions d'atténuation des émissions de GES, articulé autour de six axes classés par ordre d'importance en termes de contribution à la réduction de GES :



En 2023, à travers plusieurs entités, Lydec a poursuivi ses efforts en faveur de l'atténuation des émissions de GES :

- **Réduction des émissions liées aux pertes électriques** : poursuite des efforts de résorption des pertes techniques et commerciales du réseau électrique à travers notamment le déploiement de projets de renouvellement et de renforcement du réseau, ainsi que la poursuite des actions de lutte contre les fraudes et anomalies sur les réseaux électriques basse tension. En 2023, Lydec a également adapté la puissance de 83 postes de distribution publique afin d'aligner les besoins de ses clients avec les outils de distribution et éviter les consommations d'énergie inutiles.
- **Performance de l'éclairage public** : Généralisation progressive de la technologie LED pour l'éclairage public du Grand Casablanca. L'ensemble de l'activité est certifiée ISO 50001.
- **Politique achats responsables / bas-carbone** : La Direction Achats a maintenu ses efforts dans l'intégration de critères visant à assurer la préservation des ressources et la réduction des Gaz à Effet de Serre (GES) aux spécifications techniques et au processus de sélection des offres/fournisseurs.
- **Gestion des bâtiments et sites** : Utilisation du référentiel ISO 50001 (efficacité énergétique) par la Direction Logistique dans ses activités et ses processus achats.
- **Réduction des émissions de GES liées aux déplacements** : la mise en place du projet d'ordonnancement visant à rationaliser les déplacements des équipes opérationnelles ; la mutualisation de certains véhicules entre plusieurs collaborateurs; la modernisation de la flotte de véhicules en remplaçant les voitures les plus polluantes (140 véhicules de service, 3 camions nacelles, 1 hydrocureuse, 1 camion Ampliroll, 1 camion grue, 1 camion plateau, 11 porteurs de mini cureuses ont été renouvelés en 2023) ; la formation à l'écoconduite ; le remplacement de 165 vélomoteurs thermiques par des vélomoteurs électriques, etc.



4.4.4 S'adapter aux changements climatiques

L'enjeu relatif à la lutte contre le changement climatique revêt une double problématique : l'atténuation des émissions de GES et l'adaptation aux impacts physiques du changement climatique. Lydec s'attelle à répondre à ces deux problématiques via la gestion efficiente de l'énergie (voir page précédente), et l'adaptation de ses opérations aux conséquences du dérèglement climatique (crise hydrique, inondations dues aux épisodes pluvieux intenses, etc.).

Le Nouveau Modèle de Développement (NMD) du Maroc inclut au sein de son axe 4 deux choix stratégiques qui sont en lien direct avec l'adaptation au changement climatique : d'une part, la préservation des ressources naturelles et le renforcement de la résilience des territoires au changement climatique, et d'autre part, la préservation des ressources rares en eau. La démarche de Lydec en matière d'adaptation s'inscrit ainsi pleinement dans l'impulsion donnée par le NMD.

Politique et initiatives

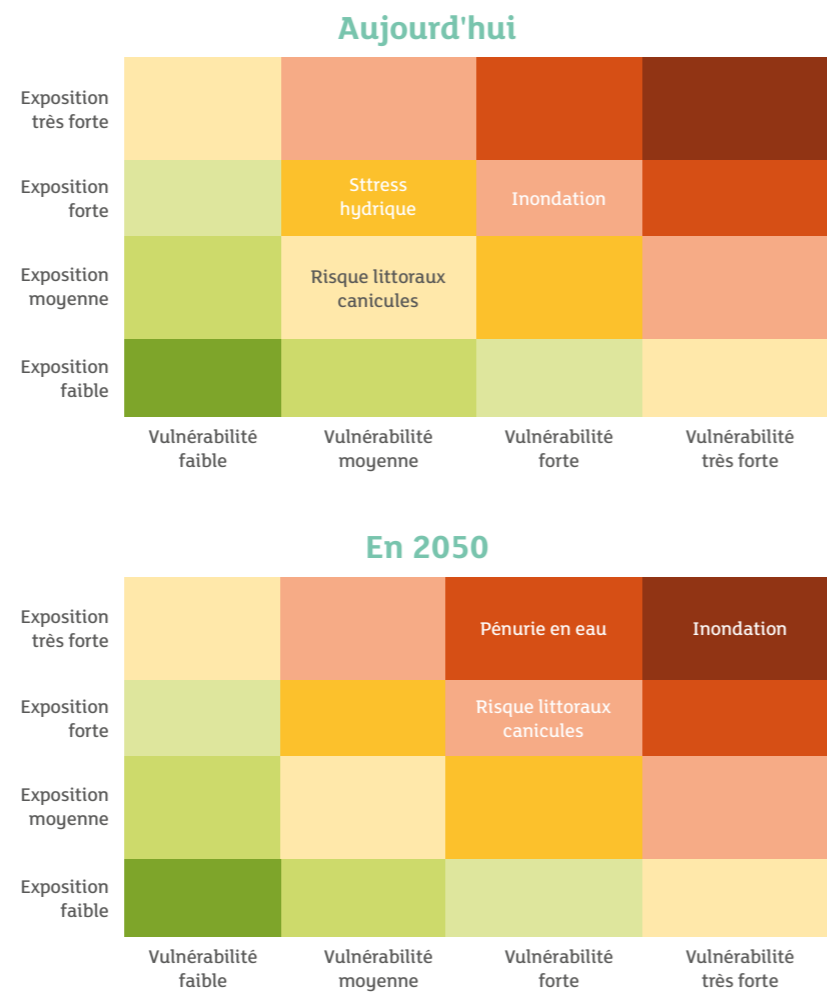
Diagnostic des vulnérabilités aux changements climatiques et stratégie d'adaptation

En 2021, Lydec a réalisé un premier diagnostic de ses vulnérabilités au changement climatique, avec l'appui d'un cabinet international expert en la matière.

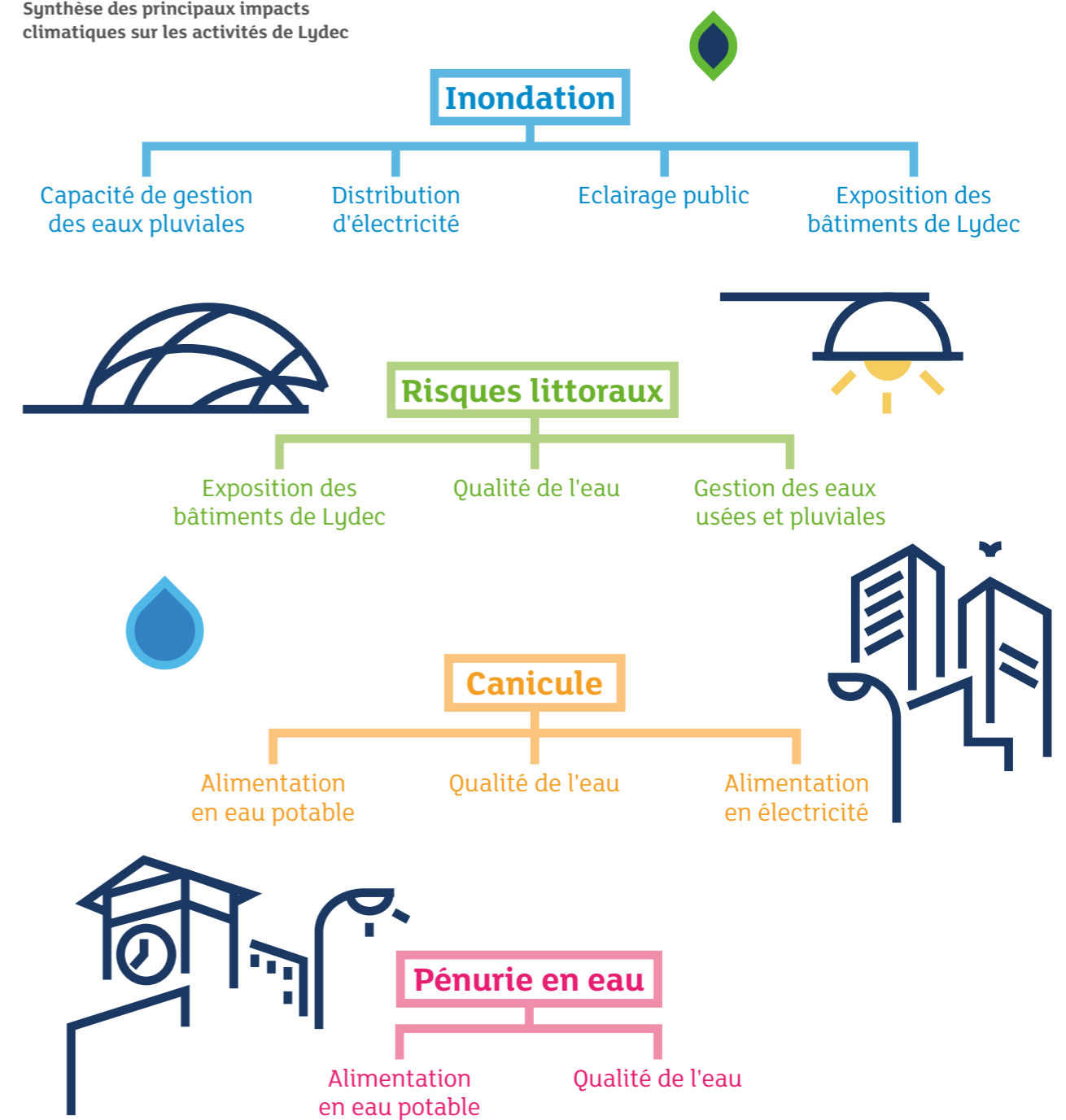
Les principaux risques identifiés pour la région climatique dite « méditerranéenne douce », où se situe Casablanca, et ayant un impact direct sur tous les métiers de Lydec sont les suivants : inondations, stress hydrique / pénuries en eau, risques littoraux, et canicules.



Synthèse des vulnérabilités et de l'exposition de Lydec face aux risques climatiques



Synthèse des principaux impacts climatiques sur les activités de Lydec



Le diagnostic de vulnérabilités a permis à Lydec de formaliser sa stratégie d'adaptation au changement climatique. Cette dernière s'articule autour de cinq axes, en lien avec des actions déjà mises en place par l'entreprise et qu'il faut poursuivre ou avec de nouvelles solutions à déployer à moyen-terme (par exemple : production d'énergie renouvelable, mesures de préservation de la biodiversité, etc.).





AXE 1

S'ADAPTER AUX RESSOURCES EN EAU ET ELECTRICITE



AXE 2

AGIR SUR LES INFRASTRUCTURES ET LES RESEAUX



AXE 3

RENFORCER L'ANTICIPATION ET LA GESTION DES CRISES



AXE 4

SENSIBILISER LES PARTIES PRENANTES



AXE 5

CONTRIBUER AUX PROCESSUS DE CONCERTATION ET DE DECISION A L'ECHELLE LOCALE ET NATIONALE

Préserver la biodiversité

L'enjeu de préservation de la biodiversité a été identifié comme majeur par le Maroc (Stratégie et Plan d'Action Nationaux de la Biodiversité 2016-2020, Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD) à horizon 2030, Nouveau Modèle de Développement, ...).

En 2021, Lydec a mené un diagnostic de ses impacts sur la biodiversité, pour l'ensemble de ses métiers et activités, afin de pouvoir élaborer sa politique relative à la préservation de la biodiversité.

Depuis 2022, Lydec déploie les plans d'actions définis à l'issue de ce diagnostic.

RÉHABILITATION DE L'ÉTANG OULFA

L'étang El Oulfa, situé dans le quartier Al Firdaous à Casablanca est l'un des rares lacs urbains du Royaume. D'une superficie globale de 9 hectares, cet espace recèle en effet d'une riche faune et flore, en particulier une biodiversité avifaune : une vingtaine d'espèces d'oiseaux migrateurs et sédentaires y vit, dont le Fuligule Nyroca. Il est alimenté en eau par la nappe phréatique et les eaux pluviales.

Les différentes actions mises en place à l'étang El Oulfa par Lydec depuis plusieurs années, contribuent essentiellement à la préservation de la biodiversité sur place ainsi qu'à l'amélioration du cadre de vie (propreté, réduction des nuisances olfactives, etc.), avec l'objectif à terme d'en faire un véritable espace de vie et de loisirs au profit des communautés locales.

En 2023, plusieurs analyses et travaux de recherche ont été lancés :

- Campagnes mensuelles d'échantillonnage des eaux et des sédiments de l'étang
- Analyse des échantillons prélevés au niveau du lac et traitement des données
- Lancement d'une étude sur le comportement du phosphore à l'interface eau/sédiment



Agir en faveur de la réduction des déchets et de l'économie circulaire

Lydec contribue à la mise en œuvre des objectifs du Pacte de l'Exemplarité de l'Administration (PEA), qui inclut notamment la question des déchets.

Les activités de Lydec sont parfois génératrices de déchets : huiles usagées au niveau du centre de maintenance des engins spéciaux, matériel informatique obsolète, câbles usagés, etc.

Pour réduire l'impact de ses déchets sur l'environnement, Lydec agit à la fois en amont et en aval de ses activités. En amont, Lydec se mobilise pour réduire sa production de déchets en diminuant l'usage du plastique à la fois au niveau des sites d'exploitation et au niveau des bureaux, et en encourageant ses collaborateurs à éviter l'utilisation de consommables jetables tels que les fournitures de bureau ou les capsules de café. En aval, Lydec met en place des actions pour limiter l'impact des déchets qu'il n'est pas possible d'éviter. Dans ce cadre, l'entreprise optimise le tri, notamment au niveau de la gestion de sa flotte de véhicules (récupérations des huiles, etc.), et privilégie le réemploi au recyclage. Ainsi, lorsque cela est possible, l'entreprise effectue des dons, notamment d'équipements informatiques, aux écoles, associations, et autres établissements caritatifs.

LE JARDIN EXPÉRIMENTAL DE LA STEP MÉDIOUNA

Le jardin expérimental démontre que la réutilisation des eaux usées épurées à des fins d'irrigation agricole est possible dans le cadre d'une agriculture urbaine et biologique : 1.600 m² d'espace expérimental d'agriculture urbaine regroupant plus de 80 espèces végétales irriguées par les eaux usées épurées de la Step de Médiouna, ont accueilli plus de 3 100 visiteurs depuis son inauguration officielle en 2017.

Fruit d'un partenariat entre la Fondation Lydec et l'Association Recherche-Action pour le Développement Durable (ARADD), ce jardin agit concrètement en faveur de la protection de l'environnement, du développement de l'économie circulaire et de l'adaptation au changement climatique, dans un contexte de stress hydrique. Il représente un lieu de sensibilisation ouvert à l'ensemble des parties prenantes de Lydec (élèves et étudiants, riverains, associations, agriculteurs, élus, etc.)

En 2022, la Fondation Lydec, en partenariat avec l'ARADD, a réalisé un diagnostic et état des lieux des plantations dans le jardin de la Step de Médiouna après 5 ans d'implantation du site et élaboration des listes des plantations réussies, avec une proposition de réalisation d'une étude bibliographique sur les caractéristiques des eaux usées urbaines brutes et épurées.

Dans un contexte de stress hydrique, la pertinence de la réutilisation des eaux usées épurées pour l'arrosage des espaces verts est largement démontrée. Une solution est en cours d'étude pour permettre à la ville de Casablanca d'utiliser cette ressource non-conventionnelle pour l'arrosage des jardins et espaces verts de plusieurs arrondissements proches de la Step de Médiouna.



4.5 CONTRIBUER A UN DEVELOPPEMENT TERRITORIAL INCLUSIF ET DURABLE

CHIFFRES CLÉS 2023

Intra-innovation

210 projets innovants

déployés sur le terrain ou au moins sur un site pilote Lydec depuis 2015. Ces projets ont été déposés dans le cadre des Trophées Innovation Lydec



Investissements



869,8 millions

de dirhams d'investissements de la gestion déléguée dont 47 % sur le métier de l'assainissement, 29% sur celui de l'eau potable et 20% sur les métiers électricité et éclairage public

Assainissement / Pluvial



+22 255 tonnes

de sédiments et de déchets extraits du réseau, des ouvrages d'assainissement et des stations d'épuration



Accès aux services essentiels



40 projets de raccordement en eau, assainissement, électricité et éclairage public engagés de 2018 à 2023 par Aquassistance Maroc au profit de

+4 500 familles situées dans des zones enclavées du Maroc. **+1000 élèves** bénéficiaires des blocs sanitaires

+71% des opérations du projet INDH-INMAE bénéficient désormais d'un accès à domicile aux services eau et/ou assainissement et/ou électricité (soit environ 68.000 foyers bénéficiaires)



300 bénévoles Lydec au sein de l'association Aquassistance Maroc



Développement local inclusif



99% montant des achats de Lydec réalisés avec des fournisseurs locaux

99% du chiffre d'affaires de Lydec redistribué localement



4.5.1 Innover pour développer des solutions adaptées aux enjeux des territoires de demain

Dans le cadre de son projet d'entreprise « Synergies 2025 », Lydec a placé l'Innovation au cœur de sa raison d'être : apporter au quotidien des services essentiels de qualité aux citoyens et aux acteurs économiques dans un esprit d'efficacité, d'innovation et de partenariat pour contribuer au développement durable de la ville de Casablanca.

L'Innovation est également érigée parmi les principales valeurs de Lydec, avec comme finalité « d'innover en permanence pour satisfaire les attentes des parties prenantes de notre entreprise et accompagner le développement de notre territoire d'ancrage ».

L'Innovation fait partie de l'enjeu stratégique « Excellence opérationnelle » qui consiste à développer l'expertise pour améliorer la qualité de service et la performance globale de notre entreprise. Au total, 210 projets innovants ont été déployés sur le terrain ou au moins sur un site pilote Lydec depuis 2015. Ces projets ont été déposés dans le cadre des Trophées Innovation Lydec.

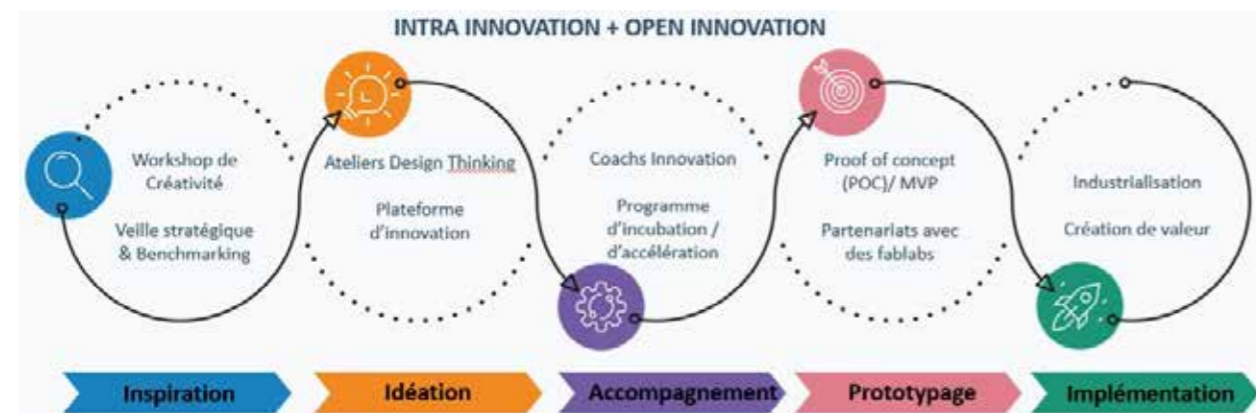
Politique et initiatives

La démarche d'innovation

Dans le cadre de son projet d'entreprise « Synergies 2025 », Lydec a développé, depuis 2014, une démarche d'innovation intégrée qui a pour objectif de favoriser l'émergence d'initiatives innovantes en interne, veiller à leur mise en œuvre sur le terrain et valoriser les porteurs de projets.

Cette démarche volontariste permet de mettre en place des programmes structurants qui permettent de contribuer à la mise en place d'un écosystème d'innovation collective afin de définir et de mettre en œuvre, en synergie avec les parties prenantes externes, des solutions pérennes autour d'enjeux de l'entreprise et de son territoire d'ancrage.

Une démarche globale impliquant les collaborateurs et les parties prenantes de l'écosystème d'innovation et d'entrepreneuriat



Principaux KPIs du programme

5 idées accompagnées

50 sessions de coaching et de suivi réalisées

9 visites terrain réalisées

9 entités de Lydec impliquées

46 collaborateurs engagés

6 coachs innovation impliqués

Programme d'incubation des idées Almoubtakiroune

Contexte et objectifs

Lydec a entamé le déploiement en 2023 de son programme d'accompagnement et d'incubation des idées Almoubtakiroune. Ces idées innovantes ont été sélectionnées par le Jury des Trophées Innovation Lydec en 2022 afin de bénéficier de ce programme.

Ce programme a pour objectif d'accompagner les différentes entités de Lydec dans leur processus de prototypage des idées, et de créer une dynamique d'innovation dans l'entreprise tout au long de l'année. Les livrables attendus par idée sont :

- Un prototype avec un test sur terrain sur un site pilote ;
- Un business plan avec une description technique et financière par idée.

Description des idées présentées

Idee n°1 : Recensement automatique du patrimoine Eclairage Public

Cette solution consiste à réaliser un recensement automatique du patrimoine Eclairage Public à travers l'utilisation d'un système de cartographie mobile. Il s'agit d'équiper un véhicule par un capteur LIDAR + une caméra 360° couplée avec un GPS dédié.

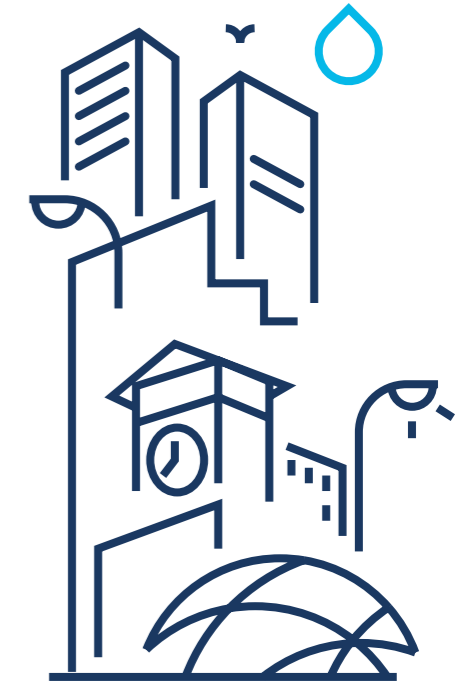
Cette solution innovante permet d'apporter une réelle valeur ajoutée comme suit :

- Avoir une meilleure maîtrise du patrimoine Eclairage Public qui connaît une croissance continue ;
- Se doter d'un outil d'aide à l'exploitation et la maîtrise du patrimoine Eclairage Public ;
- Fiabiliser les données du réseau Eclairage Public en se basant sur des nouvelles technologies ;

Les données collectées avec ce système de géo-détection sont :

- Position géographique des lampadaires ;
- Forme géométrique des lampadaires (Type, hauteur, nombre de crosses...);
- Calcul du taux de disponibilité Eclairage Public en recensant les points lumineux éteints (nombre de points lumineux allumés / nombre total des points lumineux) et fournir une estimation des mesures photométriques des luminaires disponibles.

Le système de mobile mapping a été testé au niveau d'un site pilote de 20 km identifié par la Direction Exploitation, Electricité et Eclairage Public et la Direction Maitrise d'Ouvrage-SIG au niveau du territoire de l'arrondissement Hay Hassani (plusieurs typologies de candélabres).



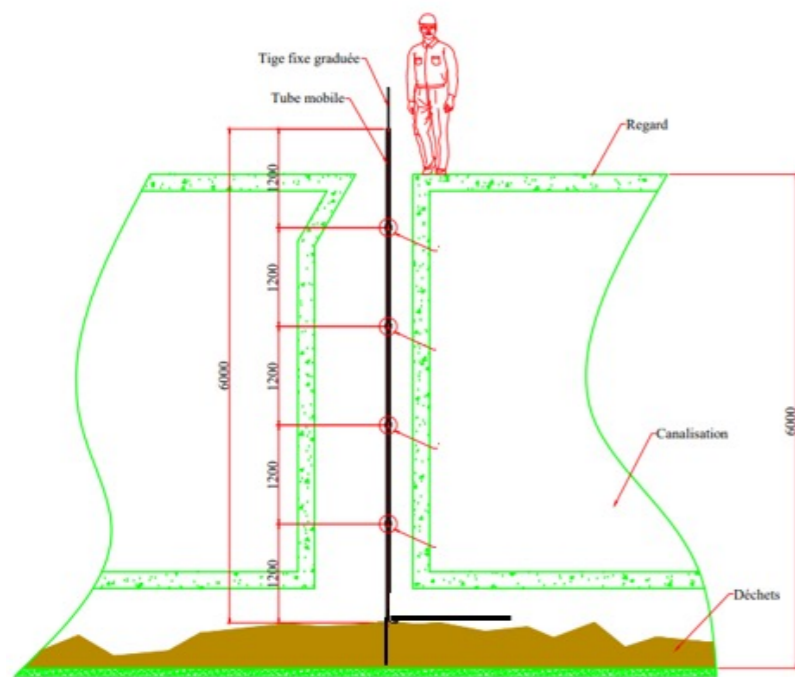
Idée n°2 : Dispositif de mesure scientifique du taux d'encrassement du réseau d'assainissement

Dans le cadre de la gestion du réseau d'assainissement liquide du Grand Casablanca, Lydec réalise régulièrement des opérations de curage préventifs des canalisations pour assurer un bon débit d'écoulement des eaux usées et éviter l'accumulation des dépôts des déchets (encrassement) sur les parois des conduites. Actuellement, ce taux est estimé à travers une image représentant l'état de la conduite.

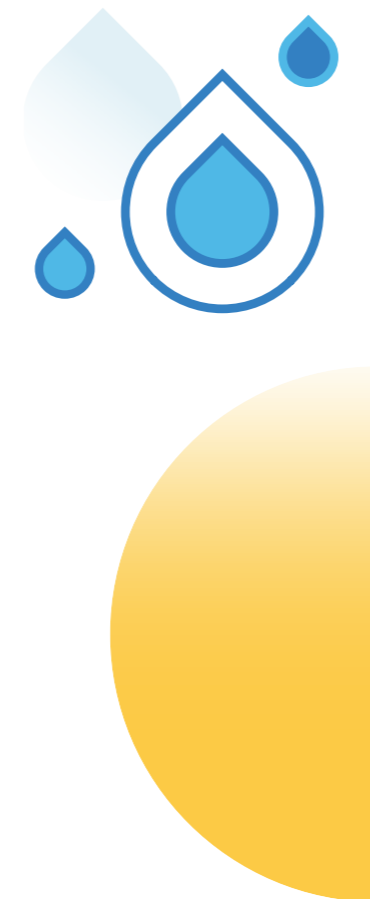
L'objectif de ce projet est de développer un outil permettant la mesure efficace du taux d'encrassement des conduites d'assainissement liquide, défini par la formule ci-dessous, pour permettre un bon ciblage des tronçons du réseau à entretenir ainsi que pour l'évaluation de la conformité des opérations de curage.

$$\text{Taux d'encrassement (en \%)} = \frac{\text{Hauteur maximale des dépôts de déchets au niveau du regard}}{\text{Diamètre de la conduite}} * 100$$

Ce dispositif innovant consiste en un moyen de mesure constitué par deux tubes en Inox 316L d'une longueur de 6 m composés par des éléments de 1,2 m. Le tube intérieur est équipé d'une graduation de 1m au niveau de la partie haute pour lire le niveau des déchets sans besoin de descente dans le regard.



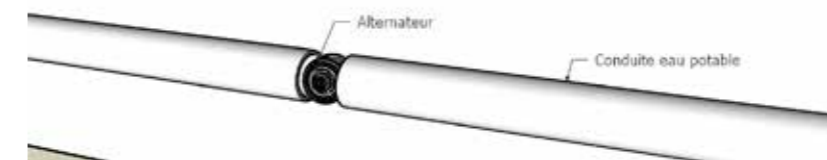
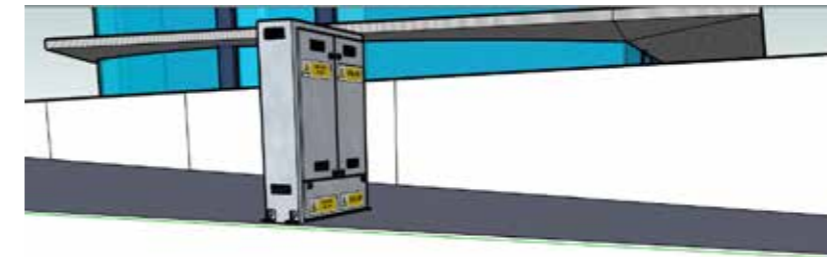
L'ensemble des éléments sont rangés dans une valise pour être facilement transportés dans un véhicule de Lydec.



Idée n°3 : Génération hydro-électrique

Cette solution consiste à produire de l'électricité renouvelable grâce à une turbine hydroélectrique actionnée par le débit de l'eau qui circule dans les canalisations d'eau potable d'un réseau local. Cette solution peut être commercialisée à termes aux clients industriels de Lydec.

Une étude comparative de plusieurs sites pilotes est en cours de déploiement pour estimer le rendement énergétique en fonction des données hydrauliques de chaque site.



Dépôt d'une demande de brevet d'invention

Dans le cadre de la démarche Innovation de Lydec, particulièrement l'axe de protection intellectuelle et commerciale, une demande de brevet d'invention a été déposée cette année auprès de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale « OMPIC » pour le projet intitulé « Agitateur avec dispositif anti-filasse ». Ce projet innovant a apporté une réelle valeur ajoutée dans l'exploitation des stations d'assainissement en optimisant le fonctionnement des pompes et en évitant l'accumulation des déchets solides au fond des bâches.

Etude d'impact des projets innovants de Lydec

Afin d'effectuer le suivi des projets innovants de Lydec, un outil de reporting a été déployé et qui permet de mesurer la contribution des projets innovants aux gains financiers et extra-financiers de Lydec à travers le suivi des dépenses et des recettes de ces projets innovants déjà déployés sur le terrain.

Les objectifs étant de :

- Définir des indicateurs financiers et extra-financiers permettant de caractériser la valeur ajoutée d'un projet ;

- Avoir un outil automatisé permettant le calcul des dépenses et des ressources d'un projet ;
- Avoir une vue globale des dépenses et des recettes des projets innovants de Lydec déjà déployés dans un même outil.

En 2023, l'étude de plusieurs projets d'innovation a été initiée en collaboration avec les équipes projets concernées dans l'objectif d'établir un suivi régulier des projets déployés sur le terrain.

Communauté des coachs Innovation

La communauté des coachs Innovation de Lydec représente un relais dans l'animation de la démarche Innovation auprès des entités opérationnelles. Les coachs sont les interlocuteurs privilégiés de toute personne ayant une idée et les accompagnent jusqu'à maturation de l'idée. Lydec dispose de 25 coachs Innovation répartis sur les différentes entités de l'entreprise.

Une rencontre avec la communauté des coachs Innovation a été organisée en mars 2023 dans l'objectif de présenter les programmes Innovation en cours.



Des partenariats innovants en faveur de la transition durable des territoires

Afin de mieux intégrer les nouveaux enjeux inhérents à la mutation des territoires et contribuer à une urbanisation durable du Grand Casablanca, Lydec est engagée dans une démarche de dialogue avec les parties prenantes et œuvre en synergie avec les autres acteurs du territoire. A ce titre, en 2021, Lydec et la Société d'Aménagement Zenata (SAZ) ont signé une convention de collaboration pour le développement d'un projet pilote d'infrastructures intelligentes de recharge des véhicules électriques, visant à anticiper les services de demain de l'Eco-cité Zenata en mettant à contribution une communauté d'innovation constituée de start-ups lauréates du programme d'Open Innovation Smart Z. L'objectif est de développer une infrastructure intelligente et évolutive de recharge électrique, en anticipation de l'introduction croissante des véhicules électriques comme mode de mobilité propre, en lien avec la stratégie « Smart City ».

En 2023 plusieurs projets sont en cours de déploiement ou ont été mis en place : trois capteurs de mesure en continu du H2S dans les réseaux d'assainissement.

Résultats

210 projets innovants déployés sur le terrain ou au moins sur un site pilote Lydec depuis 2015, dans le cadre des Trophées Innovation Lydec

25 coachs Innovation répartis sur une vingtaine d'entités au sein de Lydec en 2023

5 idées innovantes testées et accompagnées, couvrant les **4 métiers de Lydec**

4.5.2 Contribuer à la qualité du cadre de vie et à l'attractivité des territoires

Les activités de Lydec sont intrinsèquement liées au développement urbain de son territoire d'ancrage, le Grand Casablanca, et aux enjeux associés à cette urbanisation, comme la sécurisation de l'alimentation en eau potable et électricité, la qualité de chantiers, ou encore la prévention et la lutte contre les inondations.

Politique et initiatives

Assurer la continuité de service et la gestion anticipée de la demande

Le Grand Casablanca s'étend au rythme important de 2,5 ha de terrains viabilisés par jour.

De ce fait, la consommation de ressources (eau et énergie notamment) sur le territoire d'ancrage de Lydec va croître dans les prochaines années.

Face à cette tendance, l'entreprise prend plusieurs mesures dans le but de répondre à la demande croissante et au besoin en infrastructures de distribution d'électricité, d'eau et de traitement des eaux usées : planification, préservation et maintenance des réseaux et ouvrages, efficacité hydrique et énergétique, sensibilisation, etc.

Ainsi, Lydec soutient le développement de la ville en continuant à apporter son expertise sur un territoire de plus en plus grand et complexe.

Sécurisation de l'alimentation en eau potable

L'année 2023 a été marquée par le déploiement de plusieurs actions :

- Mise en service de la première phase du système de sécurisation de l'alimentation en eau potable de la zone Sud de Casablanca à partir de Bouregreg. La capacité de transfert du débit de la zone nord vers la zone sud est de 2500 l/s en première phase. Cette capacité sera portée à 4000 l/s en deuxième phase (S1-2024).
- Mise en service du système d'alimentation en eau potable de la commune de Mansouria à partir de Bouregreg (réservoir de 15 000 m³, conduites en DN 600 mm)

- Réalisation des piquages sur les adductions Bouregreg BR1 et BR2 pour alimenter la station de pompage Aéroport Tit Mellil. Cette station permettra d'alimenter le complexe in-site du Ryad Sidi Hajjaj et aussi de sécuriser l'alimentation du réservoir Tit Mellil 140 (Sidi Mouemen, Tit Mellil, ...)

Sécurisation de l'alimentation en électricité

En 2023, Lydec a maintenu sa dynamique de développement et d'accompagnement de la croissance du Grand Casablanca. A cet effet, près de 36 km de réseaux Moyenne tension (MT) et 70 km de réseaux Basse tension (BT) ont été posés au cours de l'année 2023.

Dans le contexte de la sécurisation d'alimentation, Lydec a poursuivi sa stratégie pour minimiser les risques d'incidents en procédant au revêtement des isolateurs HTB au niveau des postes source à 225 kV.

Par ailleurs, et dans le cadre de l'accompagnement du développement urbain de la ville, Lydec a poursuivi en 2023 au raccordement des sous stations tramway des futures ligne 3 et 4.

Enfin, dans le cadre de l'amélioration de la qualité de service et de la modernisation de l'infrastructure électrique, Lydec a procédé à la numérisation des systèmes contrôle commande aux postes source Chavigné et Laayoune.

Améliorer le cadre de vie des habitants du Grand Casablanca

Contrôler et améliorer la qualité des chantiers

Pour chaque chantier initié, Lydec se fixe un niveau exigeant afin de limiter l'impact environnemental et les nuisances liées à ses activités. La qualité des chantiers fait d'ailleurs l'objet d'une attention particulière dans le cadre du projet d'entreprise Synergies 2025.

De nombreuses opérations d'accompagnement de la ville dans la réalisation de ses aménagements urbains ont déjà été effectuées par Lydec, donnant lieu à plusieurs chantiers tels que ceux en lien avec l'évolution de la mobilité sur Casablanca : les travaux de déviation

des réseaux de distribution d'eau et d'électricité en lien avec les nouvelles lignes T3 et T4 du tramway, ainsi que plusieurs lignes de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) sur Casablanca, ou encore en lien avec la trémie de Ghandi et des Almohades. Ces opérations exceptionnelles, qui ont notamment engendré des perturbations de l'alimentation en eau potable dans certains quartiers de la ville, ont été accompagnées de dispositifs de communication auprès des clients de Lydec, et plus largement des habitants (via la presse et les réseaux sociaux).

Lydec met en place des formations pour ses agents de terrain afin de diminuer le risque d'accidents pouvant engendrer un impact sur l'environnement. Une charte « chantier vert » visant à promouvoir les bonnes pratiques en termes d'environnement et de limitation des nuisances aux riverains (sonores, visuelles et olfactives) est également formalisée et dont le respect est vérifié grâce aux inspections régulières des chantiers.

La standardisation du patrimoine de la gestion déléguée demeure une activité indispensable aussi bien pour sa pérennisation dans le temps que pour une meilleure optimisation des investissements. Cette activité s'accompagne d'un effort au niveau du déploiement des standards élaborés et d'un renforcement du contrôle au niveau des chantiers afin de veiller à la bonne application des différentes prescriptions.

En 2023, 168 chantiers ont été contrôlés, par rapport aux standards des équipements et de mise en œuvre tels que : les nourrices en polypropylène (PPR), articles de voiries, poteaux incendie, tuyaux, balisage, blindage, ...).

En 2023, l'activité Contrôle Technique des Chantiers (CTC) a poursuivi l'accompagnement et l'analyse des performances des différentes entités en charge des travaux ainsi que des entreprises sous-traitantes, notamment en matière de compactage des tranchées et de qualité de réfection des chaussées et des abords, ainsi qu'à travers la supervision des contrôles de réception des réseaux (les contrôles de pression, d'étanchéité et l'inspection visuelle et télévisuelle).



Prévenir et lutter contre les inondations

Lydec réalise des opérations de maintenance de ses réseaux et ouvrages afin d'assurer la performance de son réseau d'assainissement liquide et ainsi préserver le Grand Casablanca d'incidents pouvant l'impacter, comme les inondations, et accroître sa résilience.

Tout au long de l'année, Lydec se concentre notamment sur la pérennisation de son réseau d'assainissement liquide et déploie des actions préventives visant à entretenir les ouvrages et à renforcer la capacité de transfert du système de collecte des eaux usées et pluviales :

- l'inspection et le nettoyage de tous les ouvrages spécifiques du territoire de la gestion déléguée (stations de relèvement, dessableurs, déversoirs d'orage, bassins de régulation des eaux pluviales, exutoires en mer, grilles et avaloirs...);
- l'inspection télévisée et pédestre des collecteurs pour détecter les anomalies et planifier les opérations de renouvellement ;
- le curage hydraulique des collecteurs tertiaires ;
- le curage manuel et mécanique des collecteurs principaux et des ouvrages de réception (grilles et avaloirs) des eaux pluviales ;
- la réhabilitation et le renouvellement du réseau d'assainissement.

Afin de préparer les ouvrages de stockage des eaux pluviales pour la saison des pluies 2023, Lydec a notamment lancé un vaste programme de contrôle, nettoyage et mise à niveau des bassins d'orage à ciel ouvert avec 122 opérations réalisées. En outre, Lydec mène des projets de renforcement et de renouvellement des réseaux d'assainissement dans les nouvelles zones urbaines afin de répondre aux problématiques liées aux débordements en temps de pluie. Ces investissements sont nécessaires pour continuer d'améliorer la protection de la ville et de ses habitants contre les inondations, en particulier sur les points récurrents de débordement.

Afin de protéger la ville de Casablanca contre les risques d'inondation en période pluviale, plusieurs projets d'assainissement pluvial ont été entamés en 2023 dont principalement :

- la galerie d'eaux pluviales HA (Aval et aval) pour un montant d'environ 152 MDH HT au niveau de l'arrondissement de Sidi Moumen ;
- la galerie de stockage Bab Al Andalous – Boulevard Al Qods pour un montant d'environ 51 MDH HT au niveau de l'arrondissement d'Ain Chock.
- le collecteur pluvial P1 y compris le délestage du collecteur Bernoussi à l'Arrondissement de Sidi Bernoussi pour un montant total d'environ 231,4 MDH HT.
- La galerie 10 Mars pour un montant d'environ 104,00 MDH HT au niveau de la zone Lahraouiyyine et Moulay Rachid.
- Le lancement en travaux du SRM tronçon aval afin de protéger la zone du pont M6 de Mohammedia contre les inondations avec un rejet vers Oued Maleh pour un montant de 42,12 MDH HT.

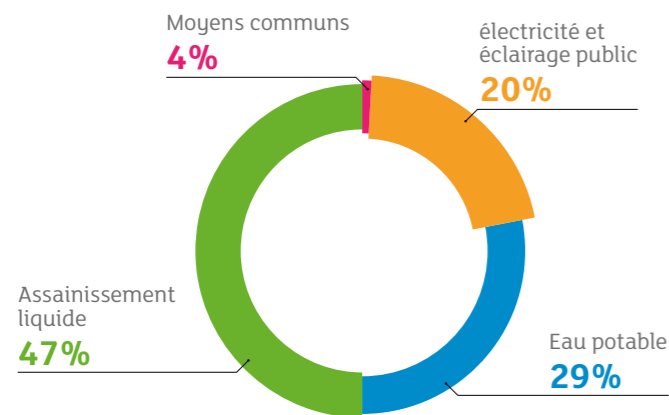
Rôle de l'éclairage public

Lydec contribue à la valorisation du patrimoine d'infrastructures à travers son activité d'éclairage public, en cohérence avec le Schéma de la Direction d'Aménagement Lumière (SDAL) de la métropole. Dans ce cadre, l'un des rôles de Lydec est d'assurer la mise en valeur du patrimoine bâti de la ville : éclairage approprié des lieux historiques ou touristiques de la ville, comme la Corniche ou le quartier Art Déco, par exemple. L'éclairage public permet aux habitants de s'approprier les espaces publics, veille à leur sécurité civile et les rassure.

Si l'amélioration du cadre de vie et la mise en valeur du patrimoine urbain sont des problématiques stratégiques, Lydec a également pour objectif de participer au développement des nouveaux tissus urbains en limitant leur futur impact environnemental. Les activités d'éclairage public sont ainsi concomitantes avec le développement des projets « Smart City ».

Résultats

Répartition des investissements réalisés en 2023 par métier



Acteur majeur du Grand Casablanca, Lydec poursuit le déploiement d'un large programme d'investissements au service de ses habitants. En 2023, les investissements de la gestion déléguée ont atteint 869,8 millions de dirhams (vs 758,60 en 2022) dont 47% sur le métier de l'assainissement liquide, 29% sur celui de l'eau potable et 20% sur les métiers électricité et éclairage public.

184 stations de pompage (versus 10 en 1997), dont deux stations de prétraitement des eaux usées

22.255 tonnes de sédiments et déchets extraits du réseau et des ouvrages d'assainissement et des stations d'épuration.



4.5.3 Développer l'accès durable aux services essentiels

L'accès durable aux services essentiels couvre la politique de Lydec en matière d'accès aux services essentiels pour les clients en situation de fragilité et/ou localisés dans des quartiers d'habitat précaire du Grand Casablanca (projet INDH-Inmae), ainsi que les actions d'engagement sociétal menées sur des territoires enclavés du Maroc où Lydec n'opère pas (via le partenariat entre Aquassistance Maroc et la Fondation Lydec).

Politique et initiatives

Projet INDH-Inmae

En 2005, et dans le cadre de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, Lydec a lancé le projet INDH-Inmae, ayant pour objectif d'apporter les services de base à plus de 90.000 foyers répartis sur le Grand Casablanca. Ce programme a fait l'objet d'un accord cadre définissant ses grands principes, signé avec la Wilaya du Grand Casablanca, l'Autorité Délégante et le ministère de l'Intérieur le 13 septembre 2005.

Le projet INDH-INMAE repose sur le principe du raccordement à domicile aux services d'eau potable, d'assainissement liquide et d'électricité des foyers situés dans les quartiers d'habitat non réglementaire, pour lesquels les Autorités ont décidé le maintien sur place. Les opérations réalisées dans le cadre de ce projet (périmètre, conventions, listes des bénéficiaires, etc.) sont validées au préalable par les Autorités. Le projet bénéficie d'un cadre de financement spécifique reposant sur une contribution des bénéficiaires à hauteur de 2.000 Dhs TTC par service, avec des facilités de paiement pouvant aller jusqu'à quatre ans. L'Autorité Délégante exonère ces opérations du règlement des participations au Fonds de travaux et Lydec prend à sa charge les coûts de gestion du projet.

Lydec développe également à travers ce projet, une maîtrise d'ouvrage sociale adaptée, qui propose un accompagnement spécifique des populations éligibles. Des normes clientèle spécifiques ont donc été développées en accord avec les Autorités afin de proposer des solutions clientèle et une méthodologie opérationnelle adaptées au contexte informel. Un travail de médiation et d'accompagnement est réalisé au quotidien entre les travaux, les autorités, et les habitants et permet d'anticiper toutes formes de problématiques (administrative, technique, foncière, ou sociale), mais propose aussi à chaque partie prenante de bénéficier d'informations fiables et d'interlocuteurs dédiés.

L'optimisation des coûts est prise en considération lors des choix des modes de raccordements, des solutions proposées en études et même en phase travaux.

Deux nouvelles conventions ont été signées par les parties prenantes et huit nouvelles conventions sont en cours avec plusieurs communes (Mejjatiya Ouled Taleb, Mansouria, Ben Yekhlif, Bouskoura, Nouaceur...) pour un montant global de plus de 230 MDhs et ciblant plus de 3 200 foyers bénéficiaires des services essentiels.

Réalisations phares durant 2023

Préqualification et Accompagnement et suivi clientèle

- Recensement et identification de foyers bénéficiaires des zones Ouled Ben Amer et Malek Hamri ;
- Suivi et validation des études détaillées du raccordement des douars Ouled Benamar, Ouled Malek Hamri et Kouassem 3&4, en eau potable et en assainissement des eaux usées.
- Accompagnement des travaux d'accès aux services (Ben Yekhlif, Ouled Saleh, Mansouria, Mahjoub et Dhoub, ...),
- Préqualification des travaux d'alimentation en eau potable des douars de la commune de Nouaceur;
- Finalisation avec la Région de Casablanca-Settat et la Province de Médiouna de la convention El Mejjattia pour le raccordement en assainissement des eaux usées de 3 douars Lbkakcha, Mzab et Moumnate,

- Finalisation avec la Région de Casablanca-Settat et la Province de Nouaceur de la convention pour le raccordement en eau potable des 42 douars des communes Dar Bouaâza et Ouled Azzouz ;

- Quelques chiffres des réalisations :
 - > Nombre de compteurs eau posés : **2296**
 - > Nombre de foyers ayant accès à l'assainissement eaux usées : **2124**

Convention de Restructuration des quartiers sous-équipés (RQSE) / Prêt programme de la Banque Mondiale, en appui à la Commune de Casablanca

- Coût des opérations : **250 Mdhs**
- Foyers bénéficiaires : entre **10.000** et **15.000**
- Financement par le Fonds de travaux de la gestion déléguée : **150 Mdhs**, et la Direction Générale des Collectivités Territoriales (DGCT) : **100 Mdhs**
- Taux d'avancement physique des travaux : **68%**

L'objectif de connexion de 8.000 foyers aux services essentiels a été intégrée comme objectif de décaissement du Prêt programme de la Banque Mondiale (176 millions d'euros) pour le compte de la Commune de Casablanca.

Ressources perçues :

- **67 Mdhs** reçus de la Direction Générale des Collectivités Territoriales sur le Fonds de Travaux
- **147 Mdhs** engagés par le Fonds de travaux de la gestion déléguée

Avancement physique et connexions :

- **68%** d'avancement physique des travaux

- Foyers recensés : **7.950**
- Foyers validés : **2.974**
- Pose compteurs : **2.296**
- Connexion à l'assainissement : **2.124**

Aquassistance Maroc, l'accès aux services essentiels dans les zones enclavées du pays

Créée en 2001, Aquassistance Maroc est une association humanitaire fédérant les collaborateurs bénévoles de Lydec. Depuis 2015, la Fondation Lydec apporte son soutien à cette association dans le cadre d'un partenariat visant à développer l'engagement sociétal des collaborateurs.

Aquassistance Maroc intervient dans les localités rurales enclavées du Maroc et vient en aide aux populations en situation vulnérable, en réalisant notamment des équipements collectifs dans les domaines de l'eau, de l'assainissement (captage, stockage, distribution, traitement, sanitaires dans les écoles) et de l'électricité (alimentation et distribution). Elle intervient en partenariat avec le tissu associatif local et les autorités, ainsi que les acteurs publics qui agissent pour l'amélioration des conditions de vie des habitants.

L'association met à disposition des bénéficiaires les compétences de ses membres bénévoles ainsi que les moyens matériels et financiers adaptés.

L'association n'opère que dans des périmètres qui ne feront pas l'objet, à court ou moyen terme, d'une intervention de l'État ou d'opérateurs privés ou publics. Par ailleurs, elle n'intervient jamais en tant que bailleur de fonds (excepté dans certaines actions de solidarité d'urgence).

Aquassistance Maroc mène également des opérations humanitaires (distribution de couvertures, produits de première nécessité...) et des actions d'urgence (soutien aux victimes de catastrophes naturelles).

Afin de renforcer ses liens avec le tissu associatif national, l'association a signé en 2023, deux conventions de partenariat, avec la Fondation BMCI, portant sur deux projets qui visent à soutenir le monde rural :

- Le premier projet consiste en l'approvisionnement en eau potable du Douar Al-Bour dans la province d'El Haouz, à travers l'installation d'un puits avec un système de pompage solaire, une station de relevage et une conduite pour acheminer l'eau du puits jusqu'à cette dernière sur 1.200 m, afin d'alimenter en eau 65 foyers ;
- Le deuxième projet consiste en la réalisation de blocs sanitaires dans l'école « Tella Khaled » dans la commune rurale de Beni Derkoul – région de Chefchaouen, afin d'améliorer les conditions sanitaires des élèves et des enseignants et lutter contre l'abandon scolaire, notamment chez les filles.

L'association Aquassistance Maroc a également inauguré en 2023 un nouveau projet au Douar Tynaste, commune rurale de Béni Ammart, dans la province d'Al Hoceïma. Le projet consiste en la construction d'un réservoir d'eau de 25 m³ et d'une borne fontaine, ainsi que la mise en place d'un système de pompage avec une alimentation photovoltaïque. Ce projet permet l'alimentation en eau de plus de 400 bénéficiaires.

Par ailleurs, et suite au séisme qui a frappé le Maroc en septembre 2023, dans les régions d'Al-Haouz, de Marrakech, Ouarzazate, Chichaoua et Taroudant, l'association Aquassistance Maroc s'est mobilisée pour apporter des aides d'urgence aux populations sinistrées (tentes, dispositifs d'éclairage solaire, jerricanes d'eau potable, vêtements, couvertures, matelas, médicaments, ...), et ce en partenariat avec la Fondation Lydec ainsi que d'autres associations partenaires.



Résultats

INDH-Inmae

Le coût total estimé pour la réalisation du Projet INDH-Inmae est d'environ **2 milliards Dhs.**

Au 30 décembre 2023, plus de **71%** des opérations du projet bénéficient désormais d'un accès à domicile aux services eau et/ou assainissement et/ou électricité, **11%** sont en cours de travaux, **9%** en cours d'étude et **9%** en attente de nouveaux financements.

Aquassistance Maroc

Sur la période 2018-2023, près de 40 projets de raccordement en eau, assainissement, électricité et éclairage public (châteaux d'eau, forages, pompage solaire, éclairage solaire, sanitaires d'écoles ...) ont été réalisés par Aquassistance Maroc au profit de plus de 5.500 familles situées dans des zones enclavées du Maroc.

L'association Aquassistance Maroc compte environ

300 bénévoles Lydec.



4.5.4 Favoriser un développement local inclusif

Parce que ses activités ont un ancrage territorial fort, Lydec est particulièrement mobilisée en faveur d'un développement local inclusif, et ce en agissant sur trois principaux leviers : le soutien au tissu économique local via l'écosystème de prestataires ; l'employabilité des techniciens, artisans et jeunes sur le territoire ; l'éducation et l'insertion socio-économique de populations fragiles via l'axe « solidarité de proximité » de la Fondation Lydec.

Politique, initiatives et résultats



Favoriser les achats auprès des PME locales

Le budget achats de Lydec s'élève annuellement à environ 1,3 milliards de dirhams. Ce montant conséquent est judicieusement réparti au sein d'un tissu composé de 464 fournisseurs et prestataires. Ces entités, à leur tour, exercent leur influence sur leurs propres écosystèmes en générant de nouvelles opportunités d'emploi afin de favoriser le développement de leurs activités respectives.

Tout en veillant scrupuleusement à la conformité avec l'ensemble des principes régissant la mise en concurrence, Lydec affiche son engagement en faveur des petites et moyennes entreprises marocaines. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de contribuer activement au renforcement du tissu économique local. L'année 2023 témoigne de cet engagement, avec pas moins de 97% des fournisseurs de Lydec qui sont des acteurs locaux, parmi lesquels une prépondérance significative de PME marocaines. Il convient également de souligner que 99% du montant total des acquisitions opérées par Lydec ont été réalisés en collaboration avec des fournisseurs locaux.

Accompagner l'éducation

Développer l'enseignement préscolaire en partenariat avec ESPOD

Le partenariat de la Fondation Lydec avec l'association Espace Point de Départ (ESPOD) vise, entre autres, le développement de l'enseignement préscolaire au profit d'enfants en difficulté afin de favoriser leur développement personnel et social et éviter la déperdition scolaire. Plusieurs classes ont été aménagées, au niveau des deux écoles concernées par le partenariat, pour accueillir les élèves durant l'année scolaire 2022-2023 :

- L'école maternelle du centre de Consolidation des Compétences Féminines de l'Ancienne Médina de Casablanca a accueilli plus de 90 enfants répartis sur quatre classes ;
- L'école maternelle du centre Lahouachma à Dar Bouazza a accueilli plus de 40 enfants répartis sur trois classes.

Par ailleurs, sur la période 2015-2023, ce sont plus de 1.950 élèves qui ont bénéficié d'un programme préscolaire, que ce soit en partenariat avec ESPOD, la Fondation Zakoura, ou encore, la Fondation Marocaine pour la Jeunesse, l'Initiative et le Développement (MJID).



Programme Imtiaz de la Fondation Lydec pour accompagner les lycéennes et lycéens

Le programme Imtiaz, initié par la Fondation Lydec, a pour objectif d'accompagner des élèves de lycée brillants issus de milieux modestes, sur le Grand Casablanca, par l'attribution de bourses de mérite, et un programme de mentorat et coaching assuré par des collaborateurs volontaires de Lydec. Sur la période 2015-2021, 30 élèves ont bénéficié d'un tel accompagnement dans le cadre des deux premières éditions du programme Imtiaz, et ont pu poursuivre des études supérieures dans différentes filières après l'obtention de leur baccalauréat.

En 2023, la Fondation Lydec a poursuivi l'accompagnement des 25 élèves bénéficiaires de la troisième édition du programme Imtiaz, lancée par la Fondation en 2022. Ces 25 élèves bénéficient d'un soutien financier et d'un programme de mentorat assuré par les collaborateurs volontaires de Lydec, en vue de leur garantir des conditions de scolarité confortables jusqu'à l'obtention de leur baccalauréat.

Partenariat avec Jadara Foundation pour accompagner les bacheliers brillants et méritants dans leurs études supérieures

Le partenariat entre la Fondation Lydec et Jadara Foundation vise à accompagner des bacheliers brillants et méritants dans leurs études supérieures (plusieurs filières d'excellence), issus de toutes les régions du Maroc, par l'attribution de bourses et d'un tutorat assuré par des collaborateurs bénévoles de Lydec.

Les deux Fondations partagent en commun des valeurs de solidarité et de promotion de la réussite académique, et souhaitent renforcer l'égalité des chances et booster l'ascenseur social de la jeunesse marocaine.

Sur la période 2015-2020, 28 étudiants ont pu bénéficier de ce programme d'accompagnement, et 10 étudiants sont accompagnés sur la période 2021-2023.



Promouvoir l'employabilité des techniciens et artisans

Programme de formation en alternance (électricité)

En 2023, Lydec poursuit son engagement en faveur de la formation en alternance en lançant la quatrième promotion dans le domaine de l'hydraulique, par le biais de l'Académie Lydec. Cette initiative vise à soutenir l'insertion professionnelle des jeunes tout en promouvant la diversité et l'inclusion dans les métiers techniques, traditionnellement dominés par des hommes.

Ce programme implique la collaboration avec un partenaire académique dans le domaine des softskills. L'objectif est d'assurer une formation complète à 30 participants, avec une attention particulière à la diversité, puisque 47% des participants sont des femmes.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité des projets antérieurs, notamment ceux lancés en 2021 et 2022 pour des techniciens électriciens et hydrauliciens.

Lydec maintient son engagement en faveur de la formation par alternance, positionnant cette approche comme la principale source de recrutement pour les techniciens spécialisés au sein de Lydec. En 2023, la réalisation de la quatrième promotion souligne l'efficacité continue de ce programme, avec le recrutement de 29 professionnels, dont 14 femmes soit 41,3%.

Œuvrer en faveur de la formation et de l'insertion professionnelle des Jeunes et des femmes

Partenariat avec ESPOD pour l'autonomisation économique des femmes

Le partenariat de la Fondation Lydec avec l'association ESPOD vise, entre autres, l'autonomisation économique des femmes par la création d'activités génératrices de revenus. Sur la période 2015-2023, 470 femmes ont bénéficié de formations relatives aux métiers de la cuisine-pâtisserie, de la coupe et couture, d'éducatrice du préscolaire ou à l'auto-entreprenariat (dont 78 entre 2022 et 2023). 61% d'entre elles sont aujourd'hui insérées professionnellement.

D'autres formations sur l'utilisation des nouvelles technologies ont été dispensées aux femmes et aux jeunes filles, durant cette même période.

Accompagner le projet « Genious Medina » en faveur de l'innovation sociale initié par Maroc Impact

Dans le cadre de son axe d'engagement « Solidarité de proximité », la Fondation Lydec a signé avec l'association Maroc Impact une convention de partenariat structurant sur la période 2023-2025, pour l'accompagnement du projet « Genious Medina » à Casablanca. Ce projet d'innovation sociale a pour objectif de :

- Créer un impact positif sur l'écosystème de l'ancienne médina de Casablanca ;
- Fomer plus de 300 jeunes et artisans sur une période de 3 ans, à travers 2 foundouks aménagés :
 - > AL MAKANE, marketplace innovante, agrégative et phytogale permettant le « go-to-market » instantané aux bénéficiaires directe ainsi qu'à plus de 150 coopératives et artisans à l'échelle locale et nationale
 - > MUHUB, lieu de vie, centre de formation et d'expérimentation nouvelle génération alliant tradition et modernité ;
- Régénérer les métiers de l'artisanat marocain et développement des activités génératrices de revenus, en s'appuyant sur le transfert du savoir-faire des master Maâlems locaux et nationaux et sur les nouvelles technologies (Fab Lab).

Maroc Impact est une association marocaine à but non lucratif, créée en 2020 par des membres de la société civile, ayant pour mission de fédérer des acteurs publics et privés afin de déployer une démarche « Bottom-up » engagée pour contribuer à l'instauration d'un environnement favorable à l'innovation sociale. L'association aspire à créer une dynamique d'accélération, à fédérer les parties prenantes liées aux initiatives innovantes en faveur de l'humain et des territoires, à porter le plaidoyer de l'innovation sociale en étant force de propositions et d'idées, à contribuer à l'opérationnalisation de projets territoriaux d'accompagnement, d'échange, de sensibilisation, de formation, d'accès aux financements en faveur de l'innovation sociale et de l'entrepreneuriat social.

Favoriser l'employabilité des femmes et des jeunes en milieu rural et péri-urbain en partenariat avec l'association Biofemme

La Fondation Lydec a signé en 2023 une convention de partenariat ponctuel avec l'association Biofemme afin d'accompagner les femmes et les petits producteurs vivant en milieu rural ou péri-urbain à la transformation des produits « bio » dans la zone de Dar Bouazza (formation, projet de déshydratation de fruits et légumes...), et favoriser l'employabilité des jeunes. Biofemme, est une coopérative féminine agricole créée en 2016 et ayant pour activité la production biologique de plants, semences paysannes, plantes aromatiques et médicinales, menthe et maraîchage ainsi que l'encadrement des femmes à travers la sensibilisation, formation et accompagnement sur terrain. Biofemme organise également des journées portes ouvertes avec animation d'ateliers d'agroécologie et de nutrition saine avec stands de vente de produits Bio. Biofemme bénéficie d'un appui de l'INDH (Initiative Nationale pour le Développement Humain, Province de Nouaceur) pour la mise en place d'un projet qui consiste en l'installation d'une pépinière et d'un grenier de semences sur le site de SOS Villages d'Enfants à la Commune de Dar Bouazza.



11^{ÈME} ÉDITION DE L'OPÉRATION RAMADAN ATTADAMOUN, UNE ACTION DE SOLIDARITÉ DE PROXIMITÉ

Dans le cadre de son engagement en faveur de la solidarité de proximité, et à l'occasion du mois sacré de Ramadan, Lydec et sa Fondation ont organisé, la 11^{ème} édition de l'opération annuelle « Ramadan Attadamoun ». En coordination avec les autorités locales et avec la participation de nombreuses associations, la Fondation Lydec et les Directions Préfectorales de Lydec ont distribué plus de 3 800 paniers et bons d'achats de produits alimentaires de première nécessité au profit des familles démunies du Grand Casablanca. La Fondation a distribué plus de 1 700 paniers et bons d'achats de produits alimentaires et de première nécessité au profit des familles du Grand Casablanca dans le besoin, comme suit :

- distribution de 800 paniers de produits alimentaires et d'hygiène de première nécessité auprès de foyers dans le besoin sur l'ensemble du territoire du Grand Casablanca, grâce au renouvellement du partenariat avec la Banque Alimentaire ;
- distribution de plus de 500 bons d'achats pour les produits de première nécessité, auprès des personnes et familles dans le besoin, en partenariat avec plusieurs associations (l'association Espace Point de Départ (ESPOD), l'association Bab Rayan et l'Association Al Amal pour les Enfants aux Besoins Spécifiques Mentaux (AAEBSM)... ;
- distribution de plus de 400 bons d'achats pour les produits de première nécessité, auprès des agents retraités et/ou veufs de Lydec, ainsi qu'au profit du personnel affilié aux prestataires de Lydec, en situation de besoin (en collaboration avec la DL et les responsables de sites : stations Eau et Assainissement, postes sources, Académie Lydec, ...)

ACTIONS DE SOLIDARITE HUMANITAIRE SUITE AU SEISME D'EL HAOUZ

Dans le cadre de son engagement humanitaire de solidarité, et suite au séisme qui a touché le Maroc la nuit du vendredi 08 septembre 2023, la Fondation Lydec a participé aux actions de solidarité au profit des populations sinistrées dans les provinces d'El Haouz et Taroudant, afin de répondre à leurs besoins spécifiques (tentes, couvertures, matelas, vêtements, denrées alimentaires, ...). Dans ce cadre, la Fondation Lydec a apporté un soutien matériel à plusieurs associations partenaires reconnues pour leurs expertise et actions humanitaires, notamment dans les zones rurales et enclavées du Maroc : Banque Alimentaire, Fondation Mohammed V pour la Solidarité à travers son Centre d'Appui et d'Animation du Tissu Associatif d'El Hank basé à Casablanca, Association El Baraka Angels, Aquassistance Maroc. La contribution de la Fondation Lydec cumulée à celle de plusieurs autres acteurs ont permis aux associations partenaires d'atteindre les résultats suivants :

- Plus de 8.900 familles bénéficiaires dans les régions sinistrées (Taroudant, El Haouz, Demnate, Assni, Ounein et Ouled Berhil, ...);
- Plus de 210 tonnes de denrées alimentaires (eau, sucre, lait, féculents, pâte, riz, légumineuses, farine, thé, huile ...) distribuées;
- Plus de 7.700 matelas, couettes, couvertures et tentes distribués;
- Plus de 14 tonnes de vêtements pour adultes et enfants, et près de 22.950 unités de produits d'hygiène distribués.

Rapport Financier Annuel 2023

RAPPORT FINANCIER

5.1 Comptes de Lydec

5.2 Assemblée Générale
Ordinaire

05



5.1 Comptes de Lydec

1• Faits marquants au 31 décembre 2023

Contrôle fiscal des exercices 2018, 2019 et 2020 :

Lydec a fait l'objet d'une vérification de la part des services des impôts couvrant les exercices 2018, 2019 et 2020 concernant l'impôt sur les sociétés (IS), la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), l'impôt sur le revenu (IR). La période du contrôle fiscal a démarré le 18 mars 2022. Après plusieurs échanges avec l'administration fiscale, le contrôle s'est conclu par un protocole d'accord en date du 28 décembre 2023 pour un montant de 65 Mdhs, pénalités et majorations comprises.

Loi 69-21 sur les délais de paiement :

Une nouvelle loi sur les délais de paiement au Maroc a été publiée dans le bulletin officiel le 15 juin 2023. Cette loi introduit l'obligation du respect des délais de paiement, une déclaration trimestrielle et des amendes à verser au Trésor en cas de non-respect des délais ou défaut de déclaration. La nouvelle loi est entrée en vigueur à partir du 1er juillet 2023. Lydec a lancé un projet de mise à niveau de son système d'information afin de se conformer aux dispositions de la nouvelle loi.

Révision contractuelle du contrat de Lydec :

Poursuite des travaux de révision contractuelle en 2023.

Audit de la gestion déléguée 2021-2023 :

Réception en octobre 2022 du courrier de l'AD notifiant le lancement des audits à tranches conditionnelles de la gestion déléguée pour la période 2021-2023 confiés au cabinet Audifec. Les rapports relatifs à la tranche ferme qui porte sur l'exercice 2021 ont été reçus le 21 décembre 2023. Les travaux d'audit de la tranche ferme qui porte sur l'exercice 2022 ont démarré le 19 juin 2023.

Créances des collectivités :

L'Etat, via le ministère de l'Intérieur (Autorité de Tutelle des communes) et le Ministère de l'Economie et des Finances, a décidé de prendre les mesures nécessaires pour garantir la pérennité des distributeurs à travers la mise en place d'un mécanisme d'apurement des arriérés de créances des communes vis-à-vis des Distributeurs d'une part, et de prioriser le paiement des dettes des distributeurs vis-à-vis de l'ONEE d'autre part. Le schéma de ce financement consiste en la mise en place par l'Autorité Déléguée d'un mandat à recours limité sans représentation au Délégué, qui lèvera un emprunt du montant correspondant aux impayés des collectivités au 31 décembre 2020 (404 Mdhs pour Lydec).

Ce financement a été concrétisé le 22 août 2023 avec la réception par Lydec d'un virement de 395 Mdhs, équivalent à la créance des collectivités d'un montant de 404 Mdhs diminué de la dette Lydec envers l'ONEE qui s'élève à 9 Mdhs.

Compensation au titre de l'augmentation nationale des allocations familiales et la généralisation de la prime de panier :

En application du principe « ni gain ni perte », Lydec a reçu le 1er février 2023, auprès de l'Autorité Déléguée, la décision d'approbation de la compensation de l'impact de l'augmentation nationale des allocations familiales intervenues depuis juillet 2019, et la généralisation de la prime de panier à l'ensemble des agents clientèle non fixes (les encaisseurs, les releveurs et les coupeurs), à partir de janvier 2023 en cohérence avec la décision prise en juin 2019 en faveur des agents du secteur de la distribution. Cette décision stipule :

- Le prélèvement d'un montant global de 15 Mdhs à partir du compte PFR au titre de la revalorisation des allocations familiales de la période 2019-2022 ;
- L'approbation du prélèvement mensuel du montant correspondant à la généralisation de la prime de panier et la revalorisation des allocations familiales à partir du 1er janvier 2023 sur le solde du compte PFR.



Augmentation salariale du personnel statutaire :

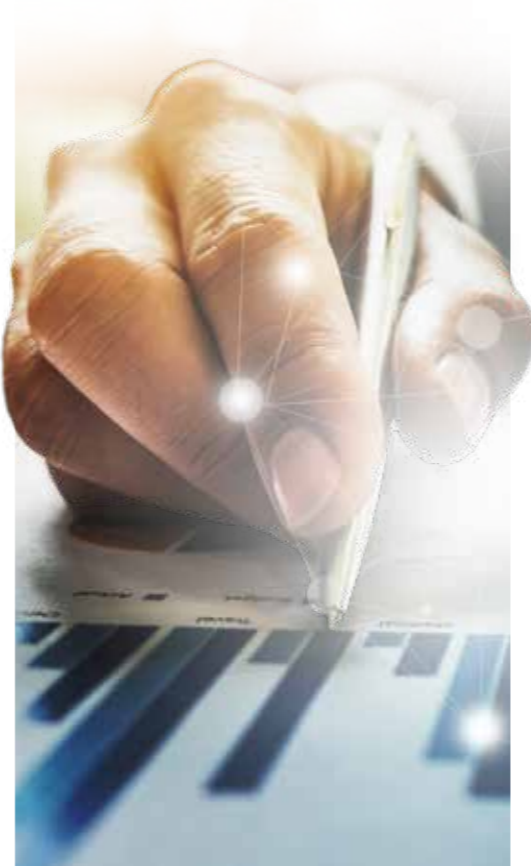
En date du 29 mai 2023, Lydec a reçu auprès de l'Autorité Déléguée, la décision portant sur l'augmentation de la rubrique « Majoration et Salaire de Base » d'un montant global de 400 Dhs net par mois selon les modalités suivantes :

- 200 Dhs net par mois à partir de janvier 2023 ;
- 200 Dhs net supplémentaire par mois à partir de janvier 2024 ;

Les discussions sont en cours avec l'Autorité Déléguée pour définir le mode de compensation en application du principe « ni gain ni perte ». A fin décembre 2023, l'impact est de 12,7 Mdhs.

Suppression des frais de paiement des factures :

Réception d'un courrier du ministère de l'Intérieur, en date du 26 décembre, demandant aux distributeurs d'eau et d'électricité de prendre en charge les frais associés aux paiements des factures effectués via les canaux alternatifs de recouvrement et annonçant les tarifs négociés avec le CMI (Centre monétique interbancaire) et les banques sur la base desquels seront facturés les distributeurs à compter du 1er janvier 2024.



2• Synthèse de l'évolution des résultats

En millions de dirhams	RE FY-2022	RE FY-2023	RE FY-2023	RE FY-2022
CA fluides	6.346	6.467	122	1,9%
CA travaux et autres recettes	1.035	1.131	96	9,2%
Chiffre d'affaires	7.381	7.598	218	2,9%
Marge de distribution	2.014	2.067	54	2,7%
Autres recettes	371	414	43	11,5%
Marge totale	2.384	2.481	97	4,0%
Charges d'exploitation hors coûts activés, redevances calculées, départs anticipés, impôts	-1.255	-1.287	-32	2,5%
Indemnités départs anticipés	0	-0	-0	<100%
Coûts activés	42	36	-6	-15,1%
Redevances calculées	-156	-158	-2	1,4%
Impôts et taxes	-9	-7	2	-20,5%
Total charges d'exploitation	-1.378	-1.416	-39	2,8%
Excédent Brut d'Exploitation	1.007	1.065	58	5,7%
En % du CA	13,6%	14,0%		
Dotations et reprises sur provisions	-115	-47	68	-58,8%
Dotations aux amortissements	-741	-777	-37	4,9%
Résultat opérationnel courant	151	240	89	58,8%
Résultat non courant	-18	-54	-37	> 100%
Résultat financier	-42	-20	22	-52,3%
Impôts sur les sociétés	-80	-127	-47	58,5%
Résultat Net	11	38	27	> 100%
En % du CA	0,1%	0,5%		

Le chiffre d'affaires à fin décembre s'élève à 7 598 Mdhs en hausse de 2,9 % par rapport à 2022.

En millions de dirhams	RE FY-2022	RE FY-2023	RE FY-2023	RE FY-2022
Chiffre d'affaires fluides	6.346	6.467	122	1,9%
Recettes et peines et soins travaux remboursables	249	214	-35	-13,9%
Autres produits (dont paratarifaire)	268	276	8	3,0%
Chiffre d'affaires Hors CA Fonds De Travaux	6.862	6.957	95	1,4%
Facturation et peines et soins Fonds De Travaux	519	641	122	23,6%
Total Chiffre d'affaires	7.381	7.598	218	2,9%

Les ventes de fluides sont en hausse de 1,9 % par rapport à 2022, imputable principalement à la hausse des ventes d'électricité aux clients patentés (café, restaurants...).

Les ventes travaux remboursables ainsi que les peines et soins y afférents sont en baisse de 13,9% par rapport à 2022 imputable essentiellement à la baisse des travaux d'aménagement urbain.

La facturation des travaux financés par le Fonds de Travaux (FDT) ainsi que les peines et soins y afférents augmentent de 23,6% par rapport à 2022 en corrélation avec l'avancement des réalisations des investissements FDT.

La marge de distribution s'élève à 2 067 Mdhs en hausse de 54 Mdhs (+2,7%) par rapport à 2022.

L'EBE ressort à 1 065 Mdhs, en hausse de 58 Mdhs (+5,7 %) par rapport à 2022 expliqué principalement par la bonne performance des ventes de fluides et des travaux remboursables, atténué par la revalorisation des salaires de base du personnel statutaire ainsi qu'aux dépenses liées à l'éclairage public, l'inflation et la croissance organique.

Le résultat opérationnel courant s'établit à 240 Mdhs en hausse de 89 Mdhs par rapport à 2022 intégrant la reprise de provision suite au dénouement du contrôle fiscal de 65 Mdhs et les dotations aux amortissements qui augmentent de 37 Mdhs.

Le résultat non courant s'élève à -54 Mdhs, soit -37 Mdhs par rapport à 2022 expliqué principalement par la charge (part hors IS) liée au dénouement du contrôle fiscal.

Le résultat financier s'établit à -20 Mdhs en amélioration de 22 Mdhs par rapport à 2022.

Ainsi, le résultat net s'élève à 38 Mdhs en hausse de 27 Mdhs par rapport à 2022.



3• Analyse de la marge de distribution des fluides et des autres produits

3.1 MARGE DE DISTRIBUTION DES FLUIDES

En millions de dirhams	RE FY-2022	RE FY-2023	RE FY-2023 vs RE FY-2022
Chiffre d'affaires			
Montant	6.346	6.467	1,9%
Chiffre d'affaires hors césure			
Montant	6.381	6.477	1,5%
Achats hors autoconsommation			
Montant	4.332	4.400	1,6%
Marge	2.014	2.067	2,7%
Evolution de la marge			53,8
effet volume			31,3
effet prix			-3,1
effet prix de vente			-5,7
effet prix d'achat			2,6
effet rendement			-0,7
effet césure			26,3
Evolution du Chiffre d'affaires			121,8
effet volume			101,2
effet prix			-5,7
effet césure			26,3

La marge de distribution de 2 067 Mdhs est en hausse de 2,7% par rapport à l'exercice 2022.



3.2 ELECTRICITE

En millions de dirhams	RE FY-2022	RE FY-2023	RE FY-2023 vs RE FY-2022
Chiffre d'affaires			
Volume (GWh)	3.793	3.856	1,7%
PMV	1.211	1.212	0,1%
Montant	4.595	4.675	1,7%
Chiffre d'affaires hors césure			
Volume (GWh)	3.803	3.860	1,5%
PMV	1.211	1.212	0,1%
Montant	4.607	4.679	1,6%
Achats hors autoconsommation			
Volume (GWh)	4.086	4.153	1,6%
PMV	0.804	0.803	-0,1%
Montant	3.286	3.335	1,5%
Rendement			
Volume (en %)	93,2%	93,1%	-0,2%
Marge	1.309,0	1.340,3	2,4%
Evolution marge			31,3
effet volume			19,4
effet prix			8,1
effet prix de vente			3,3
effet prix d'achat			4,8
effet rendement			-5,0
effet césure			8,8

La marge de distribution électricité est en hausse de 31,3 Mdhs vs 2022.

Les volumes vendus (hors césure) sont en hausse de 1,5% vs 2022, Les volumes d'achats progressent de 1,6% vs 2022.

- Les ventes aux particuliers (hors césure) sont en hausse de 2,2% vs 2022 grâce à la hausse des ventes aux clients patentés (café, restaurants...).
- Les ventes des clients MT (hors césure) sont en hausse de 0,9% vs. 2022.
- Les ventes aux administrations (hors césure) sont en baisse de 1,5% vs. 2022 en lien avec les ventes éclairage public.

L'effet prix (prix moyen de vente – prix moyen d'achat) ressort à +8,1 Mdhs vs. 2022.

Le rendement à fin décembre 2023 s'établit à 93,1%.

La césure est de -3,8 Mdhs (vs. -12,7 Mdhs en 2022).



3.3 EAU

En millions de dirhams	RE FY-2022	RE FY-2023	RE FY-2023 vs RE FY-2022
Chiffre d'affaires			
Volume (en Mm ³)	166	170	2,9%
PMV	8,225	8,179	-0,6%
Montant	1.362	1.393	2,3%
Chiffre d'affaires hors césure			
Volume (en Mm ³)	168	171	1,8%
PMV	8,222	8,177	-0,5%
Montant	1.380	1.398	1,3%
Achats hors autoconsommation			
Volume (en Mm ³)	216	220	1,6%
PMV	4,833	4,843	0,2%
Montant	1.046	1.065	1,8%
Rendement			
Volume (en %)	77,6%	78,0%	0,4%
Marge	316	328	3,9%
Evolution marge			12,3
effet volume			4,2
effet prix			-9,8
effet prix de vente			-7,6
effet prix d'achat			-2,2
effet rendement			4,4
effet césure			13,6

La marge de distribution eau est en hausse de 12,0 Mdhs vs. 2022.

Les volumes vendus (hors césure) sont en hausse de 1,8% vs 2022. Les achats d'eau augmentent de 1,6% vs. 2022 :

- Les ventes aux particuliers (hors césure) sont en hausse de 2,6% vs. 2022 résultant des effets compensés de la poursuite de l'évolution du nombre de clients à 3,5% et de la baisse de la consommation unitaire de 2,2%.

- Les ventes aux industriels (hors césure) baissent de 4,9% vs. 2022.

- Les ventes aux administrations (hors césure) sont stables par rapport à 2022.

L'effet prix (prix moyen de vente – prix moyen d'achat) ressort à -9,8 Mdhs vs. 2022.

Le rendement eau à fin décembre 2023 s'établit à 78,0%.

La césure est de -4,6 Mdhs (Vs. -18,2 Mdhs en 2022)



3.4 ASSAINISSEMENT

En millions de dirhams	RE FY-2022	RE FY-2023	RE FY-2023 vs RE FY-2022
Chiffre d'affaires			
Volume (en Mm ³)	160	165	3,0%
PMV	2,435	2,425	-0,4%
Montant	389	399	2,6%
Chiffre d'affaires hors césure			
Volume (en Mm ³)	162	165	1,9%
PMV	2,431	2,423	-0,3%
Montant	393	400	1,6%
Marge	389	399	2,6%
Evolution marge			10,2
effet volume			7,7
effet prix			-1,3
effet prix de vente			-1,3
effet prix d'achat			
effet rendement			
effet césure			3,9

Le chiffre d'affaires assainissement liquide est en hausse de 14,0 Mdhs vs. 2022.

Cette évolution est expliquée par :

- Un effet volume +7,7 Mdhs en corrélation avec la hausse des volumes de l'eau ;
- Un effet prix de -1,3 Mdhs ;
- Un effet césure de +3,9 Mdhs.

3.5 MARGE SUR LES AUTRES ACTIVITES

En millions de dirhams	RE FY-2022	RE FY-2023	RE FY-2023	RE FY-2022
Chiffre d'affaires fluides	6.346	6.467	122	1,9%
Marge de distribution	2.014	2.067	54	2,7%
Autres recettes	371	414	43	11,5%
dont Peines et soins Fonds de Travaux	28	48	20	69,2%
dont Marge travaux remboursables	85	102	17	19,4%
dont Location, entretien compteurs	140	147	7	4,8%
dont Autres produits	117	117	-0	-0,1%
Marge totale	2.384	2.481	97	4,0%

Les peines et soins Fonds de Travaux sont en hausse par rapport à 2022 de 20 Mdhs en corrélation avec les travaux du Fonds de travaux.

La marge sur travaux remboursables est en hausse de 17 Mdhs par rapport à 2022 soit +19,4% en lien avec l'avancement des projets promoteurs.

Location et entretien compteurs enregistre une hausse de 7 Mdhs par rapport à 2022 soit + 4,8%.

Les autres produits totalisent 117 Mdhs et restent stables par rapport à 2022.

4. Excédent Brut d'Exploitation

En millions de dirhams	RE FY-2022	RE FY-2023	RE FY-2023 VS RE FY-2022	
Marge totale	2.384	2.481	97	4,0%
Total autres charges	-461	-490	-28	6,2%
Charges d'exploitation hors coûts activés, redevances calculées, départs anticipés & impôts	-1.255	-1.287	-32	2,5%
Indemnités de départ	0	-0	-0	<100%
Redevances et frais SPC	-156	-158	-2	1,4%
Coûts activés	42	36	-6	-15,1%
Impôts et taxes	-9	-7	2	-20,5%
Total charges d'exploitation	-1.377,7	-1.416	-39	2,8%
EBE	1.007	1.065	58	5,7%

Les charges d'exploitation hors redevances, hors coûts activés, hors indemnités de départ augmentent de 2,5% par rapport à 2022, dû principalement à la revalorisation des salaires de base du personnel statutaire ainsi qu'aux dépenses liées à l'éclairage public, l'inflation et la croissance organique compensés en partie par la poursuite des plans de performance et d'optimisation des charges d'exploitation.

Les redevances sont en hausse de 1,4 % par rapport à 2022 en corrélation avec le chiffre d'affaires.

Les coûts activés en baisse de 6 Mdhs par rapport à 2022.

L'EBE ressort à 1 065 Mdhs, en hausse de 58 Mdhs (+5,7%) par rapport à 2022.

5. Autres produits et charges

En millions de dirhams	RE FY-2022	RE FY-2023	RE FY-2023 VS RE FY-2022	
Chiffre d'affaires	7.381	7.598	218	2,9%
Total charges d'exploitation	-1.378	-1.416	-39	2,8%
Excédent Brut d'Exploitation	1.007	1.065	58	-4,7%
Dotations et reprises sur provisions	-115	-47	68	-58,8%
Dotations aux amortissements	-741	-777	-37	4,9%
Résultat opérationnel courant	151	240	89	58,8%
Résultat non courant	-18	-54	-37	>100%
Résultat financier	-42	-20	22	-52,3%
Impôts sur les sociétés	-80	-127	-47	58,5%
Résultat Net	11	38	27	> 100%

Le solde des dotations et reprise de provisions totalise -47 Mdhs en baisse de 68 Mdhs par rapport à 2022 intégrant la reprise de provision suite au dénouement du contrôle fiscal de 65 Mdhs.

Les dotations aux amortissements s'élèvent à -777 Mdhs en augmentation de 37 Mdhs comparées à 2022 soit 4,9%.

Le résultat non courant 2023 s'élève à -54 Mdhs en baisse de 37 Mdhs par rapport à 2022 expliqué principalement par la charge (part hors IS) liée au dénouement du contrôle fiscal.

Le résultat financier est de -20 Mdhs en amélioration de 22 Mdhs par rapport à 2022.

Le résultat net s'élève à +38 Mdhs en amélioration de 27 Mdhs par rapport à 2022.



6. Besoin en Fonds de Roulement

En millions de dirhams	Arrêté déc-2022 (1)	Arrêté déc-2023 (2)	Variation (2) - (1)
Actif circulant	4.104	4.066	-38
Passif circulant	4.408	4.697	289
BFR	-304	-631	-327

Le besoin en fonds de roulement est négatif de -631 Mdhs contre -304 Mdhs au 31 décembre 2022 soit une amélioration de 327 Mdhs résultant principalement de :

- La baisse des créances clients pour 174 Mdhs (Cf. 10.2).
- La hausse des dettes fournisseurs pour 141 Mdhs (Cf. 13.1).

7. Flux de Trésorerie

En millions de dirhams	Arrêté déc-2022 (1)	Arrêté déc-2023 (2)	Variation (2) - (1)
Capacité d'autofinancement	751	815	64
Variation dépôt de garantie	35	30	-4
Variation de BFR	192	327	135
Investissements	-316	-317	-1
Subventions d'Investissement	0	0	-
Free Cash Flow	661	854	193
Dividendes	-64	0	64
Free Cash Flow net des dividendes	597	854	257
Dettes nettes d'ouverture (31/12/N-1)	995	398	-597
Dettes nettes de clôture	398	-456	-854

La capacité d'autofinancement s'élève à 815 Mdhs en hausse de 64 Mdhs par rapport à décembre 2022 due essentiellement à l'amélioration de la marge de distribution de 54 Mdhs.

Le cash-flow libre est positif de 854 Mdhs. Il est en amélioration de 193 Mdhs par rapport à décembre 2022 en lien avec :

- La hausse de la CAF pour 64 Mdhs ;
- L'amélioration de la variation du BFR pour 135 Mdhs ;
- La stabilité des investissements (-1 Mdhs).

La trésorerie nette s'établit à 456 Mdhs contre un endettement net de 398 Mdhs en 2022 soit une amélioration de 854 Mdhs.



8. Bilan simplifié de Lydec au 31 décembre 2023

Actif	En millions de dirhams		Passif	En millions de dirhams	
	déc-22	déc-23		déc-22	déc-23
Domaine concédé net	14.315	14.947	Droits de l'Autorité Délégante	14.315	14.947
Fonds de retraite (valeurs)	182	165	Fonds de retraite (dettes)	182	165
			Financement retraite- principal	1.694	1.379
			Dettes de l'Autorité Délégante	-1.694	-1.379
Total Actif - Domaine Délégé	14.497	15.112	Total Passif - Domaine Délégé	14.497	15.112
Actif Immobilisé			Financement Permanent		
Financement Lydec : Brut	10.478	10.741	Capital Social	800	800
Financement Lydec : Amort	-7.482	-8.215	Réserve légale	80	80
Financement Lydec : Net	2.996	2.525	Autres réserves	169	169
			Report à nouveau	720	731
			Résultat de la période	11	38
Actif Immobilisé domaine privé : Brut	1.287	1.322	Capitaux propres	1.780	1.818
Actif Immobilisé domaine privé : Amort	-1.184	-1.208	Subventions d'Investissement	4	3
Actif Immobilisé domaine privé : Net	103	114	Capitaux Propres Assimilés	4	3,24
Immobilisations Financières	1	1			
Total Actif Immobilisé - Domaine Privé	3.100	2.641	Financement LT et Emprunts	912	612
			Dépôts de garantie clients	614	644
Actif Circulant hors fonds externes	3.311	3.077	Provisions pour Risques et Charges		
Fonds externes	793	989	Financement permanent	3.310	3.078
Total actif circulant	4.104	4.066			
Trésorerie - Actif	684	1.173	Passif Circulant hors Fond de Travaux	3.900	4.118
Total Actif - Domaine Privé	7.888	7.880	Fonds de Travaux	508	579
			Total passif circulant	4.408	4.697
Total Général ACTIF	22.386	22.991	Trésorerie - Passif	170	105
			Total Passif - Domaine Privé	7.888	7.879
			Total Général PASSIF	22.386	22.991

La structure du bilan de Lydec au 31 décembre 2023 est caractérisée par :

- Des capitaux propres de 1 818 Mdhs en hausse de 38 Mdhs par rapport au 31 décembre 2022. Cette hausse est expliquée par le résultat bénéficiaire de la période pour 38 Mdhs.
- Un fonds de roulement positif de 437 Mdhs en augmentation de 228 Mdhs par rapport au 31 décembre 2022 intégrant le remboursement des emprunts pour 300 Mdhs.
- Un besoin en fonds de roulement négatif de -631 Mdhs contre -304 Mdhs en 2022.
- Une trésorerie nette de 456 Mdhs en hausse de 854 Mdhs par rapport au 31 décembre 2022 (endettement net de 398 Mdhs).

9. Investissements

Le tableau ci-dessous présente la situation des investissements par type de financement au 31 décembre 2023.

En millions de dirhams	Arrêté déc-2022 (1)	Arrêté déc-2023 (2)	Variation (2) - (1)
Délégataire (y compris frais indirects)	316	317	1
Domaine concédé	280	264	-17
Domaine privé	25	42	17
Charges à répartir	11	12	1
Fonds de travaux (y compris peines & soins et TVA)	634	749	115
Tiers	870	994	124
Total	1.820	2.060	240

Les investissements financés par le délégataire s'élèvent à 317 Mdhs à fin décembre 2023 contre 316 Mdhs à fin décembre 2022, soit une hausse de 1 Mdhs.

Par chapitre, ils se répartissent ainsi :

En millions de dirhams	Arrêté déc-2022 (1)	Arrêté déc-2023 (2)	Variation (2) - (1)
Infrastructure	47	12	-35
Répartition & Distribution	69	83	14
Renouvellement	171	157	-14
Moyens d'exploitation	29	66	37
Délégataire (y compris frais indirects)	316	317	1

Les investissements financés par le Fonds de Travaux s'élèvent à 749 Mdhs en hausse de 115 Mdhs (+15%) par rapport à fin 2022.

Les investissements financés par le FDT se répartissent comme suit :

En millions de dirhams	Arrêté déc-2022 (1)	Arrêté déc-2023 (2)	Variation (2) - (1)
Infrastructure	337	521	184
Répartition & Distribution	297	228	-69
Fonds de travaux (y compris peines & soins et TVA)	634	749	115

Les investissements financés par les tiers s'élèvent à 994 Mdhs en hausse de 124 Mdhs par rapport à la même période en 2022 (870 Mdhs).



10. Actif circulant

En millions de dirhams	Arrêté déc-2022 (1)	Arrêté déc-2023 (2)	Variation (2) - (1)
Actif Circulant			
Stock	64	64	0
Provision pour dépréciation des stocks	-7	-8	-1
Compte clients	3.063	2.889	-174
Provisions créances douteuses	-725	-807	-82
Personnel débiteur	40	33	-7
Etat débiteur	226	174	-52
Débiteur CUC (Retraites)	501	574	72
Débiteurs divers	149	158	8
Compte trésorerie Fonds De Travaux	778	980	202
Compte trésorerie PIN, CDG, INMAE	15	9	-6
Total actif circulant	4.104	4.066	-38

10.1 STOCKS

Les stocks s'élèvent à 64 Mdh stables par rapport au 31 décembre 2022.

La provision pour dépréciation des stocks a été mise à jour et n'a pas connu de variation significative au 31 décembre 2023.



10.2 COMPTE CLIENTS

La structure des créances clients au 31 décembre 2023 s'établit comme suit :

En millions de dirhams	Arrêté déc-2022 (1)	Arrêté déc-2023 (2)	Variation (2) - (1)
Collectivités	529	214	-315
Administrations	198	166	-31
Offices, Régies, ...	78	70	-8
Administrations, Collectivités, ORD	804	450	-354
Créance Conso Particuliers	797	983	186
Créance Conso Bidonvilles	365	451	85
Créance Conso Industriels	125	220	94
Créance Diverse et Labelma	44	39	-4
FAE Consommations	422	295	-127
Créance Conso Particuliers et Industriels	1.753	1.987	234
Créances relatives aux consommations fluides	2.557	2.437	-120
Créance Travaux Particuliers	3	4	0
Créance Travaux ADM, CL et ORD (hors Lotissements, yc Tramway)	125	145	20
Créance Travaux Industriels	4	2	-2
Créance Travaux Lotissements	79	42	-38
FAE Travaux	269	228	-42
Créance Travaux	480	420	-61
Effets à recevoir	25	32	7
Produits accessoires	-	-	-
Fraudes	-	-	-
Total Créance Clients Brute	3.063	2.889	-174
Provision Clients	-725	-807	-82
Total Créance Clients Nette	2.338	2.082	-255

Au 31 décembre 2023, les créances clients brutes s'élèvent à 2 889 Mdhs et enregistrent une baisse de 174 Mdhs par rapport à la situation à fin décembre 2022.

Créances relatives aux consommations de fluides : -120 Mdhs vs. 2022

- Les créances sur les collectivités sont en diminution de 315 Mdhs, suite à l'encaissement de l'emprunt bancaire déconsolidant levé par Lydec pour le compte de L'Autorité Déléguée (partenariat Etat-Banques) en août 2023, destiné à apurer les arriérés des exercices 2020 et antérieurs des communes vis-à-vis de Lydec d'un montant total de 404 Mdhs, dont 375 Mdhs relatives aux créances des consommations de fluides et 30 Mdhs relatives aux créances travaux.
- Les créances sur les administrations sont en baisse de 31 Mdhs.
- Les créances sur les offices et régies sont en baisse de 8 Mdhs.
- Les créances sur les particuliers sont en hausse de 186 Mdhs par rapport à fin décembre 2022.
- Les créances sur les industriels sont en hausse de 94 Mdhs par rapport à fin décembre 2022.

Créances relatives aux travaux : -61 Mdhs vs. Décembre 2022

- Les FAE travaux sont en baisse de 42 Mdhs
- Les créances travaux lotissement sont en baisse de 38 Mdhs.
- Les créances travaux Administration, Collectivités et Offices Régies en hausse de 20 Mdhs.



11. Situation de la trésorerie

En millions de dirhams	Arrêté déc-2022 (1)	Arrêté déc-2023 (2)	Variation (2) - (1)
Trésorerie Lydec			
Placements OPCVM	408	803	395
Banques et Valeurs à encaisser	106	266	160
Crédits de Trésorerie	0	0	0
Caisses	1	0	0
Trésorerie nette	514	1.068	555

Au 31 décembre 2023, la trésorerie est de 1 068 Mdhs en amélioration de 555 Mdhs par rapport à décembre 2022.

12. Financement LT

En millions de dirhams	Arrêté déc-2022 (1)	Arrêté déc-2023 (2)	Variation (2) - (1)
Emprunt obligataire	540	360	-180
Emprunt CMT	372	252	-120
Financement LT et emprunt	912	612	-300

Le financement Long Terme est en baisse de 300 Mdhs par rapport au 31 décembre 2022, il est constitué de trois emprunts :

- Un emprunt obligataire levé en juillet 2010 pour 1 200 Mdhs remboursable annuellement par amortissements constants de 80 Mdhs sur 15 ans. Le solde de cet emprunt au 31 décembre 2022 est de 160 Mdhs après remboursement de la treizième échéance en juillet 2023.
- Un emprunt obligataire levé en août 2020 pour 500 Mdhs remboursable annuellement par amortissements constants de 100 Mdhs sur 5 ans. Le solde de cet emprunt au 31 décembre 2023 est de 200 Mdhs après remboursement de la troisième échéance en août 2023.
- Un emprunt bancaire contracté en juillet 2020 pour 600 Mdhs. Cet emprunt est remboursable sur 5 ans avec paiement semestriel. Le solde de cet emprunt au 31 décembre 2023 est de 252 Mdhs après remboursement de la sixième échéance en août 2023.

13. Passif circulant

Au 31 décembre 2023, le passif circulant se décompose comme suit :

En millions de dirhams	Arrêté déc-2022 (1)	Arrêté déc-2023 (2)	Variation (2) - (1)
Passif Circulant			
Fournisseurs	2.135	2.277	141
Personnel	59	60	1
Organisme sociaux	2	-28	-31
Etat (impôts et TPPAN)	765	798	33
Clients créditeurs	277	369	92
Créditeur RAD	15	15	0
Autres créditeurs	529	551	22
Provisions risques et charges	117	77	-41
Fonds De Travaux (FDT)	508	579	71
Total passif circulant	4.408	4.697	289

13.1 FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

En millions de dirhams	Arrêté déc-2022 (1)	Arrêté déc-2023 (2)	Variation (2) - (1)
Fournisseurs de fluides	1.283	1.356	73
ONEE, Branche électricité	907	964	57
ONEE, Branche eau	289	306	16
SEOER	87	86	-1
Autres fournisseurs locaux	196	173	-23
Fournisseurs étrangers	1	5	4
Fournisseurs partenaires	3	1	-2
Autres fournisseurs (FNP, RG...)	652	741	89
Total	2.135	2.277	141

Le compte fournisseurs a connu une hausse de 141 Mdhs et s'établit à 2 277 Mdhs contre 2 135 Mdhs au 31 décembre 2022. Lydec règle ses fournisseurs en moyenne entre 60 et 90 jours, l'essentiel de ses achats étant encadrés par des marchés et des commandes.



13.2 FONDS DE TRAVAUX

Le solde du compte Fonds de Travaux a augmenté de 71 Mdhs expliqué par des mouvements de recettes à hauteur de 1 012 Mdhs et des dépenses de 941 Mdhs, expliqués comme suit :

En millions de dirhams	Flux exercice 2021	Flux exercice 2022	Flux exercice 2023
Dépenses :			
Investissements	507	634	749
Travaux tiers transférés	-	-	-
Prélèvements Fonds de retraite	174	174	174
Dépenses de fonctionnement	-	-	-
Redevances d'occupation du Domaine Public et servitudes	3	4	9
Créances Ville PI-BI, Ecp P1 CUC, autres	8	8	8
Charges liées à l'emprunt obligataire	1	1	1
Régularisations des dépenses	0	0	0
Financement du projet de réalisation des zones d'activités dédiées aux unités de production à risques	50	-	-
Total Dépenses	742	820	941
Recettes :			
Participations Facturées	878	892	945
Variation des impayés sur participations	-7	10	10
Contributions des bénéficiaires	13	12	10
Subventions reçues et à recevoir	162	57	41
Autres produits	11	1	5
Produits financiers	6	8	12
Régularisations des recettes	0	13	-13
Total Recettes	1.064	994	1.012
Variation Compte FDT	321	174	71
Solde initial FDT	13	334	508
Solde final FDT	334	508	579

Dépenses du Fonds de travaux :

- Les dépenses d'investissement FDT à fin décembre 2023 s'élèvent à 749 Mdhs en hausse de 115 Mdhs par rapport à 2022 en raison :
 - > de l'achèvement des travaux relatifs aux grands projets lancés en 2020, 2021 et 2022 ;
 - > et du lancement en 2023 de nouveaux grands projets qui sont en phase de démarrage de travaux.
- Le prélèvement Fonds de retraite s'élève à 174 Mdhs correspondant au remboursement de l'échéance de l'emprunt obligataire contracté pour le financement de la retraite.

Recettes du Fonds de travaux :

- Les participations facturées au titre de l'exercice 2023 s'élèvent à 945 Mdhs en hausse de 53 Mdhs par rapport à fin 2022. Ces participations sont réparties entre Lotisseurs (685 Mdhs), Particuliers (226 Mdhs), Industriels (31 Mdhs) et Administrations (4 Mdhs).
- Les participations encaissées au titre de l'exercice 2023 s'élèvent à 955 Mdhs en hausse de 53 Mdhs par rapport à fin 2022.

Les subventions reçues et à recevoir au titre de l'exercice 2023 s'élèvent à 41 Mdhs.



14. Proposition d'affectation du résultat net

Le résultat net après impôt, s'élève à 38 386 450,93 dhs.

En millions de dirhams	Arrêté déc-2023
Bénéfice net de l'exercice	38
-5% à la réserve légale (plafonnée à 10% du capital)	-
Solde	38
+Report à nouveau	731
+Réserve facultative	169
-Bénéfice distribuable	938
-Dividendes proposés	38
+Réserve facultative	169
Report à nouveau	731

15. Honoraires des commissaires aux comptes

La rémunération brute annuelle globale des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2023 est présenté dans le tableau suivant :

En dirhams	FIDAROC GT		BDO	
	2023		2023	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	700.000	89%	700.000	89%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes		0%		0%
Sous-total	700.000	89%	700.000	89%
Autres prestations rendues	90.000	11%	90.000	11%
Autres		0%		0%
Sous-total	90.000	11%	90.000	11%
Total général	790.000	100%	790.000	100%



5.2 AGO du 23 avril 2024

1. Modalités de participation

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, peut prendre part à cette Assemblée. L'Assemblée Générale se compose en effet de tous les actionnaires, quel que soit leur nombre d'action. Tout actionnaire peut se faire représenter par son conjoint, par un autre actionnaire ou par toute personne physique et morale de son choix sous réserve de disposer d'un pouvoir en bonne et due forme.

2. Justification du droit de participer à l'Assemblée

Pour participer à cette Assemblée Générale, il est nécessaire de justifier de sa qualité d'actionnaire. La participation est subordonnée à un enregistrement ou à une inscription des actions dans les conditions et délais prévus par la réglementation en vigueur.

Les détenteurs d'actions au porteur doivent, pour être admis à cette Assemblée, fournir au siège de la société une attestation émanant d'un organisme bancaire ou d'une société de bourse agréée, justifiant la qualité de l'actionnaire et ce, au plus tard cinq (5) jours avant la tenue de l'Assemblée.

Les titulaires d'actions nominatives, pour être admis à l'Assemblée, sont tenus d'être inscrits, cinq (5) jours avant la tenue de l'Assemblée, dans les registres de la société.

En cas de représentation de propriétaires de titres au porteur, les mandataires doivent en plus déposer la justification de leur mandat.



3. Modes de participation à l'Assemblée

Attachée à favoriser la plus large participation à l'Assemblée, Lydec met à disposition de tout actionnaire plusieurs possibilités pour participer à l'Assemblée.

Les actionnaires désirant voter par correspondance, devront demander un formulaire de vote par correspondance au siège social au plus tard dix (10) jours avant la date de la réunion, ledit formulaire étant également disponible sur le site Internet de Lydec www.lydec.ma, rubrique Communication Financière.

L'actionnaire ayant voté par correspondance n'aura plus la possibilité de participer directement à l'Assemblée ou de s'y faire représenter.

Les actionnaires réunissant les conditions exigées par l'article 117 de la loi 17-95 modifiée et complétée par loi 20-05 relative aux sociétés anonymes peuvent demander par lettre recommandée avec accusé de réception au siège social dans les dix (10) jours qui suivent cet avis, l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour.

Les documents requis par la loi sont mis à la disposition des actionnaires au siège social où ils peuvent les consulter. Ils sont également mis en ligne sur le site Internet de la société au plus tard 21 jours avant la tenue de l'Assemblée. Lydec transmet également à tout actionnaire qui lui en fera la demande les documents suscités, en prenant à sa charge les frais d'envois.



Pour toute information sur l'Assemblée Générale, veuillez contacter le Secrétaire Exécutif :

LYDEC - Secrétariat Exécutif
- Madame Hafssa MOUHYI
48, Boulevard Mohamed Diouri
- Casablanca
Email : hafssa.mouhyi@lydec.co.ma

Rapport Financier Annuel 2023

ANNEXES

06



Annexe 1 : Table de correspondance entre la Circulaire AMMC et le rapport financier annuel



CONTENU DU RAPPORT	ANNEXE III.2.M DE LA CIRCULAIRE 03-19 DE L'AMMC	REFERENCE DANS LE RAPPORT FINANCIER ANNUEL
Informations générales	Décrire le profil de l'émetteur et de son groupe, sa stratégie en matière de responsabilité sociétale et environnementale, ainsi que les référentiels adoptés pour l'élaboration du rapport, le cas échéant.	1.1 Profil 4.2.1 La gouvernance RSE 4.2.1 Une démarche RSE pionnière 4.2.2 La stratégie RSE Note méthodologique du Reporting ESG
	Décrire le périmètre du reporting ESG et les entités du groupe pour lesquelles les informations sont fournies, en justifiant, le cas échéant, les écarts avec le périmètre de consolidation de l'émetteur.	Note méthodologique du Reporting ESG
	Insérer une analyse de la matérialité des différents aspects ESG. Cette partie devrait expliquer l'analyse sous-tendant le choix de l'émetteur par rapport aux axes ESG considérés comme pertinents et présentés dans le rapport ESG. Présenter, le cas échéant, les seuils de matérialité adoptés.	4.2.2 La stratégie RSE 4.2.3 Le dialogue avec les parties prenantes Note méthodologique du Reporting ESG
	Insérer une note méthodologique décrivant le processus d'identification, de collecte, de traitement et de compilation les informations extra financières, ainsi que les limites attachées à cette méthodologie. Les indicateurs quantitatifs ainsi que les méthodes de calculs retenues, doivent être clairement définis et précisés.	Note méthodologique du Reporting ESG
	Insérer, le cas échéant, l'attestation du vérificateur externe qui a revu les informations ESG contenues dans le rapport.	N/A
	Insérer, le cas échéant, des explications relatives aux parties du référentiel qui ne sont pas adoptées par l'émetteur (comply or explain).	Voir ci-dessous*
	Informations environnementales	Présenter l'ensemble des activités de l'émetteur ayant un impact sur l'environnement (telles les activités polluantes). Chiffrer lesdits impacts.
Décrire la politique de l'émetteur en matière d'environnement, notamment les mesures prises pour limiter les impacts environnementaux de ses activités et les normes et objectifs fixés en la matière.		4.2.2 La stratégie RSE 4.4 Agir en faveur de la gestion durable des ressources naturelles, de la biodiversité, et du climat 4.5 Contribuer à un développement territorial inclusif et durable

	Décrire tout litige ou poursuite, relatifs des problématiques d'ordre environnemental, dont l'émetteur fait l'objet.	* Lydec n'a pas connu de litige ou poursuite en 2023 concernant des problématiques d'ordre environnemental. Si certaines de ses activités ont un impact environnemental, l'entreprise met en place une série de mesures afin de le limiter et d'améliorer sa contribution au développement durable du Grand Casablanca (voir 4.4 et 4.5 notamment).
	• Les actions et mesures mises en place pour évaluer et minimiser les impacts environnementaux de l'activité ;	4.4 Agir en faveur de la gestion durable des ressources naturelles, de la biodiversité, et du climat 4.5 Contribuer à un développement territorial inclusif et durable
	• Les mesures de gestion et d'élimination des déchets ;	4.4.2 Agir pour la préservation des milieux récepteurs 4.4.4 S'adapter aux changements climatiques 4.5.2 Contribuer à la qualité du cadre de vie et à l'attractivité des territoires
	• Les consommations d'eau, d'énergie et de matières premières ainsi que les mesures mises en place pour l'optimisation de ces consommations ;	4.4.1 Développer des solutions pour la gestion durable de la ressource en eau 4.4.3 Contribuer à la gestion efficiente de l'énergie *Lydec est une entreprise de distribution et de services, et n'est donc pas directement concernée par l'utilisation de matières premières.
Informations sociales	Préciser les grandes lignes de la politique de gestion des ressources humaines, notamment en matière de :	
	• Recrutement ;	4.3.1 Valoriser le capital humain 4.3.4 S'assurer du respect des droits humains dans les relations avec les parties prenantes
	• Rémunération ;	4.3.1 Valoriser le capital humain
	• Gestion des carrières ;	4.3.1 Valoriser le capital humain
	• Formation (y compris le nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation pendant la période par rapport à l'effectif global, ainsi que le budget de formation de la période par rapport à la masse salariale globale) ;	4.3.1 Valoriser le capital humain 4.3.3 Pérenniser la confiance en développant la culture d'intégrité et les pratiques d'éthique
	• Mesures mises en place pour l'emploi et l'insertion des personnes handicapées ;	4.3.4 S'assurer du respect des droits humains dans les relations avec les parties prenantes
	• Mesures prises pour l'égalité entre les femmes et les hommes.	4.3.4 S'assurer du respect des droits humains dans les relations avec les parties prenantes 4.5.4 Favoriser un développement local inclusif



Fournir l'effectif de l'émetteur sur les trois derniers exercices, en indiquant :	
• La répartition par branche d'activité	4.3.1 Valoriser le capital humain
• La répartition par nature du contrat de travail (CDI, CDD, intérim...)	4.3.1 Valoriser le capital humain
• La répartition par catégorie (direction, cadres, employés...), déclinée par genre	4.3.1 Valoriser le capital humain 4.3.4 S'assurer du respect des droits humains dans les relations avec les parties prenantes
• La répartition globale par genre	4.3.4 S'assurer du respect des droits humains dans les relations avec les parties prenantes
• La répartition par ancienneté	4.3.1 Valoriser le capital humain
Indiquer tout schéma d'intéressement et de participation du personnel en précisant la date, la nature, les principales modalités de ces contrats ainsi que les sommes affectées à ce titre pour chacune des trois dernières années	4.3.1 Valoriser le capital humain
Fournir les indicateurs suivants sur les trois derniers exercices :	
• Nombre de représentants du personnel ;	4.3.4 S'assurer du respect des droits humains dans les relations avec les parties prenantes
• Nombre de jours de grève par exercice ;	4.3.4 S'assurer du respect des droits humains dans les relations avec les parties prenantes
• Nombre d'accidents de travail par exercice ;	4.3.4 S'assurer du respect des droits humains dans les relations avec les parties prenantes
• Nombre de licenciements par exercice (par catégorie) ;	4.3.1 Valoriser le capital humain
• Nombre de démissions par exercice (par catégorie) ;	4.3.1 Valoriser le capital humain
• Nombre de recrutements par exercice (par catégorie) ;	4.3.1 Valoriser le capital humain
• Nombre et nature des litiges sociaux (collectifs ou individuels) par exercice.	4.3.4 S'assurer du respect des droits humains dans les relations avec les parties prenantes



Informations relatives à la Gouvernance & à l'Ethique	Composition de l'organe de gouvernance :	
	• (*)Membres exécutifs et non exécutifs,	4.1.2 Evolution de la composition du Conseil
	• (*)Critères retenus pour la qualification d'administrateurs d'indépendants	4.1.2 Critères de sélection des administrateurs indépendants
	• (*)Dates de nomination des membres de l'organe de gouvernance, et date d'expiration de leur mandat,	4.1.2 Evolution de la composition du Conseil
	• (*)Fonctions au sein de l'instance de gouvernance, représentation des parties prenantes,	4.1.2 Evolution de la composition du Conseil
	• (*)La parité, et les règles suivies en la matière	4.1.2 Evolution de la composition du Conseil
	• (*)Nombre de mandats par administrateur,	4.1.2 Evolution de la composition du Conseil
	• (*)Existence de comités spécialisés, et le cas échéant leurs compositions respectives	4.1.3 Le Comité d'audit
	• (*)Assiduités aux séances du conseil (nombre de réunions du conseil durant la période, taux de présence effective de chaque administrateur)	4.1.2 Les attributions et le fonctionnement du Conseil d'Administration
	• (*)Rémunération des administrateurs,	4.1.2 Rémunération des administrateurs
	• (*)Rémunération des dirigeants, (enveloppe globale, stock-options par dirigeant, avantages en nature)	4.1.5 Le Comité de Direction Générale
	• (*)Relation avec les actionnaires : informations communiquées aux actionnaires	4.1.2 Organisation et fonctionnement
	• Processus d'évaluation de la performance de l'instance de gouvernance par rapport aux thèmes économiques, environnementaux et sociaux	4.1.2 Activité 2023
	Ethique, déontologie et prévention de la corruption	
• Actions engagées pour prévenir la corruption	4.3.3 Pérenniser la confiance en développant la culture d'intégrité et les pratiques d'éthique	
• Mesures prises en réponse à des incidents de corruption	4.3.3 Pérenniser la confiance en développant la culture d'intégrité et les pratiques d'éthique	
Informations sur les parties prenantes	• Impact économique et social de l'activité de la société sur les populations riveraines ou locales et développement régional : création d'emplois, investissement dans les domaines de la santé, de la culture, de l'éducation	4.5.3 Développer l'accès durable aux services essentiels 4.5.4 Favoriser un développement local inclusif
	• Impact des investissements en matière d'infrastructures et de services publics	4.5.2 Contribuer à la qualité du cadre de vie et à l'attractivité des territoires 4.5.3 Développer l'accès durable aux services essentiels
	• Actions correctives mises en place au sein des activités comprenant des impacts négatifs significatifs potentiels ou avérés sur les communautés locales	*Lydec n'exerce pas d'impact avéré et significatif sur les communautés locales. Si certaines de ses activités ont un impact environnemental, l'entreprise met en place une série de mesures afin de le limiter et d'améliorer sa contribution au développement durable du Grand Casablanca (voir 4.4 et 4.5 notamment).
	• Conditions de dialogue avec les parties prenantes	4.2.3 Le dialogue avec les parties prenantes
	• Politiques et critères de sélection des parties prenantes (clients, fournisseurs, partenaires ...)	4.3.1 Valoriser le capital humain 4.3.2 Développer une approche collaborative avec les parties prenantes

Annexe 2 : Table de correspondance entre les exigences de la loi sur la SA concernant le rapport de gestion et le rapport financier annuel

Contenu du rapport de gestion	Exigences de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes	Référence dans le rapport financier annuel
Les éléments d'information utiles aux actionnaires	Les éléments permettant d'apprécier l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé, les opérations réalisées, les difficultés rencontrées	1.2.3 Les activités 2.3 Investissements réalisés par la Gestion Déléguée
	Les résultats obtenus, la formation du résultat distribuable, la proposition d'affectation dudit résultat, la situation financière de la société	5. Rapport financier
	Les perspectives d'avenir	1.3.3 Perspectives 2023
	Si la société possède des filiales ou des participations ou si elle contrôle d'autres sociétés, le rapport doit contenir les mêmes informations à leur sujet, avec leur contribution au résultat social ; il y est annexé un état de ces filiales et participations avec indication des pourcentages détenus en fin d'exercice ainsi qu'un état des autres valeurs mobilières détenues en portefeuille à la même date et l'indication des sociétés qu'elle contrôle. Si la société a acquis des filiales ou des participations ou le contrôle d'autres sociétés en cours d'exercice, il en est fait spécialement mention.	Lydec ne possède pas de filiales ou de participations dans d'autres sociétés. Lydec ne possède pas de valeurs mobilières. Les titres de placements inscrits dans l'actif sont la propriété de la gestion déléguée. Leur contrepartie est enregistrée dans le passif circulant.
	R ressortir la valeur et la pertinence des investissements entrepris par la société, ainsi que leur impact prévisible sur le développement de celle-ci. Il fait, également, ressortir, le cas échéant, les risques inhérents auxdits investissements.	2.3 Investissements réalisés par la Gestion Déléguée
	Indiquer et analyser les risques et événements, connus de la direction ou de l'administration de la société, et qui sont susceptibles d'exercer une influence favorable ou défavorable sur sa situation financière	3. Contrôle interne et gestion des risques 5. Rapport financier

Annexe 3 : Liste des communiqués de presses publiés par Lydec

Document Publié	Date de publication	Support
Indicateurs du troisième trimestre 2023	30/11/2023	JAL - lydec.ma
Comptes sociaux au 30 juin 2023	13/09/2023	JAL - lydec.ma
Indicateurs du deuxième trimestre 2023	31/08/2023	JAL - lydec.ma
Communiqué AGM du 08 juin et résultats des votes	09/06/2023	lydec.ma
Indicateurs du premier trimestre 2023	30/05/2023	JAL - lydec.ma
Avis de réunion valant avis de convocation à l'Assemblée Générale	08/05/2023	JAL - lydec.ma
Rapport financier annuel 2022 et communiqué de presse sur les résultats annuels	28/04/2023	JAL - lydec.ma
Indicateurs du 4 ^{ème} trimestre 2022 et résultats annuels 2022	23/02/2023	JAL - lydec.ma



Annexe 4 : Index standards GRI

Norme GRI	Code GRI	FR - Nom du standard	Chapitre du rapport	Partie du rapport	Omissions et motifs ou commentaires
GRI 2: Informations générales 2021	2-1	Détails sur l'organisation	1.1	Profil	
	2-2	Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation	1.1	Profil	
	2-3	Période, fréquence et point de contact du reporting	5.1	Comptes de Lydec	Annuelle (du 1 ^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023)
	2-4	Reformulations d'informations	-	-	
	2-5	Assurance externe	-	-	
	2-6	Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	-	-	
	2-7	Employés	1.1	"Profil	
	2-8	Travailleurs qui ne sont pas des employés	1.2"	Une stratégie intégrée	
	2-9	Structure et composition de la gouvernance	4.3.2	Résultats	
	2-10	Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	4.1.2	Le Conseil d'Administration	
	2-11	Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	4.1.2	Le Conseil d'Administration	
	2-12	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	4.1.2	Les attributions et le fonctionnement du Conseil d'Administration (Attributions)	
	2-13	Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	4.1.1	L'organisation de la gouvernance de Lydec	
	2-14	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité	4.1.2	Les attributions et le fonctionnement du Conseil d'administration (Attributions)	
	2-15	Conflits d'intérêts	4.1.2	Le Conseil d'Administration	
	2-16	Communication des préoccupations majeures	4.1.2	Organisation et fonctionnement	
	2-17	Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	4.1.2	Le Conseil d'Administration	
	2-18	Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	4.1.2	L'évaluation du Conseil d'administration	
	2-19	Politiques de rémunération	4.1.5	Rémunération	
	2-20	Processus de détermination de la rémunération	4.1.5	Rémunération	
	2-21	Ratio de rémunération totale annuelle	-	-	
	2-22	Déclaration sur la stratégie de développement durable	-	Le mot du Président du Conseil d'Administration Le mot du Directeur Général	
	2-23	Engagements politiques	4.3.3	Le dispositif éthique et déontologique	
	2-24	Intégration des engagements politiques	4.2 4.3.3 4.3.4	La démarche RSE Pérenniser la confiance en développant la culture d'intégrité et les pratiques d'éthique S'assurer du respect des droits humains dans les relations avec les parties prenantes	
	2-25	Processus de remédiation des impacts négatifs	4.3.3	Pérenniser la confiance en développant la culture d'intégrité et les pratiques d'éthique	
	2-26	Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations	4.3.3 4.3.4	Pérenniser la confiance en développant la culture d'intégrité et les pratiques d'éthique S'assurer du respect des droits humains dans les relations avec les parties prenantes	
	2-27	Conformité aux législations et aux réglementations	-	-	
	2-28	Adhésions à des associations	4.2.1	La gouvernance RSE	
	2-29	Approche de l'engagement des parties prenantes	4.2.3	Le dialogue avec les parties prenantes	
	2-30	Négociations collectives	4.3.4	S'assurer du respect des droits humains dans les relations avec les parties prenantes	

GRI 3: Thèmes pertinents 2021	3-1	Processus pour déterminer les thèmes pertinents	4.2.2	La stratégie RSE	
	3-2	Liste des thèmes pertinents	4.2.2	La stratégie RSE	
	3-3	Gestion des thèmes pertinents	4.2.2	La stratégie RSE	
GRI 203: Présence sur le marché 2016	203-1	Investissements dans les infrastructures et mécénat	2.3 4.5.2 4.5.3	Les investissements réalisés par la gestion déléguée Résultats Résultats	
	204-1	Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	4.5.4	Favoriser un développement local inclusif local	
GRI 204: Pratiques d'achats 2016	204-1	Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	4.5.4	Favoriser un développement local inclusif local	
GRI 205: Lutte contre la corruption 2016	205-1	Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	4.3.3	Le système de management anti-corruption (SMAC)	
	205-2	Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	4.3.3	Le déploiement du dispositif éthique et déontologique	
	205-3	Cas avérés de corruption et mesures prises	4.3.3	Le déploiement du dispositif éthique et déontologique	
GRI 302: Énergie 2016	302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	4.4.3	Résultats	
	302-2	Consommation énergétique en dehors de l'organisation	4.4.3	Résultats	
	302-3	Intensité énergétique	4.4.3	Résultats	
	302-4	Réduction de la consommation énergétique	4.4.3	Résultats	
	302-5	Réduction des besoins énergétiques des produits et des services	4.4.3	Résultats	
GRI 303 : Eau et effluents 2018	303-1	Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée	4.3.1	Développer des solutions pour la gestion durable de la ressource en eau	
	303-2	Gestion des impacts liés au rejet d'eau	4.4.2	Traiter les eaux usées et pluviales	
	303-3	Prélèvement d'eau	4.3.1	Développer des solutions pour la gestion durable de la ressource en eau	
	303-4	Rejet d'eau	4.4.2	Résultats	
	303-5	Consommation d'eau	4.3.1	Résultats	
GRI 304 : Biodiversité 2016	304-1	Sites d'activité détenus, loués ou gérés, situés dans ou bordant des aires protégées et des zones riches en biodiversité à l'extérieur des aires protégées	4.4.4	Préserver la biodiversité	
	304-2	Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité	4.4.4	Préserver la biodiversité	
	304-3	Habitats protégés ou restaurés	4.4.4	Préserver la biodiversité	Réhabilitation de l'étang El Oulfa
	304-4	Espèces sur la liste rouge de l'UICN et sur la liste de conservation nationale dont les habitats sont situés dans des zones affectées par les opérations	4.4.4	Préserver la biodiversité	
GRI 305 : Émissions 2016	305-7	Émissions d'oxydes d'azote (NOx), d'oxydes de soufre (SOx) et autres émissions atmosphériques significatives	4.5.2	Résultats	



GRI 306 : Dechets 2020	306-1	Génération de déchets et impacts significatifs liés aux déchets	4.4.2	Réduire l'impact des déchets solides sur l'océan
	306-2	Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	4.4.2	Réduire l'impact des déchets solides sur l'océan
	306-3	Déchets générés	4.4.2	Résultats
	306-4	Déchets non destinés à l'élimination	4.4.2	Résultats
	306-5	Déchets destinés à l'élimination	4.4.2	Résultats
GRI 308 : Évaluation environnementale des fournisseurs 2016	308-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux	4.3.2	Avec les fournisseurs (Résultats)
GRI 403 : Santé et sécurité au travail 2018	403-1	Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	4.3.4	Santé et sécurité au travail (SST)
	403-2	Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables	4.3.4	Santé et sécurité au travail (SST) Indicateurs de performance
	403-3	Services de santé au travail	4.3.4	Santé et sécurité au travail (SST)
	403-4	Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail	4.3.4	Santé et sécurité au travail (SST)
	403-5	Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail	4.3.4	Santé et sécurité au travail (SST) Promouvoir la culture de la sécurité
	403-6	Promotion de la santé des travailleurs	4.3.4	Santé et sécurité au travail (SST) Faciliter l'accès aux services de santé
	403-7	Prévention et réduction des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires	4.3.4	Santé et sécurité au travail (SST)
	403-8	Travailleurs couverts par un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	4.3.4	Santé et sécurité au travail (SST) Indicateurs de performance
	403-9	Accidents du travail	4.3.4	Santé et sécurité au travail (SST) Indicateurs de performance
GRI 404 : Formation et éducation 2016	404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	4.3.1	Résultats
	404-2	Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	4.3.1	Développer les compétences
GRI 405 : Diversité et égalité des chances 2016	405-1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	4.3.4	Résultats
	405-2	Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes	4.3.4	Résultats



GRI 406 : Lutte contre la discrimination 2016	406-1	Cas de discrimination et mesures correctives prises	4.3.4	Résultats	
GRI 407 : Liberté syndicale et négociation collective 2016	407-1	Opérations et fournisseurs pour lesquels le droit de liberté syndicale et de négociation collective peut être en péril	4.3.2	Avec les fournisseurs (Politiques et initiatives)	
GRI 408 : Travail des enfants 2016	408-1	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail des enfants	4.3.2	Avec les fournisseurs (Politiques et initiatives)	
GRI 409 : Travail forcé ou obligatoire 2016	409-1	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire	4.3.2	Avec les fournisseurs (Politiques et initiatives)	
GRI 413 : Droits des peuples autochtones 2016	413-1	Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement	4.5.4	Favoriser un développement local inclusif	
	413-2	Activités générant des impacts négatifs substantiels, réels ou potentiels sur les communautés locales	4.5.2	Contrôler et améliorer la qualité des chantiers	
GRI 414 : Évaluation sociale des fournisseurs 2016	414-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux	4.3.2	Avec les fournisseurs (Résultats)	
	414-2	Impacts sociaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	4.3.2	Avec les fournisseurs	
GRI 417 : Commercialisation et étiquetage 2016	417-1	Exigences relatives à l'information sur les produits et les services, et l'étiquetage	4.3.2	Avec les clients (Politiques et initiatives)	
	417-2	Cas de non-conformité concernant l'information sur les produits et services et l'étiquetage	4.3.2	Avec les clients (Politiques et initiatives)	
	417-3	Cas de non-conformité concernant la communication marketing	4.3.2	Avec les clients (Politiques et initiatives)	
GRI 418 : Confidentialité des données des clients 2016	418-1	Plaintes fondées relatives à l'atteinte des clients et aux pertes de données des clients	-	-	Aucune Plainte fondée, relative à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients, n'a été déposée



Annexe 5 : Table de correspondance entre les Dix Principes du Pacte Mondial et le contenu du rapport annuel

Lydec a adhéré le 14 octobre 2015 aux Dix Principes du Pacte Mondial des Nations Unies, et a été l'un des membres fondateurs du « Réseau Pacte Mondial Maroc », lancé le 17 mars 2017, en partenariat avec la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) et de six autres entreprises marocaines. Cette plateforme permet le partage et la promotion des bonnes pratiques du secteur privé marocain en matière de RSE et de contribution à l'atteinte des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD).

Table de correspondance entre le rapport annuel 2023 et les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies :



Dix Principes du Pacte Mondial des Nations Unies	Références dans le Rapport Annuel 2022
1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme	1.2.2 Le projet d'entreprise Synergies 2025 1.2.3 Service de distribution d'eau potable 1.2.3 Service de l'assainissement liquide 2.3 Investissements réalisés par la Gestion Déléguée 4.2.1 La gouvernance RSE 4.2.1 Une démarche RSE pionnière 4.2.2 La stratégie RSE 4.3.1 Valoriser le capital humain 4.3.2 Développer une approche collaborative avec les parties prenantes 4.3.3 Pérenniser la confiance en développant la culture d'intégrité et les pratiques d'éthique 4.3.4 S'assurer du respect des droits humains dans les relations avec les parties prenantes 4.4 Agir en faveur de la gestion durable des ressources naturelles, de la biodiversité, et du climat 4.5.1 Innover pour développer des solutions adaptées aux enjeux des territoires de demain 4.5.2 Contribuer à la qualité du cadre de vie et à l'attractivité des territoires
2 : Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme	2.3 Investissements réalisés par la Gestion Déléguée 1.2.3 Service de distribution d'eau potable 1.2.3 Service de l'assainissement liquide 4.2.1 La gouvernance RSE 4.2.1 Une démarche RSE pionnière 4.2.2 La stratégie RSE 4.3.1 Valoriser le capital humain 4.3.2 Développer une approche collaborative avec les parties prenantes 4.3.3 Pérenniser la confiance en développant la culture d'intégrité et les pratiques d'éthique 4.3.4 S'assurer du respect des droits humains dans les relations avec les parties prenantes 4.4 Agir en faveur de la gestion durable des ressources naturelles, de la biodiversité, et du climat 4.5 Contribuer à un développement territorial inclusif et durable
3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective	4.3.4 S'assurer du respect des droits humains dans les relations avec les parties prenantes
4 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination du travail forcé ou obligatoire	
5 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants	

6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession	4.3.1 Valoriser le capital humain 4.3.3 Pérenniser la confiance en développant la culture d'intégrité et les pratiques d'éthique 4.3.4 S'assurer du respect des droits humains dans les relations avec les parties prenantes
7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement	1.2.3 Service de distribution d'eau potable 1.2.3 Service de l'assainissement liquide 1.2.3 Exploitation Electricité 1.2.3 Exploitation Eclairage public 3.3 Le dispositif de gestion des risques 3.3 La gouvernance des risques 4.2.1 La gouvernance RSE 4.2.2 La stratégie RSE 4.4 Agir en faveur de la gestion durable des ressources naturelles, de la biodiversité, et du climat 4.5.1 Innover pour développer des solutions adaptées aux enjeux des territoires de demain 4.5.2 Contribuer à la qualité du cadre de vie et à l'attractivité des territoires
8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement	1.2.3 Service de distribution d'eau potable 1.2.3 Service de l'assainissement liquide 1.2.3 Exploitation Electricité 1.2.3 Exploitation Eclairage public 2.2 Au service d'une ville durable 2.3 Investissements réalisés par la Gestion Déléguée 4.2.1 La gouvernance RSE 4.2.1 Une démarche RSE pionnière 4.2.2 La stratégie RSE 4.3.2 Développer une approche collaborative avec les parties prenantes 4.4 Agir en faveur de la gestion durable des ressources naturelles, de la biodiversité, et du climat 4.5.1 Innover pour développer des solutions adaptées aux enjeux des territoires de demain 4.5.2 Contribuer à la qualité du cadre de vie et à l'attractivité des territoires
9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement	1.2.3 Service de distribution d'eau potable 1.2.3 Service de l'assainissement liquide 1.2.3 Exploitation Electricité 1.2.3 Exploitation Eclairage public 2.2 Au service d'une ville durable 4.3.2 Développer une approche collaborative avec les parties prenantes 4.4 Agir en faveur de la gestion durable des ressources naturelles, de la biodiversité, et du climat 4.5.1 Innover pour développer des solutions adaptées aux enjeux des territoires de demain 4.5.2 Contribuer à la qualité du cadre de vie et à l'attractivité des territoires
10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin	4.3.2 Développer une approche collaborative avec les parties prenantes 4.3.3 Pérenniser la confiance en développant la culture d'intégrité et les pratiques d'éthique



Annexe 6 : Note méthodologique du reporting ESG

Contexte

La circulaire n°03/19 de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) du 20 février 2019, inclut, dans son annexe III.2.M., un volet sur la publication d'informations ESG pour les émetteurs concernés. Le rapport de contribution sociale, sociétale et environnementale de Lydec permet notamment de répondre à ces nouvelles exigences. La table de correspondance AMMC-Lydec (voir annexes) permet de faire le lien entre les informations requises par la circulaire et les informations communiquées dans le rapport annuel 2023 de Lydec, incluant les informations ESG du chapitre « 4. Rapport de contribution sociale, sociétale et environnementale ».

Au-delà de l'obligation réglementaire, ce rapport de contribution sociale, sociétale et environnementale s'inscrit dans une logique de transparence vis-à-vis des différentes parties prenantes de l'entreprise, en particulier externes (clients, autorités, analystes, etc.), et de volonté de renforcer la lisibilité de la démarche RSE de Lydec, notamment articulée autour de sa Feuille de route Développement Durable 2030 et de ses enjeux matériels.

Pour établir son reporting ESG, Lydec tient compte des standards internationaux les plus reconnus en matière de reporting extra-financier, à savoir ceux de la Global Reporting Initiative (GRI). Lydec reporte en référence à la mise à jour 2021 des standards GRI.

Périmètre de reporting

Le périmètre de reporting des informations ESG couvre :

- La période de l'exercice 2023 (du 01/01/2023 au 31/12/2023), et/ou des exercices précédents pour certaines informations (précisés dans le corps du rapport) ;
- L'ensemble des collaborateurs de Lydec ;
- L'ensemble des sites administratifs et techniques de Lydec.
- L'ensemble des activités et métiers de Lydec sur le territoire Grand Casablanca :
 - La distribution d'eau potable ;
 - L'assainissement liquide ;
 - La distribution d'électricité ;
 - L'éclairage public.

- L'ensemble des activités de la Fondation Lydec menées dans le cadre de ses programmes de partenariats depuis 2015.

Organisation du reporting

Le reporting des informations ESG est le fruit d'une collaboration entre les différentes directions et entités contributrices au sein de Lydec, et est piloté par la Direction de la Communication, du Développement Durable, et de l'Innovation (DCDDI).

Processus de collecte des informations

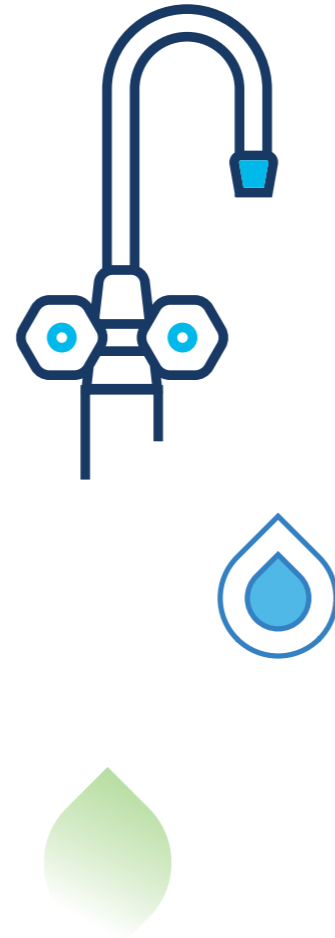
Les informations publiées dans le présent rapport proviennent essentiellement :

- Des informations déjà publiées par Lydec via d'autres canaux de communication ;
- Des informations internes collectées spécifiquement à l'occasion de la campagne de reporting ESG de l'exercice 2023 auprès des directions et entités concernées.

Le processus de collecte des informations diffère selon la nature des informations et les entités contributrices, en particulier :

- Pour les informations relatives à la gouvernance et à l'éthique : la Direction Gestion du Contrat et la Déontologie de Lydec collectent ces informations ;
- Pour les informations sur les parties prenantes : le Département Développement Durable et la Fondation Lydec collectent une partie de ces informations, et l'autre partie est collectée auprès des autres directions et entités de Lydec ;
- Pour les informations sociales : la Direction des Ressources Humaines s'appuie sur le Système d'Information SAP-HR qui est articulé autour de quatre modules : SAP paie, SAP formation, ainsi que SAP-PA et GT qui permettent une gestion administrative et dématérialisée des dossiers physiques des collaborateurs Lydec ;

- Pour les informations santé et sécurité : les données relatives à la santé des collaborateurs sont collectées par la DRH, avec l'appui du Centre de Santé ; puis, un réseau de préventeurs sécurité veille rigoureusement à remonter les données concernant les incidents sécurité et accidents du travail auprès de la Direction Sécurité et Sûreté ;
- Pour les informations environnementales : les relevés de consommation d'eau, d'électricité, et de carburant sont collectés et traités par la Direction Logistique, sur la base des informations fournies par les sites administratifs et techniques concernés.



Fréquence de reporting des informations et contrôles effectués

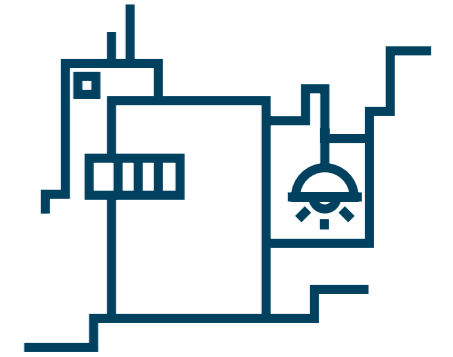
La fréquence de collecte des informations effectuée par les directions et entités contributrices au reporting ESG est régulière, et cela afin de réaliser des contrôles de cohérence et vérifier leur fiabilité avant le reporting final. La fréquence de reporting et la nature des contrôles effectués peut varier d'une direction ou entité à l'autre (ex. tableaux de bord de suivi et contrôle mensuel, semestriel, etc.).

Processus de consolidation et de validation finale des informations

Un Comité de Pilotage, composé de la Direction Administrative et Financière (DAF), de la Direction Gestion du Contrat (DGCO) et de la Direction de la Communication, du Développement Durable, et de l'Innovation (DCDDI), a été mis en place dès 2019 afin de :

- Collecter les informations auprès des directions et entités contributrices concernées (voir processus de collecte) ;
- Effectuer des contrôles de cohérence sur les informations collectées ;
- Consolider les informations dans le présent rapport annuel 2023.

Le rapport annuel 2023 a ensuite été validé par la Direction Générale, puis le Conseil d'Administration, en février 2024.



Limites méthodologiques et processus d'amélioration continue

Il convient de préciser que :

- Pour certaines informations, le processus de reporting peut légèrement varier d'une direction ou entité contributrice à l'autre ;
- Certaines informations peuvent ne pas être communiquées à périmètre constant d'une année à l'autre. Pour autant, le périmètre courant de Lydec ne varie que très peu, voire pas du tout, d'une année à l'autre (sites, activités et reporting similaires).

Afin d'améliorer le processus de reporting des informations ESG, Lydec déploie plusieurs actions, et en particulier :

- La sensibilisation des contributeurs, facilitée grâce à un dialogue continu avec le comité de pilotage du reporting ;
- La mise en place d'outils permettant de collecter, contrôler et consolider les informations de façon optimale et efficace.

Définition des indicateurs quantitatifs

Les indicateurs quantitatifs définis ci-après sont en cohérence avec le périmètre de reporting précisé précédemment, couvrant ainsi : l'ensemble des collaborateurs, sites administratifs et techniques, activités et métiers de Lydec. Ils ont été calculés sur l'année de reporting (2023), sauf mention indicative d'une année antérieure.



Informations sociales

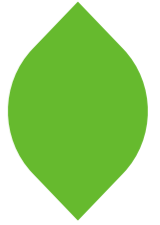
- Nombre de démissions : Nombre de départs de l'entreprise imputables à une démission
- Nombre de licenciements : Nombre de départs de l'entreprise imputables à un licenciement
- Recrutements CDI : Nombre d'employés recrutés par l'entreprise en Contrat à Durée Indéterminée
- Recrutements CDD : Nombre d'employés recrutés par l'entreprise en Contrat à Durée Déterminée
- Répartition des effectifs par catégorie d'employés : Nombre d'employés (effectif en fin d'année) de la catégorie concernée / Nombre total d'employés (effectif en fin d'année)
- Répartition des effectifs par catégorie d'activité (Eau, Assainissement, Electricité, Eclairage Public, Commun) : Nombre d'employés (effectif en fin d'année) de la catégorie d'activité concernée / Nombre total d'employés (effectif en fin d'année)
- Répartition des effectifs par nature de contrat (CDI, CDD, Intérim) : Nombre d'employés (effectif en fin d'année) de la nature du contrat concernée / Nombre total d'employés (effectif en fin d'année)
- Nombre d'années d'ancienneté : Temps écoulé en année(s) révolue(s) entre le jour d'arrivée du salarié dans l'entreprise et le 31 décembre de l'année concernée
- Effectif par ancienneté : Nombre d'employés (effectif en fin d'année) de la catégorie d'ancienneté concernée (Ex. « 0 à 5 ans ») / Nombre total d'employés (effectif en fin d'année)
- Nombre d'employés formés : Nombre d'employés ayant suivi au moins une formation professionnelle proposée par l'entreprise (modules e-learning et/ou formations présentielle)
- Nombre d'heures de formation : Nombre d'heures de formation suivies par les employés concernés (modules e-learning et/ou formations présentielle)
- Part de personnes formées par rapport à l'effectif global (en %) : Nombre d'employés formés (en ETP) / Nombre total d'employés (en ETP)

- Budget formation par rapport à la masse salariale totale : Budget dédié à la formation des employés de l'entreprise / Masse salariale totale
- Accident du travail : Tout accident qui survient par le fait ou à l'occasion du travail, à une personne travaillant pour le compte de l'entreprise
- Nombre d'accidents du travail en service : Nombre d'accidents du travail survenus sur le lieu de travail de l'employé
- Nombre d'accidents du travail en trajet : Nombre d'accidents du travail survenu pendant le trajet d'aller ou de retour entre le lieu de travail et la résidence ou le lieu de restauration de l'employé
- Total des accidents du travail : Nombre d'accidents de travail en service + nombre d'accidents du travail en trajet
- Taux de gravité des accidents du travail : Nombre de journées indemnisées pour 1000 heures travaillées sur l'année concernée, soit le nombre de journées perdues par incapacité temporaire pour 1000 heures travaillées
- Taux de fréquence des accidents du travail : Rapport entre le nombre total d'accidents sur le lieu de travail ayant entraîné la mort ou une incapacité de travail d'au moins un jour sur l'année concernée, multiplié d'un coefficient d'un million
- Répartition des situations dangereuses par type (en %) : Nombre de situations dangereuses remontées par catégorie / Nombre total de situations dangereuses remontées
- Part du chiffre d'affaires de Lydec redistribuée localement : rapport entre le chiffre d'affaires moins les sorties de trésorerie en devise, et le chiffre d'affaires.



Informations environnementales

- Taux de raccordement eau potable / électricité (%) : $((\text{Nombre de clients raccordés au réseau d'eau potable / électricité}) \times (\text{nombre moyen de personnes par foyer})) / (\text{Population totale du périmètre de la Gestion Déléguée par métier})$ (Annexe 1 du Contrat de Gestion Déléguée)
- Consommation d'eau à usage interne (en m³) : Volume d'eau consommé par l'ensemble des sites administratifs et techniques de l'entreprise
- Consommation d'énergie à usage interne (en kWh) : Quantité d'électricité consommée par l'ensemble des sites administratifs et techniques de l'entreprise
- Consommation de carburant par type de véhicule ou d'engin (en milliers de litres) : Quantité de carburant consommée par les véhicules et engins utilisés par Lydec
- Pourcentage des sites d'exploitation certifiés par la norme ISO 14001 (en % du total des sites) : Nombre de sites d'exploitation certifiés par la norme ISO 14001 / Nombre total de sites d'exploitation
- Pourcentage d'employés dans une structure certifiée par un organisme accrédité par un SME (en % du total) : Nombre d'employés (en ETP) travaillant dans une structure certifiée par un organisme accrédité par un SME / Nombre total d'employés de l'entreprise (en ETP)
- Puissance électrique concernée par la certification ISO 14001 (en MW) : Puissance électrique produite par des structures disposant d'une certification ISO 14001 / Puissance électrique produite par l'ensemble des sites de l'entreprise
- Taux de conformité globale pour l'analyse de l'eau : Nombre d'échantillons analysés et certifiés conformes par Labelma (le laboratoire d'analyse des eaux de Lydec) au regard des normes marocaines / Nombre total d'échantillons analysés par Labelma
- Rendement de distribution d'eau potable (en %) : Volume d'eau potable consommé par les clients / volume d'eau potable introduit dans le réseau de distribution
- Rendement du réseau de distribution d'électricité (%) : Volume d'énergie électrique consommée par les clients / volume d'énergie électrique introduit dans le réseau de distribution
- Volume annuel d'eau potable économisé (estimé, en millions m³) : (Nombre de fuites détectées et réparées dans l'année) x (débit de fuites)
- Rendement épuratoire global des Step (%) : (Rendement demande biochimique en oxygène pendant 5 jours (DBO5) + Rendement demande chimique en oxygène (DCO) + Rendement matières en suspension totales (MES)) / 3



Annexe 7



BILAN ACTIF

EXERCICE DU : 01/01/2023 au : 31/12/2023

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT
	BRUT	Amortissements et provisions	Net	Net
I - A - ACTIF IMMOBILISE DOMAINE CONCEDE	35.439.938.505,29	20.328.103.423,88	15.111.835.081,41	14.497.436.751,59
* Immobilisations terminées				
Immobilisations renouvelables récupérées auprès CUC	4.501.314.340,78	4.501.179.332,35	135.008,43	135.008,43
Immobilisations financées par fonds de travaux	7.518.483.204,02	3.902.102.580,28	3.616.380.623,74	3.450.772.125,01
Immobilisations financées par LYDEC	10.470.811.454,03	7.311.206.069,26	3.159.605.384,77	3.364.238.632,82
Immobilisations financées par les tiers	2.496.076.371,39	1.810.822.660,01	685.253.711,38	724.639.167,98
Immobilisations reçues gratuitement	7.023.028.862,92	2.802.792.781,98	4.220.236.080,94	3.671.236.529,88
* Immobilisations en cours				
Immobilisations en cours financées par Fonds de travaux	2.073.189.803,70		2.073.189.803,70	1.923.060.351,17
Immobilisations en cours financées par Lydec	269.900.314,28		269.900.314,28	309.492.304,75
Immobilisations en cours financées par les Tiers	922.438.425,91		922.438.425,91	871.410.597,66
* Fonds de retraite	164.695.728,26		164.695.728,26	182.452.033,89
* Arriérés communes (créances conventionnées)	0,00		0,00	
I - B - ACTIF IMMOBILISE DOMAINE PRIVE	12.063.770.272,94	9.423.409.903,70	2.640.360.369,24	3.100.324.532,05
* Immobilisations en non valeur	485.065.149,39	459.140.003,64	25.925.145,75	27.564.620,35
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	485.065.149,39	459.140.003,64	25.925.145,75	27.564.620,35
Prime de remboursement des obligations				
* Immobilisations incorporelles	10.891.985.846,61	8.336.296.699,65	2.555.689.146,96	3.017.306.045,73
Immobilisations en recherche et développement	548.346,61	548.346,61		
Brevet, marques, droits, et valeurs similaires	150.725.731,69	120.506.461,06	30.219.270,63	21.055.910,42
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles (Financement délégataire)	10.740.711.768,31	8.215.241.891,98	2.525.469.876,33	2.996.250.135,31
* Immobilisations corporelles	685.681.622,55	627.973.200,41	57.708.422,14	54.186.092,91
Terrains				
Constructions	1.149.165,41	1.109.415,87	39.749,54	55.649,37
Matériel et outillage	364.772.711,51	334.193.463,97	30.579.247,54	27.226.315,08
Matériel de transport	73.402.092,03	67.203.381,76	6.198.710,27	5.396.163,20
Matériel mobilier de bureau	48.360.665,63	47.216.372,34	1.144.293,29	1.072.667,42
Matériel informatique	183.712.516,93	163.966.095,43	19.746.421,50	20.435.297,84
Autres immobilisations corporelles	14.284.471,04	14.284.471,04		
Immobilisations corporelles en cours				
* Immobilisations financières	1.037.654,39		1.037.654,39	1.267.773,06
Prêts et créances immobilisées	1.037.654,39		1.037.654,39	1.267.773,06
Titres de participation				
* Ecart de conversion				
Diminution des créances financières				
Augmentation des dettes de financement				
TOTAL I - ACTIF IMMOBILISE DC & DP	47.503.708.778,23	29.751.513.327,58	17.752.195.450,65	17.597.761.283,64
II - ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)				
* Stocks (F)	64.414.118,59	7.886.940,61	56.527.177,98	56.841.042,63
Matière et fournitures consommables	64.414.118,59	7.886.940,61	56.527.177,98	56.841.042,63
* Créances de l'Actif Circulant (G)	3.840.876.694,07	820.471.596,58	3.020.405.097,49	3.253.862.420,80
Fournisseurs débiteurs avances et acomptes	2.300.269,05		2.300.269,05	270.927,59
Clients et comptes rattachés	2.888.876.138,56	806.825.927,54	2.082.050.211,02	2.337.544.508,72
Personnel débiteur	32.608.407,64		32.608.407,64	39.795.995,36
Etat débiteur	174.191.776,39		174.191.776,39	225.704.906,49
Comptes d'associés débiteurs				
Autres débiteurs	697.583.077,29	13.645.669,04	683.937.408,25	605.094.753,09
Comptes de régularisation actif	45.317.025,14		45.317.025,14	45.451.329,55
* Titres et Valeurs de Placement (H)	1.757.019.138,64		1.757.019.138,64	1.157.535.242,43
Bons de Trésor (Fonds de Travaux)	954.500.000,00		954.500.000,00	750.000.000,00
Placements LYDEC	802.519.138,64		802.519.138,64	407.535.242,43
* Ecart de Conversion actif circulant (I) (Elément circulants)	13.415,47		13.415,47	39.513,65
TOTAL II - ACTIF CIRCULANT (F+G+H+I)	5.662.323.366,77	828.358.537,19	4.833.964.829,58	4.468.278.219,51
TRESORERIE				
* Trésorerie - Actif				
Chèques et Valeurs à encaisser	303.541.715,84	4.395.283,18	299.146.432,66	195.334.315,32
Fonds externes	34.417.324,09		34.417.324,09	42.960.389,62
Banques	72.565.601,98		72.565.601,98	81.420.302,86
Caisses	116.104,97		116.104,97	514.757,25
TOTAL III - TOTAL TRESORERIE ACTIF	410.640.746,88	4.395.283,18	406.245.463,70	320.229.765,05
TOTAL GENERAL ACTIF	53.576.672.891,88	30.584.267.147,95	22.992.405.743,93	22.386.269.268,20



BILAN PASSIF

EXERCICE DU : 01/01/2023 au : 31/12/2023

PASSIF	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT
	Montant net	Montant net	Montant net
I-DROITS DE L'AUTORITE DELEGANTE (I)	15.111.835.079,76		14.497.436.749,92
Financement Fonds de Travaux	14.092.987.347,45		13.343.695.704,91
Amortissement Financement Fonds de Travaux	-8.403.281.912,63		-7.969.728.221,35
Financement Délégataire	10.740.711.768,31		10.477.756.357,25
Amortissement Financement Délégataire	-7.311.206.069,26		-6.804.025.419,68
Financement Tiers	10.441.543.660,22		9.447.327.827,40
Amortissement Financement Tiers	-4.613.615.441,99		-4.180.041.531,88
Fonds de retraite	164.695.727,66		182.452.033,27
Dettes de l'Autorité déléguée / RCAR			
RCAR			
Emprunts obligataires financement retraite - Principal	1.379.119.644,81		1.693.635.644,81
Dettes de l'Autorité Déléguée / CDG	-1.379.119.644,81		-1.693.635.644,81
Arriérés communes (créances conventionnées)	0		
Emprunt financement des arriérés communes conventionnées (BCP/AWB)	392.698.463,11		
Dettes de l'Autorité Déléguée_Arriérés créances communes conventionnées BCP / AWB	-392.698.463,11		
* Capitaux Propres (A)			
Capital Social	800.000.000,00		800.000.000,00
dont Capital souscrit non appelé			
Capital appelé versé	800.000.000,00		800.000.000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecart de réévaluation			
Réserves légales	80.000.000,00		80.000.000,00
Autre Réserves	168.626.872,34		168.626.872,34
Report à nouveau	731.009.945,64		719.986.279,91
Résultat net en instance d'affectation			
Résultat net de l'exercice	38.386.450,93		11.023.665,73
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	1.818.023.268,91		1.779.636.817,98
* Capitaux Propres Assimilés (B)	3.239.230,34		4.143.202,34
Subventions d'Investissement	3.239.230,34		4.143.202,34
Provisions réglementées			
Comptes de liaison			
* Dettes de Financement (C)	1.256.505.131,72		1.526.175.019,00
Emprunts Obligataires	360.000.000,00		540.000.000,00
Emprunts Commerciaux	252.305.582,63		372.166.900,17
Dépôts de Garantie Clientèle	644.199.549,09		614.008.118,83
* Provisions Durables pour Risques et Charges (D)			
* Ecart de conversion Passif (E)			
Augmentation des créances immobilisées			
Diminution des dettes de financement			
TOTAL I - FINANCEMENT PERMANENT (I+A+B+C+D+E)	18.189.602.710,73		17.807.391.789,24
II-PASSIF CIRCULANT (Hors Trésorerie)			
* Dettes passif circulant (F)	4.620.277.517,85		4.290.703.900,25
Fournisseurs et Comptes rattachés	2.276.559.130,97		2.135.252.345,43
Clients créditeurs, Avances et Acomptes	369.367.557,06		277.210.437,88
Personnel	60.009.083,46		58.552.107,66
Organismes Sociaux	-28.035.517,97		2.486.815,49
Etat	766.944.199,08		737.572.608,71
Comptes d'Associés Crédeurs			
Fonds de Travaux	578.920.480,20		508.397.311,31
Autres Créanciers	99.518.517,38		94.673.291,83
Comptes de régularisation Passif	496.994.067,67		476.558.981,94
* G-Autres Provisions pour Risques et Charges (G)	76.627.101,68		117.217.610,78
* H-Ecart de Conversion Passif Circulant (H)	3.814,37		9.995,07
TOTAL II - PASSIF CIRCULANT (F + G + H)	4.696.908.433,90		4.407.931.506,10
TRESORERIE			
* Trésorerie - Passif			
Crédits d'escompte			
Crédits de Trésorerie			
Banques (Soldes Crédeurs)	105.894.599,29		170.945.972,86
TOTAL III - TOTAL TRESORERIE PASSIF	105.894.599,29		170.945.972,86
TOTAL GENERAL PASSIF	22.992.405.743,92		22.386.269.268,20



COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors taxes)

EXERCICE DU : 01/01/2023 au : 31/12/2023

	OPERATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE (3) = (1)+(2)	TOTALS DE L'EXERCICE PRECEDENT
	Propres à l'exercice (1)	Concernant les exercices précédents (2)		
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises (en l'état)	6.467.481.934,61		6.467.481.934,61	6.345.568.810,23
Ventes de biens et services	1.130.993.815,06		1.130.993.815,06	1.035.339.974,63
Variation de stocks de produits				
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	135.598.560,21		135.598.560,21	113.574.079,71
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation				
Reprises d'exploitation : Transfert de charges	883.888.716,33		883.888.716,33	725.546.674,85
TOTAL I	8.617.963.026,21		8.617.963.026,21	8.220.029.539,42
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats revendus de marchandises	4.477.487.570,95		4.477.487.570,95	4.399.048.498,01
Achats consommés de matières et fournitures	1.160.867.773,21		1.160.867.773,21	1.053.023.948,89
Autres charges externes	309.687.527,84		309.687.527,84	305.692.043,53
Impôts et taxes	7.139.925,04		7.139.925,04	8.980.643,94
Charges de personnel	791.678.384,76		791.678.384,76	788.049.628,63
Autres charges d'exploitation	12.363.172,24		12.363.172,24	14.231.809,41
Dotations d'exploitation	1.618.825.984,02		1.618.825.984,02	1.499.964.073,97
TOTAL II	8.378.050.338,06		8.378.050.338,06	8.068.990.646,38
RESULTAT D'EXPLOITATION III = (I-II)			239.912.688,15	151.038.893,04
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés				
Gains de change	262.241,22		262.241,22	1.365.279,59
Intérêts et autres produits financiers	9.156.705,69	2.429.306,01	11.586.011,70	1.856.504,16
Reprises financières : transfert de charges				3.099.376,23
TOTAL IV	9.418.946,91	2.429.306,01	11.848.252,92	6.321.159,98
CHARGES FINANCIERS				
Charges d'intérêts	31.669.675,96		31.669.675,96	47.173.820,90
Perte de change	229.539,23		229.539,23	1.199.631,88
Autres charges financières				1.023,58
Dotations financières				
TOTAL V	31.899.215,19		31.899.215,19	48.374.476,36
RESULTAT FINANCIER VI=(IV-V)			-20.050.962,27	-42.053.316,38
RESULTAT COURANT VII=(III+V)			219.861.725,88	108.985.576,66

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors taxes) (Suite)

EXERCICE DU : 01/01/2023 au : 31/12/2023

	OPERATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE (3) = (1)+(2)	TOTALS DE L'EXERCICE PRECEDENT
	Propres à l'exercice (1)	Concernant les exercices précédents (2)		
VII RESULTAT COURANT (reports)			219.861.725,88	108.985.576,66
VIII PRODUITS NON COURANT				
Produits des cessions d'immobilisation	350.842,93		350.842,93	107.249,99
Subvention d'équilibre				
Reprises sur subvention d'investissement				
Autres produits non courant	16.274.272,21	2.639.196,68	18.913.468,89	5.170.229,14
Reprises non courantes: Transferts de charges				
TOTAL VIII	16.625.115,14	2.639.196,68	19.264.311,82	5.277.479,13
IX CHARGES NON COURANTES				
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	326.751,51		326.751,51	8.236,69
Subvention accordées				
Autres charges non courantes	47.584.696,26	25.519.814,18	73.104.510,44	22.896.950,37
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions				
TOTAL IX	47.911.447,77	25.519.814,18	73.431.261,95	22.905.187,06
X "RESULTAT NON COURANT X = (VIII-IX)"			-54.166.950,13	-17.627.707,93
XI "RESULTAT AVANT IMPOTS XI = (VII-X)"			165.694.775,75	91.357.868,73
XII IMPOTS SUR LES RESULTATS	95.840.112,00	31.468.212,82	127.308.324,82	80.334.203,00
XIII "RESULTAT NET (XI-XII)" 			38.386.450,93	11.023.665,73
XIV "TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)"			8.649.075.590,95	8.231.628.178,53
XV "TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)"			8.610.689.140,02	8.220.604.512,80
XVI "RESULTAT NET (total des produits -total des charges)" 			38.386.450,93	11.023.665,73

ETAT DES SOLDES DE GESTION (ESG)

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (TFR)

EXERCICE DU : 01/01/2023 au : 31/12/2023

	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
1 + Ventes de Fluides	6.467.481.934,61	6.345.568.810,23
2 - Achats de Fluides	4.477.487.570,95	4.399.048.498,01
I = MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	1.989.994.363,66	1.946.520.312,22
II + Production DE L'EXERCICE (3+4+5)	1.266.592.375,27	1.148.914.054,34
3 Ventes de biens et services produits	1.130.993.815,06	1.035.339.974,63
4 Variation de Stocks		
5 Immobilisations Produites	135.598.560,21	113.574.079,71
III - CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE (6+7)	1.470.555.301,05	1.358.715.992,42
6 Achats consommés de matières et de fournitures	1.160.867.773,21	1.053.023.948,89
7 Autres Charges externes	309.687.527,84	305.692.043,53
IV = VALEUR AJOUTEE (I+II-III)	1.786.031.437,88	1.736.718.374,14
8 + Subventions d'exploitation reçues		
9 - Impôts et Taxes	7.139.925,04	8.980.643,94
10 - Charges de Personnel	791.678.384,76	788.049.628,63
V = Excédent Brut d'exploitation (E B E)	987.213.128,08	939.688.101,57
= Insuffisance Brute d'exploitation (I B E)		
11 + Autres produits d'exploitation		
12 - Autres charges d'exploitation	12.363.172,24	14.231.809,41
13 + Reprises c'exploitation : Transfert ce Charges	883.888.716,33	725.546.674,85
14 - Dotations d'exploitation	1.618.825.984,02	1.499.964.073,97
VI = RESULTAT d'EXPLOITATION	239.912.688,15	151.038.893,04
VII RESULTAT FINANCIER	-20.050.962,27	-42.053.316,38
VIII = RESULTAT COURANT	219.861.725,88	108.985.576,66
IX RESULTAT NON COURANT	-54.166.950,13	-17.627.707,93
15 - Impôts sur les Sociétés	127.308.324,82	80.334.203,00
X = RESULTAT NET DE L'EXERCICE	38.386.450,93	11.023.665,73

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)

	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
1 RESULTAT NET DE L'EXERCICE		
Bénéfice +	38.386.450,93	11.023.665,73
Perte -		
2 + Dotations D'exploitation (1)	777.281.467,19	740.722.588,68
3 + Dotations Financières (1)		
4 + Dotations non courantes (1)		
5 - Reprises d'exploitation (2)		
6 - Reprises financières (2)		
7 - Reprises non courantes (2) (3)	-903.972,00	-903.972,00
8 - Produits de cession d'immobilisations	-350.842,93	-107.249,99
9 + Valeurs nettes d'amort des immobilisations cédées	326.751,51	8.236,69
I CAPACITE d'AUTOFINANCEMENT (CAF)	814.739.854,70	750.743.269,11
10 Distribution de Bénéfices		64.000.000,00
II AUTOFINANCEMENT	814.739.854,70	686.743.269,11

- (1) A l'exclusion des dotations relatives aux passifs et actifs circulants et à la trésorerie
 (2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie
 (3) Y compris reprises sur subvention d'investissement



TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

EXERCICE DU : 01/01/2023 au : 31/12/2023

SYNTHESE DES MASSES DU BILAN	EXERCICE (a)	EXERCICE PRECEDENT (b)	VARIATION (a) - (b)	
			EMPLOIS	RESSOURCES
FINANCEMENT PERMANENT	18.189.602.710,75	17.807.391.789,24	-	382.210.921,51
ACTIF IMMOBILISE	17.752.195.450,66	17.597.761.283,64	154.434.167,02	-
FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (A)	437.407.260,09	209.630.505,60	-	227.776.754,49
ACTIF CIRCULANT	4.833.964.829,58	4.468.278.219,51	365.686.610,07	-
PASSIF CIRCULANT	4.696.908.433,90	4.407.931.506,10	-	288.976.927,80
BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B)	137.056.395,68	60.346.713,41	76.709.682,27	-
TRESORERIE NETTE (A-B)	300.350.864,41	149.283.792,19	151.067.072,22	-

EMPLOIS ET RESSOURCES	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE				
AUTOFINANCEMENT (A)		814.739.854,70		686.743.269,11
Capacité d'autofinancement		814.739.854,70		750.743.269,11
Distribution de bénéfices		-		-64.000.000,00
CESSION ET REDUCTION D'IMMOBILISAT (B)		820.961,60		402.696,09
Cession d'immobilisations incorporelles		-		-
Cession d'immobilisations corporelles		350.842,93		107.249,99
Cession d'immobilisations financières		470.118,67		295.446,10
Récupération sur créances immobilisées		-		-
AUGMENT DES CAPITX PROPRES ASSIMIL (C)		-		-
Augmentation du capital		-		-
Augmentation des réserves		-		-
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)		71.243.003,00		69.970.848,99
Dépôts de garantie		71.243.003,00		69.970.848,99
Emprunt à LT		-		-
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		886.803.819,30		757.116.814,19
II EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
ACQUISIT, AUGMENTAT D'IMMOBILISAT (E)		306.302.646,80		304.960.878,06
Acquisition d'immobilisations corporelles		27.186.493,23		17.428.995,91
Acquisition d'immobilisations incorporelles		278.876.153,57		287.531.882,15
Augmentation d'immobilisations en cours		-		-
Acquisition d'immobilisations financières		240.000,00		-
REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)		-		-
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)		340.912.890,25		331.169.747,11
Dépôts de garantie		41.051.572,74		35.316.278,65
Emprunt à LT		299.861.317,51		295.853.468,46
ACQUISIT D'IMMOBILISAT EN NON VALEUR (H)		11.811.527,76		11.525.493,85
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)		659.027.064,81		647.656.119,02
III VARIATION BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL		76.709.682,27		91.674.994,73
IV VARIATION DE LA TRESORERIE		151.067.072,22		201.135.689,90
TOTAL GENERAL		886.803.819,30		848.791.808,92

Activités de l'entreprise

EXERCICE DU : 01/01/2023 au : 31/12/2023

Créée en 1995, Lydec gère la distribution d'eau et d'électricité, la collecte des eaux usées et pluviales ainsi que l'éclairage public pour 5 millions d'habitants de la Région du Grand Casablanca (Maroc) dans le cadre d'un contrat de gestion déléguée signé en 1997, pour une durée de 30 ans, entre l'Autorité Délégante (Communes de Casablanca, Mohammedia et Aïn Harrouda), l'Autorité de tutelle (le Ministère de l'Intérieur) et le Déléguataire (Lydec). Le contrat arrive à échéance en 2027.



PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION SPECIFIQUES A L'ENTREPRISE

EXERCICE DU : 01/01/2023 au : 31/12/2023

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE

I - ACTIF IMMOBILISE

A - EVALUATION A L'ENTREE

1 - Immobilisations en non - valeurs

Les immobilisations en non valeurs sont comptabilisées conformément aux normes comptables. Elles figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition, diminué des amortissements calculés selon la méthode linéaire au taux de 20%, sans prorata temporis.

Les immobilisations incorporelles comprennent :

- L'actif incorporel représentant le droit d'usage des biens de retour financés par Lydec.
- Les logiciels et licences pour leur coût d'acquisition.

2 - Immobilisations incorporelles

3- Traitement comptable de la concession

Depuis 1997, la date d'entrée en vigueur de la concession de service public dont bénéficie Lydec, les immobilisations entrant dans le périmètre de cette concession sont traitées selon les dispositions de l'avis du CNC n°4 du 26 mai 2005, tel qu'adopté par l'Assemblée Plénière du CNC, et celles du Code Général de Normalisation Comptable (CGNC). Le traitement comptable de la concession se détaille comme suit :

3.1 Actif immobilisé du domaine concédé

Cette rubrique du bilan reprend, en contrepartie de la rubrique « droit de l'autorité concédante » figurant au passif du bilan, l'intégralité des biens de retour du domaine concédé, que ces biens soient mis en concession par le concédant, le concessionnaire ou par les tiers.

Les biens de retour remis gratuitement en concession par le concédant ont été valorisés conformément au contrat de gestion délégué et ont été inscrits au bilan de Lydec.

3.2 Biens de retour mis dans la concession par Lydec

Selon le contrat de concession, ces biens sont remis au concédant gratuitement à la fin de la concession.

Ainsi, conformément aux dispositions de l'avis du CNC et aux modalités pratiques d'application généralement retenues au Maroc, les biens de retour mis par le concessionnaire sont comptabilisés comme suit :

Comptabilisation et amortissement de l'investissement réalisé par Lydec

- le montant des investissements réalisés par Lydec au titre des biens de retour est inscrit à la fois (i) en actif immobilisé du domaine concédé en contrepartie des droits de l'autorité délégante et (ii) en immobilisation incorporelle au sein de l'actif « L'actif immobilisé du domaine privé » ;

- les biens inscrits en actif immobilisé du domaine concédé (i) font l'objet d'un amortissement pour dépréciation (amortissement économique sur la durée de vie utile du bien) en contrepartie d'une réduction des droits de l'autorité délégante, sans impact sur le résultat de Lydec ; la durée d'amortissement économique est fixée contractuellement (en fonction de la nature des biens mis en concession) ;

- L'immobilisation incorporelle qui figure dans l'actif immobilisé du domaine privé est amortie en totalité sur la durée résiduelle de la concession.

Les biens de reprise ne faisant pas partie du domaine concédé et apportés par Lydec sont comptabilisés comme des « biens propres », c'est-à-dire :

- présentés au sein des immobilisations par nature (immobilisations corporelles) ;
- amortis par la contrepartie du compte de résultat Lydec, selon leur durée de vie utile de ces biens

Les immobilisations corporelles du domaine privé comprennent à la fois des biens propres et les biens de reprise lorsque ceux-ci font l'objet d'une option de reprise contre indemnité. Ces immobilisations figurent à l'actif à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la base de la durée de vie de ces immobilisations.

Les immobilisations financières représentent les prêts accordés au personnel, les dépôts et cautionnements ainsi que les titres de participation

B - CORRECTIONS DE VALEUR

1. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation
2. Méthodes de détermination des écarts de conversion - actif

N/A
Ajustement à la date de clôture des valeurs d'entrée des dettes libellées en devises



II - ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)	
A - EVALUATION A L'ENTREE	
1. Stocks	CUMP
2. Créances	Valeur nominale
3. Titres et valeurs de placement	Valeur nominale
B - CORRECTIONS DE VALEUR	
1. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation des créances clients	La provision pour dépréciation des créances clients est calculée en distinguant : - les créances litigieuses qui sont provisionnées à 100% : il s'agit d'une provision individuelle par client qui respecte les règles de la déductibilité fiscale (recours judiciaire); - les créances saines relevant des années antérieures (N-1) (hors créances litigieuses déjà provisionnées) et le chiffre d'affaires l'année en cours (N) : il s'agit d'une provision statistique calculée à partir des taux de chutes (pertes attendues) pour chaque segment de clients homogènes (clients industriels, particuliers, administrations, bidonvilles,...). Ces taux de chutes sont déterminés à partir de l'historique des impayés clients par rapport au chiffre d'affaires facturé relevant de la même année d'origine, ils sont actualisés chaque année pour une meilleure estimation de la perte future attendue sur chaque segment de clients A ce titre, les créances clients brutes s'élèvent à 2 889 MMAD au 31 décembre 2023. Ces créances ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation à hauteur de 807 MMAD dont une partie a été déterminée sur la base d'une méthode prenant en compte une estimation des pertes futures attendues sur chaque segment de clients (détaillée ci-avant).
2. Méthodes de détermination des écarts de conversion - actif	Ajustement à la date de clôture des valeurs d'entrée des dettes libellées en devises
III - FINANCEMENT PERMANENT	
1. Méthodes de réévaluation	N/A
2. Méthodes d'évaluation des provisions réglementées	N/A
3. Dettes de financement permanent	Valeur d'émission de l'emprunt
4. Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges	Evaluation individuelle du risque
5. Méthodes de détermination des écarts de conversion - passif	
IV - PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)	
1. Dettes du passif circulant	Valeur nominale de la dette
2. Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques & charges	Evaluation individuelle du risque
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion - passif	Ajustement à la date de clôture des valeurs d'entrée des dettes libellées en devises
V - TRESORERIE	
1. Trésorerie - actif	Valeur nominale
2. Trésorerie - passif	Valeur nominale
3. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	N/A
VI - ECOULEMENT DU CHIFFRE D'AFFAIRES SUR LES VENTES	
- VENTES DE FLUIDES	Le chiffre d'affaires relatif à la vente de fluides (eau et électricité) est comptabilisé sur la base de la relève des compteurs. Cette relève est faite selon un planning étalé sur le mois et qui ne coïncide donc pas avec la date d'arrêt des compteurs. Les consommations (volumes) non encore relevées en fin de période (entre la date de la dernière relève et la date de clôture), font l'objet d'une estimation par segment de clients sur la base des dernières consommations unitaires connues et sont valorisées au dernier prix moyen unitaire connu. Les consommations ainsi que les prix moyens unitaires utilisés peuvent être ajustés, le cas échéant, par des coefficients de saisonnalité pour tenir compte notamment de facteurs climatiques ou d'événements spécifiques.
- VENTES DE TRAVAUX	Le chiffre d'affaires et la marge relatifs aux travaux facturables aux tiers sont comptabilisés à l'avancement des travaux. Les taux d'avancement sont déterminés par projet en rapportant les coûts cumulés engagés à la fin de l'exercice aux coûts estimés. Lorsque l'avancement des travaux est supérieur à l'avancement de la facturation, une facture à établir est constatée. Dans le cas inverse, lorsque l'avancement des travaux est inférieur à l'avancement de la facturation, un produit constaté d'avance est comptabilisé.
VII - EMPRUNTS OBLIGATAIRES DE L'AUTORITE DELEGANTE	
Méthode d'évaluation	Capital restant dû au titre des emprunts obligataires émis par Lydec pour le compte de l'autorité déléguante dans le cadre du financement de l'externalisation du régime de retraite du personnel statutaire. Ces emprunts sont portés dans la partie passif du domaine concédé (haut de bilan) en tant que droit de l'autorité déléguante.
VIII - DROITS A REVISION ECONOMIQUE	
	Les droits à révision économique sont comptabilisés après validation des montants par le Comité de Suivi et détermination de la date et des modalités de leur application (y compris l'effet rétroactif). Concernant les dossiers de révision 2011-2014 et 2018-2019, les parties au contrat de gestion déléguée ont acté le principe de traiter cette rétroactivité lors de la prochaine révision quinquennale.

ETAT DES DEROGATIONS

EXERCICE DU : 01/01/2023 au : 31/12/2023

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE ,LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- DEROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX		Néant
II- DEROGATIONS AUX PRINCIPES DES METHODES D'EVALUATION COMPTABLES FONDAMENTAUX		
III- DEROGATIONS AUX REGLES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES ETATS DE SYNTHESE		

DETAIL DES NON-VALEURS

EXERCICE DU : 01/01/2023 au : 31/12/2023

COMPTE PRINCIPAL	INTITULE	MONTANT
21281000	Travaux de grosses réparations	-
21283000	Charges à répartir sur honoraires	484.451.780,71
21284000	Autres Charges à répartir	613.368,68
TOTAL		485.065.149,39

Ce tableau retrace l'évolution de la rubrique durant l'exercice, en indiquant les soldes des comptes principaux constitutifs de " l'immobilisation en non valeurs "

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

EXERCICE DU : 01/01/2023 au : 31/12/2023

Désignation	Montant brut début de l'exercice	Augmentation			Diminution			Montant brut début de l'exercice
		Acquisition	production par l'entreprise	virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATIONS DOMAINE CONCEDE	33.268.779.890,61	2.007.208.147,42	-	908.120.351,55	745.261,00	-	908.120.351,55	35.275.242.777,03
Immobilisations gestion déléguée terminées	30.164.816.637,03	937.522.505,56	-	908.120.351,55	745.261,00	-	908.120.351,55	32.009.714.233,14
Immobilisations gestion déléguée en cours	3.103.963.253,58	1.069.685.641,86	-	-	-	-	-	3.265.528.543,89
IMMOBILISATIONS EN NON - VALEURS	473.253.621,63	11.811.527,76	-	-	-	-	-	485.065.149,39
Frais préliminaires	0,00	-	-	-	-	-	-	0,00
Autres Charges à répartir	613.368,68	-	-	-	-	-	-	613.368,68
Charges à répartir sur plusieurs exercices (Honoraires)	472.640.252,95	11.811.527,76	-	-	-	-	-	484.451.780,71
Primes de remboursement obligations	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10.614.014.829,16	279.621.414,57	-	295.503.053,29	1.650.397,12	-	295.503.053,29	10.891.985.846,61
Immobilisations en recherche et développement	548.346,61	-	-	-	-	-	-	548.346,61
Brevet , Marques , Droits et Valeurs similaires	135.710.125,30	15.920.742,51	-	-	905.136,12	-	-	150.725.731,69
Autres immobilisations incorporelles (Financement lydec)	10.477.756.357,25	263.700.672,06	-	295.503.053,29	745.261,00	-	295.503.053,29	10.740.711.768,31
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	677.329.743,15	26.306.472,64	-	-	17.954.593,24	-	-	685.681.622,55
Terrains	-	-	-	-	-	-	-	-
Constructions	1.149.165,41	-	-	-	-	-	-	1.149.165,41
Matériel et outillage	361.220.976,03	15.303.609,56	-	-	11.751.874,08	-	-	364.772.711,51
Matériel de transport	70.891.650,03	2.510.442,00	-	-	-	-	-	73.402.092,03
Matériel informatique	181.808.882,01	7.992.474,08	-	-	6.088.839,16	-	-	183.712.516,93
Matériel mobilier de bureau	47.860.718,63	499.947,00	-	-	-	-	-	48.360.665,63
Autres immobilisations corporelles	14.398.351,04	-	-	-	113.880,00	-	-	14.284.471,04



TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

EXERCICE DU : 01/01/2023 au : 31/12/2023

Nature	Cumul début exercice (1)	Dotation de l'exercice (2)	Amort sur immob sorties (3)	cumul d'amort fin exercice (4) = (1) + (2) + (3)
Charges à répartir sur plusieurs exercices				-
Charges à répartir sur Honoraires	445.689.001,28	13.451.002,36		459.140.003,64
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7.596.708.783,43	741.048.374,75	1.460.458,53	8.336.296.699,65
Immobilisation en recherche et développement	548.346,61			548.346,61
Brevet, marques, droitset valeur similaires	114.654.214,88	6.757.382,30	905.136,12	120.506.461,06
Immobilisations financement LYDEC domaine délégué	7.481.506.221,94	734.290.992,45	555.322,41	8.215.241.891,98
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	623.143.650,24	22.782.090,08	17.952.539,91	627.973.200,41
Terrains				-
Constructions	1.093.516,04	15.899,83		1.109.415,87
Installations techniques, matériel et outillage	333.994.660,95	11.950.677,10	11.751.874,08	334.193.463,97
Matériel de transport	65.495.486,83	1.707.894,93		67.203.381,76
Mobilier, matériel de bureau	46.788.051,21	428.321,13		47.216.372,34
Matériel Informatique	161.373.584,17	8.679.297,09	6.086.785,83	163.966.095,43
Agencement, Installation et Aménagement	14.398.351,04		113.880,00	14.284.471,04
Total	8.665.541.434,95	777.281.467,19	19.412.998,44	9.423.409.903,70

ETAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DES CHANGEMENTS	INFLUENCE DES CHANGEMENTS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Changements affectant les méthodes d'évaluation	Néant	Néant
II- Changements affectant les modalités d'application	Néant	Néant

TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES DE CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus values	Moins values
2023	IM GD LY NR: Bât adm	745.261,00	555.322,41	302.868,18	432.560,15	132.692,00	-
2023	IM DP: Matériel informatique	6.088.839,16	6.086.785,83	23.883,33	68.211,03	44.327,70	-
2023	IM DP: Logiciels	905.136,12	905.136,12		9.573,01	9.573,01	-
2023	IM DP: Matériel	2.685.786,75	2.685.786,75		28.405,73	28.405,73	-
2023	IM DP: Installation technique	9.066.087,33	9.066.087,33		95.885,82	95.885,82	-
2023	IM DP: Agencement installation aménagement	113.880,00	113.880,00		1.204,44	1.204,44	-
	TOTAL	19.604.990,36	19.412.998,44	326.751,51	350.842,18	179.396,70	155.306,03

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social dms	Participation au capital	Prix d'acquisition global	Valeur nette comptable	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits d'exploitation inscrits au C.P.C de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	Situation nette	

TABLEAU DES PROVISIONS

EXERCICE DU : 01/01/2023 au : 31/12/2023

Nature	Montant début exercice	Dotations			Reprises			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières	Non courantes	
1. Provision pour dépréciation de l'actif immobilisé								
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges								
SOUS TOTAL (A)								
4. Provision pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	752.239.535,03	813.158.765,45			737.039.763,51			828.358.536,97
5. Autres Provisions pour risques et charges	117.217.610,78	28.835.751,38			69.426.260,48			76.627.101,68
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	4.395.283,18							4.395.283,18
SOUS TOTAL (B)	873.852.428,99	841.994.516,83			806.466.023,99			909.380.921,83
TOTAL (A+B)	873.852.428,99	841.994.516,83			806.466.023,99			909.380.921,83

TABLEAU DES CREANCES

EXERCICE DU : 01/01/2023 au : 31/12/2023

CREANCES	TOTAL	Dotations			Reprises			
		PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHUES ET NON RECOUVREES	MONTANT EN DEVISES	MONTANT SUR ETAT ET ORGANISMES PUBLICS	MONTANT SUR LES ENTREPRISES LIEES	MONTANT REPRESENTES PAR EFFETS
DE L'ACTIF IMMOBILISE	1.037.654,39	1.037.654,39						
Prêts immobilisés	1.037.654,39	1.037.654,39						
DE L'ACTIF CIRCULANT	3.840.876.694,07	22.283.869,36	1.181.882.913,29	2.636.709.911,42	2.749.589,15	1.528.452.469,49		31.823.376,12
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	2.300.269,05	48.600,00	2.251.669,05					
Clients et comptes rattachés	2.888.876.138,56	4.048.521,24	942.409.799,83	1.942.417.817,49	2.749.589,15	669.154.750,07		31.823.376,12
Etat	174.191.776,39		173.167.749,70	1.024.026,69		174.191.776,39		
Comptes d'associés								
Autres débiteurs	697.583.077,29		12.477.134,26	685.105.943,03		685.105.943,03		
Personnel	32.608.407,64	17.764.759,85	6.681.523,58	8.162.124,21				
Comptes de régularisation-actif	45.317.025,14	421.988,27	44.895.036,87					

TABLEAU DES DETTES

EXERCICE DU : 01/01/2023 au : 31/12/2023

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHUES ET NON PAYEES	MONTANT EN DEVISES	MONTANT SUR ETAT ET ORGANISMES PUBLICS	MONTANT SUR LES ENTREPRISES LIEES	MONTANT REPRESENTES PAR EFFETS
DU FINANCEMENT	1.256.505.131,72	956.505.131,72	300.000.000,00					
Emprunts obligataires	360.000.000,00	180.000.000,00	180.000.000,00					
Autres dettes de financement	896.505.131,72	776.505.131,72	120.000.000,00					
DU PASSIF CIRCULANT	4.041.357.037,65	461.528.289,19	3.575.576.086,65	4.252.661,81	12.463.873,31	821.673.011,22	42.992.416,67	
Fournisseurs et comptes rattachés	2.276.559.130,97	2.272.306.469,16	4.252.661,81		12.463.873,31		42.992.416,67	
Clients créditeurs, avances et acomptes	369.367.557,06	369.367.557,06						
Personnel	60.009.083,46	60.009.083,46						
Organismes sociaux	-28.035.517,97	-28.035.517,97				-28.035.517,97		
Etat	766.944.199,08	766.944.199,08				766.944.199,08		
Comptes d'associés								
Autres créanciers	99.518.517,38	8.281.348,13	91.237.169,25			82.764.330,11		
Comptes de régularisation-passif	496.994.067,67	453.246.941,06	43.747.126,61					

TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES

EXERCICE DU : 01/01/2023 au : 31/12/2023

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SURETE	NATURE (1)	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET (2) (3)	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SURETE DONNEE A LA DATE DE CLOTURE
SURETES DONNEES	Néant				Néant
SURETES RECUES	Néant				Néant

(1) Gage-Hypothèque : 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)

(2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)

- Entreprises liées, associés, membre du personnel

(3) Préciser si la sûreté recue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (Sûreté recues)

ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT - BAIL

EXERCICE DU : 01/01/2023 au : 31/12/2023

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT EXERCICE	MONTANT EXERCICE PRECEDENT
* Avals et cautions		
- Cautions bancaire au profit de l'Autorité Déléguée	166.532.333,00	161.359.807,00
- Cautions bancaires au profit de l'Administration des Douanes	5.085.002,00	5.085.002,00
- Caution bancaire au profit des Eaux et Forêts	253.207,00	258.807,00
- Caution bancaire au profit GDF SUEZ Energie Service en garantie du loyer	-	-
- Caution bancaire divers	1.004.688,26	984.688,26
* Engagements en matière de pensions de retraite et obligations similaires		
- Engagements sociaux (couverture médicale et gratuité des services de l'entreprise au profit des retraités statutaires)	125.378.000,00	822.439.000,00
* Autres Engagements		
- Engagements contractuels d'investissements	1.321.033.044,20	1.424.550.180,37
TOTAL (1)	1.619.286.274,46	2.414.677.484,63

(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées

ENGAGEMENTS RECUS

* Avals et cautions		
- Garanties reçues sur contrats	336.113.340,90	361.715.272,29
* Autres Engagements		
- Facilités de crédit non utilisées	1.155.000.000,00	1.621.100.000,00
TOTAL (2)	1.491.113.340,90	1.982.815.272,29

(2) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées



TABLEAU DES BIENS EN CREDIT BAIL

EXERCICE DU : 01/01/2023 au : 31/12/2023

N° du contrat	Durée du contrat			Juste valeur du bien (H.T)	Durée théorique d'amortissement du bien	Cumul des redevances des exercices précédents	AUTRES ANALYSES			Prix d'achat résiduel en fin de contrat	Observations
	du	au	Durée contrat en mois				MONTANT EN DEVICES	MONTANT SUR ETAT ET ORGANISMES PUBLICS	MONTANT SUR LES ENTREPRISES LIEES		

Néant

DETAIL DES POSTES DU C P C (Produits)

EXERCICE DU : 01/01/2023 au : 31/12/2023

POSTE	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
PRODUIT D' EXPLOITATION		
711 Ventes de marchandises		
Ventes de marchandises au Maroc	6.467.481.934,61	6.345.568.810,23
Ventes de marchandises à l'étranger		
Reste du poste des ventes de marchandises		
Total	6.467.481.934,61	6.345.568.810,23
712 Ventes des biens et services produits		
Ventes travaux	149.717.003,26	212.170.790,05
Recettes fonds de travaux	593.059.079,49	490.446.043,21
Entretien et location branchements \ compteurs	147.060.130,31	140.372.063,72
Coupures -Rebranchements	58.639.962,64	65.154.807,81
Pose et depose de compteurs	8.641.404,98	8.969.399,56
Autres prestations	13.408.979,67	12.754.690,77
Peines et soins	143.798.612,42	86.741.990,65
Reste du poste des ventes et services produits	16.668.642,29	18.730.188,86
Total	1.130.993.815,06	1.035.339.974,63
713 Variation des stocks de produits		
Variation des stocks des biens produits		
Variation des stocks des services produits		
Variation des stocks des produits en cours		
Total		
718 Autres produits d'exploitation		
Jetons de présence reçus		
Reste du poste (produit divers)		
Total		
719 Reprises d'exploitation:transferts des charges		
Reprises	806.466.023,99	658.461.816,47
Transferts des charges	77.422.692,34	67.084.858,38
Total	883.888.716,33	725.546.674,85
PRODUITS FINANCIERS		
738 Interets et autres produits financiers		
Interets et produits assimilés	1.041.567,14	1.408.412,22
Revenus des créances rattachées à des participations		
Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement	8.115.138,55	448.091,94
Reste du poste interêts et autres produits financiers	2.429.306,01	
Total	11.586.011,70	1.856.504,16

DETAIL DES POSTES DU C P C (Charges)

EXERCICE DU : 01/01/2023 au : 31/12/2023

POSTE	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
CHARGES D'EXPLOITATION		
611 Achat revendus de marchandises		
Achat de marchandises	4.477.487.570,95	4.399.048.498,01
Variation des stocks de marchandises		
Total	4.477.487.570,95	4.399.048.498,01
612 Achat consommés de matière première		
Achat de matières premières		
Variation des stocks de matière première		
Achat de materiel et fournitures consommables et d'emballages	226.416.071,63	206.374.320,89
variation des stocks de matière,fournitures et emballage	-630.739,27	-25.918.992,52
Achat non stockés de matière et fourniture	161.101.254,40	145.916.466,33
Achats de travaux ,etudes et prestations de sevices	773.981.186,45	726.652.154,19
Total	1.160.867.773,21	1.053.023.948,89
613/614 Autres charges externes		
Locations et charges locatives	34.369.254,80	33.774.588,54
Redevances de crédit -bail		
Entretiens et reparations	26.686.584,44	25.904.739,27
Primes d'assurances	22.153.985,76	21.685.893,51
Rémunérations du personnel extérieur a l'entreprise	25.323.555,58	24.227.506,68
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	10.891.401,69	13.835.156,55
Redevances diverses	151.793.108,83	148.438.717,81
Documentation diverses	985.655,53	151.533,63
Transports	59.128,12	62.027,50
Reste du postedes Autres charges externes	37.424.853,09	37.611.880,04
Total	309.687.527,84	305.692.043,53
617 Charges de personnel		
Rémunération du personnel	565.768.084,57	562.976.867,96
Charges sociales	194.374.599,92	194.467.036,78
Reste du poste des autres charges de personnel	31.535.700,27	30.605.723,89
Total	791.678.384,76	788.049.628,63
618 Autres charges d'exploitation		
Jeton de présence	950.000,00	1.450.000,00
Pertes sur créances irrécouvrables	11.413.172,24	12.781.809,41
Reste du poste des autres charges d'exploitation		
Total	12.363.172,24	14.231.809,41
CHARGES FINANCIERES		
638 Autres charges financiere		
Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement		
Reste du poste des autres charges financieres		1.023,58
Total		1.023,58
CHARGES NON COURANTES		
658 Autres charges non courantes		
Pénalités sur marchés et dédits		
Rappels d'impôts (Autres que l'IS)	27.261.704,60	9.900,00
Pénalités et amendes fiscales	6.426.294,58	62.007,00
Reste du poste des autres charges non courantes	39.416.511,26	22.825.043,37
Total	73.104.510,44	22.896.950,37



PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL

POSTE	EXERCICE DU : 01/01/2023 au : 31/12/2023	
	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
I RESULTAT NET COMPTABLE	38.386.450,93	
Bénéfice net	38.386.450,93	
Perte nette		
II REINTEGRATIONS FISCALES	844.608.158,89	
1 Courantes	644.682.890,95	
Dotations aux provisions pour dépréciation clients	555.896.873,91	
Redevance COS non déductible	54.857.215,20	
Surplus Amortissements non déductible sur LLD	577.688,02	
Cadeaux	157.237,47	
Dons non déductibles	4.174.280,00	
Amortissements sur exercices antérieurs	6.761.989,43	
Provision pour risque et charges	22.153.377,02	
Charges sur exercices antérieurs	104.229,89	
2 Non Courantes	199.925.267,94	
Impôt sur les sociétés	95.840.112,00	
Rappel sur impôts (IS / RAS)	31.468.212,82	
Autres charges non courantes	12.959.129,76	
Charges sur exercices antérieurs	25.526.411,18	
Pénalité et Amendes Fiscales	34.131.402,18	
III DEDUCTIONS FISCALES		583.494.260,14
1- Courantes		583.494.260,14
Ecart de conversion - Passif 2022		9.995,07
Reprises sur provision pour dépréciation client		517.771.491,77
Reprises sur provision pour risques et charges		65.712.773,30
2- Non courantes		
TOTAL (T1 ; T2)	882.994.609,82	583.494.260,14
IV RESULTAT BRUT FISCAL		
Bénéfice brut si T1>T2 (A)		299.500.349,68
Déficit brut fiscal si T2>T1 (B)		
V REPORT DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1		
VI RESULTAT NET FISCAL		
Bénéfice net fiscal (A - C)		299.500.349,68
ou déficit net fiscal (B)		
VII CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
VIII CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1		

DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS

EXERCICE DU : 01/01/2023 au : 31/12/2023

DETERMINATION DU RESULTAT		MONTANT
Resultat courant d'après C.P.C	(+)	219.861.725,88
Réintégrations fiscales sur opérations courantes	(+)	644.682.890,95
Déductions fiscales sur opérations courantes	(-)	583.494.260,14
Resultat courant théoriquement imposable	(=)	281.050.356,69
Impôt théorique sur résultat courant	(-)	89.936.114,14
Resultat courant après impôts	(=)	129.925.611,74
II INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

EXERCICE DU : 01/01/2023 au : 31/12/2023

Nature	Solde début exercice	Opération de l'exercice	Déclaration TVA	Solde fin exercice
A.TVA FACTUREE	498.392.198,60	1.251.975.228,06	1.237.541.570,00	512.825.856,66
B. TVA RECUPERABLE	200.759.643,87	793.948.241,69	821.540.148,56	173.167.737,00
Sur charges	167.314.403,69	633.164.516,39	661.549.661,96	138.929.258,12
Sur immobilisations	33.445.240,18	160.783.725,30	159.990.486,60	34.238.478,88
T.V.A due ou crédit T.V.A (A-B)	297.632.554,73	458.026.986,37	416.001.421,44	339.658.119,66

PASSIFS EVENTUELS

EXERCICE DU : 01/01/2023 au : 31/12/2023

1- Audit des comptes de la Gestion Délégée 2012-2020 et 2021-2023:

1.1- Audit des comptes de la Gestion Délégée 2012-2020:

Pour rappel, Lydec avait reçu en date du 24 juin 2020 un courrier du SPC notifiant le lancement de l'audit des comptes de la Gestion Délégée pour la période 2012-2020. Une réunion de démarrage de la mission a été organisée le 04 novembre 2020 entre Lydec, le SPC et le cabinet mandaté pour cette mission.

Cet audit porte sur 3 volets :

- Mission A : Audit des comptes du délégataire pour les exercices 2012 à 2017 ;
- Mission B : Audit des comptes de la Gestion Délégée (comptes du Délégué et de l'Autorité Délégante) pour les exercices 2018 et 2019 ;
- Mission C : Audit des comptes de la Gestion Délégée (comptes du Délégué et de l'Autorité Délégante) pour l'exercice 2020.

En date du 23 mai 2022, l'Autorité Délégante a transmis les rapports définitifs relatifs aux audits de la Gestion Délégée 2012-2020, qui maintiennent de nombreux constats contestés par Lydec dans son courrier de réponses aux rapports provisoires. Lydec a répondu à l'Autorité Délégante le 1er juillet 2022 en signalant la non prise en compte des réponses et explications apportées aux rapports provisoires.

L'Autorité Délégante a transmis en date du 25 juillet 2022 une matrice synthétisant les différents points soulevés initialement par les audits, les réponses de Lydec à chacun de ces constats, ainsi que les suites réservées par l'auditeur à chacune des justifications apportées par Lydec.

Le 20 février 2023, Lydec a fait part dans un nouveau courrier adressé à l'Autorité Délégante de ses réserves quant aux incohérences persistantes dans les rapports définitifs, et a apporté de nouveaux arguments justifiant l'absence de fondements des constats d'audit.

Lydec a reçu le 03 juillet 2023, un courrier du SPC relayant les observations de l'auditeur sur les dernières réponses apportées par Lydec aux constats d'audit. Le 26 juillet 2023, Lydec a transmis à l'Autorité Délégante, un courrier de réponses en maintenant ses positions et en les détaillant davantage pour faire ressortir les incohérences relevées dans les rapports d'audits.

1.2- Audit des comptes de la Gestion Délégée 2021-2023:

1.2.1- Audit des comptes de la Gestion Délégée 2021:

Lydec a reçu en date du 17 octobre 2022, un courrier de l'Autorité Délégante notifiant le lancement des audits à tranches conditionnelles de la Gestion Délégée pour la période 2021-2023. Les travaux d'audit de la tranche ferme qui porte sur l'exercice 2021 ont démarré le 17 octobre 2022. Lydec a reçu le 22 juin 2023 les rapports provisoires relatifs à l'audit de cet exercice auxquels elle a soumis ses observations en date du 26 juillet 2023. Les rapports définitifs relatifs à cette 1ère tranche ont été reçus par Lydec le 21 décembre 2023.

1.2.2- Audit des comptes de la Gestion Délégée 2022:

Lydec a reçu en date du 19 juin 2023, une demande du cabinet mandaté par l'Autorité Délégante, pour le démarrage des travaux d'audit de la tranche ferme qui porte sur l'exercice 2022.

Les travaux de l'audit de l'exercice 2022 sont toujours en cours.

Les audits de la Gestion Délégée 2012-2020 et 2021-2022 feront l'objet d'un traitement dans le cadre du bilan du passé conformément aux dispositions du protocole d'accord signé le 21 septembre 2023

2- Deuxième révision contractuelle quinquennale :

Les dispositions du Contrat de Gestion Délégée prévoient une révision quinquennale où l'Autorité Délégante et le Délégué se réunissent pour évaluer les conditions d'exécution de la convention au regard de leurs engagements respectifs mais aussi pour procéder, d'un commun accord, à l'actualisation des éléments nécessaires. La première étape de la révision consiste à établir un examen de la période passée pour établir un bilan et une évaluation de la réalisation des engagements respectifs.

Depuis février 2021, deux commissions du Ministère de l'Intérieur ont été désignées et ont mené 4 missions portant sur l'analyse de l'équilibre économique du Contrat de Gestion Délégée sur la période 2007-2021, la valorisation des investissements sur la période 2007-2020, la formalisation d'un nouveau projet de convention de révision du Contrat de Gestion Délégée et l'élaboration de projections économiques sur la période 2022-2027.

Une première restitution des travaux des commissions a été effectuée lors d'une réunion le 9 juin 2021 au Ministère de l'Intérieur. A la suite de cette réunion des groupes de travail mixtes se sont réunis à de nombreuses reprises afin de partager les positions de l'Autorité Délégante, des commissions technico-financières et de Lydec au regard des directives convenues lors de la réunion du 9 juin 2021.

A la suite du Comité de suivi du 16 février 2022, les échanges en commission se sont intensifiés sur les thèmes des projections économiques, de la Convention de Gestion Délégée et des besoins en investissements.

En 2022, les équipes du Délégué ont participé à une trentaine de Groupes de Travail (GT) portant sur l'ensemble des thématiques et ont livré les différents livrables demandés par les commissions technique et financière.

L'année 2023 a connu une accélération des travaux reflétant la volonté des parties de conclure la révision dans les meilleurs délais, ainsi :

-Deux réunions se sont tenues le 28 février 2023 et le 27 avril 2023 au siège du Ministère de l'Intérieur dans l'objectif de reprendre le dialogue sur la révision du contrat de gestion déléguée, et de partager les positions des parties. Lors de la réunion du 27 avril, Lydec et après accord de son Conseil d'administration, a partagé avec les Autorités une proposition d'un scénario de base pour conclure la révision du contrat de Gestion Délégée.

-Un protocole d'accord a été signé le 21 septembre 2023 fixant les modalités d'apurement des passifs et les principales dispositions à intégrer dans l'avenant de la révision. Ce protocole a été accompagné par un courrier de Lydec exprimant son interprétation dudit protocole sur certains sujets clés.

Suite à la signature de ce protocole, plus d'une trentaine de réunions des groupes de travail mixte SPC/Lydec ont eu lieu durant le dernier trimestre 2023, avec pour objectif la finalisation d'un 2ème avenant et l'harmonisation des documents contractuels en cohérence avec les principes du protocole d'accord signé. Ces réunions ont permis de rapprocher les positions sur plusieurs sujets.



ETAT DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

EXERCICE DU : 01/01/2023 au : 31/12/2023

Non, prénom ou raison sociale des principaux associés (1)	Adresse (2)	Nombre de titres		Valeur nominale de chaque action ou part sociale* (5)	MONTANT DU CAPITAL		
		Exercice précédent (3)	Exercice actuel (4)		Souscrit (6)	Appelé (7)	Libéré (8)
SUEZ GROUP (VIGIE Groupe)	1, Rue d'Astorg 75379 PARIS CEDEX 08 France	4.080.000	4.080.000	100,00	408.000.000,00	408.000.000,00	408.000.000,00
VIGIE 50 AS	30, rue madeleine Vionnet, 93300, Aubervilliers, France	3.893.737	3.893.737	100,00	389.373.700,00	389.373.700,00	389.373.700,00
Au porteur		26.263	26.263	100,00	2.626.300,00	2.626.300,00	2.626.300,00
					-	-	-
					-	-	-
					-	-	-
					-	-	-
					-	-	-
					-	-	-
TOTAL		8.000.000	8.000.000	Total	800.000.000,00	800.000.000,00	800.000.000,00

TABLEAU D'AFFECTATION DES RESULTAT INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

EXERCICE DU : 01/01/2023 au : 31/12/2023

A ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER	MONTANT	B AFFECTATION DES RESULTATS	MONTANT
(Décision de l'AGO du 28 juin 2021)			
		Réserve légale	-
Report à nouveau	719.986.279,91	Autres réserves	168.626.872,34
Resultat nets en instance d'affectation		Tantième	
Resultat net de l'exercice	11.023.665,73	Dividendes	-
Prélèvements sur les réserves		Autres affectations	
Autres prélèvements	168.626.872,34	Report à nouveau	731.009.945,64
TOTAL (A)	899.636.817,98	TOTAL (B)	899.636.817,98

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTREPRISE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

EXERCICE DU : 01/01/2023 au : 31/12/2023

NATURE DES INDICATIONS	EXERCICE N-2	EXERCICE N-1	EXERCICE N
* SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE			
- Capitaux propres (+) Capitaux propres assimilés(-) Immobilisations en non valeurs	1.808.143.764,45	1.756.215.399,97	1.795.337.353,50
* OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1. Chiffre d'affaires hors taxes	7.278.873.559,50	7.380.908.784,86	7.598.475.749,67
2. Résultat avant impôts	171.540.144,83	91.357.868,73	165.694.775,75
3. Impôts sur les résultats	104.115.405,30	80.334.203,00	127.308.324,82
4. Bénéfices distribués	-	64.000.000,00	-
*5. Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	67.424.739,53	11.023.665,73	38.386.450,93
* RESULTAT PAR TITRE			
(Pour les sociétés par actions et S.A.R.L) Resultat net par action ou part sociale	8,43	1,38	4,80
Bénéfice distribués par action ou part sociale	-	8,00	-
* PERSONNEL			
Montant des salaires bruts de l'exercice	817.936.112,42	788.049.628,63	791.678.384,76
Effectif des salariés employés à la fin de l'exercice	3.128	3.117	3.076

TABLEAU DES OPERATIONS EN DEVISES COMPTABILISEES PENDANT L'EXERCICE

EXERCICE DU : 01/01/2023 au : 31/12/2023

Nature	Entrée Contre-valeur en DH	Sortie Contre-valeur en DH
Financement permanent		
Immobilisations brutes		
Rentrées sur immobilisations		
Remboursement des dettes de financement		
Produits	257.713,69	
Charges		22.025.299,89
Total des entrées	257.713,69	
Total des sorties		22.025.299,89
Balance devises	21.767.586,20	
TOTAL	22.025.299,89	22.025.299,89

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

EXERCICE DU : 01/01/2023 au : 31/12/2023

I- DATATION	
Date de clôture (1)	31 décembre 2023
Date d'établissement des états de synthèse (2)	7 février 2024
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse,	
I- Evénements nés postérieurement à la clôture de l'exercice non rattachables à cet exercice avant la 1 ^{ère} communication externe des états de synthèse,	
DATES	Indication des événements

Etat du Fonds de Travaux

EXERCICE DU : 01/01/2023 au : 31/12/2023

Solde du compte Fonds de Travaux au 31 décembre 2023 :	31/12/2022	31/12/2023
Solde du compte Fonds de Travaux :	508.397.311,31	578.920.480,20
Fonctionnement du compte Fonds de Travaux		
Lydec gère le compte Fonds de Travaux pour le compte et sous le contrôle de l'Autorité Délégante, sans impact sur le résultat, situation nette et patrimoine du délégataire. Les ressources de ce compte sont constituées des frais de raccordement aux réseaux et contribuent au financement des infrastructures pour répondre aux enjeux majeurs de développement du Grand Casablanca. L'ensemble des ouvrages financés par le Fonds de Travaux sont propriété de l'Autorité Délégante. Les modalités de fonctionnement du compte Fonds de Travaux sont définies dans l'annexe 11-3 du contrat de gestion déléguée. Cette annexe précise notamment la nature des opérations au crédit et au débit de ce compte.		
Situation du Fonds de Travaux vis-à-vis de l'Administration Fiscale		
- Par courrier en date du 30 juin 2014, l'Administration Fiscale demande la fiscalisation des ressources de ce Fonds et le dépôt de déclarations d'Impôt sur les sociétés et de TVA séparées, estimées par celle-ci respectivement à 488 Mdhs et 325 Mdhs sur la période 2009-2012. Lydec et l'Autorité délégante, en coordination étroite avec l'Autorité de tutelle, la Direction des Régies et des Services Concédés du Ministère de l'Intérieur, ont fait valoir auprès de l'Administration Fiscale et au regard des spécificités du Fonds de Travaux le caractère non-assujettissable du Fonds de Travaux à cette imposition.		
- En date du 8 août 2014, après avoir consulté toutes les parties prenantes au contrat de gestion déléguée, Lydec a adressé une lettre de réponse à la Direction Régionale des impôts dans laquelle elle apporte les arguments à l'appui de cette analyse.		
- Une réunion a été tenue avec la DRI sur le sujet en date du 04 novembre 2014. A la suite de cette réunion, une dernière note reprenant et complétant les arguments développés à l'appui de la position de la Lydec et de l'Autorité Délégante a été adressée à la DRI.		
- Les échanges sont encourus entre l'Administration Fiscale et les parties prenantes au contrat de gestion déléguée.		



RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022



Aux Actionnaires de la société

LYDEC S.A.

48, rue Mohamed Diouri,
20110 Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

Opinion avec réserve

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 8 juin 2022, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société LYDEC S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 1.821.262.499,25 MAD dont un bénéfice net de 38.386.450,93 MAD.

Sous réserve de l'incidence des situations décrites dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société LYDEC S.A. au 31 décembre 2023, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion avec réserve

1. Les créances nettes vis-à-vis de la clientèle « Bidonvilles » s'élèvent au 31 décembre 2023 à 112 MMAD HT. Selon le management, compte tenu de la difficulté de mettre en œuvre les actions de recouvrement prévues par le contrat de gestion déléguée, notamment la coupure, du fait des limitations définies par les autorités, seule une partie de cette créance devrait être recouvrée. L'autre partie, fait l'objet de discussions avec les Autorités (en particulier dans le cadre de la révision du Contrat de Gestion Déléguée) pour déterminer les modalités de son recouvrement. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'issue de ces discussions et par conséquent sur le niveau de recouvrabilité de ces créances.
2. Le poste « Autres débiteurs » enregistre un solde net de 684 MMAD au 31 décembre 2023. Ce poste comprend des créances envers l'Autorité Déléguée détaillées comme suit :
 - 473 MMAD représentant les versements effectués à la CNRA, au titre du régime complémentaire de la retraite (RECORE) visant à maintenir les pensions du personnel statutaire en départ à la retraite au même niveau que celui qui était garanti par la Caisse Commune des Retraites (CCR) ;
 - 100,5 MMAD correspondant à la différence entre les cotisations perçues et les pensions versées provenant du transfert de la gestion du régime des retraites du personnel de la gestion déléguée en 2004 de la Caisse Commune des Retraites (CCR) au Régime Collectif d'Allocation de Retraite (RCAR) :

Pour rappel, l'Avenant de la révision du Contrat de Gestion Déléguée en date du 11 mai 2009, précise que l'Autorité de tutelle procédera à la recherche de ressources auprès de l'Etat pour contribuer à l'apurement de cette situation et ce, en conformité avec les décisions des commissions techniques de suivi du 17 décembre 2003 et du 24 décembre 2004. Le comité de suivi du 28 février 2019 a arrêté le montant de cette créance à rembourser à travers un compte dédié dont le financement reste à définir.

- 90 MMAD correspondant à une garantie versée à l'Autorité Déléguée dans le cadre des audits réalisés sur la période 1997-2006 :

Suite au comité de pilotage/comité de suivi réuni le 27 avril 2018, il a été acté la clôture définitive des dossiers relatifs aux audits réalisés sur la période 1997-2015 par des investissements à hauteur de MMAD 153,3 qui ont été réalisés sur la période 2018-2020. Enfin, la garantie versée à l'autorité déléguée pour MMAD 90 devrait être soldée par tranche annuelle par compensation avec la redevance due tel que stipulé dans le protocole d'accord du 29 décembre 2014.

Les modalités de remboursement de ces créances continuent à faire l'objet de discussions avec les autorités et seront arrêtées dans le cadre de la conclusion de l'avenant de la deuxième révision contractuelle. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'issue de ces discussions et par conséquent sur le niveau de recouvrabilité de ces créances.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'information donnée dans l'état annexe « Etat des passifs éventuels » qui fait état de l'audit de la gestion déléguée 2012-2020 & 2021-2023 et de la révision contractuelle quinquennale.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

▪ **Estimation du Chiffre d'Affaires relatif aux ventes d'Eau et d'Electricité réalisées et non relevées (dit « en compteur »)**

Risque identifié	Notre réponse
<p>Comme indiqué dans la note A1 de l'annexe aux états financiers, le chiffre d'affaires réalisé sur les segments de clientèle qui font l'objet d'une relève de compteurs au cours de l'exercice est estimé à la clôture de l'exercice à partir de données historiques, de statistiques de consommation et d'estimations de prix de vente. Votre société a développé des méthodes de calcul pour l'estimation du chiffre d'affaires.</p> <p>Nous avons considéré l'estimation du chiffre d'affaires lié à l'eau et à l'électricité « en compteur » comme un point clé de l'audit compte tenu de l'incertitude inhérente au processus d'évaluation des volumes livrés et non relevés à la date de clôture de l'exercice et à l'évaluation de leur prix de vente.</p>	<p>Dans le cadre de notre audit, nous avons :</p> <p>Pris connaissance de l'environnement de contrôle sur la chaîne de facturation et sur les processus permettant la fiabilisation des estimés comptables sur l'eau et l'électricité en compteur ;</p> <p>Pris connaissance des hypothèses retenues pour l'estimation des volumes de consommation d'eau et d'électricité en compteur ;</p> <p>Analysé les volumes de consommation estimés au regard des volumes facturés le mois antérieur ;</p> <p>Analysé le coefficient de saisonnalité utilisé dans l'estimation des volumes ;</p> <p>Analysé le prix moyen de vente appliqué aux volumes estimés au regard du prix moyen facturé le mois précédent ;</p> <p>Examiné le rapprochement effectué par votre société entre les provisions estimées et le montant facturé de façon rétrospective.</p>

▪ **Comptabilisation des contrats de construction**

Risque identifié	Notre réponse
<p>Comme indiqué dans la note A1 de l'annexe aux états financiers, une partie de l'activité de la société concerne des travaux pour le compte de tiers pour lesquels le chiffre d'affaires et la marge sont comptabilisés à l'avancement du projet. Le pourcentage d'avancement est déterminé pour chaque projet en rapportant le montant des coûts engagés au 31 décembre 2023 au montant total estimé des coûts du projet. Cette méthode vise à conserver le niveau de charge et à reconnaître la marge uniquement sur le chiffre d'affaires comptabilisé.</p> <p>Nous avons considéré la comptabilisation du chiffre d'affaires et de la marge liés aux travaux comme un point clé de l'audit compte tenu du niveau de jugement exercé pour l'estimation de l'avancement des travaux ainsi que le degré d'incertitude lié à cette estimation.</p>	<p>Dans le cadre de notre audit, les procédures mises en place ont consisté à :</p> <p>Prendre connaissance de l'environnement de contrôle sur le processus de suivi des contrats de construction ;</p> <p>Tester les contrôles clés relatifs au processus du suivi des affaires (management de projet, déversement des coûts sur affaires, devis, bordereau des prix) ;</p> <p>Recalculer le chiffre d'affaires résultant de la méthode de l'avancement ;</p> <p>Rapprocher les données (chiffre d'affaires, coûts et marge) du suivi analytique avec celles de la comptabilité générale ;</p> <p>Effectuer des travaux ci-dessous sur un échantillon de contrats.</p> <p>Nous avons ainsi examiné un échantillon de contrats sélectionnés selon les critères suivants :</p> <p>Contribution significative de la marge dégagée sur l'exercice comptable ;</p>

	<p>Contrats présentant des risques significatifs spécifiques (techniques, contractuels, etc.).</p> <p>Les procédures mises en place sur cet échantillon de contrats ont consisté à :</p> <p>Organiser des réunions avec les responsables opérationnels et financiers du contrat concerné (« revue d'affaire ») pour prendre connaissance de la situation opérationnelle des affaires (examen des événements, examen des risques, examen du calcul du taux d'avancement) ;</p> <p>Comparer les montants prévus dans les contrats et/ou avenants avec le chiffre d'affaires retenu pour déterminer le chiffre d'affaires à comptabiliser sur l'exercice.</p>
--	--

▪ **Dépréciation des créances commerciales**

Risque identifié	Notre réponse
<p>Comme indiqué dans la note A1 de l'annexe aux états financiers, les créances clients brutes s'élèvent à 2 889 MMAD au 31 décembre 2023. Ces créances ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation à hauteur de 807 MMAD dont une partie a été déterminée sur la base d'une méthode prenant en compte une estimation des pertes futures attendues sur chaque segment de clients.</p> <p>Les taux de perte utilisés correspondent aux taux historiques des créances irrécouvrables observés sur un segment homogène en fonction du niveau d'impayés, ajustés selon les cas des circonstances actuelles et prévisions raisonnables d'évolution du profil de clientèle.</p> <p>Nous avons considéré l'estimation du montant de la provision pour dépréciation des créances clients comme un point clé de l'audit compte tenu du niveau de jugement requis pour l'ajustement des données historiques ainsi que le niveau d'incertitude lié à cet ajustement.</p>	<p>Dans le cadre de notre audit, nous avons :</p> <p>Examiné les modalités de détermination des taux de perte retenus par catégorie de clientèle et leur cohérence avec les données historiques ;</p> <p>Examiné les modalités de détermination des provisions complémentaires et spécifiques ;</p> <p>Rapproché la balance âgée issue du système de gestion commerciale avec les données comptables ;</p> <p>Recalculé la provision pour dépréciation des créances client sur la base des taux de perte retenus.</p>

▪ **Provision pour risques significatifs et les passifs éventuels**

Risque identifié	Notre réponse
<p>L'activité de Lydec repose sur un Contrat unique d'une durée de 30 ans à échéance 2027. Cette spécificité impose aux parties une gestion et une interprétation permanente des dispositions contractuelles en vue d'inscrire la relation Lydec/Autorité Délégante dans les équilibres financiers, économiques et techniques institués à la signature du Contrat de Gestion Délégée. En vue d'ajuster les dispositions contractuelles aux évolutions économiques, financières et techniques de la Gestion Délégée, le Contrat permet aux parties à tout moment et au moins tous les 5 ans de se rencontrer pour décider d'un commun accord des mesures qui s'imposent.</p> <p>Dans ce contexte, la société peut faire face à des situations incertaines ou contentieuses, notamment :</p> <p>Dans le cadre des différents audits diligents par l'autorité délégante dont les résultats sont toujours en cours tel qu'exposé en note B15 de l'annexe aux états financiers et qui pourraient donner lieu à des demandes de rectification.</p> <p>Dans le cadre de gestion des risques de fin de contrat prévue en 2027, nous avons considéré que les provisions pour risques significatifs et les passifs éventuels constituent un point clé de l'audit en raison de l'incertitude sur l'issue des audits engagés, du caractère potentiellement significatif et leur incidence ainsi que le degré d'incertitude lié à des risques de fin de contrat.</p>	<p>Notre approche d'audit a consisté notamment à :</p> <p>Examiner les procédures mises en œuvre par la société afin d'identifier et de recenser l'ensemble des risques ;</p> <p>Prendre connaissance des sujets évoqués dans les procès-verbaux des réunions des différentes commissions/comités mis en place pour la gestion du partenariat entre la Lydec et l'autorité délégante.</p> <p>Prendre connaissance de l'analyse des risques effectuée par la direction juridique et la direction de gestion du contrat de la société, de la documentation correspondante et revoir, le cas échéant, les consultations écrites des conseils externes ;</p> <p>Examiner les rapports envoyés par l'auditeur de la gestion déléguée et les réponses préparées par la société ;</p> <p>Examiner le caractère approprié de la qualification retenue par la société (provision vs passifs éventuels) au regard des normes en vigueur ;</p> <p>Examiner le caractère approprié des informations relatives à ces risques présentées en annexe.</p>

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 20 mars 2024

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
 FIDAROC GRANT THORNTON
 Membre Réseau Grant Thornton
 7 Bd. Driss Sleyh - Casablanca
 Tél : 05 22 54 48 00 - Fax : 05 22 29 56 70
Faïçal MEKOUAR
 Associé

BDO SARL
 B.D.O SARL
 119, Bd. Abdalmoumen
 Bureaux 3099 - Casablanca
 -A.C.-
Amine BAAKILI
 Associé

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2023



7, Boulevard Driss Staoui
20160 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société

LYDEC S.A.

48, Rue Mohamed Diouri
Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2023

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le **Président du Conseil d'Administration** ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

1.1. Convention de renouvellement des membranes d'ultrafiltration de la STEP de MADIOUNA (Marché N°223-2022 A/F)

- **Personnes concernées :**
 - Société Water Technologie et Solution, devenue Veolia Water Hungary Kft, qui a un lien de capital avec l'actionnaire majoritaire Veolia.
 - Lydec est filiale de Vigie Groupe
- **Objet et date de la convention :** Le renouvellement des membranes d'ultrafiltration de la STEP de MADIOUNA. Convention signée le 18 décembre 2023.
- **Montant des prestations fournies ou livrées :** Aucun montant n'a été enregistré dans les charges de Lydec courant l'exercice 2023.
- **Sommes versées :** Un acompte de KMAD 2 029 a été versé par Lydec courant l'exercice 2023.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1. Convention écrite de mise à disposition de personnel avec VIGIE Groupe

- **Personnes concernées :** VIGIE Groupe actionnaire de Lydec.
- **Objet et date de la convention :** L'objet de cette convention, signée le 17 décembre 2008, est de définir les conditions générales dans lesquelles VIGIE Groupe accepte de mettre du personnel expatrié à la disposition de Lydec, à la demande de cette dernière.
- **Modalités essentielles :** Les salariés bénéficient d'une rémunération principale versée au Maroc par Lydec. Un complément de rémunération est versé par VIGIE Groupe en France et refacturé à Lydec avec application de 8% de frais de gestion
- **Montant des prestations fournies ou livrées :** Le montant comptabilisé en charges par Lydec au titre de l'exercice 2023 s'élève à KMAD 12 000.
- **Sommes versées :** Le montant versé par LYDEC courant l'exercice 2023 s'élève à KMAD 4 995.



119, Bd Abdelmoumen-5ème Etage N°38,
Casablanca 20140



7, Boulevard Driss Staoui
20160 Casablanca
Maroc

2.2. Convention écrite de Gouvernance et d'Assistance Technique et Opérationnelle avec VIGIE Groupe

- **Personnes concernées :** VIGIE Groupe actionnaire majoritaire de Lydec
- **Objet et date de la convention :** L'objet de cette convention, signée le 17 décembre 2008, porte sur la Gouvernance, l'Assistance Technique et Opérationnelle de Lydec dans les domaines de l'environnement et de l'énergie pour les besoins du contrat de gestion du service de l'eau, de l'assainissement, de l'électricité et de l'éclairage public de la Wilaya du Grand Casablanca.
- **Modalités essentielles :**
 - La rémunération de l'assistance technique forfaitaire est calculée par application du taux de 0,125% au chiffre d'affaires annuel.
 - Assistance Technique Spécifique : LYDEC verse à VIGIE Groupe des honoraires sur la base du nombre de jours de travail effectué par les experts ayant participé aux missions et sur la base des prix unitaires par catégorie d'expert. Ces tarifs font l'objet d'une révision annuelle telle que prévue dans ladite convention.
- **Montant des prestations fournies ou livrées :** Le montant comptabilisé en charges par Lydec au titre de l'exercice 2023 est de KMAD 13 309.
- **Sommes versées :** Le montant versé par LYDEC courant l'exercice 2023 s'élève à KMAD 4 772.

2.3. Convention écrite d'assistance technique avec VIGIE Groupe

- **Personnes concernées :** VIGIE Groupe actionnaire majoritaire de Lydec
- **Objet et date de la convention :** Cette convention, signée le 18 février 2020, selon laquelle VIGIE Groupe s'engage à acheter des prestations de service à travers la mise à disposition des experts Lydec.
- **Modalités essentielles :** Facturation selon un tarif journalier en fonction du niveau de l'expertise requise pour la prestation d'assistance technique tel que défini dans l'annexe 2 de la convention.
- **Montant des prestations fournies ou livrées :** Aucun montant n'a été comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2023.
- **Sommes reçues :** Aucun montant n'a été encaissé par Lydec en 2023 au titre de cette convention.

Casablanca, le 20 mars 2024

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
7 Bd. Driss Staoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 78 00 Fax : 05 22 29 56 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

BDO SARL
BDO Sarl
119, Bd Abdelmoumen
Bureau N°39 - Casablanca
-A.C-

Amine BAAKILI
Associé

Annexe 8 : Glossaire



A

- **Assainissement liquide** : service de collecte, de transport et de traitement des eaux usées et pluviales, avant leur rejet en milieu naturel ou leur réutilisation.
- **Autorité Délégante** : personne morale de droit public qui confie la gestion d'un service public, dont elle a la charge, à un délégataire public ou privé, dans le cadre d'un contrat de gestion déléguée.
- **Autorité de tutelle** : dans le cas de Lydec, il s'agit du Ministère de l'Intérieur.
- **Avaloir** : dispositif destiné à recueillir le ruissellement des eaux et à la diriger vers le réseau d'assainissement.

B

- **Bilan carbone** : Cartographie des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'une entité selon plusieurs périmètres : émissions directes, émissions imputables à l'achat d'électricité, et autres émissions indirectes ; cartographie qui peut également se décliner par activité. Elle permet d'identifier les leviers d'amélioration et de mettre en place un plan d'actions de réduction des émissions de GES dans les postes les plus pertinents.
- **Branchement (eau)** : lien physique entre le réseau principal et le point de livraison du client : il est composé principalement d'un collier de prise en charge, d'un robinet de prise en charge, d'un tuyau et d'un poste de comptage.
- **Bureau Central de Conduite (BCC)** : entité de Lydec chargée de surveiller et de gérer à distance, 24h/24 et 7j/7, les réseaux d'eau potable, d'assainissement, d'électricité et d'éclairage public. Le BCC gère aussi le dispositif d'alerte météo.

C

- **Canalisation** : canal, câble, tuyau, tube destiné au transport à distance ou à la distribution d'un liquide, d'un gaz, de l'électricité.
- **Cellules étanches** : armoire étanche qui comporte un ensemble d'équipement électriques.
- **Centre Technique de Métrologie** : assure la fiabilité des équipements de surveillance et de mesure de Lydec et notamment du parc de compteurs. Il dispose de deux laboratoires pour l'étalonnage des compteurs d'eau et d'électricité.
- **Changement climatique** : Ensemble des variations des caractéristiques climatiques inhérentes à un lieu et à une période de temps définis. Le changement climatique implique notamment des altérations du cycle de l'eau, de la biodiversité, de l'intensité des catastrophes naturelles, de la température, etc.
- **Chiffre d'affaires** : montant global des ventes de produits et services réalisés par la Société, sur une période donnée, dans l'exercice de son activité normale et courante.
- **Conférence des Parties (COP)** : Réunion annuelle des États signataires de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), texte issu du premier sommet de la Terre en juin 1992.
- **Contrat de Gestion Déléguée** : convention par laquelle une autorité publique délégante donne un mandat à un opérateur délégataire en vue de gérer tout ou partie d'un patrimoine ou d'un service public.
- **Collier de prise en charge** : dispositif de raccordement des branchements d'eau potable aux conduites de distribution.



D

- **Délégataire** : personne physique ou morale de droit privé ou personne morale de droit public à qui est confiée la gestion d'un service public, dans le cadre d'un contrat de gestion déléguée.
- **Dessableur** : dispositif qui permet de piéger les particules solides charriées par les eaux usées ou pluviales.
- **Détecteur acoustique** : système qui permet de localiser les fuites sur les conduites d'eau en mesurant les vibrations émises par les fuites. Sa conception est basée sur un capteur acoustique très sensible qui intègre un traitement électronique des bruits faibles.
- **Développement durable** : « Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs », selon la citation de Mme Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre norvégien (1987). En 1992, le Sommet de la Terre à Rio, tenu sous l'égide des Nations Unies, institutionnalise la notion de développement durable et celle des trois piliers (économie, écologie et social) : un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable.



E

- **Emissaire marin** : gros collecteur d'évacuation des eaux usées et pluviales dans lequel se jettent les eaux collectées et transportées par les canalisations du réseau assainissement, après avoir été prétraitées, pour être restituées au large de l'océan.
- **Energies renouvelables** : Une énergie est renouvelable si sa consommation est moins rapide que la reconstitution de ses stocks. Parmi les énergies renouvelables, on trouve l'éolien, l'hydrogène, le solaire, la géothermie, et l'hydrologique. Les énergies fossiles ne sont par définition pas renouvelables.
- **Equivalent CO2** : Quantité de dioxyde de carbone nécessaire pour provoquer un forçage radiatif (capacité à retenir le rayonnement solaire) équivalent à celui du gaz considéré. Cette unité permet la comparaison des différentes contributions des GES émis par une activité en se servant du CO2 comme étalon.
- **Equivalent Temps Plein (ETP)** : Unité de mesure correspondant à la somme des heures travaillées par les salariés de l'échantillon concerné, divisé par le nombre d'heure travaillées par un employé à temps plein. Un salarié à mi-temps représente donc un demi ETP.
- **Espaces services** : commerces de proximité (téléboutique, bureau de tabac, librairie, papeterie...) agréés par Lydec afin d'assurer le service de paiement de ses factures.
- **Exutoire en mer** : point le plus en aval du système d'assainissement où transitent toutes les eaux de pluie drainées par le bassin pour être restituées en mer.



F

- **Facteur d'émission** : Coefficient appliqué à la consommation d'un type d'énergie ou d'une matière première, ou à l'utilisation d'un bien ou d'un service, utilisé pour mesurer l'impact carbone.

G

- **Gaz à effet de serre (GES)** : Gaz absorbant une partie des rayons solaires et les redistribuant sous la forme de radiations au sein de l'atmosphère terrestre, contribuant ainsi au maintien ou à la hausse de la température à la surface du globe. Le dioxyde de carbone, le méthane, le protoxyde d'azote, et les gaz fluorés de types SF6 font partie des GES les plus abondants dans l'atmosphère.
- **Grille** : dispositif de voirie en fonte qui permet de récupérer les eaux de ruissellement et de limiter le passage des ordures et déchets.

H

- **Harmonisation des périmètres** : principe consistant à faire coïncider les périmètres géographiques des quatre services (électricité, eau, assainissement et éclairage public).





I

- **Intercepteur** : égout de grande dimension qui reçoit le contenu de plusieurs collecteurs et qui transporte ces eaux usées vers une station d'épuration ou de prétraitement avant leur restitution au milieu récepteur.
- **ISO** : Organisation internationale de normalisation qui établit et publie des normes internationales.
 - > **ISO 14 001** : norme qui cadre le système de management environnemental d'une organisation.
 - > **ISO 37 001** : norme qui cadre le système de management anti-corruption d'une organisation.
 - > **ISO 45 001 (ex-OHSAS 18 001)** : norme qui cadre le système de management de la santé et de la sécurité au travail d'une organisation.
 - > **ISO 50 001** : norme qui cadre le système de management de l'énergie d'une organisation.

M

- **Milieu récepteur** : lieu où sont déversées les eaux usées prétraitées (ou épurées) et/ou les eaux pluviales : rivière, lac, fossé, mer, etc.
- **MVA (Méga Volt-Ampère)** : unité de mesure de la puissance électrique.
- **MW** : Mégawatt, unité de mesure de la puissance électrique (dans le cas de Lydec, de son réseau de distribution).
- **MWh** : Mégawattheure, unité de mesure de consommation électrique.



O

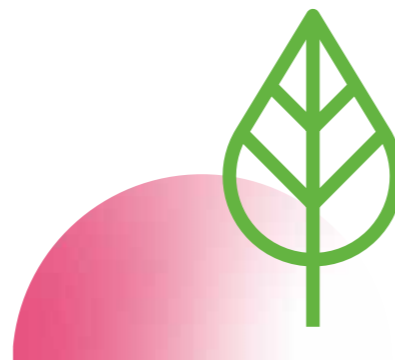
- **OPA** : Offre publique d'achat.
- **OPR** : Offre publique de retrait.

P

- **Partie prenante** : acteur, individuel ou collectif (groupe ou organisation), activement ou passivement concerné par une décision ou un projet ; c'est-à-dire dont les intérêts peuvent être affectés positivement ou négativement à la suite de son exécution (ou de sa non-exécution). Dans le cas de Lydec, ce sont notamment les représentants de l'autorité Délégante, élus, autorités, clients, associations de quartier, etc.
- **Poste de distribution publique** : il constitue l'interface entre le réseau Moyenne Tension (22,20 et 5,5 kV) et le réseau Basse Tension (400 V). De par leur nombre et leur position, les postes de distribution publique jouent un rôle stratégique dans la maîtrise et la commande du réseau.
- **Poste source** : infrastructure du réseau électrique transformant la Haute Tension (HTB) en Moyenne Tension (HTA) afin d'alimenter les zones urbaines.

R

- **Regard** : ouvrage fermé par un tampon permettant l'accès à la canalisation, en cas de besoin, au personnel ou aux équipements d'inspection, de nettoyage ou de réparation.
- **Rendement du réseau eau potable** : rapport entre le volume d'eau consommé par les clients et le volume d'eau potable introduit dans le réseau de distribution. C'est un indicateur du niveau de performance de réseau.



- **Réservoir d'eau potable** : ouvrage composé de cuves où est stockée l'eau potable qui arrive des usines de production. L'eau stockée subit une désinfection et un contrôle sanitaire avant d'être distribuée aux consommateurs. Les réservoirs d'eau potable servent aussi à constituer une réserve d'eau potable en cas de besoin.

• Réseau Basse Tension (BT)

ou **réseau de desserte**: réseaux électrique à tension 110/220 V et 220/380 V. Selon la définition électrotechnique, c'est un réseau dont la tension alternative ne dépasse pas 1000 V.

• Réseau Haute Tension A (HTA) ou Moyenne Tension (MT)

: réseaux de tension 5 500 V, 20 000 V et 22 000 V. Selon la définition électrotechnique, c'est un réseau dont la tension alternative est comprise entre 1 000 et 50 000V.

• Réseau primaire

: appellation de Lydec pour désigner le réseau HT exploité par l'entreprise (réseaux 5 500 V, 20 000 V, 22 000 et 60 000 V) et le différencier des réseaux de desserte.

• Résultat brut d'exploitation (RBE)

: plus connu sous le nom d'excédent brut d'exploitation (EBE) car souvent positif, le RBE désigne les produits d'exploitation déduits des charges d'exploitation. Il diffère du résultat d'exploitation car les dotations d'amortissements et les provisions ne sont pas prises en compte dans les charges d'exploitation.

- **Résultat net** : bénéfice ou part nette de l'entreprise obtenu par addition du résultat opérationnel courant, des autres produits et charges opérationnelles, du coût de l'endettement financier net, des autres produits et charges financières, de la quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence, du résultat net d'impôt des activités abandonnées ou en cours de cession et, par déduction, des impôts sur les sociétés et de la part des minoritaires.

S

- **Scope 1, 2 et 3** : Eléments méthodologiques utilisés lors de la réalisation d'un bilan carbone pour catégoriser les émissions imputables au système étudié. Le scope 1 correspond aux émissions directes de GES, c'est-à-dire celles générées par des sources sous le contrôle direct de l'entreprise (e.g. carburant utilisé pour faire fonctionner une machine achetée par l'entreprise). Le scope 2 inclut toutes les émissions indirectes générées par l'achat d'électricité. Le scope 3 inclut toutes les autres émissions, c'est-à-dire les émissions indirectes générées par des biens ou des services qui ne sont pas contrôlés directement par le système étudié (fournisseurs, matières premières, etc.).

- **Sectorisation** : technique consistant à découper le réseau d'eau potable (à l'aide de manœuvres de vannes) en petits secteurs où les débits nocturnes seront surveillés. Elle permet de mieux cibler la recherche des fuites.

- **Smart City** : « Ville Intelligente », la Smart City désigne une ville utilisant les nouvelles technologies (et notamment les technologies de l'information) pour améliorer la qualité des services et le bien-être des habitants.

- **Station de prétraitement** : station qui permet de dépolluer suffisamment les eaux usées, en éliminant les composés les plus volumineux, pour qu'elles n'altèrent pas la qualité du milieu naturel. Elle est généralement équipée de trois systèmes : le dégrillage pour éliminer les déchets volumineux, le dessablage pour éliminer les sables et graviers, et le dégraissage-déshuilage pour éliminer les graisses et huiles.



- **Stress hydrique** : Situation observée lorsque la demande en eau dépasse la quantité disponible pendant une certaine période de temps ou lorsque sa mauvaise qualité en limite l'usage.

- **Système d'Information Géographique (SIG)** : système informatique permettant de gérer un ensemble de données en y intégrant la localisation géographique.

- **Station de pompage** : station équipée de pompes pour pomper un fluide d'un point A vers un point B.

- **Surpresseur d'eau potable** : équipement de pompage qui permet d'augmenter la pression de l'eau en cas de besoin. Il est recommandé pour les immeubles de plus de cinq étages, et dans les zones du réseau à faible pression.

T

- **Tampon** : dispositif de voirie en fonte utilisé pour fermer un regard.

- **Taux de disponibilité (éclairage public)** : rapport entre le nombre de points lumineux en fonctionnement et le nombre total de points lumineux.

- **Taux de fréquence** : indicateur annuel de la fréquence des accidents de travail dans une entreprise. Il se calcule de la manière suivante : nombre d'accidents de travail en service avec arrêt fois 1000, divisé par le nombre d'heures travaillées.

- **Taux de gravité** : indicateur annuel de la gravité des accidents de travail dans une entreprise. Il se calcule de la manière suivante : nombre de jours d'arrêt des accidents de travail en service fois 1000, divisé par le nombre d'heures travaillées.

